CHARLES MAURRAS

# LE BIENHEUREUX PIE X

## *Sauveur de la France*

*Paris*
LIBRAIRIE PLON

LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
Imprimeurs-Éditeurs – 8, rue Garancière, 6e

A
MADAME LÉON DAUDET,
A DAME CLAIRETTE, SA FILLE, A DAME THÉRÈSE, SA BRU
A SON FILS, LE DOCTEUR FRANÇOIS DAUDET, MON FILLEUL,
A SON GENDRE, LE DOCTEUR BIARDEAU,

DANS LA CHAUDE LUMIÈRE
DU GÉNIE DE LÉON DAUDET
COMBATTANT, CITOYEN, POLÉMISTE, POÈTE,

DANS
LA VIVE MÉMOIRE
DE L'AMITIÉ
PERPÉTUÉE,

A SES HÉROS,
A SES MARTYRS,

JE TIENS A FAIRE HOMMAGE
DES
VÉRITÉS RATIONNELLES TRAGIQUES
CONFIÉES
A CE PETIT LIVRE.

# AVANT-PROPOS

En ces grises journées de 1946 à Riom, qui se distinguent à peine l'une de l'autre, voici qu'une nouvelle de Rome nous a pris au cœur : la béatification de Pie X ne fait plus de doute ; dans dix mois ou dans dix ans, elle sera. Tous les obstacles tombent, y compris l'argument majeur tiré de l'incontestable protection accordée aux mauvais démons de l'Action française en 1914. L'avocat du diable a fini par y renoncer. Quelque chose l'emporte : la persuasion d'une Grâce, le rayon d'une certitude que la voix populaire elle-même soutient.

Je dis à mon codétenu Maurice Pujo : — Vivrai-je encore en ce beau jour? Mort ou vif, je n'ai pas le droit de m'en absenter, car il y a des choses à dire, dont peu de gens se soucieront. Bien des vérités capitales auront pâli dans les mémoires. Il en est même qui ne seront plus guère connues que de moi. Je ne peux les laisser s'enfuir avec mon reste de vie. Vous êtes, par bonheur, mon cadet. Je vais écrire à l'instant tout le nécessaire. Vous le garderez comme un testament. Dès que Pie X sera sur les autels, vous jugerez du parti à prendre, et, je suis bien tranquille, tout ce qui convient sera fait.

# II LE BIENHEUREUX PIE X SAUVEUR DE LA FRANCE

Mon témoignage est tout concret. Ce sont les faits réels et vivants de l'histoire que j'analyse et compare ensuite. Nulle place n'y est offerte ni laissée à des abstractions doctrinales. Voilà ce que j'ai vu, entendu. Et voilà ce que j'ai à dire.

Et cependant, récit, discussion, conclusion, me semblent devoir être précédés ici de quelques réflexions que l'on pourra trouver un peu théoriques, bien qu'elles soient d'une extrême simplicité, d'une égale clarté : je les crois de nature à éloigner le malentendu, puis à illuminer et à mettre en valeur les faits nus que j'apporte... Cela forme comme une INTRODUCTION GÉNÉRALE : la curiosité impatiente peut la passer sans trop de dommages, elle se privera d'un surcroît de lumière qui n'aurait demandé au lecteur qu'un très petit effort d'attention.

Pour bien distinguer cette espèce de seuil mise en tête de la narration, j'ai prié mon éditeur de la faire composer en un caractère particulier.

# *INTRODUCTION GÉNÉRALE*

## *PERSONNES ET PRINCIPES*

*Avant de pénétrer dans cette sainte histoire, je n'attends pas qu'on me demande de quel droit je le fais.*

*Du temps où la Cour de Lyon ne m'avait pas volé mes droits de citoyen, j'avais coutume de répondre à qui s'étonnait de m'entendre parler de politique religieuse :*

*— C'est la faute de la Démocratie, non la mienne. Elle m'a fait citoyen-roi. Elle m'oblige à avoir ma politique en fait de Religion, comme d'Affaires extérieures, de Fisc, de Marine, d'Armée de terre ou de l'air. Je suis sacré législateur en toutes ces matières, quelles qu'elles soient et qui que je sois. Ne serait-ce que pour redire ce que l'Église dit d'elle-même, à savoir qu'elle doit être maîtresse en son domaine, j'ai la charge morale et constitutionnelle de vouer ma parole à la défense de cette vue que je sais vraie et bonne. Si je m'en abstenais, les fausses vues contraires gagneraient une chance de prévaloir : il n'y a pas d'incompétence qui tienne, je suis embarqué comme membre du Souverain populaire; je ne peux pas me dérober au devoir de dire mon mot, réfléchi, motivé, sincère, sur l'affaire sacrée que je trouve livrée à d'éternelles objections d'ennemis ou d'indifférents : loin de rien profaner, ma parole sert. Mon silence ressemblerait à l'abstention électorale du renchéri qui laisse ou qui ouvre la place aux mauvais et aux pires.*

*Telle était ma réponse d'autrefois. Elle ne vaut plus pour un*

*prisonnier que la prévarication et la forfaiture de mauvais juges ont chassé de la vie démocratique en le frappant de dégradation nationale pour empêcher sa voix d'être entendue dans le conseil Mais il reste Français et Homme. Les vérités dont il a reçu le dépôt doivent être versées aux deux trésors de l'Esprit humain et de l'Histoire nationale, si ces vérités sont capables de faire des lumières et de servir le bien public. Les malfaiteurs n'ont pas fini de nuire; les idées fausses de trahir. Me taire serait forligner. Toute grimace de discrétion, de prudence ou de courtoisie sera donc mise de côté.*

*En parlant de Sa Sainteté le Bienheureux Pape Pie X, j'ai l'assurance de ne rien écrire qui ne rappelle et ne ravive les sentiments que ce grand Pape avait inspirés à notre génération. Quand il eut transformé nos préjugés d'origine et d'éducation, l'enthousiasme rejaillit peu à peu, de la sainte personne pontificale, sur le corps et l'esprit de l'Église entière. Ces sentiments ne sont pas éteints. Pour leur part, ils me font parler.*

*Sans doute ont-ils été hardiment diffamés. On les a présentés comme l'effet d'une manœuvre* « *politique* », *au sens inférieur où le noble Péguy se donna le tort d'entendre le grand* art royal *platonicien. Je n'ai jamais fait cette politique-là. Il faut le dire en face à quelques malheureux qui m'accusent encore d'avoir voulu offrir à l'Église le marché d'une simonie. Jamais, non plus, connaissant son dogme et sa morale un peu mieux qu'Auguste Comte ne les concevait, je n'ai monté la ridicule entreprise d'un* catholicisme positiviste. *Enfin, ma politique naturelle n'a jamais comporté une exclusive, patente ou latente, du Surnaturel ou du Spirituel le plus mystique : le savent bien tous ceux, réguliers ou séculiers, clercs ou laïcs, qui ont professé à l'Institut d'*Action française, *et qui se sont assis dans la* « *chaire du Syllabus* ».

*Nous étions bien dans un laboratoire de physique politique*, *mais notre prétendue* défense à Dieu d'entrer dans nos laboratoires *n'est ni plus ni moins qu'un faux délirant, honte de l'inventeur. Il reste hors de doute que nos incroyants ne croyaient pas. Mais, ce qu'on ne dit pas, là où leur pensée conservait la plus grande incertitude du* Vrai, *ce qu'ils* « *sentaient* » *du Catho-*

*licisme romain exprimait un hommage de cœurs sincères au* Bien *certain dont ils éprouvaient la vertu. En un mot comme en cent, ils étaient convaincus du bienfait de l'Église et s'en expliquaient en des termes qui n'offensaient personne ni rien.*

*Beaucoup d'hommes d'Église agréèrent cet hommage. Leur groupe appartenait à la plus haute élite de France et de Rome.* Aucun *d'entre eux n'était embauché dans les intérêts et les intrigues d'un parti politique. La diffamation montée contre eux par le faux historien Dansette n'est donc pas soutenable. Plus même que leur caractère, leur esprit aurait répugné à la moindre apparence d'échanger de l'esprit contre n'importe quel bien charnel. Tous avaient une horreur spéciale des concessions de la doctrine aux jeux de l'opportunité. Ces intransigeants, moines, religieux, évêques, savants et scrupuleux professeurs de théologie, brûlaient des mêmes flammes que nous admirions dans Pie X. Ils n'avaient d'yeux ni d'âmes que pour les disciplines intérieures qu'ils enseignaient et pratiquaient. Par-delà les misères de notre monde, ce qui les passionnait était le service des choses du ciel, y compris cette charité du genre humain dont ils ne parvenaient pas à exclure notre patrie.*

*Ils avaient écouté, avec plaisir, d'autres que moi, bien avant moi, tout aussi incroyants que moi, louer l'Eglise catholique d'être un gouvernement ou une autorité. Ils n'avaient aucune raison de se montrer plus effarouchés si, voyant en elle l'ordre spontané, discipliné, volontaire d'un chœur, je la dénommais aussi l'Église de l'Ordre. Les faiseurs de désordre n'étaient en ce temps-là ni ses acclamateurs ni ses fils préférés* (1).

(1) Note de 1951. — Il ne me semble pas que l'Église ait changé. J'ai sous les yeux l'allocution pontificale du 6 avril 1951. Recevant les membres du *Mouvement universel pour la confédération mondiale*, S. S. Pie XII *y met en garde contre l'engrenage d'un unitarisme mécanique. La paix ne s'assure pas, ne se conquiert pas n'importe comment. L'ordre naturel et surnaturel est la condition de la paix. Toute organisation du monde* pour être *viable* doit *s'harmoniser avec l'ensemble des relations naturelles, avec l'ordre normal et organique qui régit les rapports particuliers des hommes et des divers peuples; il y a des exigences de la nature humaine, on n'est pas libre de les négliger.* Nos fédérateurs et confédérateurs se sont ainsi entendu dire, pour conclure que *la liberté individuelle*

# VI LE BIENHEUREUX PIE X SAUVEUR DE LA FRANCE

*En France, aujourd'hui, une partie des porte-parole de la pensée catholique voudraient assimiler tout Ordre à Mammon et à Belzébuth. Le mot leur écorche la bouche ou la plume. J'ai lu entre cent autres, une page bien caractéristique d'un vénérable écrivain religieux où le Montalembert de 1848 est gravement repris d'avoir quitté la République et la Révolution pour un objet d'un intérêt aussi secondaire que l'ordre public. Le grand orateur n'était pourtant pas suspect de n'avoir conçu l'ordre que dans la rue, dans l'usine ou dans la manufacture. En ce qui nous concerne, cinquante ans après Montalembert, cinquante ans avant la IVe République, nous avons pris grand soin de préciser que notre ordre n'était pas seulement forain, ne ressemblait en rien à celui dont les Russes avaient déjà couronné Varsovie. L'Église de l'Ordre avait été qualifiée par nous de* temple des définitions du devoir, *de* seule internationale qui tienne, *et nous avions dit pourquoi. Aucune de ces maximes n'avaient alarmé alors les maîtres à penser du catholicisme. Je ferai connaître les noms de quelques-uns d'entre eux. Plusieurs nous firent des réponses plus que bienveillantes. D'autres nous les adressèrent par message indirect. L'un d'eux voulut bien se contenter de mettre le doigt sur une ligne tirée de l'Encyclique* Sapientiæ Christianæ, *où Léon XIII, encore régnant mais qui se mourait, avait énoncé très haut* l'alliance établie par la nature des choses entre les intérêts religieux et les intérêts de l'ordre social.

*Cette autorité accrédite ou confirme suffisamment les vérités*

*affranchie de tous liens, de toutes les valeurs objectivés et sociales, n'est en réalité qu'une anarchie mortelle...* Il leur était recommandé, en outre, de pourvoir à *la restauration nécessaire des corps sociaux naturels.* Ainsi parle Rome. Mais, qu'est-ce à dire? On le verra peut-être par la suite de cette étude. Il faut avouer qu'en France on a l'habitude d'entendre un langage un peu différent. Celui-ci n'y est plus qu'assez exceptionnel. Ce n'est pas sans une joyeuse surprise que j'ai vu l'allocution romaine du 6 avril recueillie dans *la France catholique* du 4 mai dernier. Mais *la France catholique* était le journal du général de Castelnau et de Xavier Vallat. C'est aujourd'hui celui de M. Le Cour Grandmaison. Souhaitons-lui d'enterrer ce qui reste de la presse M. R. P. et de la tradition sillonniste ! — Nous n'en sommes pas là.

*de nature et d'histoire. Mais leur principe siège encore plus haut : parce qu'il faut en finir avec une calomnie sans honneur, je remonterai jusqu'à ce principe.*

*On ne croit pas être contredit par personne de renseigné si l'on juge que la Politique catholique pose toute entière sur le mot de saint Paul que tout pouvoir vient de Dieu,* OMNIS POTESTAS A DEO. *La légitimation du pouvoir ne peut venir que de Dieu.*

*Mais, dans le même domaine catholique, ce pouvoir divin est entendu d'au moins trois manières et vu sous trois aspects.*

*Il est d'abord conçu comme l'expression de volontés particulières impénétrables, insondables, décrets nominatifs qui ne fournissent pas leurs raisons, qui n'en invoquent pas non plus : choix des hommes providentiels, les César, les Constantin, les Alexandre, vocation des peuples, libre et souveraine grâce accordée ou refusée, profondeur et sublimité que l'on constate sans avoir à les expliquer ni à les commenter. Une volonté divine toute pure s'y donne cours* (O altitudo !) *qui provoque la gloire et l'adoration.*

*Secondement, l'exercice ou le spectacle de ces volontés suprêmes peut devenir, pour l'esprit ou le cœur de l'homme, un thème d'instruction, de moralisation et d'édification, tantôt pour étonner l'orgueil ou honorer l'humilité, tantôt pour confondre l'un et l'autre et les persuader d'une sagesse qui manifeste la hauteur de ses conseils mystérieux. Nous avons dans l'oreille les magnifiques alternances de Bossuet* : « *Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse...* » « *de grandes et de terribles leçons.* » *Là le* Potestas a Deo *semble attesté pour l'enseignement de la morale et de la justice, le progrès des vertus personnelles de l'homme et son salut éternel. L'argument vaut pour discipliner ou discriminer les grandeurs vraies et fausses. C'est aussi un thème de confiance et d'espoir pour ceux qui traversent une épreuve et qui appellent, d'en bas,* l'innocence un vengeur et l'orphelin un père.

*Une haute éthique politico-métaphysique s'en déduit régulièrement.*

*Mais, en sus des premiers déploiements des pouvoirs de la*

*gloire de Dieu, comme des manifestations exemplaires de sa bienfaisance protectrice de l'homme, un troisième aspect doit être retenu : il arrive que* l'OMNIS POTESTAS A DEO *découvre un arrangement supérieur divinement établi. Ce qui est alors invoqué, c'est une suprême raison, la raison créatrice d'un plan fixe, clairement dessiné, d'un ordre stable et défini : de ce point de vue, les familles, les corps, les cités, les nations sont soumis de haut à des constantes d'hygiène, à des lois de salut, qui règlent leur durée et leur prospérité. Les substances vivantes, les corps physico-chimiques, même les arts humains, ont leurs conditions de stabilité et de progrès. De même les sociétés s'élèvent ou s'abaissent selon qu'elles se conforment ou non à cet ordre divin.*

*Les deux Testaments s'accordent à dire : que les foyers soient bien assis, et vos enfants pourront être nourris, dressés, et éduqués; que les parents ne mangent pas de raisins verts, et leur fils n'auront pas les dents agacées; que l'État ne soit point divisé, il ne sera pas menacé de périr; que les corps sociaux naturels ne soient ni asservis, ni desséchés par l'État, celui-ci et ceux-là auront ensemble la vigueur, l'énergie, la luxuriance; que la nation soit soutenue par l'expérience des Anciens et la force de la jeunesse, ses ressources en recevront le plus heureux emploi; que la tradition règle et modère les initiatives; que la jeune vie spontanée ravive et renouvelle les habitudes traditionnelles, les groupes sociaux en seront sains, solides, puissants; qu'au surplus le tendre amour de l'ascendance et de la descendance, comme celui du sol natal, ne cesse de gonfler le cœur de tous, le bien public s'en accroîtra du même mouvement, etc., etc. Mais surtout qu'on ne perde pas de vue qu'il y a ici un rapport d'effets et de causes! Le bon arbre porte un bon fruit. Que le mauvais arbre soit arraché et jeté au feu. Si vous voulez ceci, il faut vouloir cela. Vous n'aurez pas de bon effet sans prendre la peine d'en cultiver la haute cause génératrice. Si vous ne voulez pas de celle-ci, la sanction du refus est prête, elle est très simple, elle s'appellera la « fin ». Non* votre *fin, personne humaine, mais celle du composé social auquel vous tenez et qui dépérira plus ou moins lentement, selon que le mal, non combattu, aura été chronique ou aigu, superficiel ou profond. Les conditions de la*

*société, si on les transgresse, laissent la société sans support, et elle s'abat.*

*Ce langage, nourri des* « si » *qui sont propres aux impératifs hypothétiques de la nature, n'est aucunement étranger aux théologiens dont je crois extraire ou résumer les textes fidèlement. Ce qu'ils en disent n'est pas tiré en corps du* Pater *ni du* Décalogue. *Ils n'en signifient pas moins un* « *Dieu le veut* » *indirect, mais très formel. On s'en convaincra par une rapide lecture de la* Politique tirée de l'Écriture sainte, *où l'optime arrangement terrestre ne cesse d'être illustré, soutenu et, rappelons-le, légitimé par un ordre du ciel.*

*Or, s'il est bien curieux que cette* POLITIQUE *sacrée ait été inscrite par Auguste Comte dans sa bibliothèque positiviste, il ne l'est pas moins que tous les physiciens sociaux, qui se sont succédé depuis Aristote, ne parlent guère autrement que le docteur catholique Bossuet. A la réflexion, c'est le contraire qui devrait étonner : à moins que, victimes d'une illusion systématique complète, les théologiens n'eussent enchaîné ces déductions au rebours de toute réalité, l'accord n'était guère évitable. Les phénomènes sociaux se voient et se touchent. Leur cas de présence, d'éclipse ou de variations, leurs durées, leurs disparitions, leurs croissances ou décadences, tombent sous les sens de l'homme s'il est normal et sain. Comment, s'il existe un ordre des choses visibles, ne serait-il pas déchiffré de quiconque a des yeux pour voir? Bien entendu, il ne s'agit en ceci d'aucun Surnaturel révélé. C'est la simple lecture des filigranes de l'Histoire et de ses Ordres. Que disent-ils? Quel est leur texte? Voilà la question, non une autre. Car la question n'est pas ici de savoir quelle main a écrit cet ordre :* qualem Deus auctor indidit, *dit* LÉON XIII. *Est-ce Dieu? Ou les dieux? Ou quelque Nature acéphale, sans conscience ni cœur? Cet Être des Êtres, créateur ou ressort central, peut, quant à lui, se voiler,* Deus absconditus, *qu'on affirme ou qu'on nie. Ce qui n'est pas caché, ce qui n'est pas niable, ce que voit un regard clair et pur, c'est la forme ou figure du plan (créé ou incréé, providentiel ou aveugle) tel qu'il a été invariablement observé et décrit jusqu'à nous. Quelques-uns de ces impératifs conditionnels apparaissent*

*comme des « aphorismes » à La Tour du Pin. Or cette rencontre, où convergent la déduction religieuse et l'induction empirique, est encore plus sensible dans ce qu'elle critique et conteste de concert que dans ce qu'elle a toujours affirmé.*

*Le cœur de cet accord de contestation ou plutôt de dénégation entre théologiens et naturalistes porte sur le point suivant : la volonté des hommes ne crée* NI LE DROIT NI LE POUVOIR. NI LE BIEN. PAS PLUS QUE LE VRAI. *Ces grandes choses-là échappent aux décrets et aux fantaisies de nos volontés. Que les citoyens s'assemblent sur l'Agora et le Forum ou leurs représentants dans le palais de Westminster ou le Palais-Bourbon, il ne suffira pas d'accumuler deux séries de suffrages, de soustraire leurs sommes et de dégager ainsi des majorités. Si l'on veut « constituer » un Pays, lui donner une législation, ou une administration qui vaille pour lui, c'est à dire le fasse vivre et l'empêche de mourir, ces dénombrements de volontés ne suffisent pas; aucun bien public ne naîtra d'un total de pures conventions scrutinées s'il n'est participant ou dérivé d'un autre facteur. Lequel? La conformité au Code (naturel ou divin) évoqué plus haut : le code des rapports innés entre la paternité et la filiation, l'âge mûr et l'enfance, la discipline des initiatives et celle des traditions. Le Code inécrit des conditions du Bien est le premier générateur des sociétés. Si le contrat envisagé ne se subordonne, en tout premier lieu, à ce Code, il ne peut rien, il ne vaut rien. L'esprit éternel de ce Code se rit des prétentions volontaristes, du Contrat, comme des contractants. Telle est la moelle intérieure des leçons que recouvrent ou découvrent les faits.*

Oublions tous les faits, *dit Jean-Jacques au début du plus fameux et du plus funeste des* CONTRATS. *Son système exige cet oubli des faits. Si, en effet, on ne les excluait pas, les faits viendraient en foule revendiquer dans la fondation des sociétés une très grande part du volume et de l'importance que s'est arrogés le contrat.*

*Il n'est pas question de méconnaître le nombre ou la valeur des pactes et des conventions auxquels donne lieu la vie sociale de tous les temps. L'erreur est de prétendre ne former cette vie que de contrats. Énorme erreur. Car le contrat ne représente ni*

*le plein de la vie sociale, ni sa partie la plus vaste ou la plus profonde. Quand l'homme se sera entendu répéter cent fois que son vote choisit et crée le bien ou le mal social, il n'en sera pas beaucoup mieux obéi par les faits : pas plus que ses préférences ne seront suivies des obédiences de la pluie et du beau temps, il ne sera pas rendu maître de l'heur ou du malheur de sa ville ou de son pays qui, l'un et l'autre, dépendront non pas de la loi qu'il édicte, mais de celle qu'il tire de l'expérience de son passé, comme le physicien de l'observation des astres en course et des tensions de l'air supérieur.*

*Pour mieux saisir cette société-née, et la distinguer de nos contrats voulus, voyons-en les effets capitaux.*

*Ma vie d'animal social compte deux grands événements qui la fondent.*

*Le premier m'a fait naître dans une famille plutôt que dans une autre, et cela s'est fait sans l'ombre de consultation ou de consentement de ma part; le groupe élémentaire que j'ai formé, enfant, avec mes parents, n'a rien de contractuel. Personne n'est allé demander au marchand le garçon ou la fille qui lui convenait; personne n'est allé solliciter un père et une mère à son goût, et à sa mesure. Je n'ai signé ni pétition ni postulance. Mes père et mère non plus. S'ils ont désiré de m'avoir, c'était de façon très confuse et très générale, sans la moindre possibilité de rien stipuler sur mon personnage, caractère, poids, taille, visage, couleur de teint. Ni d'eux à moi, ni de moi à eux, pas trace d'option libre! Nous avons été tous les trois serfs de nécessités aussi* inélues qu'invoulues. *Eh bien! vus d'un peu haut, ce sont pourtant là les faits dont le genre humain se trouve le moins mal et se plaint dans la plus faible mesure. A peine leur étais-je tombé de la lune, et même un peu avant, mes père et mère se sont mis à m'aimer inconsidérément. De mon côté, je me suis mis à les préférer au reste du monde, ce qui ne pouvait être en raison de leur don de la vie : j'ignorais si c'était un bien ou un mal. Leurs bons traitements, leurs caresses agissaient beaucoup moins que cette forte idée confuse de leur appartenir et de les posséder dans une étroite correspondance,* non de devoirs et de droits, mais de besoins et de services, *qui s'imposaient*

*tout seuls, et sans que j'eusse idée de les compter sur mes doigts. Donc, rien qui ressemblât au contrat avec ou sans notaire. Qu'il se trouve des idiots pour dire après cela :* Familles, je vous hais ! *ils ont eu rarement le front d'appliquer ce principe. Gide, qui le posait, l'a contredit à tous les instants de sa vie. Pas plus que moi, ni personne, il ne s'était pourtant choisi son toit. A lui, à moi, à tous, la plus forte partie de notre destin nous fut imposée avec notre sang.*

*Un autre très grand événement de ma vie de société aura été l'échéance de ma patrie. Je ne l'ai demandée, ni personne la sienne, sauf la troupe, abusive mais négligeable, de nos métèques; encore leurs enfants doivent-ils rentrer dans la règle. Il n'y a pas eu de plébiscite prénatal (ou prénational), comme l'exigerait la clause du juste contrat. L'honneur, la charge, les devoirs d'une patrie si belle, sont des grâces imméritées. Pour être Français et non Huron, je me suis donné la peine de naître. Ce n'est pas « juste », s'accorderont à dire Basile et son souffleur. Mais non! Mais pas du tout! Seulement, il n'aurait pas été plus juste de naître Boche ou Chinois.*

*Donc, inférieur ou supérieur au Juste ou à l'injuste, ce « fait » auquel ma volonté individuelle n'a rien apporté, dans lequel nul contrat n'est entré absolument pour rien, ce « fait » vraiment gratuit ne se contente point de devoir figurer entre ceux qui ont le plus d'influence sur tout le cours de la vie : il a aussi le caractère d'inspirer à des millions d'hommes des sentiments de profonde et haute satisfaction, au point de leur faire risquer l'intégrité de leur corps, leur vie elle-même, pour en attester l'énergie. Pour déployer plus fièrement ce que l'on est sans avoir voulu l'être, on trouve naturel, heureux et glorieux d'affronter mille morts. Cela fut instinctif avant d'avoir été appris. Ce vieil instinct peut être combattu par des sentiments artificiels, acquis, formés sur des systèmes. On ne les trouve pas au départ. Le départ, le voilà! Dans les méandres de la longue histoire humaine, il arrive d'acheter et de vendre des guerriers mercenaires; le cas des guerriers volontaires est le plus fréquent : ils se donnent pour rien. Le conscrit fait de même neuf fois sur dix. L'idée de la Justice est-elle donc étrangère à l'homme? Point du tout. Mais*

*l'idée de la Patrie et du sentiment qu'il lui doit est fort antérieure et tient bien autrement à la racine de la vie! Qu'il en soit demandé de durs sacrifices, nul n'en doute. Mais, au total, il est plus honteux de les refuser que pénible de les consentir. Tel est l'homme. Fait comme il est, selon sa norme, ce goût fait partie de son être, et même de son bien-être.*

*Devant ces deux piliers d'angle de notre vie, berceau et drapeau, maison et cité, qui échappent si complètement l'un et l'autre au cycle de l'adulte vivant capable de contrat, c'est tout au plus s'il doit être permis de se fâcher un peu contre le bon Dieu, ou tout autre mainteneur de l'Ordre des formes créées. C'est la déclamation de Job. C'est le chant de Byron. Je ne vois pas du tout quelle interpellation en serait valablement portée, ni à quel parlement de planètes, ni quel questionnaire de Théodicée générale, quelle objection au gouvernement temporel de la Providence pourraient être dressés en notre nom dans une affaire où nous sommes agis et poussés sans doute, mais aussi, et de toute évidence, avec des résultats que nous acceptons sans nous plaindre et tout au rebours. Si nous nous étions mis en tête de les fabriquer de nos propres mains, que seraient ces résultats, que vaudraient-ils? Je pense à Caro, à son gland, à sa citrouille: cela règle tout. Ce que j'ai fait par liberté ne m'a pas toujours servi, ni même toujours plu. Ce que j'ai fait par force ne m'a pas toujours nui, ni froissé, ni meurtri. Bien au contraire.*

*Or, la disproportion du libre et du forcé, du volontaire et du naturel, est immense. L'un est à l'autre à peu près comme un à cent mille; les conditions de nos naissances et de nos patries ne prévalent donc pas seulement par leur qualité, mais par une énorme puissance de nombre et de quantité. La vaste étendue de l'essentiel de notre caractère et de notre vie est enveloppée dans des données imposées par des forces supérieures. Elles entrent chez nous sans façon. Elles pèsent sur nous au point de nous former et de nous confisquer. Non contents de nous en accommoder, nous y abondons. Nous murmurons contre notre fortune, mais non contre notre être et son caractère, jamais contre notre humeur. La plupart d'entre nous sont contents d'eux au point de se plaire follement. Et l'ardent amour-propre est le cas le plus courant.*

# XIV LE BIENHEUREUX PIE X SAUVEUR DE LA FRANCE

*L'être dans lequel ils veulent persévérer n'est pas du tout un être quelconque ni l'être d'autrui, envié, jalousé, mais le leur; ils l'ont pourtant reçu tout fait, tel que l'hérédité, le sang, le ciel, les eaux, le milieu, l'éducation et des imitations à peine conscientes les ont modelés. Ils ne se sont ni faits ni choisis. Eux, qui eux? Nous tous, en somme. Combien peu se restent étrangers! Le* pourquoi suis-je moi? *le* je voudrais être ce monsieur qui passe, ce monsieur qui passe est charmant *sont des songe-creux romantiques ou de rapides curiosités d'analystes qui n'ont rien de commun avec la vérité quotidienne des habitudes de nos cœurs. Ce n'est point par justice ou par liberté que nous nous préférons, mais, pour parler en géomètre, par position : nous sommes là, enfermés et emprisonnés en nous, là où l'on nous a mis : l'existence nous a faits et voulus ainsi. Non notre volonté.*

*Il n'y a donc pas de comparaison entre ce vaste plan de notre nature réelle et l'étroit canton où se meut cette volonté mesurée. Rêver de faire entrer les prodigieuses étendues de ce domaine naturel dans le petit coin du* contrat, *revient à vouloir verser ce tonneau dans ce petit verre. Pis encore : ce postulat des philosophies révolutionnaires suppose ridiculement qu'il puisse y avoir des contrats là où les contractants n'existent pas ou ne peuvent encore exister. C'est enfin méconnaître la force et l'action de ce qui nous surpasse, nous entoure, et nous presse en nous marquant du principal des signes qui nous font homme.* La lettre sociale écrite avec le fer *n'est qu'un beau vers, trop vite écrit, qui travestit l'essentiel de notre humanité. Cette* lettre *nous donne poste et rang, siège et appui, sur l'échelle sacrée. Du moins le poète a-t-il vu qu'on ne se l'inscrit pas à soi-même. La marque vient de plus haut. Divine? Surhumaine? Vigny dit : inhumaine parce qu'il pense : involontaire. Mais, si l'on ne fait pas tenir toute la nature de l'homme dans sa volonté, et si l'on ne chasse pas hors de nous tout ce qui vit en nous sans dépendre de nous, la « marque » sociale doit venir de quelque portion vénérable et profonde de la plus mystérieuse des causalités humaines, à laquelle il faut penser en tremblant.* Les Mères ! les Mères ! Cela résonne de façon étrange. *C'était l'avis de Faust.*

*Cette importance philosophique, génératrice de respect, recon-*

*nue à tant de phénomènes sociaux déterminants, quoique* inélus *et* invoulus, *emporte pour première conséquence une dévalorisation générale des arrangements arbitraires que produisent les seules volontés, intentions, opinions, les seuls décrets, votes et vœux. Ces autorités fabriquées de main d'homme conscient, sont les simples créatures de notre moi : elles doivent perdre un certain nombre d'illusions sur elles-mêmes dès qu'elles se sentent subordonnées à l'ordre objectif supérieur de la Nature et de l'Histoire, qu'elles ne peuvent pas créer; il leur suffit de le connaître, comprendre et nommer. Là, le cycle de ce que l'on commande le cède à l'ordre de ce que l'on connaît. L'homme politique met la Vérité à plus haut prix que son propre* diktat, *s'il veut que celui-ci soit viable.*

*Sans doute n'est-il pas toujours facile de s'initier à ce domaine supérieur : plus que d'habileté, de force ou de souplesse, c'est affaire de raison. L'expérience bien comprise y peut presque suppléer. Il arrive, souvent que la vraie et haute loi sociale violée par quelque décision de majorités, de volontés crues souveraines, fait des victimes exemplaires dont le terrible témoignage montre du doigt le transgresseur. Quand le pays légal de la France s'opiniâtra, pendant des semaines d'années, à repousser les conditions naturelles de sa force, (armées, armements, alliances utiles) pour leur substituer, la pactomanie oratoire du pacifisme, son désarmement unilatéral et des alliances de fantaisie, le pays réel expia cette folie par le catastrophique désastre où fut perdu en six semaines le fruit de dix siècles d'efforts. Plus anciennement, quand la politique extérieure du même pays légal quitta le secret du conseil « d'en haut » et du « conseil étroit » des rois Bourbons (tous les ministres n'y avaient même pas accès), et quand la négociation internationale élut domicile autour des tribunes aux harangues et des baraques foraines, quand la politique étrangère fut livrée* aux journalistes et aux demoiselles de magasins (ANATOLE FRANCE), *ce pays légal fut bien obligé d'en éprouver et ressentir les conséquences de malheur général. Dans notre poste géographique européen, ni l'héroïsme des soldats, ni le génie des chefs, ni l'ampleur des ressources ne pouvaient permettre d'imiter le misérable verbiage du système parlementaire*

*et républicain pratiqué dans l'île bretonne; mais ce fut le pays réel qui paya pour ces imprudences tragiques et pour ces mortelles erreurs du pays légal. Tandis que la France des Bourbons n'avait pas été envahie une seule fois dans les cent cinquante-six ans qui vont de 1636 à 1792, sauf la parenthèse, révolutionnaire, confirmative, de la Fronde, les cent cinquante-trois autres années, qui vont de 1792 à 1945, nous ont valu neuf invasions, généralement ennemies, parfois amies, avec cinq entrées de l'Étranger dans Paris, les unes et les autres aussi sanglantes et sanguinaires que dévastatrices, tout cela pour le vague plaisir de nous agiter sur le forum et de brailler contre Pitt ou contre Cobourg, Franco ou Mussolini, en prenant des partis furibonds sur des affaires que les trois quarts des gens ignoraient.*

*Impérial ou républicain, plébiscitaire ou parlementaire, le gouvernement de la Volonté du Peuple a porté ces fruits. Ils sont amers, mais réguliers : l'invasion, la guerre civile, vérifient cet ordre violé, et, comme la violation dure encore, il mûrit des fruits d'égale amertume. On ne se cache plus de les sentir venir. Le pays légal ne promet même plus de nous en sauver, et le pays réel qui pourrait contracter des disciplines de salut public essaie de s'étourdir comme il peut.*

*Réfléchit-il? On en doute. Réfléchira-t-il? C'est une autre affaire, elle n'a rien d'impossible. Il y suffirait d'une collection de bonnes images, prises entre les plus vraies, et qu'on les déployât devant lui avec une patience ou une obstination égale à celle des polissons dont le métier est de le tromper. Les invasions profondes, souvent jusqu'à Paris, deux fois et même trois jusqu'à Nice et Saint-Jean-de-Luz, ont été subies également par tous nos régimes du* XIXe *siècle sauf un : le régime royal Bourbon restauré durant les trente-trois ans qu'il a duré sous trois princes divers, très divers, les seuls qui se soient arrangés pour n'être pas envahis. On dit avec raison : oui, mais ils n'ont pas su s'arranger pour rester. C'est encore vrai. On oublie de se demander si ces derniers arrangements éventuels n'étaient pas de tel genre et d'une telle sorte que, en se conformant à l'opinion-reine, à la royale et divine volonté du Peuple, il ne leur aurait pas aussi fallu céder sur la défense du rempart, et subir une*

*bonne coalition : si l'on concentre la réflexion sur le règne de Louis-Philippe, on se rend compte que ce prince du sang hissé sur le pavois populaire, passa son temps à résister à son propre parti : pour durer un peu plus, il aurait pu certes plier sans rompre. Mais c'est la frontière qui eût été crevée! Napoléon III, qui prit sa place, appela son Démos électeur à la direction des Affaires étrangères et à la crevaison concomitante du rempart. Il ignorait à peu près autant que son chien ou que son cheval les vieilles règles de la sûreté d'un pays comme la France dans un espace comme l'Europe, telles qu'elles avaient été dégagées par une longue suite d'expériences et de réflexions. Il crut qu'une scène à l'ambassadeur d'Autriche, ou un ordre donné à son ministre Gramont, participait d'un cycle des volontés célestes, du moment qu'il parlait en prince plébiscité. Des gens aussi différents de lui que Brissot, Bonaparte, Briand, Paul Reynaud, Léon Blum, professaient les mêmes maximes de primaires sur l'efficacité politique de leurs* je veux *ou* je ne veux pas. *Nos classiques anciens, bons connaisseurs en politique, savaient, eux, que les lois du monde éclairent et conduisent celui qui les accepte, mais broient qui veut les ignorer. L'objet certain, auquel on refuse de soumettre même sa vue, résiste et réagit comme l'écueil sur le vaisseau qui refuse le gouvernail. On ne me fera jamais croire que le peuple français, un peu clairement averti, prenne contre lui-même l'éternel parti de l'écueil.*

*Pour empêcher que cette vérité soit portée jusqu'à lui, quelques-uns que je sais me demanderont insidieusement ce que devient chez moi la liberté de l'Homme. Réponse : — A peu près ce qu'elle devient après que l'on a placé entre ses mains soit le texte du Décalogue, soit une bonne carte de géographie. La loi qui enchaîne est libératrice, je ne l'ai pas dit le premier.*

*Il ne faut d'ailleurs pas confondre la « nature des choses » avec la « force des choses », Qui connaît la première peut espérer de la vaincre. Qui entend la seconde s'entend proposer de subir une espèce de fatalité qui prend une manière de revanche sur le volontarisme universel, dont on s'est d'abord prévalu. Cette force mythique, à laquelle on donne l'article singulier « la », qu'a-t-elle qui lui soit propre? Qu'est-elle d'*un*? Comment s'assure-t-on*

*d'un sens où elle aille? Ses* itus et reditus, *comme dit Pascal, sont flagrants. Si on la suppose multiple, mais engagée dans un même parallélogramme, ses effets devraient être convergents. Ils ne le sont pas du tout. On lui fait l'honneur de la tenir pour agent universel et omnipotent des transformations, elle qui donne rarement une direction définie, encore moins utile et salutaire; ses* de plus en plus *ne se vérifiant jamais que dans le sens de la destruction.*

*Cependant l'on affecte toujours d'opposer l'irrésistible courant de cette force des choses aux entreprises intelligentes où la volonté de l'homme s'exerce légitimement. On a beau dire : elle n'en a ni les calculs, ni la sagesse, ni les bienheureux coups de frein. Pour mieux nous diffamer nous-mêmes, nous lui composons un autel avec nos ruines, dont elle est l'auteur. Reconnaissons-la donc sous son dernier masque : le « fil » ou le « sens de l'Histoire »,* nisus *ou* impetus, *élan ou effort de la Vie, c'est la grande idole sous laquelle nous a jetés l'Allemagne postkantienne. Hegel en tête, Marx en queue, pour nous faire adorer, comme des divinités, les plus risibles des pétitions de principe. Un nom conviendrait à ce destin-là : c'est celui de mauvais destin, à la condition de bien voir qu'il n'est pas aussi prédéterminé qu'on le croit. Rien n'empêche de se mettre d'accord avec la* nature des choses *pour le vaincre et le soumettre, par le bon emploi des vraies forces, à la justesse d'un regard clair. Celui-ci percevant la vérité naturelle, ces forces seront mises à la place où elles agiront bien.*

*Ce n'est pas dans la seule matière de politique extérieure générale que les programmes volontaristes du pays légal se mettent en conflit avec la Nature des choses; il est d'autres cas de conflits en très grand nombre : leurs dérogations à l'ordre essentiel ont causé partout des malaises, des diminutions et des décadences, mais plus enchevêtrées, peut-être plus nuisibles ici qu'ailleurs. On peut énumérer :*

*La structure des familles. — Le régime des mariages, — L'appartenance de l'enfant, — L'éducation, l'instruction, l'école, — La structure de la commune et de la province, celle du pays*

*et du métier, — La structure de la Nation, de l'État central, des États décentralisés, — Le rapport du temporel et du spirituel.*

*Il est extrêmement curieux que, sur ce point, les chrétiens séparés de Rome inclinent, qui plus, qui moins, aux volontés prétendues réformatrices du pays légal. La physique de la politique réelle se trouve, au contraire, tout naturellement rangée du côté catholique où l'on respecte, sans prétendre les réformer, les structures fondamentales.*

*Ces structures sont préétablies pour la plupart; pas une qui ne doive échapper nécessairement, dans une proportion très forte, au faible impératif des volontés humaines et à l'artifice de leurs accords. Tout ce que ces derniers usurpent est perdu pour le bon sens et le bonheur des hommes. Vrai du haut en bas de l'échelle sociale, cela nous est apparu particulièrement clair à son sommet, l'intérieur de l'État.*

*Un État central livré au choix électif de volontés populaires, sa législation élue et voulue, sa centralisation contractualiste ne peuvent guère, dans leur essence, viser qu'à rechercher ou à réaliser le bon plaisir plus ou moins consistant d'un despote plébiscité ou d'un Parlement scrutiné; cet État élu, rééligible, envahit l'aire du travail et de l'économie privée, pendant qu'il est lui-même envahi par des bandes, compagnies et factions alimentaires, dont le parasitisme onéreux le ronge obscurément ou le brigande cyniquement.*

*On peut dire que nous voilà dans cette perfection du jeu démocratique où le capital national, aspiré par l'État, va subir la grande pillerie qui est le but pratique et la fin logique de Démos souverain. Mais ce n'est encore qu'une avant-dernière phase, car, il est bien vrai, ce que l'on a réussi dans le même sens, aux années récentes, a fait peur au pays : étatisme, dirigisme, nationalisationisme (des industries), confiscation et absorption par l'impôt et par les taxes sociales, où cela mène-t-il? Le pays répond :* — A ma ruine, à l'appauvrissement de tous et de chacun.

*Il regimbe, il recule. Faute de dessein plus que de courage, il lui sera difficile de réagir positivement. Ce qu'il veut gagner*

*c'est du temps :* Encore un moment, Monsieur le bourreau! *Conclusion : — Qu'est-ce qui arrivera premier, l'inévitable saut dans la grande faillite, ou quelque heurt brutal, fait à nos portes, d'un nouvel ennemi armé?*

*On en discutait au lendemain des gloires et des chutes du Front populaire. On en rediscute. Le Front nouveau, différent, et presque contraire, est assez semblable à celui de 1919, et, comme alors, les mauvais conseillers de Démos l'entourent et l'adjurent pour l'empêcher d'utiliser son pauvre avantage :* — Qu'il ne précipite et ne fasse rien ! Qu'il ne bouge pas ! Qu'il laisse faire ! *Ils seront écoutés, n'en doutons pas. Cependant ne se trouvera-t-il personne pour lui apprendre qu'il ne peut plus marcher les pieds en l'air et la tête en bas et comment revenir à des positions naturelles? Oubliera-t-on également de lui dire que son bien-être consistera toujours dans ses groupes naturels et élémentaires, foyers, communes, pays, provinces, où il excellerait à organiser sa* sécurité *matérielle, son* progrès social, *ses fortes libertés politiques et morales, — en même temps que son salut viendra de la bonne gestion des affaires nationales supérieures, si follement jouées à tout brelan de carrefour, après qu'elles auront été arrachées aux premiers venus, pour être concentrées et réservées à la compétence, à la réflexion, au savoir prévoyant des conseils du Roi...*

*Démos sera sauvé, du moins dans notre France, quand il saura cela. Il n'en saura rien tant qu'on lui laissera ignorer comment toute volonté démocratique multiplie indéfiniment les fonctionnaires, dont l'usage électoral et l'office centralisateur sont l'un et l'autre réunis au bénéfice d'un État totalisateur. Qui veut les libertés civiques doit renoncer au gouvernement électif. Qui préfère* l'Élection-Reine *adopte et sauve par là même toutes les ficelles dirigistes et étatistes qui paralysent et anémient le Gulliver français.*

*Telles sont les relations solides que, du haut du ciel aux profondeurs inférieures, forme la suite inflexible des causes de la vie et de la mort du peuple. On ne s'en affranchira point par des mots. Inscrire dans un Statut, nommé Constitution, le respect de la « personne humaine » ne mène à peu près à rien qu'à*

*stimuler l'orgueil ou la paresse de l'intéressée : l'élément personnel et profondément respectable de l'homme réside dans la conscience de lui-même, dans sa mémoire et dans la maîtrise qu'il en a* (sui conscia, sui memor, sui compos), *à condition qu'elle ne se croie pas démiurge et ne veuille créer ce qu'il lui convient seulement de connaître. Aussi faut-il distinguer ce qu'elle a de vraiment humain d'avec le caprice de ses imaginations végétales, comme de ses passions animales, nés d'instincts pervertis et de bestialité insurgée. Car, la Personne et l'Individu sont deux : Quand cet âne broute un chardon, c'est un individu qui en dévore un autre. Mais le choix personnel d'une volonté d'électeur peut être canonisé et divinisé par la Constitution : il ne fondera pas plus de droit domestique, politique ou social, que l'individu broutant ou brouté ne sera capable de former une unité sociale.*

*La vraie vie sociale reconnaît sa cellule fondatrice et régulatrice dans la famille. Livrer la société à la volonté de l'individu, c'est les perdre tous deux. Les lois sont faites pour l'en sauver. Nous parlons d'un salut temporel accompli dans ce monde et non dans l'autre, sur lequel nous sommes insuffisamment informés : il ne semble pas y avoir de survie spirituelle des sociétés, pas même des ménages. La Cité de Dieu se définit comme un concert d'âmes affranchies. Il n'en est que plus curieux de prendre garde que la Loi de Moïse, à laquelle on m'excusera de me référer, dit à l'article IV :* Honore tes père et mère, si tu veux vivre longuement sur cette bonne terre que le Seigneur Dieu t'a donnée *(version des* Septante). *C'est le seul* Si *du Décalogue; le reste y est ordonné catégoriquement, indépendamment de tout* si. *Un tel* si *doit avoir un sens : voudrait-il dire que la Maison qui tiendra, la Nation qui vivra, doit avoir pratiqué la piété filiale en tête des autres devoirs? Les Physiciens sociaux ne disent pas le contraire : l'un d'eux, Le Play, prouve que l'autorité paternelle, vivante et morte, règle la prospérité des États comme des Foyers.*

*Une déduction assez claire fait du mariage un sacrement et le rend indissoluble. Précisément parce qu'il a pris l'allure et le sens d'un contrat, il n'est pas laissé à la merci des volontés qui le*

*forment; il les dépasse et les contraint en vertu d'une loi supérieure, s'ils sont unis au nom de Dieu. Cette nuance catholique a été fort bien saisie et combattue par l'école adverse; le* contractualisme volontariste *a imposé le divorce à la III^e^ République, en alléguant le principe que la liberté humaine n'a pas le droit de se renoncer par des engagements sans terme. La logique du système aurait été d'aller jusqu'à interdire le mariage indissoluble. Le morceau étant un peu gros, l'on s'est contenté de prohiber les autres vœux éternels.*

*Il s'est ensuivi que l'on a refusé le droit d'enseigner leurs sciences aux plus savants maristes ou jésuites, capucins ou dominicains, considérés comme indignes du titre humain. Ce qu'on s'était laissé arracher du côté de l'indissolubilité du mariage était donc regagné sur les vœux monastiques : qui y perdait? La seule liberté de l'homme et la prospérité sociale.*

*Mais, dit-on, il n'y a pas de liberté contre la liberté? C'est un Covenant comme un autre. Il ne tient guère, en soi. J'ai souvent pressé de mon questionnaire, les Buisson, les Bourgeois et les autres porte-parole du faux positiviste Jules Ferry, sur ce que peut signifier cette liberté générale indéterminée. Quand je dis la liberté de quelque chose (de tester, d'enseigner) ou la liberté de quelqu'un (les braves gens et non les pires), mon dire contient un sens. Mais eux! la liberté de qui? La liberté de quoi? Ma « colle » était trop difficile : ils n'y ont jamais répondu. Leur silence recouvre l'aveu secret de leurs deux malfaçons. Là où il fallait régler les fantaisies aisément aberrantes du divorce, ils ont dit aux couples de faire ce qu'ils voulaient : les enfants et la race et la nation l'ont payé. Là où il fallait faire taire les ridicules topos de leur Droit public et laisser le champ libre aux dévouements et aux sacrifices des congrégations, les entraves mises à la libre activité des bons se sont soldées par la licence des mauvais, sans compter d'énormes manques à gagner infligés au pays. On a souvent fait remarquer à MM. les volontaristes et contractualistes qu'ils composaient dans la nation française une oligarchie allogène. On n'a pas assez dit combien leur valeur intellectuelle et morale s'avérait inférieure à la moyenne de la Nation.*

*Ils ont établi la lutte des classes à l'endroit où les classes*

*devaient coopérer. Ils ont installé des barrages administratifs sur les emplacements où devraient vivre et régner les libres mouvements républicains des premiers groupes naturels et professionnels : ils veulent tout mener comme l'armée, la marine, les finances et la justice générale! Ils font peser une tyrannie implacable, quoique anonyme et irresponsable, sur les domaines du foyer et de l'enseignement, comme si tout chef de famille normal était suspect pour en savoir plus long en de telles matières que tous les technocrates et bureaucrates conjurés. Plus on s'enfonce à travers ces désordres pour les approfondir, mieux on sent qu'on n'y a même plus affaire à l'Anti-France : c'est l'Anti-Physique qui mène ce jeu contre nature. On se cramponne à la division « départementale », même rabougrie d'un quart de siècle à l'autre, parce qu'elle contredit les anciennes provinces et contrarie la carte naturelle de la Patrie. On s'éloigne de la Charte du Travail à proportion qu'elle concilie les intérêts qui doivent produire et consommer ensemble. L'Excellent est mis à l'index. Dûment légitimé, le Pire bénéficie de tous les appuis, bien qu'on ne se fasse pas faute de le déclarer inévitable et fatal : alors pourquoi tant y pousser? On ne veut pas lui laisser faire son dégât tout seul!*

*... Il est à peine utile de montrer combien ces considérations associent étroitement les intérêts religieux et les intérêts sociaux. Par là-même, théologiens et physiciens s'y trouvent réunis contre ces maîtres de l'économisme libéral qui prétendent régler l'ouvrage sans égard à l'ouvrier. Là aussi, notre vieux maître Auguste Comte et sa réintégration du prolétaire dans la société se trouvait en merveilleux accord avec les empiriques romains, avec l'école sociale catholique fondée par nos Anciens, continuée par nos meilleurs amis, avec la vieille Droite conservatrice et progressiste qui s'honora par le nombre et la valeur des propositions de loi en faveur de la classe ouvrière, lois que l'opportunisme ou le radicalisme républicain rejetait de la même horreur. Si nous nous disions un peu moins tapageusement « sociaux » que d'autres, c'était en vertu de l'observation d'un fait que voici : tant qu'il y aura un parti professionnellement constitué pour vivre de la dilacération de la société, de l'exploitation de ses*

*antagonismes et, pour tout dire, de ses plaies, toute entreprise d'accord social subira l'échec dû à la surenchère vitale organisée par cette lutte des classes que le mécanisme électif appelle à la prépondérance. Notre programme politique n'était pas moins généreusement pénétré de toutes les conditions de paix sociale; quand il le fallait, nous le montrions bien. Ce qu'il pouvait nous rester de « paternaliste » tenait à notre désir de fraternité : on n'a pas encore inventé d'avoir des frères sans la médiation de pères communs.*

*Voilà ce que nous étions. Voilà nos personnes et nos principes. Non les monstres appliqués à subvertir la religion par la politique ni la politique par une physique sociale tirée des rêveries d'un faux déterminisme. L'éclaircissement régulier de notre pensée ne pouvait qu'accentuer l'entente avec les vieux Français dont la foi religieuse n'était pas partagée (ou pas encore) par quelques-uns d'entre nous. Ces progrès de lumière accentuaient un premier degré d'amitié d'esprit. Un esprit aussi peu accommodant que le sourcilleux cardinal Billot,* divus Thomas redivivus, *le nouveau saint Thomas d'Aquin, comme l'appelait Rome entière, n'avait pas été offusqué des petits compléments qu'une jeune philosophie apportait à sa théologie. La première édition de son* Tractatus Ecclesiæ Christi *avait cité en note tel et tel de nos textes, comme :* Il faut exclure le principe de gouvernement du Nombre, parce qu'il est absurde dans sa source, incompétent dans son essence, pernicieux dans ses effets, *ou :* le gouvernement du Nombre tend à la désorganisation du pays ; il détruit par nécessité tout ce qui le tempère, tout ce qui diffère de lui : religion, famille, classes, organisations de tout genre.

*Le même écho de pensée amie nous fut donnée en tête d'un volume de sa traduction de la* Somme *par l'éminent dominicain que ses disciples surnommaient* Πηγή γνώσεως, *Source du Savoir, le P. Pègues. Bien avant ces précieux suffrages d'hommes d'Église, notre vue de l'ordre social et notre programme d'action avaient été approuvés par le premier fondateur de l'École sociale catholique, le colonel de La Tour du Pin, qui disait pourquoi :* Notre Action française *manifestait selon lui, une concep-*

*tion* plus complète du bien public, que ne le sont les revendications particulières, *car nous avions rompu avec* le principe absolu et souverainement antisocial de la souveraineté du nombre. *Aussi déclarait-il apercevoir dans notre œuvre*, ET DANS ELLE SEULE, *la voie du salut bien repérée.*

*Plus anciennement encore, son ami l'abbé Charles Maignien, fils du fondateur de l'Œuvre des cercles d'ouvriers, nous avait fait le même signe de reconnaissance amicale dans son gros livre* Nationalisme, Catholicisme, Révolution. *Quelques années plus tard, dans un examen non moins volumineux :* A travers l'œuvre de M. Maurras, *le P. Descoqs, de la Compagnie de Jésus, recensait mes positions littéraires et philosophiques avec une méthode et dans un langage où la rigueur du sens critique, la volonté de justice et l'esprit bienveillant furent également remarqués. Enfin, beaucoup plus tard encore, M. le chanoine Delfour, grand ami personnel du cardinal de Cabrières, m'écrivait que j'aurais beau faire, je ne lui donnerais jamais le change! Moins que personne, il ne croirait à ma prétendue physique sociale, car elle sortait bel et bien de la* Somme théologique *; je m'en défendrais tant qu'il me plairait pour ne pas effaroucher mes Gentils, je ne lui cacherais, à lui, ni mes sources ni mes auteurs.*

*Notre chanoine exagérait. Pas plus que les* Ouvriers européens *de Frédéric Le Play ne sortaient des* Encycliques, *mes vues expérimentales, venues d'Auguste Comte ou formées à son école, ne découlaient de saint Thomas. Mais la concordance finale existe ou n'existe pas. Si elle n'existe pas, il est difficile d'imaginer qu'elle ait été rêvée simultanément par des dogmatistes croyants et des observateurs incroyants que tout séparait. Si elle existe, est-il rien de plus normal? Comment les uns et les autres n'auraient-ils pas appréhendé la même vérité, malgré la diversité de leurs voies et de leurs esprits. Ou, pour voir l'ordre des saisons, faudra-t-il se munir d'un billet de confession? C'est ce qu'ont soutenu contre nous quelques fanatiques, qui n'ont pas fini de divaguer :*

*— Voilà, diront-ils, qui est bel et bon. Mais si nous concédons le laissez-passer à votre Physique sociale tirée de l'observation*

*pure, tels esprits sommaires et violents en concluront très bien qu'ils n'ont plus que faire d'aucune théologie; ils diront, comme le cosmographe astronome, que, pour leur compte, ils n'ont pas « eu besoin de ces hypothèses ».*

*Réplique : d'esprits sommaires et violents, de sommaires violences seront toujours attendues à coup sûr. Mais sont-ils seuls au monde? Il existe d'autres esprits. Tenons un compte particulier de ceux qui, partant de l'anarchisme ou du pyrrhonisme, viendront adhérer à telles vérités naturelles sur la société. Plusieurs d'entre eux, beaucoup peut-être, seront tentés de transcender ces vérités ou de leur trouver quelque fondement métaphysique absolu. Comme la connaissance du cantique des Sphères, la découverte d'une législation du physique et d'un ordre régulier des Sociétés peut être fort capable d'inspirer à ces esprits la recherche et l'idée de la gloire de Dieu.*

*Rendre gloire au Très-Haut pour telle ou telle illumination sur la course des mondes ou se passer de lui parce qu'on a été inondé de clartés analogues sur l'ordre social, sont des attitudes psychologiques contraires qui correspondent à des formes d'esprits opposées. Lesquelles sont les plus communes? Et les plus actives? L'expérience seule peut trancher, mais c'est un fait, elle a parlé. Où? Ici. Un très grand nombre d'adhérents de l'Empirisme organisateur sont passés du Spinozisme ou du Kantisme au Catholicisme, de l'incroyance à la foi. On les cite. On en a fait des listes de qualité. En tête, le nom du fondateur de* l'Action française, *Henri Vaugeois. Puis, Léon de Montesquiou, Lucien Moreau, bien d'autres. Autre fait à considérer : on ne peut pas citer d'exemple contraire, qui confirme le risque théoriquement encouru :* pas un. *On l'a soutenu en général. On en a menti (1). L' éventualité redoutée par nos fanatiques est une simple spéculation de leur pauvre esprit. Elle n'en vaut pas mieux, car, pour se former, elle a commencé par méconnaître ou travestir nos propres dispositions morales; ils ont refusé de les voir en leur clair midi, ils les ont contredites avec un aveuglement*

(1) Le faux historien Dansette met aujourd'hui beaucoup de zèle à colporter ce mensonge.

*passionné, qui déniait de flagrantes réalités. Si nos doctrines ou nos méthodes avaient fait perdre la foi chrétienne à qui que ce fût, c'est un malheur dont nous nous fussions difficilement consolés; nous aurions eu du mal à n'y point discerner, pour notre part, quelque chose d'un peu coupable. Mais cela se saurait! C'est ce qu'on n'a jamais pu savoir.*

# LE BIENHEUREUX PIE X

## *SAUVEUR DE LA FRANCE*

## I

### *EPPURE E VERO*

Lorsque, en 1903, s'ouvrit le pontificat de Pie X, Paris sut assez vite qu'il se préparait à Rome des changements importants, mais dans le droit fil des dernières pensées et volontés du prédécesseur.

Sur ses derniers jours, le Pape du Ralliement républicain s'était beaucoup plaint d'avoir été trompé à Paris ; la haute probabilité de cette tromperie ressortait assez clairement du tour qu'avaient pris nos affaires religieuses depuis 1899 par la victoire de ce que Georges Sorel appelait « la Révolution dreyfusienne ».

En ce temps-là, j'avais l'honneur de rencontrer rue Baillif, aujourd'hui disparue, près de la rue Croix-des-Petits-Champs, dans les bureaux de *la Gazette de France,* un prêtre éminent, philosophe, historien, économiste et sociologue, l'un des fondateurs de *l'Association catholique*, collaborateur et ami de La Tour du Pin, l'abbé de Pascal. Si quelques-uns de ses écrits ont été oubliés, ses *Lettres sur l'Histoire de France* restent lues avec intérêt. Je renonce à dire avec quel plaisir l'on écoutait ce Quercynois, haut et large, au grand nez busqué, œil étincelant, et verbe sonore, dans ses longues visites

à son vieil ami, notre collaborateur, le colonel de Parseval, directeur de l'hebdomadaire *Réveil français,* ancien gouverneur militaire du jeune duc d'Orléans. Leurs conversations, auxquelles j'étais plus qu'admis, convié, ne cessaient de faire entrevoir les grandes lignes de l'œuvre nouvelle que se traçait la politique vaticane. Ses correspondants bien placés s'accordaient à allumer dans les hauteurs pontificales une espérance à laquelle les tristesses de nos crises intérieures nous avaient mal habitués.

De visite en visite, mes curiosités redoublaient. Comment les satisfaire?

Un jour que j'en causais « sous le signe de Flore » (1) avec les premiers rédacteurs de *l'Action française,* alors simple revue bimensuelle.

— Mais, dit l'un d'eux, si nous y allions voir?

— Qui, nous?

— Eh ! moi-même !

Catholique militant, homme d'oeuvres, agrégé de philosophie, docteur ès-lettres, exclu de son lycée pour une visite publique à des religieux qui partaient pour l'exil, Louis Dimier était bien l'homme de la mission pour laquelle il s'offrait. Je me félicite de l'avoir pris au mot. Il s'est changé plus tard en ennemi mortel de mon oeuvre et de mon action ; les termes publics, dans lesquels il avait dû me dédier son livre sur *les Préjugés ennemis de l'Histoire de France*, me défendent très suffisamment de sa calomnie. Je n'ai pas besoin de me les répéter pour rendre justice au tact, à l'esprit politique, à l'intelligence, au talent, déployés dans son pèlerinage romain. Il était de ces hommes que l'épreuve trempe et élève ; le succès qui les endort peut les gâter.

Il aurait été trop voyant de le mandater au nom de la très royaliste *Gazette de France,* bien que son directeur M. Janicot le connût par sa réponse, faite, peu auparavant, à mon *Enquête sur la Monarchie.* Mais à deux pas de ma rue du Dragon, à quelques mètres du café de Flore, dans le bout de

(1) C'est le fameux café de Flore du boulevard Saint-Germain.

la rue de Rennes qui fait face à Saint-Germain-des-Prés, habitait le directeur intérimaire du Bureau politique de Mgr le duc d'Orléans, Paul Bézine. J'allai le voir, lui présentai Dimier et le projet de voyage à Rome. L'idée lui parut heureuse. Après l'avoir fait approuver de son chef réel, André Buffet, alors exilé à Bruxelles, il s'offrit très aimablement à couvrir les frais de l'opération (1). Muni de toutes les introductions et recommandations qui pouvaient lui ouvrir les portes, même forcer quelques seuils, Dimier partit, courut, fut reçu personnellement, écouté paternellement, et nous revint avec la palme du triomphe, rapportant l'admirable récit de son audience, avec la tacite assurance de n'être pas démenti s'il la publiait.

(1) Dans le récit qu'il a publié de la même affaire *(Vingt ans d'*« *Action française* », p. 57), Dimier me fait ici l'honneur de l'initiative totale : «Un jour, dit-il, qu'avec Maurras, j'étais au café de Flore, il me coula ces mots écrits sur un billet : «*Allez voir le pape...* » Cela est bien abrupt. Le billet n'eût guère été intelligible sans des pourparlers antérieurs très directs. Le mot écrit dans un lieu public dut l'être au cours des conversations bruyantes que nous tenions ; il ne convenait pas que le profane eût la chance de surprendre notre projet. Celui-ci était déjà né dans la forme précise que j'ai relatée. Mais la version de Dimier, qui me fait, ci-dessus, un honneur immérité, met à son propre compte unique la visite à M. Paul Bézine. Il ne lui souvient pas d'avoir été présenté par moi. A la réflexion, nos deux récits ne me semblent pas tout à fait exacts en ce qu'ils attribuent à Bézine l'offre des frais du voyage. Elle dut venir de son supérieur hiérarchique, André Buffet, demeuré titulaire de la direction du Bureau politique du prince, malgré son exil à Bruxelles. Paul Bézine, d'esprit timide, n'eût rien risqué sans se couvrir. Mais Buffet, tout allant, tout audace, nulle responsabilité ne le faisait hésiter.

Quelques années, plus tard, rentré en France, durant l'hiver de 1908-1909, à chacun des onze « mercredis de Thalamas » montés par Maurice Pujo, qui soulevaient le quartier Latin, André Buffet, Vosgien solide, descendait dans la rue avec ses deux petits garçons qu'il menait à la bataille pour Jeanne d'Arc, et Mme André Buffet, d'une vieille bourgeoisie d'architectes parisiens, les Gosset, était de cœur avec son mari et ses enfants. Tels étaient nos hommes, leur sang, leurs cœurs, leurs mœurs. Telle leur bonne race. Il appartiendrait à la France de les commémorer et de les honorer au lieu de réserver ses complaisances officielles à la tribu des Maritain, des Menthon, des Bidault-Gay et de leurs pareils.

Ce récit répandit un beau jet de claire lumière : purement religieuse, mais renvoyée de flot en flot sur les espaces politiques où l'inquiétude des fidèles et des pasteurs ne trouvait point d'apaisement.

J'avais désespéré de retrouver ce document... Le voici; on me l'apporte. J'en cite l'essentiel d'après *L'Action Française* bimensuelle du 1er mai 1904 :

ROME ET LE RALLIEMENT

« ... Je venais chercher quelques-unes de ces paroles sans lesquelles nul de nous n'espère la réparation de tant de ruines !

« M'écouterait-on ? Saurais-je me faire entendre? Le Vatican n'a rien qui gêne un catholique et un Français. Il n'y a pas d'idée vraie, point de noble sentiment qui n'ose parler et se découvrir dans cette maison du genre humain, devant le Pontife universel. Mais la politique, ou ce qui se couvre de ce nom, dérange tant de rapports naturels, fausse tant d'authentiques ressorts, que la droiture des intentions n'empêche pas de craindre, même en cet endroit-là...

« ... Nous ne demandons pas au Pape de se rendre patron de l'action monarchique. Les faits auxquels cette action s'étend ne sont point au niveau d'une si haute investiture. Le pouvoir de l'Église, dont dépend le tout de l'homme, n'en a pas moins ses termes précis, qui le gardent de s'étendre au détail de toutes choses. Pressés de détruire la République, persuadés que, de cette destruction, dépend le bien de l'Église de France, nous n'avons point l'indiscrétion d'en requérir le commandement de Rome. Mais on nous a fait croire longtemps que Rome ordonnait le contraire. Des journaux catholiques ont assuré que la lutte politique pour la défense de l'Église n'échappait pas aux définitions du Saint-Siège, qui la voulait avant tout appuyée des déclarations républicaines.

« Républicaines, ah ! non... »

⁂

— Monsieur, le Saint-Père ne parle pas français. Savez-vous un peu l'italien?

— Suffisamment, dis-je au camérier.

Je n'osai pas ajouter que de savoir plusieurs langues m'avait

précisément valu les sarcasmes de M. Maxime Lecomte, devant le Sénat de mon pays.

— A votre tour, monsieur.

J'entrai.

Le Pape était debout devant sa table de travail. Dans le temps qu'on me nommait, et que, selon la règle, je faisais une première génuflexion sur le seuil, il me dit, en me montrant une chaise près de lui :

— *S'accomodi.* (Asseyez-vous.)

Je n'avais point escompté un abord si facile. J'en usai avec reconnaissance.

— Saint-Père, lui dis-je, je suis un professeur chassé de l'Université de France, pour une visite rendue à des religieux Maristes dispersés par les dernières lois, le jour qu'on les chassa de la ville que j'habitais.

Des cardinaux m'avaient fait de grands compliments sur l'infamie dont je fus victime. Le Pape se contenta d'en relever le ridicule par un rire averti et significatif.

J'ajoutai aussitôt :

— Je prie Votre Sainteté de souffrir que je lui soumette quelques réflexions sur la défense de l'Église en France.

Sa Sainteté me dit simplement :

— *Parlez.*

Je le regardai un instant en silence, comme un homme qui prend ses dispositions.

Le Saint-Père me fixait d'un air où le sérieux et la fermeté faisaient une impression très grande. Je me sentis maître de ma pensée. Ce que j'avais résolu de dire, et soigneusement mis en ordre, cadrait à cette imposante gravité. C'était un point de doctrine, orienté, il est vrai, à l'action publique ; quelques idées simples, appuyées de faits palpables, concernant le libéralisme, tel que jadis le condamnait Pie IX. Pour m'assurer de ne rien omettre, j'en avais composé une note en italien, dont je demandai la permission de me servir.

Le Pape dit :

— *Je la lirai moi-même.* »

⁂

Aussitôt qu'il eut cette note entre les mains, il commença de la lire, l'approchant de la lumière avec une grande attention, le regard fixe sous les lunettes d'or et prononçant tout bas toutes

les paroles ; je me tenais immobile, attentif à ne rien perdre d'une pareille entrevue, ni de la personne du Pontife, dont j'admirais les manières simples et l'air de parfait naturel dans une gravité si soutenue.

Voici la traduction de cette note, aussi fidèle que possible et conservant le style abrégé de l'original.

« INCONVENIENT DOCTRINAL DU RALLIEMENT**.** — *La plus grande partie des catholiques libéraux ont trouvé dans l'adhésion à la République en France un prétexte excellent d'abriter des principes autrefois condamnés par le Pape. Preuve : — Quand on cherche maintenant cet ancien parti libéral, on ne le trouve plus. Comment est-ce que cela peut se faire? C'est que les libéraux ont changé de nom et portent désormais celui de républicains catholiques.*

*« Deux effets de cette confusion : 1° Sous le couvert de cette appellation politique, les libéraux ont pu oser dire qu'ils n'étaient tels que pour obéir au Pape; 2° Ils ont pu combattre, sous le nom de réfractaires, ceux qui n'ont jamais varié dans la fidélité aux enseignements du Papé concernant le libéralisme.*

*« Telle est en France l'identité du libéralisme avec la République que plusieurs antilibéraux non croyants se sont vus dans la nécessité de se faire monarchistes, encore que la Monarchie ne puisse être que catholique. »*

Tout le temps que dura la lecture de ce qui précède, je ne vis ni n'entendis rien de la part de Sa Sainteté qui marquât autre chose qu'une fidèle, et scrupuleuse attention. Ce qu'on va lire obtint davantage.

*« Remarque. — Des hommes regardés comme bons catholiques, et parmi ceux-là un prêtre même,* (1) *ont été conduits, par le seul nom de républicains, à abandonner le Saint-Siège dans le récent vote de la Chambre française pour le voyage à Rome du Président.* »

A la mention de ce fait immédiat, mis en confirmation de tout ce qui précédait, je vis le Pape s'interrompre.

Sans me regarder, mais avec force, il dit, comme en parlant à lui-même :

— *Eppure è vero* (C'est pourtant vrai).

Cela fut dit d'un air parfaitement naturel. Il ne parut pas qu'une impression plus forte que la volonté l'eût arraché. Je n'aperçus chez le Pape nul regret de l'avoir dit.

(1) L'abbé Lemire? *(Note de 1951.)*

Sa Sainteté reprit sa lecture aussitôt :

« POLITIQUEMENT. — *On ne gagne rien. Tant que le nom de la République n'est point en discussion, le gouvernement est assuré que la majorité sera toujours anticléricale. La Maçonnerie ne craint pas une opposition républicaine*; *elle ne craint qu'une opposition monarchique.* » ;

J'avais ajouté pour finir, écrivant pour moi seul :

« *Dénoncer un abus intolérable. Certains Pères... menacent de l'enfer ceux qui n'adhèrent pas à la République, et certains prêtres refusent à ceux-là l'absolution.* »

Le Pape aussitôt, et avant de reposer le papier, se tourna vers moi en souriant :

*« E a questo punto?* (C'est à ce point?) dit-il.

Et il mit de côté la note, pour la garder, à ce qu'il m'a paru.

*
**

La libre conversation commença là-dessus et dura jusqu'à la fin de l'audience qui, selon l'ordinaire, ne se prolongea point. J'en pourrais rapporter le détail exact pour l'avoir scrupuleusement noté, au sortir du palais, dans un restaurant de la place Saint-Pierre. Je ne crois pas utile ce rapport. Outre qu'un entretien n'étant pas composé de termes précis et pesés comme ce qu'on vient de lire. Je risquerais par là-des indiscrétions, indiscrétions inexcusables en ces matières.

Pourtant rien n'empêche de redire le sens de ce que cet entretien a contenu de plus important. Le voici :

« Sa Sainteté ne veut point du tout qu'on appelle une question de conscience, pour les catholiques de France, celle d'adhérer à la République. L'Église doit demander, que, dans les; élections, les catholiques votent sans dissidence et tirent de leurs suffrages la plus grande somme contre leurs communs ennemis. Toute scission entre eux, d'où s'ensuive une dispersion de ces suffrages, est nécessairement réprouvée. Mais de savoir si le gouvernement restaurateur de l'ordre, celui, que, devenus les maîtres, ils devront établir, doit être République, Orléans, Bonaparte, Sa Sainteté prononça distinctement ces mots :

« *C'est une chose où Rome n'a rien à dire, et qui ne regarde qu'eux-seuls, catholiques et Français.* »

J'étais frappé de l'air de grande liberté dont ces précieuses réponses m'étaient accordées. Manifestement le Pape ne s'appliquait à réduire ni ses discours ni les miens. Ce n'était point un de ces entretiens où les Grands affectent soit de parler constamment pour éviter les questions indiscrètes, soit de laisser parler toujours afin de n'avoir rien à répondre. J'oserai presque dire que Sa Sainteté et moi avons parlé par parties égales. On remarquait de M. de Maistre vivant qu'il parlait sans se surveiller, et que, pourtant, il ne disait pas d'imprudences. « C'est, disait-il, que je m'applique à ne rien penser qui ne puisse être dit. » L'absence de contrainte de Pie X m'a paru de cette noble et supérieure espèce.

Je l'ai trouvé différent de plusieurs de ses portraits ; non moins différent des tableaux que plusieurs nous ont tracés de lui. Pie X n'a paru à mes regards ni faible ni abattu par l'âge, mais précisément le contraire. Ce que j'ai recueilli de son entretien marquait moins la bonté et l'onction, qui ne font pas question venant d'un Pape, que la lucidité, l'application et la rigueur de réflexion, une pensée directe, un goût des faits, beaucoup d'indifférence pour ce qui n'est que grimace, en un mot ce qu'à l'ACTION FRANÇAISE nous appellerions un réalisme intellectuel. Quant à la volonté, cette auguste présence me l'a fait sentir ferme et résolue. Il m'a paru que ce Pape n'aurait point de maître, qu'il ne connaîtrait d'inclination et de loi que celles d'une raison scrupuleuse et patiente, appliquée aux plus grands intérêts que les hommes aient connus même en ce monde. — Louis DIMIER.

A cet écrit, vieux de plus de quarante ans, il m'est permis d'ajouter un mot : nous l'avons entendu, porté par son auteur à un degré de signification auquel la parole morte ne peut prétendre. Dans la voix de Dimier résonnait l'écho matériel de la voix du Pape ; nous en avons longtemps retenu ce trait qui servait à conclure et à illustrer le sens de l'inflexion auguste :

— *En somme*, disait Dimier, *représentez-vous le modèle d'un chef de bureau, figurez-vous quelque chose comme un directeur de service accompli.*

La suite de ce grand pontificat — doctorale, esthétique, angélique et mystique — nous avait paru infirmer un peu

cette pauvre comparaison! Tout bien compté, elle n'était pas si pauvre ! Dimier avait parfaitement défini ce qu'il lui avait été donné de voir. Ce jour-là, il avait convenu au bienheureux Pie X de ne rien laisser transparaître de sa nature que l'humble soumission à l'objet et le dévouement énergique à ses devoirs d'état. La peinture en était vraie et juste, quoique partielle, la ressemblance bien saisie, quoique limitée à certains accents et à certains traits.

Mais, à la mieux revoir, cette relation de Dimier me paraît néanmoins laisser de côté un aspect de l'audience que ses rapports oraux avaient mentionné : ce qui avait touché, non à la République, mais à la Démocratie. Oublierai-je la trace que ses propos en ont laissée dans ma mémoire? Il serait d'ailleurs incroyable que la *libre conversation* de la fin eût été sans allusion à ce qui était, depuis plus de trois ans, la matière de tant de discussions passionnées à Paris et dans nos provinces !

Lorsque, dans sa dernière ou avant-dernière encyclique (*Graves de communi*), le feu Pape avait autorisé les catholiques à se servir du terme « démocrate » ou « démocratie », mais à la condition (*sic usurpanda est*) de lui faire signifier *une bienfaisante action religieuse à travers le peuple,* Léon XIII avait ajouté ces exclusions précises : *qu'il soit tenu pour condamné* de *détourner ces termes de démocratie chrétienne à un sens politique et social, soit d'une certaine démocratie* QUI VA JUSQU'À CE DEGRÉ DE PERVERSITÉ *que d'attribuer dans les sociétés la souveraineté au peuple, soit à poursuivre la suppression et le nivellement des classes.*

Le feu Pape avait ajouté : *La démocratie chrétienne doit maintenir la distinction* des *classes qui, sans contredit, est* LE PROPRE DES ÉTATS BIEN CONSTITUÉS. « Elle doit accepter de laisser » à la communauté humaine une forme et un caractère « en harmonie avec ceux qu'a établis le Dieu créateur » *qualem Deus auctor indidit*. Sans la collaboration des « *citoyens les mieux placés* », sans le concours de *ceux à qui leur situation, leur fortune, leur culture intellectuelle et morale* DONNENT LE PLUS D'AUTORITÉ DANS LA CITÉ, à peine pourrait-on *faire*

*quelque chose de valable*. (Permettons-nous d'ajouter que, sans eux, l'on a fait du vilain.) Au thème de la lutte des classes, le Pape défunt opposait « la nécessité de mettre en commun les énergies du zèle, qui sont à multiplier ». Ces instances n'avaient été taillées en formules de diamant que pour être intégralement obéies. Elles semblent l'avoir été en Italie, en Espagne, en Autriche, en Allemagne même. En France, elles furent plus que négligées : bafouées.

Tout Paris avait répété et répétait avec scandale l'insolente réponse que s'était permise l'un des chefs de la démocratie chrétienne, M. Henri Lorin : — *Rome a avalé le mot, elle avalera bien la chose* (1). En revanche, le bruit courait que le « grand Albert » (M. de Mun) ne cessait de redire dans les bureaux de la *Résistance* de Morlaix, à son confident Mgr Dulong de Rosnay, *qu'il ne se fût jamais rallié à la République s'il avait pu prévoir les abbés démocrates...* De tels propos étaient dans toutes les bouches ; le questionnaire parlé de Louis Dimier en avait fait mention. Mais peut-être son silence lui avait-il été formellement recommandé : Rome, ayant trop raison, ne voulait rien brusquer.

De toutes façons, grâce à l'entretien de Dimier, dès le printemps de 1904, une certitude était acquise : les fidèles traditions de l'élite des croyants français ne rencontraient au Vatican ni résistance, ni obstacle, pas même de l'étonnement. Dans cette nouvelle atmosphère, aucun propos de notre ami n'étant apparu neuf, il avait dû être précédé par bien d'autres informateurs à qui avait dû être déjà confié

(1) Pour faire comprendre la différence entre les climats moraux de la démocratie chrétienne en France et en Italie, un trait pourra suffire : le chef du parti démocrate chrétien de la Péninsule, M. de Gasperi, a reçu je ne sais quel grade ou titre honorifique dans la postulance de la béatification de Pie X. On ne saurait imaginer qu'un Bidault, Gay, Menthon, Champetiers de Ribes, ou autre démocrate chrétien de chez nous, ait pu recevoir une distinction analogue pour la même béatification de l'auteur de l'Encyclique *Pascendi* et de la lettre *Notre charge apostolique*. Si Rome a continué « d'avaler » le vocabulaire de la démocratie, elle a toujours exclu la chose, cela est bien visible d'après l'un des derniers discours de Noël du Pape Pie XII. (Note de 1952.)

l'*eppure è vero*. Les conséquences nécessaires devaient être en voie de réalisation.

Qu'en conclure? Je me murmurais dans mon coin qu'une encyclique de Léon XIII avait restauré la doctrine théorique de saint Thomas : Pie X allait-il en faire une application directe à la pratique?

Cartésien fieffé (quand je n'étais qu'un semi-cartésien de l'obédience de Bossuet) Dimier ne pouvait guère s'attarder dans le même espoir. Il ne fut pas moins enthousiaste que moi lorsque s'ouvrit l'ère des grandes encycliques tombées du Ciel, ce ciel de Dante, qui est « pure lumière — lumière « intellectuelle pleine d'amour, — amour du vrai bien plein « de joie, — joie qui surpasse toute douceur. »

*(... Il ciel ch'e pura luce*, *luce intellectual piena d'amore*, *amor di vero ben pien de letizia*, *letizia*, *que transcende ogni-dolzore.)*

## II

## LES ENCYCLIQUES

Si l'on en croit M. Paul-Boncour dans ses *Souvenirs*, c'est par l' « intransigeance » que ce pontificat aurait attiré et conquis les amitiés de la jeunesse.

Nous n'étions plus précisément des « jeunes » entre 1903 et 1914. La plupart de nos âges couraient de la trentaine à la quarantaine. Nous n'avions pu céder à l'éclat d'un simple refus de composer avec l'adversaire. Le premier butor venu peut toujours se cramponner au terrain difficile et déployer une résistance brillante s'il en a le muscle et le cœur. Ces éléments physiques eurent peu de part ici. Les lettres *Vehementer nos*, *Gravissimo officii* manifestaient des valeurs tout autres dans une direction très différente.

De ces pages de critique, d'histoire et de philosophie première, sortait pour nous un intérêt intellectuel et moral qui tenait aux aventures de notre propre formation et de nos expériences déçues, aux désirs et j'irai jusqu'à dire : aux besoins de notre esprit. Après bien des écoles et des crises, des tours et des retours, nous avions fini par refuser notre attention aux vanités et revenir d'un très grand nombre de chimères. Le beau latin de Léon XIII avait eu l'art de rafraîchir, déjà, en nous, beaucoup de vérités utiles : « Rondeur de Cicéron et pointe de Sénèque, » elles entraient par cette porte étincelante, mais le latin de Pie X valait mieux encore. C'était la limpide élégance de Jules César, et ses leçons ouvraient les routes de l'action.

Nous admirions surtout la clairvoyance de ce prêtre romain.

D'un regard il avait percé ce que beaucoup de Français avaient eu peine à démêler entre les combinaisons destinées à déterminer un grand schisme et les petits pièges sournois tendus à l'unité catholique. Le Pape y répondait comme si nul mirage de fausse prudence ne l'eût approché ; rien ne lui échappait de la dure épreuve à courir, rien de l'héroïque sacrifice auquel devait se résigner la volonté de parer le pire des coups. La résistance du Pontife allait coûter à l'Église de France sa paix, ses biens, ce qui semblait le meilleur de l'influence sociale et des pouvoirs dans l'État, mais le compte public que le Pape en faisait ne trahissait en lui ni crainte, ni alarme. On croyait l'entendre qui s'écriait : *Bello! Bellissimo!* devant les chefs-d'œuvre de désintéressement du prêtre, français. Conscient de pertes certaines, il distinguait paisiblement les gains supérieurs.

Le frivole prélat romain, qui parlait à ce propos d'un gouvernement de la gaffe ou d'une encyclique *Digitus in oculo*, ne définissait que la myopie de sa faible formation d'hypercritique : l'Homme blanc qui acceptait la persécution, la pauvreté, et qui les faisait accepter d'un clergé unanime, savait, à n'en pas douter, que ce degré de grandeur d'âme sacerdotale contenait plus de conquêtes, de progrès, de virtualités nouvelles que n'en auraient produit toutes les dépouilles perdues. Cette partie de l'œuvre de Pie X, d'un esprit si religieux, invoquant toujours le Sacré, avait aussi le don de nous hausser vers les cimes de l'homme et d'éclaircir la dignité d'un citoyen du monde qui, supérieur aux frontières, était fort étranger aux lieux inférieurs : il menait sa barque *in altum.* Entre amis, quelquefois entre indifférents, il arrivait qu'on s'abordât par la même exclamation de l'esprit subjugué : — *L'avez-vous lu? Non, est-ce beau!*

Tels furent les premiers échos éveillés par cette voix pure. Elle avait voulu *faire prier son peuple sur de la beauté :* c'est de beauté encore que brillait son enseignement (1).

Mais dans cette flamme solaire, quel ordre ! Dans ce mou-

(1) Cf. Appendice I : *Un autre bienfait de Pie X;* pp. 199-302.

vernent de lyrisme, quelle irrésistible valeur probante ! Quel sens des nuances cachées ! L'étiquette de certains reproches était choisie, tel celui de *décatholiciser* là où l'on eût attendu le simple et courant *déchristianiser,* comme pour avertir que le principal esprit de la législation ennemie n'était ni musulman, ni guèbre, ni païen : quelque *néo-christianisme* n'y était pas étranger. A telle autre place, les libéraux et démocrates, qui se feignaient orthodoxes, recevaient ce carreau en pleine poitrine : *L'Église est par essence une société inégale* et tout ce qui suit... Partout aussi transparaissait, vive, chaude, ardente même, une amitié, une charité de la France, avec la sincère douleur des atteintes qu'allait souffrir notre concorde civique, cependant *plus utile que jamais,* avait soin de dire Pie X, *dans l'état présent de l'Europe.* Il n'en était qu'à la troisième année de son règne, huit ans avant la grande chute de la paix : il voyait loin. C'est pourquoi la défense de l'Église n'était pas proposée aux seuls fidèles, *mais à tous ceux qui veulent la paix et la tranquillité publique, afin que tous unissent leurs efforts pour épargner à la patrie un si grand désastre !* « *Tous,* disait-il encore d'un accent non pareil, *et les catholiques et tous ceux qui ont au cœur le culte du Juste et de l'Honnête pour le bien commun et la prospérité de la patrie.* » Les liquéfacteurs du pays avaient reçu leur paquet ; l'appel ne négligeait ni les reconstructeurs ni les réparateurs s'il en existait.

Ce premier mouvement de bonté clairvoyante et hardie était du 11 février 1906 ; le second du 10 août suivant. Tous les deux réclamaient pour l'Église une *pleine sécurité.* Or les premières formalités proposées par la loi nouvelle avaient participé de la rapine et du sacrilège; aussi spontanée que devait être l'obéissance des pasteurs à la voix romaine, la résistance du troupeau à l'injure fiscale eut quelque chose d'explosif. Un mot avait couru : « Le Pape le veut. » Les émeutes des Inventaires ne furent pas organisées : légitimes enfants de la justice et de la colère, elles avaient éclaté droites et vives à la façon d'un cri : la seule annonce, très fondée, qu'un maître coup d'arrêt se préparait à Rome avait simultanément déclenché cette pluie de traits convergents qui toucha

la cible en vibrant ; en quelques mois le cabinet Rouvier dut fléchir et plier ; le nouveau président du Conseil, Clemenceau déclara qu'il ne pouvait laisser s'ouvrir une guerre civile « pour quelques chandeliers d'autel ». Les paroles du vieux jacobin peignaient fort bien ce qu'il voyait. Il ne voyait pas tout. Il ne se rendait pas compte que les échauffourées des Inventaires étaient bien autre chose que de dangereuses parties de rixe entre une foule et un État ! Elles étaient de force à faire avorter la conspiration de grand style dont le catholicisme français était menacé. Il avait suffi aux croyants de montrer qu'ils ne se laisseraient pas faire. Exactement comme après la guerre de Vendée, leurs ennemis, armés jusqu'aux dents, passèrent la main à la diplomatie et consentirent à composer avec la solide résistance populaire qu'appuyaient des élites dévouées jusqu'à la mort. Oh ! les concessions furent graduelles, comme de Thermidor au Consulat, mais l'État finit par capituler sur toute la ligne. L'État de 1906 mit de côté les beaux projets qu'il avait cru pouvoir aggraver à son gré. Les fameuses « Cultuelles » furent rengainées, Briand parla à la tribune de traiter avec l'Église selon *ce qu'elle était*, et de vagues expédients furent essayés ou proposés en attendant mieux.

Témoins de cette victoire morale et de ses causes, les contemporains en gardèrent une empreinte de joie profonde. Depuis 1850 (où, cahin-caha, contre l'étatisme bonapartiste, ils avaient obtenu la liberté de l'enseignement) les conservateurs français étaient allés de victoire inutile (comme celle de 1871, qui ne leur avait valu que la République) en demi-victoire funeste (comme celle de 1885, qui leur avait valu le boulangisme) : les malheureux s'étaient résignés à un régime de défaite chronique, régulière, perpétuelle. On en avait pris l'habitude et même le goût. Mais au signe des Inventaires, tels que les avait conseillés *la grande âme romaine*, ils ne s'étaient plus contentés de protestations d'avocats : ils s'étaient battus avec le commissaire, et celui-ci avait fini par être rossé par les hommes d'ordre, au nom de l'ordre vrai. Grande date de la III^e^ Marianne. Victorieux bienfait de Pie X.

Ce n'était rien au prix de la merveille qui allait sortir.

*
**

Le plus remarquable du Testament moral de Pie X fut publié le 8 septembre 1907. L'Encyclique *Pascendi* s'offrait comme un acte de simple discipline spirituelle à l'intérieur de l'Église. Le Pape n'en avait qu'aux modernistes (1). Ce qu'il disait rejaillissait sur beaucoup de fausses philosophies.

Nous assistions alors au crépuscule du kantisme universitaire et à la pâle aurore du bergsonisme et de son succédané blondélien. La vieillerie des uns, la fade nouveauté des autres se passaient les flambeaux fumeux d'un verbiage équivalent. Chez les derniers venus, l'incohérence se marquait plus forte avec le mépris des idées et de leurs connexions intrinsèques. S'il était demeuré presque possible de savoir ce que parler voulait dire chez les survivants du néo-criticisme et ce à quoi tendait leur impératif catégorique divinisé, les adeptes d'une *intuition* ou d'une « *durée* » sans substance ni existence, échafaudage du changeant sur le mouvant, cabrioles de lenteurs sur des rapidités, formaient des types remarquables d'inconsistance et d'inintelligibilité.

Ces mauvais petits maîtres faisaient leur choix de penser avec le cœur ou avec le pied, comme ils auraient aimé avec leur tête, parlé avec leur ventre ou des orifices plus bas, permutant le verbe, dit ou écrit, contre le borborygme du premier viscère venu pour en composer des discours qu'une élégance relative parvenait quelquefois à faire étudier : enfants imprévus de Platon, ils appelaient cela : « aller au vrai avec toute l'âme » ! Ils n'oubliaient que leur raison, qui aurait dû être de la partie.

Pour bien comprendre ce qui s'était passé, il faut prendre conscience des extrêmes applications d'une hypercritique comparable à celle des sceptiques grecs, des « nouveaux académiciens », jusqu'à notre Montaigne et au David Hume insulaire. Leur système très radical fut ce qu'il fut. La néga-

(1) Cf. Appendice IV : *Pie X, Hébrard et Jean Carrère;* pp. 209-211.

tion peut en être trouvée forte ou faible, juste ou fausse : elle est nette. C'est avec Pascal que commença la mémorable confusion qui fut continuée par les kantiens, puis par Bergson et ses pareils : après avoir fait subir à tous les principes vitaux de la pensée humaine le sévère examen qui la dissolvait, ne laissant rien debout, trouvant partout contradiction, antinomie, néant, cette équipe se mit à fabriquer une espèce de ciment avec les cendres ainsi faites, pour construire des édifices dits positifs, auxquels on avait bien soin d'épargner totalement les questions mordantes et les corrosives interrogations que la Critique avait appliquées aux solides bâtiments de la tradition. Un respect superstitieux environnait et protégeait Ces précaires entreprises de restauration : la religiosité testimoniale de Pascal, la moralité subjective de Kant, les vues arbitraires de Bergson n'auraient pas résisté cinq secondes au choc normal de la critique initiale renouvelée de Sextus Empiricus et de Carnéade. Ce silence de l'objection, complaisamment aménagé, créait des apparences de plausibilité. Mais quelle comédie ! Quel mensonge ! Quelle imposture ! Pascal fait grise mine à la preuve de Dieu par le monde créé, mais il croit tout emporter avec la seule liste des livres de Moïse. Pour Kant, les axiomes de la géométrie sont des jugements synthétiques, simples fruits de l'expérience ou des structures de l'esprit ; le principe de causalité ne vaut pas mieux, mais il donne une foi gratuite aux formules de l'impératif catégorique et fait tout reposer sur elles, sans prendre garde que son « fais cela » joue à vide pratiquement, comme un bien universel. Les mêmes scandales de facilité donnés après lui, pires encore, ne méritent pas que l'on y perde du temps. Car l'erreur est claire et est flagrante. Là où il avait existé un habitacle primitif, que l'on pouvait faire branler, sur des fondations qui, profondes et fortes, n'étaient pas tout à fait à l'épreuve du pic et de la bombe, on a bâclé des cagibis sans toit, ouverts à tous les souffles, qui ne tiennent debout que parce qu'on n'y touche pas et qu'on se garde d'y faire le moindre toc-toc.

Cette curiosité n'avait même rien de bien neuf vers notre

bel an de Dieu de 1907. La France et l'Europe y étaient ramenées aux beaux temps de l'Allemagne postkantienne, où les « trois sophistes » (comme Schopenhauer nommait, et nommait bien Fichte, Schelling et Hegel) multipliaient des tours de force ou d'adresse rhétoricienne, pour lesquels les noms de paralogisme ou de logomachie sont encore trop doux. M. Cournot l'avait observé avant nous : plus Kant s'était montré difficile en matière de pensée, plus ses disciples se montraient coulants (1). On ne fait pas de nationalisme intempestif quand on note que ce précédent germanique était patent aux origines de nos récentes confusions. On n'enrôle ni l'Église ni l'Ecole sous un drapeau temporel quand on dit que le modernisme occidental imposait à notre Sorbonne des premières années du siècle un petit patois de Chanaan ou de Gothie auquel il se mêla plus tard un vague et vide pragmatisme américain : le conglomérat romantique et luthérien était assez reconnaissable dans les oraisons fichtéennes sur l' « Homme allemand ». triomphe du gratuit, de l'arbitraire, de l'indémontré, de l'invérifié ; de beaux esprits français en avaient reçu leur blessure ou leur maladie.

Voilà où nous en étions. Voilà ce dont l'encyclique nous délivrait. La critique supérieure qu'elle suggérait n'invoquait sous aucun aspect, ni les maux ni les crises d'un « esprit national » : c'était l' « esprit humain » dont elle proclamait les blessures et les douleurs. Une raison universelle dont le schisme allemand avait voulu nous retrancher à jamais était retrouvée et réintégrée dans son droit natal. Elle, et nulle autre, avait le profit de l'opération. Impliquée toute vive et mise en péril par le triomphe inconditionnel de l'absurde, la Raison inopinément délivrée rentrait intacte et fière dans l'usage pontifical de la force romaine et de ses clartés.

C'est pourquoi un grand nombre de Français ainsi rendus

(1) Les systèmes des « successeurs de Kant », par leur « hardiesse aventureuse » contrastaient fort, dit Cournot, « avec les promesses de police sévère et de soigneuse répression de toute entreprise hasardée. » *(Considérations sur la marche des idées,* t. II, p. 32.)

au climat de l'*homo sapiens* se sentirent-ils ramenés aussi à leur premier esprit classique ou scolastique, thomiste ou cartésien, à ses rigueurs, à ses vigueurs, à ses libertés, au dégoût des succédanés sans valeur. Devant le débile adversaire ou le fraudeur pris la main dans le sac, logomaque déshonnête, convaincu d'abuser des divines idées, nous redisions gaiement le *bilem movet* que le polémiste sacré leur jetait avec noble entrain. Cet esprit merveilleux, ce langage du cœur en cette bouche d'or nous aidaient charitablement à passer par-dessus les derniers obstacles qui avaient hérissé le chemin de nos vies. Nous avions dû travailler ferme pour rétablir en nous l'autorité et la valeur de l'intelligence. Ce n'était pas sans effort que nous avions pris la suite du vieil Anaxagore, dans son Πάντα χρήματα ἦν ὁμοῦ, εἶτα νοῦς ἐλθων αὐτὰ διεχοσμησε Eh ! peut-être sans doute que nous traînions encore un peu ! Mais la douce et grande voix ne permettait plus trop de retard. Sa théologie aidait à notre philosophie. La vigueur de l'accent ajoutait à la limpidité du discours. Beaucoup de nouveaux fidèles accouraient sensibles aux répercussions latérales ; ceux qui demeuraient sous le porche se sentaient tout au moins remués dans leurs profondeurs. Le revirement des Inventaires était bien dépassé. Nous étions le théâtre d'une révolution de l'esprit. Nous en avions le plus prochain, le plus tangent, le plus intime des spectacles.

On ne peut s'empêcher de sourire, non sans mépris, d'olibrius alors bien inconnus ou parfaitement négligeables en ces temps lointains, qui aujourd'hui, s'arrogent à eux et à leurs médiocres maîtres ou compagnons le mérite de la métamorphose qui survint alors dans les jugements généraux, tant sur l'aspect que sur le contenu du Catholicisme. Le noble Péguy, dont on emprunte le nom pour esbrouffer l'Histoire, ne put agir en ce sens-là, comme il agit de très longues années après son départ de héros ; tant qu'il fut parmi nous, son influence fut extrêmement limitée. Si on le nomme, si on l'évoque pêle-mêle avec des Sangnier et des Francis Jammes, c'est pour éviter de rendre justice à l'œuvre de Pie X, ou des disciples de Pie X, à l'Action française.

La semaine d'années qui va de 1907 à 1914, de l'Encyclique *Pascendi* au premier coup de clairon de la guerre, s'est développée sous l'action spirituelle de Pie X avec la grande « mue » des idées de notre génération par rapport à l'Église. Elles doivent le jour à la magie de l'encyclique, à l'admiration qu'elle déchaîna, à la violence des émotions profondes qu'elle causa, à l'intimité des réflexions qui s'ensuivirent.

Pie X en avait appelé des erreurs injurieuses de la France légale aux réalités vivantes de la patrie. Les historiens conformistes, comme M. Dansette, trichent quand ils confondent ce recours à la France éternelle avec une simple réaction politique contre leur *Credo* de 1789. La politique était bien transcendée, quoiqu'elle y fût présente dans la mesure où l'exigeait le salut des âmes. Cette politique sortait de cette philosophie, non celle-ci de celle-là. A un ordre si juste, la France répondait de toute sa raison, de tout son cœur, l'une et l'autre très passionnés.

Naturellement, ces sentiments s'exprimèrent. Nous fîmes de notre mieux : articles, études, livres, Cours, discours, énergique action directe ininterrompue. Vingt ans plus tard, l'un des principaux collaborateurs de Pie X et qui tint quelquefois matériellement la plume pour lui, le cardinal Billot jugea cette révolution de l'esprit en des termes définitifs que nous aurons l'occasion de citer, car ils nous rendent une justice nominative (1). Au-dessus de cet excellent juge de fait et de droit, un seul pouvait parler. Il ne s'est pas tu. C'est Pie X en personne. J'en ai eu comme l'écho, je l'ai recueilli en des temps peu voisins de l'encyclique *Pascendi.*

Vers 1927, Mme Émile Flourens, devenue veuve de l'ancien ministre des Affaires étrangères et ancien directeur des Cultes, avait été émue des erreurs que l'on colportait alors sur nous. Elle me fit le grand honneur de m'adresser spontanément ces lignes : « *Lors d'un séjour que nous fîmes à Rome mon mari et moi en* 1909, *M. Flourens eut plusieurs fois*

(1) On lira plus loin sa lettre du 6 février 1926 au directeur de *la Conquête* de Versailles.

*l'honneur d'être reçu par S. S. Pie X en audience privée. Le Saint-Père lui témoigna des sentiments les plus affectueux pour la France, lui fit part de ses craintes sur l'action destructive et funeste de la Franc-maçonnerie et conseilla la vigilance et la lutte. Il parla à deux reprises de* l'Action française, *en loua le talent, l'activité et la vigueur. L'opinion de M. Flourens était que Pie X ne voulait pas condamner* l'Action française, *déjà à cette époque attaquée sournoisement. Alors que l'on fait perfidement croire au public que Pie X aurait condamné* l'Action française, *il m'a semblé nécessaire de rétablir la vérité de fait en vous transmettant le véridique témoignage de M. Flourens. »*

On verra plus loin tous les témoignages qui corroborent celui-ci quant au point particulier de ma condamnation. Mais il est précieux de noter comment le nom de l'Action française venait déjà spontanément à la bouche du Bienheureux dès qu'il était question d'espoir et de progrès français.

Je n'ai jamais eu l'honneur d'être présenté à Madame Émile Flourens, Mais à leur retour du voyage de 1909, son mari demanda à un ami commun de nous réunir. L'entrevue, d'un haut intérêt, demeure inoubliable. Cet ancien ministre républicain revenait de Rome rallié à la Monarchie, et c'était à la voix du Pape, restaurateur de disciplines philosophiques, que s'était opérée cette évolution politique : — *Croyez-moi*, lui avait dit tranquillement Pie X, *je connais vos Français. Ils sont naturellement catholiques et monarchistes. Ils le redeviendront tôt ou tard.*

# III

# LA LETTRE *NOTRE CHARGE APOSTOLIQUE*

Nous sommes à l'approche de 1910. Jusque-là j'ai pu écrire une apologie, même un panégyrique des progrès que l'enseignement de Pie X apportait aux esprits. Voici tout autre chose : il s'agit d'autre chose que du cerveau et du cœur des personnes vivantes, c'est le salut national que le Bienheureux a déterminé : il me faudrait les mesures du dithyrambe.

Non qu'il y ait lieu de parler en homme de parti ou d'école. J'oublie tout ce qui gênerait le rapport de l'historien, l'éloge du moraliste, l'action de grâces du patriote.

Je rapporte un fait historique, à vérifier, mais patent.

Dans l'année que je viens d'inscrire, dans la situation morale que je décris, le Pontife universel est intervenu : il a éloigné de la France un mal qui l'eût frappée aux sources de la vie.

Faute de cette intervention, telle qu'elle eut lieu quatre ans avant l'autre guerre, nos meilleurs combattants, nos plus habiles chefs auraient certainement commandé et lutté en vain. Sans elle, ils étaient vaincus. Un niais dira : c'est une thèse. Non, c'est un théorème ; il en est en histoire, et cela se démontre.

Non encore que j'aie nourri l'idée saugrenue d'habiller un Pape de Rome en patriote français, ni en francophile de vocation, pour l'occuper d'une tâche locale et subordonnée. Le bon et généreux Vénitien qui mourut de la guerre par sa

pitié du Genre humain traita tous les Européens en lutte avec l'égalité d'un père, comme ses propres et légitimes enfants, selon la loi de sa fonction universelle.

Nous nous sommes toujours attachés à la comprendre. Mes états de service devraient me défendre du soupçon et du travesti sur ce point, car les années 1914, 15, 16, m'ont donné plusieurs fois l'occasion d'exprimer et d'expliquer à nos malheureux amis les catholiques belges, exilés de leur patrie par la violence allemande, comment le successeur de Pie X, S. S. Benoît XV, ne pouvait absolument pas faire acte de présence dans la guerre selon la forme et dans le langage qu'ils souhaitaient : la position inamovible de l'arbitre romain aurait été faussée, puis perdue, si elle n'avait pas commencé par se plier à des égards et à des mesures que pouvait fort bien négliger leur archevêque de Malines et primat national (1). Ces échanges d'idées ayant fait murmurer nos chers amis et voisins de la *Nation belge,* je regrettais le déplaisir qu'ils en avaient, mais ma triste franchise m'avait fait bien voir de Celui que je défendais; pendant qu'un diplomate français, vivant à Rome en 1927, disait de moi avec un accent de hostile *Il a défendu Benoît XV !* (2), le prédécesseur de Pie XI avait daigné continuer sur nous la même protection que Pie X. Vingt et cent autres articles de notre journal avaient insisté de nouveau sur l'immense avantage de l'internationalité pontificale et tous les biens qui en dérivent pour le genre humain. L'envoi du portrait dédicacé de S. S. Benoît XV à mon co-directeur catholique Léon Daudet, avec les bénédictions *in articulo mortis* pour lui-même et toute sa famille, demeure le gage visible et tangible du bon sens avec lequel

(1) Ces articles ont été partiellement recueillis vers 1919, en un volume intitulé *le Pape*, *la guerre et la paix.* Vingt-cinq ans plus tard, un père dominicain du Saulchoir, le R. P. Tonneau, a publié un autre volume sur le même sujet et sous le même titre : petit larcin à la sauvette qui aurait bien étonné notre vieil et grand ami le R. P. Vallée, qui fut supérieur du Saulchoir.

(2) Il n'y a plus d'inconvénient à nommer l'auteur de ces propos : M. Charles-Roux.

de délicates affaires romaines avaient été expliquées dans *l'Action française.*

En disant donc que Pie X a sauvé la France comme il l'a fait, je n'entends point du tout qu'il ait agi en vertu d'une expresse volonté finale de rendre ce service physique à notre pays. L'action que l'on va voir est celle d'un Docteur spirituel qui songe aux âmes, veille à la foi et aux mœurs, pense aux réalités qui survolent les frontières de la vie mortelle. Ses leçons, ses censures, rectifient la pensée et la conduite du peuple chrétien. Mais il faut ajouter que, par un bon détour de contingences historiques, la France fut associée au bénéfice civil de l'opération religieuse. Elle en a reçu le contre-coup bienfaisant. L'opération de Pie X épargna à notre patrie un risque grave de périr corps et biens.

*
**

La victoire de la France dans l'autre guerre fut plus encore que pénible, et coûteuse, extrêmement difficile ; elle tint à peu de choses ! Nous avons vaincu, comme on dit, *de justesse.* Si telle ou telle de nos alliances armées, si tel ou tel précieux concours moral nous eût été seulement diminué, si tel ou telle crise intérieure eût pris une ampleur et une gravité supérieure, on est contraint de se demander, non sans forte angoisse rétrospective, ce qui serait bien advenu... Mais il est inutile de nous mettre en frais d'imagination. Ce qui se fût passé en 1914-18, nous le savons bien : nous n'avons qu'à nous souvenir de 1939-1940 : 1940, ses cruelles complexités civiles, ses affaissements militaires, furent les conséquences sociales d'au moins quinze ans d'une anarchie cérébro-nerveuse à laquelle il avait été apporté moins d'obstacles que de stimulants du côté de l'Esprit.

Or, justement, cette crise d'anarchie, qui nous menaçait pour 1914, nous a été épargnée à partir de 1910.

Comment?

Par la lettre *Notre charge apostolique*, que le Pape Pie X

adressa aux évêques de France, sur le chapitre du *Sillon* de Marc Sangnier.

Un évangile subversif était dans l'œuf ; il y fut écrasé au moment même où il devait prendre son plus funeste essor.

Car .enfin, où tendait le *Sillon* d'alors ?

*A quoi menait*, *à qui* tendait la propagande politique et sociale de Marc Sangnier?

Très exactement elle menait au socialisme international et aux idées de Jean Jaurès. Ni plus, ni moins.

À quoi menait Jaurès? Il n'est pas facile de préciser un enseignement aussi vague. La première fois qu'Adrien Hébrard entendit Jaurès, cet homme de beaucoup d'esprit et de bon sens dit : *Je n'ai jamais entendu si peu de chose exprimé avec tant de mots*. Néanmoins on peut poser avec certitude que cette voix sonore et prolixe menait à la conquête de la France par les Allemands.

Ici encore, que l'on ne me fasse pas dire ce que je ne pense même point.

Jaurès ne s'était nullement proposé de mettre fin à notre histoire par un Tolbiac à l'envers. Non plus que d'ouvrir l'avenue des Champs-Élysées après 1871, 1815 et 1814, à un quatrième défilé de l'armée allemande.

Tant chez Jaurès que chez Marc Sangnier, l'on peut admettre que le jeu des principes du patriotisme courant était assez normal pour éloigner l'expresse intention, la conscience monstrueuse de trahir leur pays. Il faut d'ailleurs reconnaître à ces orateurs de carrière un *sensorium commune* qui permettait de joindre la moyenne de leurs auditeurs, sans être vomis *a priori* par eux. Mais dans les écrits et les discours de l'un et l'autre, la patrie n'a que trop souvent à souffrir d'omissions ou de négligences, emportés qu'ils sont par la légèreté de leur langue, la faiblesse de leur jugement, la trépidation de leur ignorance ou le charlatanisme ingénu de leur information, ou encore par le plaisir tout subjectif de glisser sur de douces pentes et par la nécessité objective d'en subir les positions paradoxales. Leurs oraisons les plus affranchies de contraintes traditionnelles ne laissent pas d'être

émaillées de morceaux de bravoure patriotique. Règle générale : tout ce que leurs tirades enlèvent à l'armure ou à l'armature de la Nation lui est restitué sous forme de qualificatifs ampoulés. Y croient-ils? Ils en croient ce qu'il faut pour débiter la pièce avec conviction et chaleur sans se donner la peine d'en serrer de près la pensée.

Au surplus, ce sont les auditoires qui sont leurs maîtres. Quand les foules prévenues, préexercées, auront été bien ameutées contre la caserne, le caporal, le sous-officier, la gueule de vache, le vain chiffon du drapeau, un Jaurès, un Sangnier, n'auront plus qu'à orner et poétiser ces basses nouveautés d'où ne pouvait sortir que la prodition automatique de la patrie, par un démantèlement moral graduel. Ce rhéteur remorquant et pilotant l'autre, (combien de temps subsisterait-il quelque chose de leur victime désignée : le patriotisme charnel, la patrie territoriale? Cela dépendait du succès de leur manœuvre générale. Elle était montée et réglée en 1910.

En 1910, le Jaurès qu'un ministre de Clemenceau, Stéphen Pichon, vient d'appeler, en pleine Chambre, *l'orateur de l'Allemagne au Parlement français* (1) s'inspire, en toute occasion, de généralités que l'on peut ranger au minimum sous six chefs. Pas une de ces vues dont la Raison et l'Expérience n'aient fait justice depuis. Pas une, non plus, qui, acceptée et pratiquée, ne nous laissât à la merci d'un envahisseur résolu et bien armé.

PREMIÈRE VUE. — *Le stade évolutif de la vie du monde, étant la Démocratie, y rendra la guerre impossible.*

*N. B.* — Jaurès oubliait trois choses :

*a)* La démocratie fut toujours un principe guerrier. Le parti de Démos à Athènes était le parti de la guerre. Patricienne ou plébéienne, rurale ou pastorale, navale ou coloniale, la République romaine n'a jamais cessé de guerroyer.

(1) *Le Temps* de la .même époque disait : « Voilà dix ans qu'en toute affaire, il (M. Jaurès) est contre l'intérêt national. C'est l'avocat de l'étranger. » C'est, disait encore le noble Péguy, « l'homme qui représente la politique impériale allemande. »

Son temple de la guerre ne fut fermé que deux fois, sous le roi Numa et l'empereur Auguste. La République marchande de Venise était guerrière. De même la parlementaire Angleterre dont le gouvernement tri-partite est, au fond, républicain. Cette constante de l'Histoire permet de faire admirer la longue persistance du carnassier dans l'humain, si évolué qu'on se le figure.

b) La démocratie a débuté sur le continent par une guerre de vingt-trois ans (1792 à 1815). Le même régime a été particulièrement belliqueux en Amérique, comme le montre l'histoire des États-Unis du Nord et celle de nombreuses républiques du Sud.

c) Enfin depuis les dernières années du XIX^e^ siècle, à peu près depuis le début de la propagande « sozial-demokrat » de Jaurès, la guerre a circulé autour de nous comme en vue de nous rejoindre : guerre turco-grecque, 1897 ; guerre hispano-américaine, 1898 ; guerre des Boërs, 1899 ; guerre russo-japonaise, 1904 ; puis, de plus en plus près et de plus en plus vite, la guerre italo-turque, les guerres des Balkans, sans compter les secousses sismiques d'une diplomatie fort brutale 1905, 1908, 1911, jusqu'à la déclaration de guerre qui nous est apportée par M. de Schoen en 1914 : faits accomplis et signaux avertisseurs s'accordaient à démentir la confiance de Jaurès. Notre *stade évolutif* était le contraire de celui qu'il voyait en rêve.

SECONDE VUE JAURÉSIENNE. — *Si toutefois la barbarie anarchique et tardigrade de l'Homme, ou, bien entendu, les fautes du nationalisme français, pouvaient encore déterminer une guerre, il faudrait bien se garder d'armer : ces mises en défenses contre le malheur auraient pour effet de le précipiter.*

*N. B.* — La vérité est toute contraire. Il tombe sous le sens qu'un peuple qui désarme ou qui ne s'arme pas montre aux envahisseurs le chemin de sa ruine. Notre refus d'armer en 1867 avait été payé de l'invasion de 1870. Le sérieux de l'armement suisse a constamment «défendu ce grand peuple sur son petit territoire. Le bel esprit apatride de M. Léon Blum a pu ressasser impunément l'absurde maxime du

*désarmement unilatéral*, mais, le 24 août 1950, le président Truman, enfant du Nouveau Monde, a confessé comme un truisme *qu'un désarmement unilatéral constitue une invitation certaine à l'agression,* M. Jaurès aurait pu s'en aviser tout seul : le coup de 1914 n'aurait pas eu lieu, si Guillaume II ne nous avait crus encore plus désarmés que nous ne lui étions apparus dans les nuées de M. Jaurès. Mais quelles que fussent ses brillantes qualités de rhéteur, le cerveau de M. Jaurès retardait beaucoup sur la moyenne des esprits humains.

SA TROISIÈME VUE portait : — *Si la mise en défense était inévitable*, *elle devait se faire*, *non avec l'armée que nous avions*, *mais avec celle que nous n'avions pas*, *c'est-à-dire la plus démocratique et la plus « civile » possible*, « UNE ARMÉE QUI N'EN FÛT PAS UNE *», comme disaient nos désarmeurs du Second Empire.*

*N. B.* — Il eût été difficile de prévoir ce qu'auraient été la valeur et la résistance de 1' « Armée nouvelle » que Jaurès voulait substituer à celle qui vainquit après quatre ans de durs combats. Des critiques attentifs ne se sont pas fait faute d'écrire que les réservistes de M. Jaurès auraient eu la plante des pieds délicate et leur première ampoule lui aurait fait pousser les hauts cris ; les députés S. F. I. O, devenus maîtres de l'armée, auraient taillé des croupières au commandement régulier. L'acte fondamental du vainqueur de la Marne aura été d'interdire ses états-majors aux parlementaires en dépit des traditions du régime et de ses légendes. M. Jaurès, malgré sa culture, voulut toujours oublier comment les victoires de la première République avaient été gagnées par les vieilles troupes royales, par l'artillerie de Gribeauval et de Louis XVI, comment les volontaires d'alors n'apprirent leur dur métier que par la voie de longues et cruelles défaites. Un dévot de la légende révolutionnaire, M. Aulard, a constaté que la victoire de 1918 a été obtenue par des *moyens d'ancien régime* : armée régulière, union sacrée, ordre civil, alliances extérieures (au lieu que l'effondrement de 1940 a tenu à notre isolement européen, au désordre, à la démagogie politique

et au relâchement militaire). Enfin toute réforme jaurésienne de l'armée, comportant des effectifs moins exercés, aurait dû être compensée par la perfection de l'armement : or, le parti de M. Jaurès avait fait élire ses candidats d'avril 1914 sur un époustouflant programme de la *folie des armements*. Où M. Jaurès avait-il la tête?

*SA* QUATRIÈME VUE *était que nos craintes de l'Allemagne étaient des chimères. L'Allemagne était toute au travail, elle avait un besoin absolu de paix. Les Allemands étaient nos amis. Tout le mal venait des chauvins français qui leur cherchaient querelle. Nullement eux à nous.*

*N. B.* — Cet esprit prétendûment paisible de l'Allemagne était démenti par ses préparatifs militaires, financiers, diplomatiques. Depuis sa victoire de Sedan, elle n'avait pas cessé de menacer ou de provoquer : en 1875, en 1887, en 1894, en 1895, en 1905, en 1908, en 1911. Toutes les fois que nos hommes d'extrême-gauche avaient essayé d'obtenir quelque garantie raisonnable, le « parti-frère allemand » s'était toujours dérobé aux sollicitations de M. Jaurès. Un militant socialiste comme Charles Andler ayant essayé d'éclairer Jaurès, il lui avait été répondu par des anathèmes. Le livre inquiet de Marcel Sembat, *Faites un roi* ayant tenté les mêmes lumières, Jaurès avait répondu en boudant.

*Pourtant* LA CINQUIÈME VUE *de Jaurès était que, si l'empereur et ses junkers commettaient la faute criminelle de nous attaquer, vingt millions d'ouvriers allemands feraient contre eux la révolution.*

*N. B.* — Loin de procéder à cette bienheureuse révolte, la classe ouvrière allemande se comporta en *socialiste de l'empereur.* Quand notre victoire (et non la Révolution) eut emporté l'empereur mais non l'empire, le caporal socialiste Noske inaugura un esprit politique accordé à celui de l'état-major, le même que le caporal Adolf Hitler devait adopter par la suite.

Mais, sans un regard à ce qui lui eût permis de prévoir un avenir si clair, M. Jaurès arrêtait toute discussion sur LA SIXIÈME VUE (ne pourrait-on pas dire : la SIXIÈME FOLIE?)

Elle portait *que notre sécurité était complète*, *que nous pouvions nous livrer en toute liberté à nos luttes de classes*, *à nos compétitions de factions : seuls, des réactionnaires encroûtés et des contre-révolutionnaires fossiles pouvaient redouter la survenue de l'Étranger armé pour nous départager en nous dépouillant.*

*N. B.* — La pratique de ce beau principe rapprochait de la France un grave péril, mais la théorie qui nous y entraînait était pire encore, puisqu'elle nous interdisait toute réforme de ce côté au nom de l'esprit du régime. C'est ce dont chacun commençait à se rendre compte en écoutant Jaurès.

Sans égard à la situation qui se compliquait et s'aggravait, M. Jaurès affichait la plus invraisemblable confiance en des partis pris constamment mis en échec par la suite de faits. Moins il restait de marge aux calculs de la prévision, à la mise en défense et à l'armement, plus il débordait d'une audace verbale qui se croyait tout permis. Cela fut vu et touché à la mi-juillet 1914, quand sa passion lui dicta cette fameuse proposition de grève générale devant l'ennemi, que, dans son propre parti, l'honnête et patriote Jules Guesde combattit comme un acte de « haute trahison » *envers la nation la plus socialiste*, la France. Le 31 juillet au soir, quelques heures avant son assassinat, (1) M. Jaurès compulsait encore le lexique franco-allemand à la bibliothèque de la Chambre pour y chercher (et naturellement y trouver) quelque façon d'interpréter comme un bon son de cloche *l'état de péril de guerre* que Berlin venait de promulguer.

— Merveille d'optimisme ! s'écriait Sembat.

— Non, d'irréalisme : il fallait à Jaurès que les choses fussent autres qu'elles n'étaient. La seule destinée valable des choses étaient pour lui d'entrer dans son cadre oratoire ou scripturaire moyennant une image, un mot, un mouvement, un geste. Il ne délibérait pas du *que faire?* mais du *que dire?* L'article ou le discours attendait : il fallait y dessiner les paysages de l'illusion.

Mais c'est pourquoi un large vide se faisait autour de lui.

(1) Cf. Appendice III : *Comment je n'ai pas tué Jaurès :* pp. 203-208.

Une partie de la jeunesse l'abandonnait peu à peu. Les jaurésiens socialistes de 1900 avaient dominé les Facultés et les grandes écoles ; vers 1910, celles-ci étaient passées à *l'Action française.* Je ne l'ai point fait dire à M. Frossard, père. Parmi les adultes, on entendait de vives protestations non seulement de Péguy, dans ses *Cahiers* encore très peu lus, mais d'un journaliste de grand tapage et de large débit comme Gustave Téry, dont la brochure empoisonnée tient et vaut comme témoignage contre Jaurès. Un critique républicain, Albert Thibaudet a relaté les mêmes « grandeurs et décadences » en moins de dix ans, Jaurès avait perdu le cœur de deux publics l'un, affiné, instruit, cultivé, et l'autre, que le syndicalisme nouveau-né lui arrachait dans le monde prolétaire. Aucune autorité ne subissait alors une pareille crise, aucune n'accusait une telle baisse de crédit.

Cependant une conjuration se dessinait obscurément en sa faveur. Il y avait, non loin de lui, quelqu'un qui ne doutait pas de Jaurès, qui ne devait jamais s'en défier ni s'en éloigner. C'était notre Marc Sangnier. Marc Sangnier n'avait pas cessé de tenir Jaurès pour son principal fournisseur de formules. A son début, la foi confuse de Sangnier n'était attachée qu'à la masse des doctrines de gauche pour leurs éminentes propriétés d'attirer l'applaudissement et d'ajouter aux sons des phrases, aux tapes vigoureuses et retentissantes sur les thorax, une rumeur d'acclamation plus ou moins ressemblante aux roulements d'une mer : — Heureux gaillards ! Et beaux tribuns ! ... Sangnier faisait tenir toute la différence du Bien et du Mal, du Vrai et du Faux social et politique dans le degré d'excitation physique imprimée à un auditoire. A l'épreuve, il sentit la prévalence et même la perfection des topos jaurésiens. C'est dans un certain genre de recettes que Jaurès était maître. Son innocent admirateur s'extasiait surtout quant à l'usage et au profit des chaudes impostures et de leur générosité affectée. Le grand art jaurésien consistait à expédier les affaires sérieuses, les objections sages, les calculs de prudence dignes d'être considérés, et à les fondre dans une charge sommaire capable de les faire oublier. Place à la boursouflure

faisant caricature ! Place au bobard œcuménique de la molle vessie qui n'éclaire plus rien !

Je laisse de côté la foi chrétienne de Sangnier, comme son frémissement sensitif. Ni cette pitié humaine, ni cette piété religieuse n'étaient assurément toute spectaculaires ; on ne discute pas ce que son prosélytisme put avoir de sincère, ni tout ce qu'il y eût en lui de chrétien. On admirera néanmoins que cette âme échauffée par les plus nobles croyances du monde n'ait jamais goûté un seul jour au désir de la véracité personnelle, car il mentait comme l'eau coule, ni à la moindre charité pour les biens et les maux des hommes de sa patrie, car il n'y donnait pas un regard. Son épais et sonore tympan lui tenait lieu de cœur. L'on n'entend absolument rien à la religiosité sillonniste si l'on ne voit pas quel modèle fécond avait été Jaurès pour lui : là, et là seulement, il trouvait les grands thèmes internationaux mâchés et remâchés en textes portatifs qu'un très bon régent d'université avait comprimés; Il est vrai que ce dernier, docteur en philosophie, avait participé à quelque maniement direct des idées : non Sangnier. Le professeur normalien savait en gros le fort et le faible de ses propos. Non Sangnier. Ce polytechnicien, limité à son rudiment, se contentait d'ânonner fidèlement des idées trop fortes pour lui; qu'il s'agît de leurs conséquences ou de leur fondement, il les répétait. Un *Jaurès l'avait dit* était son critère constant.

Bon disciple, il en remettait ! Jaurès laissait l'Anatole France des mauvais jours définir l'armée « une survivance », il se contentait de l'insinuer. Sangnier disait tout à trac. Jaurès laissait Hervé planter le drapeau de Wagram dans le fumier. Sangnier montait sur le théâtre du Sillon sa pièce *Par la mort*, où l'on voyait un grand-père tombé en enfance jouer des marches militaires sur un petit tambour, en blasphémant et bafouillant de Strasbourg et de Metz alors prisonnières. Jaurès gardait de Gambetta la vague idée des « revanches du Droit ». Point de vue périmé pour Marc Sangnier : la démocratie qui étendra partout les rameaux de la même liberté fraternelle effacera Marche et Rempart, rendra

la politique extérieure inutile, comme les armées, les flottes, les généraux, les amiraux, les ambassadeurs, tous déchus au rang d'organes-témoins d'un monarchisme archaïque. Ce futur était déjà rendu présent. La démocratie brasse les nations, efface les États mieux encore que ces guerres dont ils sont la cause !... Et quand, cela? Sur l'heure. A l'instant. L'affaire est en train. Entre 1904 et 1905, nous n'avions, disait-il, qu'à ouvrir les yeux, nous verrions où tendait le siècle.

C'est ce dont nous discutions publiquement, Sangnier et moi, lui déclamant avec Jaurès l'unification croissante d'un monde contre lequel allait s'user sans servir à rien mon *patriotisme territorial*, alors que leur patriotisme idéal, leur apatridisme réel allait leur permettre de rejeter les vaines cuirasses politiques et militaires du temps passé...

La discussion en était là, quand éclata, comme pour juger entre nous, le premier coup de tonnerre du grand orage, ce discours de Tanger où l'empereur faisait sonner les dés de fer, puis, d'un froncement de sourcil induisait les Français à congédier leur ministre Delcassé et à confesser la faiblesse qui les courbait sous ce que Tardieu appela, dans *le Temps, l'humiliation sans précédent.* En vérité, il y eut là une heure où je crus au retour du bon sens, non du vieux Jaurès, mais du jeune Sangnier. Aucun être normal ne me semblait pouvoir traverser un pareil cyclone moral sans y donner une minute de réflexion. Rien ne vint. L'événement glissa comme l'eau sur la vitre. Mon Sangnier ne ralentit pas une seconde son caquet de la paix fatale ! L'irrépressible psittacisme jaurésien découla de son bec imperturbablement.

Sans doute Marc Sangnier n'était pas obligé de me croire quand je lui annonçais que notre double *impréparation* industrielle et militaire menaçait de nous coûter *cinq cent mille jeunes Français*, *couchés froids et sanglants sur leur terre mal défendue* (1913). Mais il pouvait en croire ses yeux après qu'il eut vu tomber nos 1 700 000 victimes. Ce charnier laissé par la guerre ne lui apprit rien. Le plaisir de redire les mêmes sornettes l'emportait au-delà de toutes les autres satisfactions. Il n'eut ni un remords, ni un regret, il n'eut pas un regard pour

l'énorme bûcher des corps morts ! On le vit se remettre tout de suite à ruminer tantôt son remède d'exorcisme verbal, tantôt sa mélodie pathétique pour apprivoiser la jeunesse allemande. Ni en 1922, ni en 1932, ni en 1940, le fatal moulin à paroles ne se tut. Cet *aveugle qui se faisait chef* (1) n'arrêta point d'entraîner son pays vers la catastrophe idéale, celle qui devait faire de la France le « Christ des nations », non sans procurer à Sangnier le suave plaisir de la voir monter sur la croix.

L'immense mal que fit Sangnier de 1925 à 1940 par le jeu de ses forces remises en liberté ne doit pas nous faire oublier celui dont nous avons été sauvés juste trente ans auparavant. Le Marc Sangnier de 1940 ne fut qu'un élément destructeur parmi d'autres anarchistes sacrés, formés à son école, déchaînés avec lui, et qui se répartirent sur un espace de temps assez long. Le Marc Sangnier de 1910 était à peu près seul, et d'autant plus puissant pour la conception, l'organisation et la propagande du même destin ; son isolement lui donnait un relief plus fort, il faisait apparaître sur la droite catholique un degré d'originalité et de nouveauté de doctrine qui mêlait la stupeur à l'admiration. Ce Sangnier primitif maniait ses poisons devant des auditoires presque exclusivement réunis par son nom, par sa foi, par sa langue, un public frais et neuf, pour qui les idées de gauche étaient une découverte inouïe, dont on voyait à peine les propriétés mortifères. Un charme inconnu et inattendu amorçait les chances d'un immense succès personnel. Que de risques tragiques s'accumulaient ainsi ! On lui criait : au feu ! au boute-feu ! N'importe. Sa main ne voulait pas trembler, l'entrain fou du vieil Érostrate n'était rien en comparaison de sa furie. Le maître et chef de ce premier *Sillon* n'en avait pas au seul temple d'Éphèse, ni à une seule merveille du monde : c'était la merveille des merveilles, la patrie des patries, la France catholique et nationale, conservée et conservatrice, qui, par la volonté de ce polytechnicien ploutocrate, petit-fils du grand

(1) Dante.

avocat Lachaud, allait sauter en l'air et tout écraser autour d'elle, rien de plus, rien de moins !

Or, pas du tout. La bombe fit long feu. Pourquoi? Parce que le 25 août 1910 quelques pages venues de Rome noyèrent un engin si bien ficelé et conditionné.

La lettre *Notre charge apostolique* désarmait Sangnier, le mettait hors d'état de nuire ou du moins de causer un dommage sérieux.

*
**

Le document est ouvert devant moi.

Loin de son texte, on peut braver l'évidence à condition de savoir mentir. Experts dans ce bel art, nos bien-pensants contemporains se sont amusés à soutenir que le Bienheureux auteur n'a blâmé chez Sangnier qu'un mélange adultère de religion et de politique. Quelle politique? C'est ce qu'on ne dit pas. Mais le Pape le dit. Il vise la politique dé-mo-cra-tique propre au *Sillon*, il en qualifie les infractions à un ordre religieux et moral fort bien explicité.

Dès sa ligne 6, la Lettre de Pie X porte que le *Sillon* voile le vague de ses idées et l'équivoque de ses expressions sous l'ardeur et sous « la sonorité des mots », « ce qui enflamme les cœurs pour des causes séduisantes et *funestes* ».

A la seconde page, sont dénoncées des *infiltrations libérales et protestantes*.

A la troisième, s'annonce et se précise le grief essentiel *d'interpréter l'Évangile* et d'en tirer un *Christ défiguré et diminué.*

A la quatrième page, comme une idole qu'on déshabille, le *Sillon* est fort clairement inculpé de *marcher au rebours de la* DOCTRINE CATHOLIQUE *vers des idées condamnées*.

Cela fait comprendre la discrétion de certains résumés. On comprend encore mieux le silence complet des autres. On comprend que, pour enterrer Marc Sangnier avec pompe, un singulier journal intitulé *la Croix* ait écrit le 30 mai 1950 : « *Les formules doctrinales* de Pie X *avaient trouvé une expression* LITTÉRAIRE *d'une vigueur exceptionnelle qu'explique certainement la réaction contre le modernisme*, *mais peut-être aussi*

*que des informateurs partisans avaient eu à décrire une situation plus périlleuse qu'elle n'était... »* La lettre *Notre charge apostolique* classée œuvre de partisans ! Le péril de « la situation » contesté ! On aura tout lu (1).

Revenons à la bonne lecture. Cet « idéal » condamné d'ensemble, le Bienheureux Pie X se donne la peine de l'analyser. Il transcrit la fameuse phrase de Léon XIII sur *une certaine démocratie qui va jusqu'à ce degré de perversité que d'attribuer dans la société la souveraineté au peuple et à poursuivre la suppression et le nivellement des classes.*

La politique réprouvée ici n'est donc pas la politique en soi, ni la première politique venue, ni le mélange de religion et de politique : avec des bonheurs variés, Constantin, Clovis, Charlemagne, saint Louis, Charles X ont pu mêler parfois la politique et le religieux, mais non comme Sangnier. Non comme *le Sillon.* Ce mélange-ci, cette combinaison-ci ont le caractère d'être, tels qu'on les vise : *dé-mo-cra-tiques* dans leur essence. Pie X se tournait vers les évêques de France : voilà, leur disait-il, quelles idées sont semées parmi *vos jeunes catholiques*, idées « erronées et funestes » sur *l'autorité*, *la liberté*, *l'obéissance* et aussi *la justice.*

Pie X ajoute que *le Sillon* professe sur l'inégalité des conditions « un principe souverainement contraire à *la nature des choses*, *générateur de jalousies et subversif de tout ordre social.* Ce n'est pas seulement une fausse idée de la dignité humaine ; elle falsifie à leur base « des notions sociales fondamentales » souvent remplacées par de grands mots, avec lesquels on exalte le sentiment de *l'orgueil humain :* « Construction toute verbale et chimérique où l'on verra miroiter dans une confusion séduisante les mots de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine ». « Dignité mal comprise », redit le Pape.

(1) Ce mensonge ne tient pas si l'on veut bien se rappeler que, quelques saisons auparavant, Sangnier, de passage au Vatican, avait fait une conférence qui avait fortement scandalisé l'auditoire de hauts dignitaires romains. On avait pu juger directement la divagation sillonniste.

De ce diagnostic est tiré aussitôt un pronostic, le seul qui convient : « Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé, et *qui profitera aux remueurs de masses moins utopistes*. » Évidences couronnées par cette divination : « Oui, vraiment, on peut dire que le *Sillon* CONVOIE LE SOCIALISME, *l'œil fixé sur sa chimère.* »

C'est ce qu'il lui sera désormais interdit de « convoyer ». *Le Sillon* n'a dès lors convoyé plus rien du tout. Du moins en temps utile, propice à ses méfaits, dans les années qui ont précédé l'autre guerre. Dès cette heure critique de 1910, *le Sillon* ne pourra plus mener ses absurdes campagnes pour les idées révolutionnaires au nom de l'Église et de ta foi.

La lettre de Rome défend au *Sillon* de *faire entre l'Evangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires.* Ainsi est dissoute pour un temps très appréciable la confusion à laquelle tant de catholiques devront s'abandonner plus tard. Ce que Sangnier avait exhumé de Lamennais, ce que Grégoire XVI avait condamné, était encore une fois prohibé : le mélange à l'oraison subversive des recommandations de l'Église ou de la majesté qui s'attache au nom de chrétien. La thèse du « ferment révolutionnaire de l'Évangile » était proscrite depuis Grégoire XVI et Pie IX. Pie X l'anathématisait de nouveau. *Le Sillon* était brisé.

*
**

Se soumit-il ? Il s'inclina. La lecture de ses articles et discours postérieurs ne montre pas qu'il ait changé grand chose à ses idées, ni arrêté de les proposer dans les cercles à sa portée. Il feignait de se taire et ne se taisait point, profitant surtout de ce que la Lettre romaine s'était noblement défendue de rien empiéter sur les droits propres de nos citoyens. Le Sillon ne s'était pas gêné pour faire des mouvements nouveaux dans la direction des écueils que l'on avait pris la peine de lui énumérer.

N'en citons qu'un trait. Au moment où les préparatifs allemands imposèrent la mise en garde des Français, à l'heure dite de « l'expérience Poincaré », ce qu'il y avait d'esclave et

d'histrion dans l'âme du rhéteur avait sauvé Sangnier de tout esprit d'opposition directe et franche à ces courants nouveaux de la renaissance de la patrie ; il n'en faisait pas moins, par-dessous, de côté, tout ce qu'il pouvait pour les contredire, jusqu'au point de vouloir adapter à l'obligation militaire un genre d'obéissance dont elle ne s'accommode pas, l'obéissance discutée et disputée de l'anarchie démocratique. Comme on ne lui parle que de fortifier notre armée, de relever et de blinder notre rempart, voilà que Marc Sangnier, dans une réunion publique (3 octobre 1912) lance des propositions dont il faut admirer la pente : « La discipline militaire doit être consentie et le service militaire librement accepté ; il faut donc *avant tout* écouter sa conscience : *si la conscience défend au soldat de tirer, il ne doit pas tirer.* »

Là-dessus, un auditeur fait la question longtemps fameuse : « Et si la conscience du soldat anarchiste lui ordonne, comme on le lui apprend dans certains manuels, de tirer sur ses officiers, *doit-il tuer ses chefs?* »

A jouer avec le feu, on s'aperçoit qu'il brûle : Sangnier hésite quelques secondes. Incapable de voir ce que la question a d'absurde et de contradictoire, tout entier aux entraînements de mots plus forts que lui, Sangnier lâche le paquet : — PARFAITEMENT, IL OBÉIT A SA CONSCIENCE.

Cela le gardait bien à gauche. Il aurait tué père et mère rien que pour ça:

La discussion, ouverte dans *l'Action française* du 6 octobre 1912, se prolongea jusqu'à la fin du mois. Elle accula Sangnier et ses collaborateurs de *la Démocratie* à soutenir qu'un acte intrinsèquement mauvais, comme un homicide volontaire, pouvait faire l'objet d'un impératif absolu de la conscience, sans le moindre appel à la réflexion, ni aux conseils ni aux directions de sagesse. Ce décret souverain d'une conscience divinisée réduisait à zéro le milieu catholique où doit baigner la personnalité du fidèle, toujours assistée de définiteurs et de conseillers. L'affaire de *Tue tes chefs* finit par un scandale ; on trouva un pauvre ecclésiastique pour écrire et signer, dans *la Démocratie* du 22 octobre, ces pitoyables

lignes : *Je n'hésite pas à dire qu'un soldat à qui sa conscience ordonnerait sans hésiter (!) de tirer sur ses chefs, ne commettrait point de faute en le faisant.* Ce monument de pauvre légèreté ignorante fut recouvert et emporté par une protestation unanime du monde religieux français... Cependant l'ennemi heurtait à nos portes. L'ennemi allait envahir. Quel jeu hideux ! Marc Sangnier s'y prêtait avec sa jolie voix, son « âme fuyante » (Pie X), son goût du « subterfuge » (Pie X encore) et du paradoxe, et tous les travers de caractère et les vices d'esprit qu'avait recensés la Lettre de 1910.

Mais cela n'était plus que très peu de chose : le Sillon d'alors ne menait plus à rien, ne pouvait plus rien. La scandaleuse campagne du premier semestre 1913, menée en accord public avec Jaurès, contre la loi de trois ans, ne put rien ajouter à d'infimes mouvements de caserne, dont les exécutants vinrent tous de l'extrême gauche.

La cantilène néo-chrétienne pouvait être écoutée et même applaudie par des amateurs, des curieux. Elle avait perdu l'auréole, l'autorité, l'accent, le mordant. Le public catholique français, où elle n'avait que trop pénétré, était désormais averti de ne plus suivre la voix suspecte dont les intentions étaient démasquées.

La secte se débanda ou se réduisit à des publics d'occasion sur lesquels Marc s'exposait, comme on vient de le voir, à des contradictions pleines d'aventures : chocs, entrechocs, échecs. Il déclinait de jour en jour.

Deux fortes causes l'accablaient.

D'abord la valeur, la vigueur, la lumière de la souveraine réfutation arrivée de Rome : il lui avait été absolument impossible de répliquer un mot sur le fait ou le droit à l'argumentation de son juge : il eût suffi de la lire. Ajoutez la vaste organisation catholique française, étendant et multipliant son écho magistral à ces vérités démontrées : sages et simples, savants et ignorants, les agités, les réfléchis, les docteurs, les disciples, étaient saisis dans le réseau d'une même vigilance disciplinée, parfois enthousiaste. Le clergé enseignant avait ainsi pour lui le nombre et le concert. Comptons d'après

les états de l'époque, les 79 archevêques et évêques, 3 455 curés, 28 668 desservants, 6 031 vicaires ; n'oublions pas les professeurs de grands et petits séminaires, des écoles et des collèges catholiques, ceux des Institutions religieuses. Tout ce que l'aventure sillonniste n'aurait pas cédé spontanément au beau rayon des évidences pontificales devait retomber en poussière au chant répété qui ne cessait point : *C'est faux! Cest mal! N'écoutez pas!* Les rares dissidents n'osaient pas se montrer, aucun n'était de taille à mettre dans son tort le très puissant commandement qui avait donné ses raisons.

Mais Pie X, bon jouteur, avait été surtout bienfaisant.

*
**

Car, sans lui que se fût-il passé? Nous l'avons vu, souffert.

Il faut le redire : on aurait vu alors ce qui s'est passé trente ans plus tard.

S'étant déjà discrédité en 1910, par trop d'erreurs de prévision, le jaurésisme, qui perdait la plus grande part de ses auditoires de gauche, aurait récupéré dans la droite catholique des adhésions nombreuses de qualité supérieure. Le Sillon aurait *convoyé* son pacifisme international et antimilitaire sous le couvert de la religion : la jeunesse catholique aurait reçu de Sangnier tout ce qu'il fallait pour être livrée à Jaurès et avaler ce que la jeunesse laïque commençait à vomir.

L'hypothèse rétroactive doit toujours être calculée et présumée par rapport à la haute valeur morale d'influence ecclésiastique demeurée en liaison possible avec le Sillon. Que tel abbé, vicaire, gros curé, tel haut dignitaire épiscopal, plus ou moins ami de Sangnier, le recommandât avec toutes les instances d'usage, à telle ou telle famille de bonne et belle bourgeoisie ou de vieille aristocratie, à telle ou telle association, confrérie, communauté, paroisse, école ou patronage, pour l'édification et le salut spirituel de leurs jeunes membres, cette arrivée du loup dans la bergerie aurait jeté une multitude d'adolescents et d'enfants français entre les

griffes d'un anarchisme aussi malsain que pieux, depuis la mirifique doctrine de progrès fatal d'une éternelle paix désarmée jusqu'au criminel « tue tes chefs » et au refus des « trois ans ». Les hautes classes de séminaristes et de collégiens, les longues promotions de jeunes clercs, les plus doués, les plus sensibles, les plus désireux du nouveau et de l'extrême, auraient incliné naturellement vers ce mode inédit de l'inquiétude et de l'innovation. Par cet abus de confiance commis sans intention, un déluge d'idées révolutionnaires se fût étendu sur le meilleur de notre pays, dans l'instant même où le maximum d'ordre et d'union sacrée allait être exigé pour son sauvetage. Nous risquions d'y contracter quelque maladie dans le goût d'une Sainte-Ligue avec ses Ravaillac et ses Jacques Clément, ses prédicateurs enragés, ses absurdes ententes avec l'Ennemi. Les menus incidents fâcheux qui se produisirent pendant la guerre en direction de Kienthal, Copenhague ou Stockholm, auraient reçu de la collaboration partielle de la France catholique un degré de sérieux centuple et fini par imposer à la défense nationale des négociations de malheur et des mutineries mille fois plus sérieuses que celles de 1917, mais inspirées par de vertueux *objecteurs* de conscience, de délicats et scrupuleux philanthropes sacrés : ce genre d'insurrection n'aurait sans doute pu être neutralisé que bien difficilement, même par un Pétain.

Je ne dis nullement que, de 1910 à 1914, *le Sillon* en liberté, et son Marc intact, aurait conquis la France Mais si Pie X n'eût placé le délinquant sous la surveillance de la police ecclésiastique, notre Nation aurait eu à courir ce risque complémentaire et supérieur : assaillie par l'Étranger, mal préparée par la République, c'est un surcroît d'effort dont elle n'avait aucun besoin. Ah ! non ! vraiment non !

Non sans peine, sans grand-peine, il s'était fait *une renaissance de l'orgueil français* (1) qui, à l'appel de Barrés et de Déroulède, au nôtre, à l'appui du ministère Poincaré et Barthou, permit les rudiments d'un labeur défensif. La Répu-

(1) Titre du petit livre de M. Étienne Rey.

blique ne s'était décidée à mesurer les risques du pays qu'après des retards invraisemblables, et fort onéreux : les séances des 15 et 16 juillet 1914 à *l'Officiel* du Sénat et de la Chambre en font un monument que chacun peut visiter. Notre matériel, a la veille d'être aligné, n'était pas au point ; il était loin d'y être. Notre moral non plus. Cette Chambre avait sollicité et obtenu de l'électeur le mandat d'abolir et d'interrompre le service de trois ans : quand M. Ribot lui parlait de nuages sur le ciel de l'Europe, l'extrême-gauche éclatait en protestations : *pas ça!* Elle était sincère en prenant pour des arguments de défense ministérielle les renseignements les plus objectifs. M. Ribot ne dura pas vingt-quatre heures à son banc. Parlementaires et gouvernants étaient à peu près rongés des mêmes lèpres d'optimisme ignorant que M. Jaurès. Ils avaient heureusement oublié d'en arborer comme lui le drapeau ; les habitudes de leur parti ou sous-parti les préservaient parfois de plus éclatantes sottises. Tout se passa souvent en mots. Le 31 juillet, un Briand disait au journaliste Stéphane Lauzanne que l'idée d'une guerre déclarée par l'Allemagne était tout ce qu'il y avait de bouffon. « *Ils ne sont pas fous*, *les Allemands, ils raisonnent!* » Et le même jour, Jaurès proclamait la radicale impossibilité d'une guerre entre deux peuples qui avaient fait, l'un la plus grande révolution religieuse du monde en 1517, l'autre, en 1789, la plus grande révolution politique. L'illumination qui, depuis quatre ou cinq ans, cheminait à travers le pays réel n'avait guère avancé dans le pays légal ; la poignée de républicains clairvoyants appliqués au Salut public devait se résigner à accepter le concours, d'ailleurs gratuit, des réactionnaires. « *Sans les camelots du Roi*, disait Barthou à Pujo, *je n'aurais pas pu faire voter la loi de trois ans* ». Cela devenait plus sensible, à mesure que l'on s'enfonçait dans la guerre.

Sans l'autorité de Bainville, on n'aurait pas obtenu l'établissement immédiat de la censure de la presse. Sans l'action de notre équipe, l'union sacrée n'aurait pas duré quatre mois : « L'avant tient, mais l'arrière tiendra-t-il? » se demandait devant moi M. Poincaré en septembre 1915. Sans Léon

Daudet, l'on aurait été désarmé contre les espions et les traîtres ; sans le même Léon Daudet, qui, par Gustave Geffroy, lui passa son dossier de Malvy-Caillaux, et du *Bonnet rouge,* Clemenceau n'eût jamais renversé son mouvement pour terminer contre les deux ennemis du dehors et du dedans sa carrière de mangeur de généraux; sans Daudet, il n'eût pu tourner son génie guerrier dans la direction de la victoire. Sans la génération sacrifiée qui, dans les premiers mois, donna le haut exemple de martyrs volontaires et s'immola homme par homme selon le « jusqu'au bout » de Gallieni, sans cet holocauste initial, le reste du pays aurait essuyé les vives tentations permanentes que les institutions et le personnel du régime n'arrêtaient pas de multiplier autour du sanglant autel de la défense nécessaire. Le parti de M. Caillaux, les magistrats qui étaient à ses ordres et jugeaient comme le voulait « la canaille du *Bonnet rouge* » (1) étaient les maîtres de beaucoup de hauts lieux administratifs et gouvernementaux. Avec de si grands moyens pour se faire écouter (2), ils pouvaient encore beaucoup pour soumettre la France aux lois des défaillances de la démocratie et nous lier à son défaitisme idéal.

... Donnez-vous donc la peine d'ajouter, par simple hypothèses, à ce tableau vécu, à la France d'alors quelques *obscurcisseurs*, *soustracteurs*, *diviseurs* et *ralentisseurs* dans le type et le goût du *Sillon*, enlevez quelques *avertisseurs*, *multiplicateurs* et *accélérateurs* du genre de *l'Action française*, et tout était perdu. A cette France ainsi découverte et blessée, faites respirer quelques gouttes nouvelles de la fausse eau bénite de Marc, non pas même pour détremper les courages, ou déraidir les volontés bien nées, mais pour fausser les jugements, dérouter les esprits, tromper les impulsions ingénues, cette guttule amère eût fait déborder le calice du malheur,

(1) Barrés.

(2) Au Palais de Justice, un président de Chambre M. Bousquet de Florian nous débouta de nos plaintes contre Almeyreda, parce que, disait son jugement, nous l'avions provoqué : notre prétendue provocation était postérieure à l'insulte que nous poursuivions !

et la décision eût été, en sens inverse de l'Histoire victorieuse, une belle entrée des princes allemands dans Paris. Cette très notable partie de l'élite croyante, qu'un *Sillon* libre, vivant, prospère aurait distraite du service héroïque de la patrie, aurait largement suffi pour donner carrière aux Barbares. Les bons sentiments égarés venus au secours des plus vils auraient couronné le désastre, et l'on eût revu, face à l'étranger, ce qui s'était passé cinq ou six ans auparavant, dans la petite guerre civile de Thalamas au quartier Latin, où les équipes sillonnistes osaient bien s'allier aux socialistes et devenir *antijeannolâtres*, pour ne pas être confondues avec les nationalistes et les royalistes dans le culte de Jeanne d'Arc ! Veuillez calculer enfin ce que quatre ou cinq ans de ce mode d'exercice et d'entraînement auraient ajouté au reniement national, au génie de nos ruines : le vertige se fût mêlé à la rage des passions factieuses. Ce que les ex-jaurésiens ne pouvaient presque plus oser faire sans leur chef, aurait été tenté au nom de Sangnier.

Refrain : la bienheureuse et belle flèche romaine qui avait sifflé par-dessus nos toits, traversa les mauvais desseins, dispersa les mauvaises troupes, abaissa les mauvais drapeaux, discrédita et chassa le mauvais chef, qui fut paisiblement mobilisé à un poste d'officier de réserve hors de toute cabale spirituelle contre la France.

La corruption du Meilleur, qui est le Pire, n'avait donc pu jouer : ce Pire était refoulé dans les insignifiants et pâles sous-groupes d'intellectuels d'extrême-gauche, déjà diffamés et flétris, sur lesquels la France n'avait jamais compté : le reste, tout le reste du pays, surtout du pays croyant, s'était rassemblé là où il devait l'être : au rempart. *Le Sillon* annulé, Sangnier tenu tranquille, l'unité morale et patriotique de la famille catholique française avait été retrouvée et mise sur le pied de guerre, rien ne devait lui faire déposer les armes jusqu'à la fin.

Il se leva bien des romanciers, des chroniqueurs, des journalistes qui, à force de pittoresque horrifiant et d'émotion tragique, souvent juste, essayèrent d'arracher à la guerre son

masque nécessaire de suprême raison internationale. On ne trouva pas un catholique parmi ces vains censeurs démoralisants.

La foi religieuse avait apporté à la Patrie le bienfait d'une incomparable assomption de devoirs, faute desquels auraient pu naître d'irrémédiables revers. Or, ces revers n'eurent pas lieu. Et ce fut la victoire.

La victoire sur *le Sillon* nous donna la Victoire sur l'Allemagne : victoire de Pie X, par Pie X. Que ce grand Pape en reçoive donc le merci et l'acclamation de la France, car il l'a sauvée ! Vive le protecteur et vive le Sauveur ! Qu'elle ait pu *se sauver elle-même* (et, dès septembre 1914, presque sans gouvernement), c'est ce que n'eût jamais permis ni un *Sillon* prospère, ni un Sangnier libre de ses mouvements, un Marc accru, développé, valorisé, comme il n'eût pas manqué de l'être, entre 1910 et 1914, si la lettre *Notre charge apostolique* n'eût pas été fulminée ; un Sangnier fauteur d'âpres discordes civiles et, qui sait? dans le rang et dans la tranchée, instigateur d'une insurrection militaire !

Quand donc il. nous arrive de saluer la flamme de l'Arc de Triomphé, quand nous célébrons l'armistice du 11 novembre, quand nous passons devant un monument aux morts, pensons à Pie X : son esprit de prévoyance religieuse s'est mêlé à notre esprit de sacrifice patriotique qui n'aurait pas pu l'emporter sans lui.

*
**

Une image me hante, bien connue, mais trop belle et trop pure pour être omise ici.

Le 24 avril 1909, le Vieillard Blanc venait de béatifier Jeanne d'Arc. Comme il quittait Saint-Pierre, sur la *sedia gestatoria*, Pie X vit flotter devant lui un pan de notre drapeau. Il le saisit au vol et le porta à ses lèvres. La promesse implicite de ce baiser d'amour aux couleurs de la France devait être tenue l'année suivante en ce 25 août, fête du roi Louis, par la Lettre qui nous libéra d'un abîme fascinateur :

ainsi les conditions du sauvetage étaient-elles préfigurées et sans doute préméditées.

C'est ce qu'il fallait démontrer.

C'est même un peu plus que je ne promettais tout à l'heure. Je n'ai pu me défendre de demander si le Bienheureux n'a pas eu au complet toutes les intentions de cette grande œuvre essentiellement religieuse sans doute, mais aussi de paternelle bonté pour la France.

Si l'on jugeait la démonstration imparfaite, la seule faute en serait à celui qui n'aura pas su dire ce qu'il voit, ce qu'il sait, ce qu'il est prêt à recommencer de montrer, pour peu qu'on veuille bien mettre le doigt sur un point faible de l'argumentation que voilà.

Mais il reste beaucoup à dire.

Pie X a condamné le plus puissant des ennemis intérieurs de la France. N'a-t-il pas fait encore plus en faveur de fidèles serviteurs de notre patrie?

Ce que j'en sais forme une dette que j'ai contractée envers la mémoire de Pie X et son pontificat. Je veux la payer.

# IV

# LES BÉNÉDICTIONS

Quelques mois se passèrent jusqu'au jour qui se dresse à présent dans ma pensée comme le sommet de ma vie.

C'est pour le raconter que je tiens cette plume, non sans me demander de nouveau si j'irai jusqu'au bout : en ai-je le droit?

J'ai subi toutes les offenses de mon droit. Une extravagante injustice m'a pu frapper impunément et me frappe encore. Les forces de l'État et des partis, notamment du parti qu'avait condamné Pie X, se sont coalisées pour m'imputer leurs propres crimes. Elles ne se contentaient pas de sortir de la vérité, mais la niaient à angle droit. Les faux témoignages de parjurieux faux dévots, doublant les fumisteries et les forfaitures d'un procureur ou de ministres, ont grêlé contre moi pour tenter d'obscurcir ce qu'il y a de plus clair dans ma vie et dans mon action : ma fidélité à la France. Un ramas de bandits est parvenu à faire condamner mes prétendues *intelligences avec l'ennemi*, mes prétendues *trahisons* en faveur du même *ennemi* que je n'ai pas cessé de combattre et sur lequel j'ai remporté des avantages dont mes accusateurs seraient bien fiers s'ils pouvaient s'en faire le même honneur que moi. Est-ce un Bidault, est-ce un Gay, est-ce un Claudel, est-ce un Menthon qui peut se prévaloir d'avoir été accusé par les Allemands et les pro-Allemands d'avoir fait *échouer les plans de collaboration européenne à direction allemande?* Auquel d'entre eux aura-t-il été reproché comme à moi, par

les journaux complices de Paris et de Berlin, d'avoir mis hors de jeu leur *grande idée de l'Europe hitlérienne?* Les calomnies qui ont tout osé contre mon nom, contre la liberté de ma parole et de ma vie, ne peuvent rien contre un passé qui les défie, qui les méprise et les écrase. Les roueries de leur intérêt, les violences de leur passion ont eu le champ libre par la seule vertu d'une force brutale contre laquelle je ne peux rien encore de positif. Mais je tiens dans ma main fermée une vérité claire et vive, dont la lumière est telle que son moindre rayon peut, sans nuire à personne, suffire à compenser tout ce dont je fus uniquement dépouillé et même tout ce que l'on peut essayer de me contester encore, fût-ce la vie. Vais-je me refuser la faculté d'ouvrir la main pour revendiquer ce bonheur?

Tout réfléchi, je ne peux m'abstenir, je n'en ai pas le droit.

*
**

Nous sommes en 1911.

Année heureuse s'il en fut, mais chargée et laborieuse. L'année où le prince magnanime qui aurait dû régner sous le nom de Philippe VIII, un instant séparé de nous par une intrigue internationale, fut vite détrompé et discerna le piège des mauvais serviteurs pour nous rendre sa justice et sa confiance. La même année où nos amis menèrent au centre de Paris devant le Théâtre-Français, leur énergique et fructueuse campagne du « Juif déserteur ». L'année qui fit affluer en nombre l'adhésion, l'appui, le concours, mais à laquelle l'assurance du lendemain manquait de plus en plus, car le ciel extérieur roulait des menaces de plus en plus sombres. Le vaisseau allemand est embossé devant Agadir. Le souci public qui grandit met nos vérités en lumière, mais nous absorbe dans notre tâche de moniteurs.

Je n'ai pu aller voir ma mère en Provence. Elle a fait le voyage de Paris et me dit :

— *Je ne veux pas mourir sans avoir été bénie par Pie X. Veux-tu m'accompagner? C'est l'affaire de quinze jours.*

Quinze jours? Hélas ! les avais-je? Ma table pliait sous le poids des besognes :

— *Vois! Regarde! Comment bouger?*

Par bonheur, mon jeune frère, le Dr Maurras, entre deux postes coloniaux, rentrait à Marseille. Elle prit son bras. Dans la vigueur et la lumière de ses soixante-quinze ans, elle fit le pèlerinage. Comme tant de Françaises et de Français, elle a une arrière-mère-grand, dite Romée, à qui ce nom était resté en signe et souvenir du voyage à Rome de l'un des siens. Elle va vivre son beau rêve de pèlerine ancienne et nouvelle. Ce n'est pas sans avoir préparé sa visite avec soin. Notre grand ami Mgr Penon, nouvel évêque de Moulins, l'archevêque de Chambéry, Mgr Castellan, qui était de Roquevaire et dont la mère était son amie, le cardinal de Cabrières, qui la connaissait de réputation, lui avaient donné des lettres pleines d'insistance pour qu'elle fût reçue. Mais, à peine dans la Ville où conduisent tous les chemins, des difficultés apparaissent. Le Vatican est en rumeur :

— *Madame Maurras vient parler politique au Pape, elle apporte un message de son fils...*

La fable la mit en gaieté. Elle ne parvenait point à se la rappeler sans rire, après dix années :

— *Moi? Venir parler politique au Pape! Et de ta part encore!* Ni le sens des distances, ni celui des contrastes ne la quittait. Mais l'humble chrétienne, la Française ardente, la catholique passionnée se résignait mal à une audience collective, où elle n'aurait pu préciser ses intentions sur ses enfants et ses petits-enfants.

L'obstacle fut tourné. Notre correspondant au Vatican, qui signait Aventino, M. Belin (1), venait d'épouser une Russe orthodoxe qui, ayant abjuré le schisme, avait acquis, selon la coutume romaine d'alors, un titre automatique à une audience personnelle du Saint-Père : son privilège devait s'étendre à la personne qu'elle voudrait choisir pour l'accom-

(1) M. Belin, ancien officier, avait été le camarade de Robert de Boisfleury à Saint-Cyr.

pagner. Mme Aventino n'avait pas encore usé de son droit. Ma mère accepta de grand cœur d'en profiter. Le barrage tomba.

Agenouillée dans le cabinet de Pie X, il s'en faut que l'une ou l'autre ait eu envie de parler politique. Mais, quand il eut donné toutes les bénédictions implorées, le Bienheureux étendit son regard sur ma mère. Il dit :

— *Ne parlez pas à votre fils de ce que je vais vous dire.*

*... Ne lui en dites jamais rien.*

... MAIS JE BÉNIS SON ŒUVRE.

Il se tut, pour ajouter :

— ELLE ABOUTIRA.

Tel fut le trésor que ma mère emporta de Rome.

Elle ne m'en fit jamais part.

Pendant les onze années qui lui restaient à vivre, elle n'y fit aucune allusion.

Cependant, depuis ce voyage, un changement s'était produit dans sa façon de suivre le va-et-vient de notre fortune.

Autrefois, la moindre injustice publique commise contre *l'Action française* l'exaspérait. Elle ne tenait pas en place. De sa paisible terrasse du Chemin de Paradis, elle courait à Marseille chercher des explications chez l'un ou l'autre de nos amis, elle se rendait à la librairie de la rue de la Darse, tenue par une fidèle Alsacienne, Mlle Ehrard, auprès de qui le rendez-vous était permanent ; elle interrogeait les Dromard, la marquise de Clapier, que sais-je ! Il fallait tout lui dire, elle n'en avait jamais assez. Maintenant, rien ne la trouble. Il semble que le ciel puisse nous tomber sur la tête sans nous blesser : une sérénité incompréhensible accueille toutes les inventions et les calomnies que l'on continue de faire pleuvoir.

Pendant la guerre, le complot des panoplies ne parvient pas à la remuer. Ses lettres montrent qu'elle en a presque souri. Ce ne peut être indifférence... J'eus la clef du mystère huit jours après sa mort, survenue le 5 novembre 1922. Deux amies à qui elle s'était confiée, me donnèrent le secret des paroles

pontificales **:** *mon œuvre a été bénie de Pie X. Elle aboutira.* J'avais la prophétie et la bénédiction de ce Bienheureux.

L'œuvre aboutira? Mais elle aboutit. La certitude donnée de si haut s'accomplit sous nos yeux. Quelque chose le scelle encore et le garantit. Ce sont nos barreaux et nos grilles. C'est cette prison de Riom. Toute œuvre appelée à vivre doit traverser, non une fois, mais cent, la zone de feu des méconnaissances et des persécutions les plus authentiques. C'est la monnaie qui court et qui sert de rançon à toute forte prise sur l'avenir. Le temps et sa morsure ne sont supportés sans périr que par la dure discipline de l'infortune et de ses travaux. *Loi de l'Être,* dit la Raison et répète l'Expérience.

Précisément parce qu'on les a condamnés à Lyon et dûment enfermés à Riom, les deux codirecteurs de *l'Action française* débordent d'espoir et de foi.

Ils ont fait, dit, écrit, même crié ce qu'il fallait pour tirer de ces quatre murs les plus amples confirmations de leur jugement sur la Démocratie et la Révolution, au cours d'un demi-siècle de débats, où ils n'eurent jamais le dessous (1). La clarté des événements, leurs fumées de boue et de sang ajoutent des vérités nouvelles à toutes celles que nous avons enseignées. Nous sommes prisonniers : *non* nos idées, que les faits vérifient en serviteurs dociles. Nos idées multiplient leur pouvoir d'expansion par l'embarras où s'est plongé l'ennemi commun, que sa vaine victoire oblige à étaler son incapacité.

Nos disciples se retrouvent et se reforment non loin de nous. A Paris où leur clandestinité héroïque avait agi contre les occupants armés, tyrans n° 1, qui confisquaient nos feuilles et emprisonnaient nos vendeurs, Tezenas, Perrot, leur comité font aujourd'hui paraître avec Calzant, rentré de Lyon, leurs

(1) Cela peut être vérifié par la lecture du livre d'un ancien fonction naire républicain, M. Émile Dard, ex-ministre à Munich : *la Chute de la royauté.* On y trouve réoccupées toutes les positions historiques de *l'Action française* qui avaient été les plus âprement contestées.

courageux *Documents nationaux* contre les tyrans n° 2 de la Libération et de l'Épuration. Grâce à eux, j'ai pu lire ici (1) la grande lettre où le commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand et faux témoin Francisque Gay me dénonce à la Gestapo, et ainsi il se juge, se soufflette, se piétine et il crache à son propre visage, comme il le fera s'il doit comparaître devant son Dieu. Peu de condamnés auront été favorisés, au cours de leur peine, d'une revanche morale pareille à la nôtre.

Après nos amis des *Documents nationaux,* qui prirent plus tard le nom *d'Aspects,* ceux de *l'Indépendance française,* conduits par Marcel Justinien, nous procurent les mêmes satisfactions joyeuses contre un autre faux témoin, le visqueux René Verdenal.

Nos idées réveillées, notre action recommençant à marquer les coupables au fer, voici Pierre Boutang qui revient en ligne et met en jeu les dons les plus brillants. Nous avions perdu de vue Lagor. On nous l'a retrouvé au fond des Pyrénées. Ces jeunes gens ne viennent pas seuls, amènent des amis de leur âge, la vieille équipe se renforce. Avec le jeune François Daudet, voici le vétéran Havard de la Montagne et Firmin Baconnier, voici Henri Boegner, Roger Joseph, Langevin. Voici Gaudy. Et voici Massis. Voici, digne fils de son admirable père, notre cher Olivier de Roux. Voici l'infatigable Juhel. Voici Buren. Voici Vivier ! Et combien d'autres !

A l'étranger (Angleterre, Italie, Espagne, Portugal, Canada, Argentine, États-Unis), les sympathies vivaces nous font signe qu'on s'est moqué du monde en interprétant notre *France seule* comme une volonté d'isolement national. Nos affinités étrangères sont aussi fidèles que les françaises, et, quand un groupe de jeunes Florentins, conduits par M. Frescobaldi, distinguent l'utilité d'une *Contro-rivoluzione,* où en découvrent-ils les principes? A Paris : chez Barrés, chez Daudet, chez Maurras qu'ils traduisent à tour de bras.

Vaincue, mais indomptée, la haute tradition, solide espoir

(1) *Officiel* du 14 mars 1946.

du genre humain et de l'esprit humain, annonce clairement qu'elle se maintiendra toute droite sur nos tombeaux. En attendant, elle s'accroît selon le rustique et cruel usage de la taille et du labour, au sombre flambeau des dégâts, des dommages, des méfaits, des forfaits que viennent d'accumuler les transgresseurs professionnels de la vérité politique éternelle. Tout cela est si clair ! Je n'en ai jamais douté en ce qui me concerne : comme si j'avais connu de tout temps la claire émeraude qui brillait dans l'arc-en-ciel de Pie X, jamais difficulté ni traverse n'aura pu m'ébranler. Mais enfin une grande assurance a été donnée, un gage surhumain a été articulé de manière à dépasser toutes les sécurités négatives : le grand Pape qui va monter sur les autels avait laissé tomber sur nous sa bénédiction, sa promesse.

La mémoire en soit affermie par les effets de nos revers, les lumières de nos prisons, les voies royales de l'épreuve par lesquelles ont passé tous les accomplissements de l'humanité !

*
**

Mais, puisque je relate l'extraordinaire parole confiée à ma mère, il y a quarante ans, il serait injuste et ingrat de ne rien rappeler du colloque confirmatif tenu trois ans plus tard entre le même Bienheureux et notre grand ami Camille Bellaigue.

C'était la fin juillet 1914. Sans savoir que c'était pour la dernière fois, notre cher ami l'écrivain, le critique, le musicien et musicographe Camille Bellaigue, camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté, venait de prendre congé de son maître. Il eut l'ingénieuse bonté d'implorer une bénédiction sur ma chétive personne.

— *Notre bénédiction!* s'écria le Pape. *Mais toutes nos bénédictions! Et dites-lui qu'il est un beau défenseur de la foi*.

Quand ces étranges mots me furent rapportés, je ne retins pas l'objection :

— *Voyons, Bellaigue ! N'y a-t-il pas une petite erreur. Le Saint-Père a dû dire : défenseur de l'Église :* DELLA *Chiesa?*

— *Non. Non pas :* DELLA FEDE. *Telles sont Ses paroles, je les entends encore (1).*

— Alors elles sont bien mystérieuses.

Je ne me les explique que d'une manière.

Il est un point, un seul où, parlant de choses saintes, je ne me sois pas tenu, comme il convenait, à l'ordre historique et moral, social et temporel de l'Église. Sur ce point unique, je me suis aventuré sous la nef, un peu plus haut que le porche, de manière à effleurer peut-être une certaine défense de la « foi » — et ce fut à propos de certains dogmes spécifiquement catholiques dont je n'ai pu me tenir de faire admirer tantôt la profondeur de sens humain, tantôt la divine beauté, par exemple le culte de la Vierge, celui des intercesseurs, la Communion des Saints, la réversibilité des mérites vivants

(1) M, Adrien Dansette (*Esprit*, de septembre 1951) écrit dans son *Histoire* que Pie X « a dit de Maurras à Camille Bellaigue : *c'est un beau défenseur de l'Église et du Saint-Siège* (et non pas *un beau défenseur de la foi,* comme Bellaigue l'a rapporté par une erreur de mémoire, sans consulter ses notes)… » Où M. Dansette a-t-il pris ces notes et cette erreur de mémoire? Bellaigue, en 1914, mit la plus gracieuse insistance à me redire : *Non! Non pas! de l'Église; della fede!* Deux ans plus tard, dans son livre *Pie X et Rome,* paru en 1916 à la Nouvelle Librairie Nationale, Bellaigue citait des écrivains que leur pensée et leur sentiment rapprochaient de Rome : « Celui-là... qui ressentit, si vive et si généreuse la grande pitié des églises de France » (Barrés). Et tel autre dont le Saint Pontife nous disait *hier même : E un bel difensore della fede.* » Je ne suis pas nommé ; mais, dix autres années plus tard, dans une lettre au *Rappel* de Charleroi, Camille Bellaigue écrivait mon nom en toutes lettres avec la traduction française de la parole du Pape : « *Dites-lui qu'il est un beau défenseur de la foi.* » M. Dansette et ses inspirateurs invoquent, il est vrai, une note de Bellaigue où ils auraient lu, non *della fede,* mais *della santa sede.* C'est un autre texte, et daté de 1913. Le nôtre est de 1914 d'après le livre même de Bellaigue, qui le classe en *juillet 1914* (exergue du chapitre) avec la mention *hier même.* Nulle confusion n'est possible. On a prétendu que Bellaigue avait rectifié. Non, il a redit et confirmé par écrit en 1916 son très insistant rapport oral de 1914. Je ne saurais y mettre aucun amour-propre. Mais les faits sont tels. Je ne puis les changer à la fantaisie d'un Astier Réhu et de ses *histoâres.*

sur les âmes du purgatoire (1), tous sujets où mon commentaire ne manqua point de flamme; même il s'y mélangeait des explications de mon cru, destinées à marquer telle ou telle inflexion de pensée religieuse. Cela doit faire un bien petit nombre d'alinéas dans le fatras de ma longue méditation philosophique et métaphysique : avaient-ils eu l'honneur de retenir l'attention du grand esprit bienheureux? Un ami inconnu les lui avait-il mis sous les yeux? Bellaigue, ou qui? De là serait venu le *della fede* auquel j'eus quelque peine à m'accoutumer. Quant à soutenir qu'un théologien tel que Pie X n'avait pu parler ainsi, c'est oublier qu'il existe en théologie tout un rayon d'éloges donnés aux apologistes du dehors ; car apologie et défense, c'est tout un.

Ce débat laisse donc intacte la vérité et la valeur de la nouvelle bénédiction.

(1) Mon jeune filleul François Daudet, catholique ardent, veut bien attirer mon attention sur des lignes qu'il a découvertes dans une note de ma *Politique religieuse* au chapitre « de la libre pensée catholique ». Elles ont trait à la nature et à l'esprit du dogme en soi. Les voici : « Tout enseignement comporte de la part des êtres enseignés une attitude *docile*, l'étymologie le dit bien.... Voudrait-on s'échapper en disant que l'enseignement scientifique est incessamment révisé et renouvelé, tenu en état de mobilité par l'esprit critique au lieu que le *dogme* serait *figé?* Mais d'abord le contraste est imaginaire. Il est des lois scientifiques sur lesquelles il ne s'opère aucune révision. D'autre part, les catholiques montrent aisément que leurs dogmes ont une manière de vivre, de se développer en s'éclaircissant et en se motivant avec plus de force. Reste, il est vrai, un fort élément immobile dans le dogme et un fort élément mobile dans l'enseignement des sciences. Mais d'où vient cette mobilité? Du progrès de la connaissance. D'où vient cette immobilité? De la fixité inhérente au cas d'une révélation. De ces deux caractères opposés, chacun mis à sa place apparaît strictement, raisonnable et complètement légitime. » Au surplus, l'amitié chaleureuse, l'enthousiaste affection que nous ont marquées tant de catholiques ne s'expliqueraient pas si je n'avais touché qu'au temporel et au social du Saint-Siège. Il faut que mes écrits aient pris certains contacts avec l'âme de leur foi.

*
**

Le cabinet du Vatican, où le Pape de 1914 et de 1911 avait daigné me faire l'honneur de me bénir par deux fois (1), était-il resté celui que, vingt et un ans plus tard, le successeur de Benoît XV occupait en janvier 1935?

Fut-ce bien entre les mêmes murs, devant la même table, que, quatre ans et neuf mois avant la deuxième guerre mondiale, le second successeur de Pie X, S. S. Pie XI, entendit le chef du gouvernement français Lui tenir les propos suivants :

— *Très Saint-Père*, *tous les Français sont heureux de me savoir ici.*

— *Oh!* s'écria le Saint-Père : *pas tous! pas ceux d'*Action française !

— *Excusez-moi*, *Très Saint-Père*, *Charles Maurras et ses amis ont été les premiers à se réjouir de ce que le président du Conseil fût reçu au Vatican.*

— *Alors je n'y comprends rien!* répondit Pie XI.

J'aime mieux dire, tout de suite, que je tiens ce rapport de la bouche de Laval. Comme on va le voir, ce ne sont point des choses qui s'inventent.

Le président du Conseil poursuivit :

— *Très Saint-Père*, *beaucoup de Français font des vœux pour que l'affaire de* l'Action française *soit apaisée. C'est une grande cause de division entre nos catholiques.*

— *Oui*, dit le Pape. *Mais les livres de M. Maurras ont fait beaucoup de mal.*

Laval, qui avait tenu à me voir avant de partir pour Rome, n'avait lu aucun de mes livres. Il se tut et fit bien.

Le Pape poursuivit comme se parlant à lui-même :

— *On m'a dit que sa mère était une sainte.*

Et après une pause nouvelle :

(1) Peut-être par trois fois, si l'on admet le texte de 1913 mentionné à la note de la page précédente et relative, d'après M. Dansette, à notre seule défense *della Santa Sede.*

— *Il m'arrive de la prier.*

Comme, malgré tout, je manquais de confiance dans la narration de Laval, la lettre que je me permis d'adresser en 1937 à S. S. Pie XI commença par un remerciement très explicite du bien qu'Elle avait dit de ma pauvre mère au président du Conseil français. Les trois pages autographes de la réponse pontificale, extrêmement bienveillante et gracieuse, ne contenaient ni mot ni virgule ni inflexion qui tendît ou qui parût tendre à rectifier ou à nuancer l'étrange récit de Laval (1). Celui-ci n'était pas homme à rien imaginer de pareil.

Montent donc les prières ! Et descendent les bénédictions ! Et que les prophéties courent la voie horizontale qui chemine vers l'avenir ! Les unes, les autres, et les troisièmes puissent-elles obtenir merci et pitié pour nos pèlerins !

(1) Voir, pages 188-190, le texte photographié de la lettre écrite du Vatican, le 6 février 1937, par S. S. Pie XI à l'auteur de ce livre.

# V

# NOTRE AYANT-GUERRE A PARIS ET A ROME 1912-1914

## 1° AGRESSION, RIPOSTE.

Beaucoup plus que les précédentes, les années 1912, 1913, et la première moitié de 1914 firent peser sur nous de lourdes charges ; elles ne venaient pas toutes du même côté : l'approche du chaos guerrier, la certitude des points faibles de la France, l'évidence des préparatifs ennemis, et enfin ce puissant réseau d'espionnage allemand que Léon Daudet fut seul à démasquer sous le nom resté fameux *d'avant-guerre,* de tels soucis auraient suffi largement à absorber notre activité patriote : il nous fallut aussi faire tête à l'assaut que donnait, sans égard au péril public, la petite secte de gauche catholique, furieuse de ses défaites romaines, enragée à chercher une revanche au Vatican. La lettre *Notre charge apostolique* interdisait aux libéro-sillonnistes de faire désormais grand mal à la France ; ils s'efforçaient de nous en faire à nous.

A en croire ce très petit nombre de frivoles hargneux, la condamnation du *Sillon* avait été notre œuvre, comme cela paraît être encore l'opinion de *la Croix;* la Lettre du Pape était due à notre influence et à celle de nos amis des bords du Tibre. Hé! Quels amis? Nous ne nous en connaissions plus, depuis le temps déjà lointain où l'abbé de Pascal, malade, avait cessé de venir à Paris. Preuve : au moment de lancer notre quotidien, nous avions dû demander au secrétaire d'État,

le cardinal Merry del Val en personne, de nous choisir, de sa main, un correspondant qui eût sa confiance. (Ce fut « Aventino » .) Autre preuve : à l'été de 1910, Aventino et son entourage avaient reçu du Vatican la consigne de ne rien nous communiquer de ce que Rome préparait contre Sangnier; personne ne fut plus surpris que nous de ce coup de tonnerre tombé du ciel par un beau soir d'août... Nos ennemis, clercs ou lais, n'y regardèrent point de si près ! Leur reproche, qui avait bon air, fut ressassé comme leurs rancunes, et le siège fut mis devant la Cour romaine pour lui arracher un mot, un geste, un regard contre nous.

Ils ne pouvaient absolument pas demander, comme on l'a trop dit, « la condamnation de *l'Action française* ». Ceux qui font cette confusion se trompent, s'ils ne font que se tromper. Entre 1912 et 1914, il était uniquement question de savoir si l'on réussirait à faire mettre publiquement à l'index tel ou tel de mes livres les plus profanes, comme *le Chemin de Paradis*, *Anthinéa,* plus quelques pages extraites des tout premiers numéros de notre revue grise (1899, 1900), pages dont j'étais aussi l'auteur, l'unique auteur.

La mise à l'index n'est pas une excommunication. La moitié de Pascal y est. *Si fama vera,* tout Balzac. Henri Bergson y fit de brillants débuts, ce qui n'empêche pas une presse très religieuse de l'acclamer comme son Docteur ; nous avons tous lu le dithyrambe d'un père dominicain à l'auteur de *l'Évolution créatrice.* L'abbé Bremond coupable d'avoir exagéré *l'odor di femina* autour de son saint François de Sales, commença par pousser des cris d'orfraie pour la même inscription ; il s'en consola en n'y pensant plus.

Il nous était arrivé à nous-même de dire que tels de nos livres n'étaient pas pour les catholiques. N'hésitant pas à nous priver ainsi de lecteurs possibles, nous nous faisions notre propre index : quel dommage y pouvait ajouter notre nom porté sur les listes de la Congrégation? Aucun autre que la marque publique d'une animadversion romaine sur l'un des rédacteurs de *l'Action française* quotidienne. Voilà ce dont nos ennemis se montraient friands ; ce serait tout de

même là un petit air de « condamnation », cela établirait un équilibre symbolique entre *le Sillon* et nous.

Ces deux accusés, ces deux accusations n'étaient pourtant pas du même ordre ni de la même taille. Chez moi, quelques volumes tout personnels, sans relation directe avec la Politique commune aux rédacteurs du journal. Chez Sangnier, son œuvre, son action, le corps d'une doctrine fortement analysée par le Pape avant d'être condamnée, toutes les tendances maîtresses de son esprit. Le catholique Marc se fondait sur sa foi, arguait de sa piété pour éloigner ses lecteurs des principes moraux, mentaux, sociaux, politiques, disciplinaires, de l'Église. Incroyant, j'exécutais la tâche inverse en montrant les bienfaits et les vertus, les gloires et les leçons de l'Église, les services qu'elle rendait à l'humanité. La symétrie matérielle des deux condamnations n'aurait trompé que ceux qui l'auraient bien voulu, par passion ou par intérêt. Mais on se réservait de l'orchestrer pour l'exploiter. Ces gens-là s'y entendent. Ils y mettent beaucoup de persévérance, d'énergie et d'art.

Nommerai-je les instigateurs français de cette manœuvre (1)? Mieux vaut m'en tenir à noter qu'en Italie elle

(1) Il est pourtant un nom que je ne veux pas éviter. C'est celui de mon ancien curé, supérieur et professeur de philosophie, Mgr Guillibert, évêque de Fréjus. Rien dans ses origines sociales, ni dans son passé, ne le prédestinait à la démocratie. Il y fut gagné par son voisin l'évêque de Nice, Mgr Chapon, sillonniste convaincu. Non content d'avoir approvisionné mes diffamateurs de fables ridicules sur un prétendu culte spécial de sainte Marthe à Martigues, que j'aurais ruiné au profit d'une Marthe de mon invention (elle est dans la *Vie de Marius* de Plutarque !) et alors que Mgr Guillibert lui-même avait donné *l'imprimatur* du diocèse d'Aix à un volume de chronique religieuse où ma Marthe profane était bel et bien mentionnée à sa date, quelque cent ans avant sainte Marthe) l'évêque de Fréjus avait envoyé à Rome un Mémoire que je lui pardonnerais volontiers, car il y rendait justice à ma mère (« solide chrétienne, » disait-il) n'était la rare inconvenance du ton qu'il s'était permis à l'égard de mon père, dont il n'avait jamais eu qu'à se louer. Mgr Guillibert était le plus bel évêque de France. Non le plus réfléchi. L'autre guerre éclata, elle dut lui montrer que nous n'avions pas poursuivi les Français de vaines épouvantes. Ce service et d'autres, rendus à l'Église autant qu'à la Patrie, finirent par retourner vers nous

avait rencontré son plus sûr appui parmi les prélats de langue allemande : le secrétaire de l'Index, Mgr Esser, natif d'Aix-la-Chapelle, le jésuite allemand Ehre, promis à la pourpre, le futur cardinal Fruhwirth, de la Sacrée Pénitencerie, celui-ci fameux par son étroite amitié avec ce Mgr Gerlach qui, pendant l'autre guerre, fut condamné à mort par contumace, comme espion et traître, à la suite de l'explosion du cuirassé italien *Léonard de Vinci* où avaient péri 21 officiers et 221 matelots... Il est clair que nos longues campagnes contre le Germanisme n'avaient pu disposer en notre faveur le personnel germanique du Vatican.

En revanche, l'élite épiscopale et sacerdotale du pays fran-

ce mobile esprit et nous le rendre de plus en plus favorable. Vers la fin de sa vie, il ne jurait que par *l'Action française*. Il refusait de bénéficier d'un service gratuit que nous faisions à l'épiscopat, et ne manquait pas de m'adresser (tout comme un cardinal Billot) sa généreuse contribution annuelle ; il croyait devoir me faire, par lettre personnelle, ses compliments et ses remerciements toutes les fois qu'il m'arrivait de dire du bien de mes amis les pêcheurs de Martigues, ses anciens paroissiens. Au début de la sombre année climatérique 1926, je le saluai à Draguignan aux obsèques d'un mien cousin germain que j'aimais beaucoup. Il avait tenu à les présider crosse en main et mître en tête. Au retour du cimetière, je le retrouvai à la maison mortuaire, où il m'attendait pour me faire de grands éloges du *bon combat* que nous soutenions. La même mort le prit quelques mois plus tard, à la fin du printemps ou tout au début de l'été. L'orage romain de la fin août ne s'était pas encore déclaré. Comment l'aurait-il supporté? Sans en décider, je dois dire que la haute sagesse de Mgr Penon, son cadet, son émule, avait repris sur lui l'influence des anciens jours. Grande chance pour qu'il ne variât plus... Comme je veux tout dire ici, ou tout ce qui doit être dit, il ne peut m'échapper que dans son mémoire au Vatican de 1912, Mgr Guillibert tirait parti d'une petite erreur commise par le P. Descoqs dans la première édition de son livre *Autour* de mon *Œuvre :* mal informé par je ne sais qui, le bienveillant jésuite m'avait fait naître d'un « magistrat », et Mgr Guillibert en triomphait en m'attribuant une vanité sœur de la sienne. Il ignorait malheureusement que, la méprise à peine connue, je la rectifiai dans une lettre à *l'Éclair de Montpellier*, lettre que le P. Descoqs me promit d'insérer dans l'édition future, et qui disait 1° combien j'étais fier d'être né fils, petit-fils et arrière-petit-fils de percepteurs et de receveurs municipaux ; 2° combien ma mère avait désiré que l'un de ses deux fils courût la carrière paternelle. On excusera ces précisions dues.

çais se prononçait pour nous et ne s'en cachait point. Elle ne voulut même pas nous taire ce qu'elle pensait des mobiles de nos agresseurs. Le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, qui s'était assis dans une chaire de l'Institut d'Action française, appréciait parmi ses diocésains, la valeur morale et religieuse de nos adhérents, il l'a dit et l'a même écrit. Le premier, il me fit dire d'être sur mes gardes et de préparer ma défense, pour maintenir le service public que rendait le journal : l'assaut romain serait puissant, l'accusation perfide ; c'était l'occasion de liquider un ramas de diffamations ou de confusions volontaires et de rétablir, avec les distinctions obligatoires, nos textes travestis, truqués ou tronqués : pour mon œuvre privée, elle ne pouvait être honnêtement identifiée avec ma collaboration au journal : mes articles du journal étaient une chose : mes livres fâcheux, mes pages douteuses, en étaient une autre : elles n'impliquaient pas du tout un système d'hostilité à la religion, ou d'intention ennemie de la foi. Je n'avais pas le droit, ajoutait-il, de laisser prendre mes erreurs pour l'instrument d'une irréligion militante et collective. Nos camarades catholiques se trouvaient sans doute chez nous au contact de nos incroyances. Mais tel était le cas des 90 centièmes des catholiques français. Il ne fallait pas laisser dire que nos croyants subissaient, soit la dictature d'incroyants, soit l'influence d'idées anticatholiques. Le cardinal prêchait à nos amis communs la même nécessité de nous bien défendre.

De son côté, mon vieux maître Mgr Penon était du même avis ; il me le faisait savoir de sa nouvelle résidence à Moulins. Lui, me connaissait. Il avait vu se former mes idées politiques et sociales et, sans en nier l'intérêt original (il disait en riant que, seul, j'avais pu l'arracher au libéralisme), il savait parfaitement bien qu'elles ne venaient pas de Nietzsche et n'étaient pas déduites de principes métaphysiques quelconques : il avait vu naître mon empirisme organisateur de Le Play, de Taine, de l'Histoire interrogée selon ces bons maîtres. Rien, m'assurait-il, ne serait plus simple que d'en fournir la preuve. — Oui, répondais-je, à la condition d'entrer dans beaucoup

de détails qui paraîtront fastidieux. — *Ils ne le seront pas, vous détaillerez ce qu'il faut* — Oui, mais alors c'est un gros livre... — *Faites-nous ce livre au plus vite.*

Les nouvelles romaines accentuèrent le sentiment de l'urgence. Je me mis au travail et abattis je ne sais combien de pages par matinée, puis les passai à peine écrites, du 60 de ma rue de Verneuil, au numéro 1 de la rue du Bac, chez mon voisin Lucien Moreau. Il les corrigeait, les rapportait au milieu de l'après-midi : tapées au journal, elles partaient pour la lointaine rue Louis David à Passy, où Camille Bellaigue, que Léon Daudet venait de me faire connaître, opérait une recension définitive, de son œil de critique aigu et de Romain très compétent. Le soir, on composait tout chaud, sans rien imprimer encore. Je n'ose dire en combien peu de jours nous en vîmes la fin. Rarement livre de plus de 350 pages aura été bouclé à cette cadence sans bâclage ni négligence : il n'en fallait pas ! L'âpre et douce défense semée de vives offensives, que j'avais intitulée *l'Action française et la religion catholique*, se terminait par un appel confiant au « Père Très Saint et Très Bon » : j'ignorais, on l'a vu, que vingt-quatre mois auparavant, il m'eût donné, en secret, sa bénédiction suivie d'une prédiction de réussite ; ce que m'avait dit M. Flourens était relatif à *l'Action française*, non à moi; je ne pouvais donc prévoir les munificences spirituelles de janvier et de juillet suivants. C'est pourquoi mes derniers mots n'osèrent appeler sur nous *qu'une part* de l'*auguste et universelle bénédiction.* Ce finale, soumis au cardinal de Cabrières, nous revint approuvé et loué ; mais l'évêque écrivain et humaniste manifestait la crainte que la rigueur du langage et la tension du style n'en rendissent la lecture un peu malaisée pour un étranger qui ne faisait que de s'initier au français... — *Mais non*, dit Bellaigue, *maintenant, le Saint-Père lit à livre ouvert n'importe quel auteur français de toute époque.* La suite lui donna raison.

Pour ce qui est du corps du livre, selon le conseil du cardinal, je ne m'en étais pas tenu à plaider pour mes ouvrages libertins, ni à préciser leur place et leur portée dans l'ensemble

de ma vie d'esprit. C'est notre action générale elle-même que je décrivais de façon à montrer qu'elle était innocente de mes péchés ; quelle injustice et quel dommage ce serait de lui faire payer des diableries qui n'étaient que de moi ! Loin de recommander *Anthinéa*, ni *le Chemin de Paradis*, je rappelais que des notes explicites passées dans le journal avaient averti le public catholique que ces petits livres ne lui étaient ni destinés, ni offerts. Cette franchise scrupuleuse et cette netteté avaient déjà contribué à former à Rome le noyau d'une opposition à tout signe d'hostilité envers nous : depuis les inventaires et les journées de Jeanne d'Arc, nous avions donné, tous ensemble, la preuve et la mesure de nos volontés de servir la cause de Rome en même temps que celle de la France. Il devenait impossible de nous dissocier les uns des autres, ni toutefois d'envelopper notre groupe dans le tort littéraire d'un seul de ses membres.

Je m'appliquai à fortifier ces dispositions bienveillantes en ajoutant les faits aux faits, les raisons aux raisons. Cela ne se résume pas. Le livre est là. Il existe. Le lecteur qui s'y reportera ne s'ennuiera pas : par exemple, il y verra ce qui peut être tiré, à l'occasion de gens comme Proudhon, Renan et Sainte-Beuve, qui ne sont pas de petits saints. Certaines analyses d'Éthique générale, contiguës à la Politique, éclaireraient encore telles disputes d'aujourd'hui. La discussion, menée durement, mais loyale et claire, faisait payer à l'agresseur les pots cassés de sa sottise ; le fond de son cœur y était mis à nu, car je ne quittais point mes diffamateurs sans les assurer qu'ils ne me rendraient pas franc-maçon, si forte qu'en fût leur envie. Bref, le petit bouquin n'était pas sans vie ni lumière.

## 2° VOYAGE CIRCULAIRE.

Le volume, paru à la fin de l'automne de 1913, partit tout de suite pour Rome (1). Vers la fin de décembre, je voulus souffler et gagnai la Provence pour passer les fêtes de Noël chez ma mère.

A Lyon, où je m'arrêtai, notre ami Antoine Lestra me représenta qu'il convenait de ne point traverser la ville primatiale sans présenter mes hommages à son archevêque, le futur cardinal Sevin, qui écoutait avec bienveillance les explications de ses diocésains qui étaient de nos amis.

— *Mais*, dis-je, *je ne le connais pas*.

— *Ça n'y fait rien, allez-y*.

— *Me présenterez-vous?*

Lestra y consentit, nous montâmes à Fourvière.

L'accueil fut souriant, ma longue exposition reçue avec bonté ; un mot l'abrégea : — *Nous voulons même résultat par des moyens différents*... Ayant fort bien lu dans le jeu de nos ennemis, l'archevêque de Lyon ne me dissimula point quels services, déjà anciens, il nous rendait en cour de Rome. Mais, à son avis, nous avions en haut, tout en haut, un grand protecteur...

— *Le cardinal Merry del Val?*

— *Mieux que ça!*...

(1) L'historien Dansette raconte que « la défense de Maurras » avait été portée à Rome en *juillet précédent* par Camille Bellaigue. Comme cette défense n'existait pas, même en projet, en juillet 1913 et comme le livre n'a été prêt qu'à la fin novembre, personne ne l'a pu porter à Rome en juillet. Le livre fut simplement confié à la poste dans les premiers jours de décembre.

Il faisait rayonner une espérance si certaine qu'on n'osait plus douter du succès.

A peine à Martigues, autre bonne surprise : le cardinal de Cabrières me conviait à Montpellier, pour le 9 janvier. J'y fus exact, et trouvai à la gare ses envoyés chargés de me hâter vers l'évêché sans attendre midi, impatient qu'il était de me communiquer ses nouvelles romaines toute fraîches. Bonnes nouvelles. Excellentes. Rome avait lu le livre, agréé l'hommage final, mais on voyait aussi redoubler l'assaut des Allemands conjugués aux libéraux français. Comment cela finirait-il? Ce qu'on entrevoyait des dispositions personnelles du Pape semblait éloigner toute crainte. Cependant, savait-on jamais?

— *On est à la merci d'incidents imprévisibles*, dit le cardinal. *Prévoyons le pire, il faudra bien nous en tirer... J'ai tenu à vous avoir aujourd'hui et à vous réunir à nos amis*, *ceux de* l'Éclair (très puissant quotidien royaliste que les démocrates chrétiens ont volé en 1944), *ceux de* l'Action française, *et du Félibrige*, *le représentant du Prince*, *André Vincent*. *Nous courons le même risque*, *je veux que tous les nôtres soient réconfortés avec vous*.

L'évêque de Montpellier manifestait, comme toujours, la liberté des sentiments héréditaires qui ne faisaient qu'un avec sa personne. La franchise princière de l'attitude et de la parole n'était d'ailleurs pas séparable de son immense popularité, elle-même liée à l'ardente douceur d'une évangélique bonté. Nul évêque de France n'avait montré plus de tendresse, de compassion, d'affection généreuse, pour les jeunes sillonnistes de son diocèse, dévoyés par Marc Sangnier, et qu'il s'efforçait de dégager de la disgrâce de leur chef. De même, lors de la crise viticole de 1907, quand les masses rurales avaient déferlé de tous les points du Languedoc, le cardinal avait fait ouvrir les portes de ses églises aux pauvres paysans sans abri. Il était l'évêque des petits et l'évêque des grands, celui des Blancs, celui des Rouges, et des Roses aussi, respecté et aimé de tous. Son langage acheva de me remplir d'étonnement :

— *J'avais projeté de me montrer dans la rue avec vous pour*

*que tout le monde sût bien que nous sommes amis. Cela n'est pas possible, je dois partir pour... de très bonne heure... Vous allez me faire le plaisir de prendre la voiture de l'évêché. Deux de mes prêtres vous accompagneront. Ils ne vous quitteront pas. Vous irez voir avec eux le Musée Fabre, puis, ce qui est un peu plus loin, mais en vaut la peine, la vieille église de Maguelonne. Tout Montpellier verra et en parlera. Si, par malheur, et contre ce que je prévois, calcule et espère, il survient quelque chose qui ressemble à une condamnation, eh bien! chacun saura que vous êtes des miens ou que je suis des vôtres. Encore un coup, nous nous en tirerons... — Mais, Monseigneur, comment? — Nous montrerons, c'est très facile, quelle est la vraie portée de l'inscription d'un livre à* l'Index. *Les Italiens ne l'exagèrent pas. Il n'y a pas de raisons pour que nos Gaulois y soient trompés.*

Le gentilhomme, le Français, le prince (qui venait d'être fait tel par Pie X) parlaient ainsi d'accord dans cette voix douce et ferme que la fragilité de l'enveloppe mortelle accentuait encore pour le respect et l'admiration du regard. Les sages précautions contre la fortune, les sûres garanties de rattachement paternel abondaient de ce cœur et de cette raison. Après le déjeuner, où l'on but au Pape et au Roi d'un vieux Frontignan plein d'arôme, l'après-midi passa comme il avait été prescrit. Je quittai Montpellier tout ébloui de ces merveilles.

Encore quelques jours de Provence et je repris la route du Nord, après un crochet par Maillane où je saluai l'Altissime poète de *Mireille* et de *Calendal* pour la dernière fois (il devait nous quitter le 25 mars) et le 17, 18, ou 19 du premier mois de l'année nouvelle, retraversant Lyon, refis l'ascension de Fourvière.

— *Vous pouvez dormir sur les deux oreilles*.

Si difficile que pût paraître cette position de dormeur, ces mots de Mgr Sevin étaient bien les seuls qui correspondissent à l'idée de la tranquillité dont il donnait l'assurance, à la satisfaction qu'il en concevait. Le noble prélat qui devait appeler *l'Action française* une *œuvre rédemptrice,* ajouta que le sort était fixé : il n'arriverait rien, rien ne pouvait

nous arriver de fâcheux ; quelle que fût l'attaque, étrangère ou venue de France, elle serait brisée, elle l'était déjà.

Lyon avait donc eu de fraîches nouvelles? Meilleures encore que Montpellier. Ce qui mit le comble à la joie de cette course inimitable fut mon arrêt à Moulins le lendemain. Mgr Penon avait eu de Rome, le matin même, une lettre du Père Pègues, datée autant qu'il m'en souvient du 17, et lourde de belles surprises.

A l'occasion du volume nouveau qu'il ajoutait chaque année à son grand commentaire de la SOMME, le P. Pègues avait droit à une audience pontificale : il venait d'en user pour ma cause avec un rare bonheur. Je n'avais pourtant pas l'honneur de le connaître encore. Le savant thomiste s'était mis au premier rang de nos défenseurs. Il devait me conter plus tard que le Pape lui avait défini mes premiers livres comme *damnabiles*, *sed non damnandos*. C'étaient les mêmes termes dont il se servit avec Mgr de Cabrières... Or pourquoi, pouvant être condamnés, ne devaient-ils pas l'être? On a dit : parce qu'il ne fallait pas faire le jeu des pires ennemis du pontificat, qui étaient aussi les nôtres. Sans être fausse l'explication reste incomplète, et, telle quelle, ne peut pas s'accorder avec la vérité du caractère de Pie X. Le vraisemblable est que, ayant lu de près mes défenses, le Pape, sensible au sérieux des explications données, n'avait pas méconnu les redoutables équivoques que pouvait causer mon langage. J'avais visé le Christ de la Réforme et des protestants, j'avais exalté le Christ catholique, de Dante, mais mon lecteur pouvait perdre de vue cette distinction. Le refus de toute condamnation en devait réserver la possibilité intrinsèque.

Mais ces rapports verbaux du P. Pègues sont bien postérieurs à la lettre de Moulins. Celle-ci était d'un ton autrement vif ! Prosterné aux pieds du Saint-Père, le P. Pègues n'avait pas craint de jeter mon nom dans le dialogue, en disant qu'il avait osé me soutenir contre des imputations inexactes dans un article non signé d'une Revue toulousaine. Le Saint Pape l'en avait félicité. — *Mais, très Saint-Père*, dit alors le religieux, *M. Maurras n'a-t-il pas des ennemis puissants ici*

*même, jusque dans la Congrégation? — Si,* dit le Pape, *sono réuniti contro, ils sont là réunis contre lui. Ma,* ajouta-t-il en enveloppant l'interlocuteur de son beau regard fulgurant, *faranno niente***,** *ils ne feront rien***.** Le P. Pègues voulait bien ajouter qu'en ce même moment de la délibération de l'Index, Pie X, accédant à sa demande, avait daigné m'accorder Sa bénédiction. Il me la transmettait.

Une autre lettre du même éminent religieux est aussi en ma possession ; elle raconte que, ce même jour, le Pape avait signé sans difficulté le décret condamnant un autre écrivain français. *Quand on lui tendit celui de Maurras, il le mit de côté. Trois fois le secrétaire de la Congrégation revint à la charge, trois fois le Pape repoussa le libelle et, comme le secrétaire insistait encore, le Pape prit la feuille et l'enfouit au fond de son bureau.*

Enfin un évêque français, dont le nom paraîtra un jour, a rapporté que le Pape l'ayant reçu et fait asseoir, entrouvrit le tiroir et dit : « Nous avons là, mon cher Fils, tout ce qu'il faut pour le condamner. Mais nous croyons fort que *les personnes qui nous ont si bien documenté ont agi beaucoup moins par amour et par zèle de la sainte religion que par haine des doctrines politiques soutenues par* l'Action française. Puis, refermant d'un geste sec le tiroir du bureau. Pie X ajouta :

— *Aussi, moi vivant, jamais l'A. F. ne sera condamnée. Elle fait trop de bien. Elle défend le principe d'autorité. Elle défend l'ordre.*

Quelle nouvelle journée des dupes ! La clique germano-libérale croyait l'affaire dans le sac. Les Français alliés de Mgr Esser, de Mgr Gerlach et du P. Ehre, notamment les trois monsignori Vanneufville, Glorieux et Tiberghien, avaient commandé ce soir-là un grand dîner pour fêter leur triomphe. Pie X l'apprit et l'indignation qu'il marqua acheva leur déconfiture.

Cependant je rentrai à Paris en serrant la lettre du P. Pègues, dont Mgr Penon m'avait fait présent. Du plus loin qu'il me vit Camille Bellaigue, déjà au courant, me cria :

— *Vous partez pour Rome ce soir?*

— Eh? Quoi? Ainsi? Sans crier gare?

J'ai toujours eu horreur de l'indiscrétion, surtout dans la maison des Grands ; il me parut convenable de savoir, tout d'abord, si le mouvement de ma gratitude n'allait pas causer d'importunité... On me fit connaître, en effet, que mieux valait attendre : l'acte pontifical avait exaspéré nos ennemis, le clan libéral-démocrate était en rumeur, il fallait laisser passer cette averse ! A l'août suivant, Rome serait vidée de beaucoup d'hôtes indésirables, espions et parasites, il me serait plus facile d'être reçu. Je le crus, j'eus le tort, hélas! de le croire.

Le temps coula. Je vis Bellaigue repartir, aller prendre son tour de garde, et me donnai le tort nouveau de ne pas le suivre, lui qui m'aurait piloté partout. Qui sait si je n'aurais pas eu la chance et l'honneur de recueillir de la bouche sainte ce qu'elle articula Elle-même pour le fidèle camérier en lui contant les heures critiques de mon procès : *Ils venaient comme des chiens*, *me presser*, *répétant* : CONDAMNEZ-LE, TRÈS SAINT-PÈRE, CONDAMNEZ-LE ! Je les chassai en répondant, ALLEZ DIRE VOTRE BREVIAIRE, ALLEZ PRIER POUR LUI ! Tels étaient les libres propos du Pape. Que de fois la réponse familière, pleine de verve et de couleur, nous a été redite dans les mêmes termes par Camille Bellaigue, à Daudet, à Pampille, à tant d'autres amis parisiens, à moi-même ! L'exactitude du rapport littéral était garantie par la haute lucidité de Bellaigue, son esprit critique et surtout sa piété pour la mémoire de Pie X : il l'avait servi comme un maître et le priait comme un saint. Les moindres rapports qu'il en faisait engageaient sa conscience, son honneur, tout son cœur.

## 3° PROVISOIRE OU DÉFINITIF?

Les alarmes civiques de 1914 devenaient si violentes que je n'osai plus quitter Paris, non pas même au 25 mars, pour rendre les derniers devoirs à Mistral. Les mêmes préoccupations anxieuses nous clouèrent sur l'étroit poste de vigie et d'écoute jusqu'aux premiers coups du tocsin. On sait que Pie X y survécut fort peu de temps. On se redit avec admiration ses réponses à l'ambassadeur d'Autriche, venu le prier de bénir les armes de son maître :

— *Je bénis la paix.*

Et (ce second point est trop oublié) bien qu'il fût d'une famille « austriacante » de Vénétie et qu'il passât pour reconnaissant à l'Autriche de l'exclusive du « conclave » (exclusive d'ailleurs abolie par son ordre exprès), Pie X ajouta pour le diplomate de la Triplice :

— *Que Votre Excellence s'estime heureuse de ne pas emporter ma malédiction.*

Puis la grande âme, entrée en agonie, ne supporta point le choc des premiers sacrifices. Au 20 août, le cœur lui manqua.

Il me faut renoncer à dire avec quel regret, voisin du remords, je conserve le sentiment de cette occasion perdue, la plus cruelle de ma vie, je crois. Rien ne m'en aura consolé.

Plus heureux et surtout plus sage, le cardinal de Cabrières avait fait le voyage de Rome après la victoire de notre cause.

Le Saint-Père s'en était félicité avec lui, en lui renouvelant l'assurance qu'il me recevrait *aux vacances d'août suivant* (1).

(1) Pages 215, 216 et 219 du volume *l'Action française et le Vatican* par Léon Daudet et Charles Maurras. Le grave témoin qui rapporte

Une lettre du 18 juillet porte ces mots du cardinal : *Nous avons parlé de Maurras, et j'ai vu le Saint-Père très résolu et heureux de l'avoir protégé*. Cette « résolution » ne peut exprimer à cette place qu'une volonté formelle de résistance à de nouveaux assauts qu'il prévoyait.

A supposer même que la protection de janvier 1914 ne fût que la suspense temporaire imposée à la publication d'une condamnation prononcée, le Bienheureux, six mois plus tard, énonçait encore la ferme volonté de faire durer la clémence jusqu'au terme de sa propre vie, car le dernier évêque français qui ait été reçu par Pie X fut, à la fin de juillet 1914, Mgr Charost, alors évêque de Lille, et voici son témoignage (1) :

— Pie X me dit : « Pour *l'Action française*, tant que je vivrai, elle ne sera jamais condamnée (2). »

Tel a été le langage concordant de témoins contemporains

ces paroles à lui confiées par le cardinal de Cabrières commet néanmoins une erreur certaine quant à leur date. Elles ne peuvent être de décembre 1913, comme il le croit, elles sont du premier semestre de 1914.

(1) Le témoignage a été depuis, cité dans *Aspects* du 20 juillet 1951, en ces termes :

« Un lecteur nous communique le texte d'une lettre qu'il a adressée à Mgr Fontanelle et où il procure ce précieux témoignage :

« Habitant Rennes, dans les premières semaines de 1927, je suis allé visiter mon archevêque dont j'étais bien connu, le cardinal Charost. La conversation étant tombée Sur l'affaire de *l'Action française*, je lui exprimai ma surprise des bruits qui couraient sur la part que Pie X aurait prise aux débuts des mesures qui s'abattaient sur elle.

« Il me dit que ces bruits étaient absolument faux et que lui-même pouvait en témoigner hautement :

— J'ai comme évêque de Lille vu le Pape dans les derniers jours de juillet 1914. Je suis le dernier évêque français qui l'ait vu. Nous avons parlé de *l'Action française,* et Pie X m'a dit : « Soyez tranquille, « cher Monseigneur, tant que je vivrai, elle ne sera jamais condamnée. » L'interlocuteur avait eu soin de noter aussitôt par écrit cette déclaration formelle, qui s'ajoute à celle que j'ai citée.

(2) Une lettre du cardinal de Cabrières, à moi adressée, porte ces mots que j'ose à peine rapporter : « Au revoir, mon cher Maurras, et bien respectueusement à vous, dans le souvenir du Pape Pie X dont la volonté expresse vous a gardé pendant la guerre pour le bien de notre pays. » On verra plus loin le sens très précis que le cardinal attachait à ce *pendant la guerre.*

qui sont : un savant dominicain, deux cardinaux, un évêque un camérier de cape et d'épée ; ils ne varièrent jamais.

Et, toutes les fois qu'il m'est arrivé d'aborder ce sujet avec Camille Bellaigue, en particulier sept ou huit ans plus tard, lorsque les mauvais bruits de condamnation par Pie X commencèrent à courir Rome et Paris, l'ancien serviteur du feu Pape ne cessa d'exprimer son étonnement absolu et d'y ajouter les protestations les plus vives :

— Voilà, disait-il, la première nouvelle !

Son noble maître n'avait jamais parlé de *rien que de définitif* en ce qui me concernait. Le Pape n'avait pas dit que mes livres fussent condamnables et qu'il fallût en retarder la condamnation, mais qu'il ne fallait pas les condamner du tout, bien ce fût possible. *Le décret est dans mon tiroir, il n'en sortira pas*, avait-il été dit au P. Pègues ; celui-ci n'avait pas entendu dire au Pape que les consulteurs eussent travaillé pour une date lointaine mais bien pour une date nulle : *Faranno niente.* Rien n'est rien. Tout cela se lie, se tient et forme une de ces attestations consistantes et sûres que l'on ne peut dignement refuser d'identifier au vrai.

Or, douze ans plus tard, dans une lettre du 5 janvier 1927 au cardinal archevêque de Bordeaux, S. S. Pie XI écrivait que certains documents anciens qui me condamnaient lui avaient longtemps échappé ; qu'il ne les possédait même point lors du consistoire du 20 décembre précédent ; qu'il les ignorait tout à fait alors ; qu'il ne les eut en mains que quelques jours après : « Ce n'est qu'après des recherches réitérées, faites suivant les indications que nous suggérèrent les habitudes d'une vie passée au milieu des livres et des documents, qu'on les a finalement retrouvés. » Cependant le Pontife précédent, S. S. Benoît XV qui n'était point chartiste, ni bibliothécaire, connaissait ces documents, puisqu'il avait dit au cardinal Billot, en le taquinant sur sa « chère *Action française* », qu'il avait *ici de quoi lui causer quelques désagréments;* et, comme le cardinal fronçait le sourcil : *Soyez tranquille, je n'en ferai rien,* avait conclu Benoît XV. Le cardinal Billot répéta ces paroles à Havard de la Montagne, alors directeur du journal

romain de langue française, *Rome*. De 1914 à 1922, le décret était donc resté à sa place…

Était-il signé? C'est une autre question. Admettons que la signature y fût en 1915 ou 16, que valait-elle? Avait-elle été donnée par Pie X? Était-elle contrefaite? La question se pose, car tout devient suspect ici, la teneur de la pièce, son contenu, le moment de sa révélation.

*
**

La question s'impose même, en raison d'un épisode qu'on ne peut éviter, pour peu qu'on se rappelle l'épais nuage d'impostures diffamatoires qui se répandit sur Rome et la France dans le même moment où fut annoncée cette brusque réapparition d'un décret perdu.

Que l'expérience bibliographique ait aidé S. S. Pie XI dans la recherche du document qui manquait, rien de plus naturel : il était, disait Mussolini, « une bibliothèque vivante. » Beaucoup moins naturels étaient le nombre et le caractère des rumeurs qui tout aussitôt s'élancèrent, déferlèrent de certains coins du monde ecclésiastique romain et français, et qui coïncidèrent étroitement, publiquement, avec cette découverte.

Que disaient ces rumeurs ? Ceci : — Le décret qui condamnait Maurras, dûment signé de Pie X, n'avait pas été perdu, *mais volé*. Par qui? *Hé! Par le cardinal Billot.* Quand? A la mort de Pie X. Où? Dans son tiroir. Et quel usage en avait fait *le plus grand théologien de la terre*, *divus Thomas redivivus,* ce nouveau saint Thomas? Il l'a dissimulé chez des complices avérés !

L'on chuchotait de plus que, de longues années après avoir été soustraite, la pièce venait d'être saisie enfin chez un ami du cardinal jésuite, un suppôt comme lui de L'ACTION FRANÇAISE, le fameux P. Le Floch, supérieur du Séminaire français. Celui-ci l'avait pourtant cachée de son mieux : pendant « trois ans » peut-être! Pour la lui faire rendre, il avait fallu que le Pape, sur un *songe prémonitoire*, la fît réclamer trois fois

par des gardes suisses et par des gardes nobles, à des moments qui variaient entre minuit et quatre heures du matin. Tant le P. Le Floch avait multiplié les fautes ! Tant il s'était mis dans son tort !

Ces burlesques variations ne doivent pas faire crier à la simple fable de cour. C'était sérieux. Des échos plus ou moins atténués en avaient circulé chez nous, au-delà des confessionnaux et des sacristies. On les imprima vifs dans des *Semaines religieuses* : celle d'Oran, celle de Bayonne. Et l'on put y lire ce que l'ancien auxiliaire de Marseille, Mgr Durand, avait osé déclarer aux prêtres d'Oranie : « La condamnation de Maurras fut consignée dans un volume qui, *prêté plus tard à un consulteur du Saint-Office, le P. Le Floch, a été retrouvé entre ses mains quelques jours après l'allocution* que prononça Pie XI dans le consistoire du 20 décembre 1926 ! »

Naturellement les journaux de la gauche catholique firent chorus, en s'autorisant d'équivoques mots d'ordre venus, disait-on, de *l'Osservatore.*

Cette histoire de maisons de fous était naturellement inventée d'un bout à l'autre. Dans ses moindres détails. Pas un mot n'en était vrai. Selon le droit et le devoir de sa charge, le P. Le Floch avait gardé chez lui, non plusieurs années, quelques jours, un volume qui aurait pu contenir le décret Maurras, mais qui ne le contenait pas : ce volume était de 1907, alors que l'affaire Maurras était de 1914 : tout simplement.

Grâce à l'énergique défense du P. Le Floch et de chefs de sa Congrégation, le R. P. Le Hunsec et Mgr Le Roy, la vérité finit par prévaloir peu à peu. Le cardinal Billot, puis le cardinal Gasparri lui-même et le Pape Pie XI concoururent à la réhabilitation du calomnié. Le cardinal Merry del Val, ancien secrétaire d'État de Pie X et préfet de la Congrégation du Saint-Office, avait adressé au P. Le Floch la lettre suivante :

Rome, le 1er novembre 1927. — *Mon révérend et très vénéré Père, je suis profondément peiné des nouvelles que vous me donnez. Mon âme est révoltée en présence des infâmes calomnies*

*lancées contre vous. Je suis particulièrement indigné de la conduite de votre dernier agresseur* (Mgr Durand), *de son ingratitude, de sa témérité et de sa fameuse et sotte insinuation.* TOUT CE QUE VOUS AVEZ DIT EST VRAI. TOUT CE QUI A ÉTÉ DIT EST FAUX. *Vous avez toujours été d'une correction parfaite et scrupuleuse comme Consulteur du Saint-Office, où vous avez rendu des services précieux que tous nous avons hautement appréciés. Les documents en question* ne se trouvèrent pas dans le volume que vous aviez en mains et que vous avez rendu immédiatement. Vous n'avez rien eu à faire avec la question discutée. PERSONNE D'AILLEURS N'A RIEN CACHÉ, PERDU OU REFUSÉ. *Tout est clair, connu, facile à démontrer.*

*Vous avez bien fait décrire à qui de droit.*

*Agréez, cher Père, le témoignage de mon affection et de mon estime, avec l'expression de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.*

R. Cardinal Merry del Val (1).

Ce qui n'empêcha point, un mois et demi plus tard, une certaine *Vie catholique,* feuille de Francisque Gay, d'écrire (17 décembre 1927) : « Dans l'entourage immédiat du P. Le Floch, *personne n'ignorait* que le dossier du Saint-Office contenant le décret de l'Index porté par Pie X contre les livres de Maurras avait été retrouvé chez le P. Le Floch entre le 20 et le 29 décembre 1926. *Le P. Le Floch en a fait l'aveu à plusieurs éminentes personnalités.* » Le bandit qui dirigeait cette *Vie catholique* y répéta son mensonge le 24 décembre 1927.

Dix ans plus tard, la même diffamation, qui avait la vie dure, était rééditée dans un livre de l'abbé Trochu, qui estimait la devoir à son public, du moment qu'elle servait ses vieilles haines.

Alors se pose la question : — Si cette saleté rendait encore service en 1937, à qui et à quoi avait-elle été bonne en 1927?

Autour du coup d'éclat pontifical — la découverte de notre condamnation par Pie X — de quelle utilité a donc pu

(1) Cette lettre est transcrite dans les *Souvenirs* du P. Le Floch.

être le supplément spectaculaire de ces gratuites infamies éclaboussant des savants et des saints ? Quelle aide espérait-on de ces mensonges que balayait un souffle, mais qu'un autre souffle relevait, éparpillait et propageait de Rome à Paris, de Paris à Bayonne, de Bayonne à Oran. Dans quelle vue étaient-ils lancés et exploités? Que signifiait surtout, dans telles antichambres, dans certains offices de presse, et même certains évêchés, l'étroite et méthodique association de ces sottises à la brusque remise au jour d'un « décret de Pie X »?

L'autorité pontificale se suffisait auprès des multitudes chrétiennes comme de la hiérarchie. La parole du Pape prêtait d'autant moins aux controverses qu'elle avait pris la peine de se prévaloir de la docte carrière courue par le Pontife à travers les catalogues de l'Ambrosienne et de la Vaticane. Une affirmation personnelle, insistante, redoublée, tombée de si haut, si vénérable et si vénérée, n'avait aucun besoin de renforts triviaux et de concours forains, du moment que nulle prise n'était donnée ni offerte au moindre doute. Qu'est-ce donc qui fit déployer et chatoyer si curieusement, autour de ce qui était tenu pour la vérité même, un ridicule afflux de fables honteuses?

De telles fables n'ayant pu être lancées pour répondre à un défaut interne de confiance qui était absolument impossible, tout s'était donc passé comme si elles avaient dû parer extérieurement à une réponse éventuelle prévue, redoutée, y faire diversion, cacher un point faible ou ignoré, prévenir une enquête, endormir de légitimes curiosités, empêcher telle ou telle réaction importante, couvrir une recherche et paralyser un examen...

Supposons qu'un coupable ou deux coupables, du clan des modernistes et des germanistes romains, aient eu à craindre d'être surpris dans leur flagrant délit par Celui que, premier de tous, ils entreprenaient de tromper : ce n'est pas autrement que, de l'encoignure d'un bureau ou des bas-fonds des plus subalternes cuisines, un faussaire embauché pour une opération sacrilège, tremblant pour son succès encore douteux, aurait dû songer à protéger sa sécurité — non, ce n'est pas

d'autre façon qu'il se fût occupé d'assurer ses arrières, en s'appliquant dès les premiers jours, à forger la diversion qui éloignerait toute critique attentive et sérieuse, la désarmerait, l'immobiliserait, ainsi dépisterait les contrôles sévères suspendus sur sa tête vile. L'infamie et l'énormité de l'imposture en devaient composer un nuage protecteur. L'esclandre rendrait un autre service ; il ferait parler d'autre chose. Pie X avait-il, oui ou non, condamné? On n'y penserait plus : ce dont on discuterait, ce serait si le cardinal Billot avait volé un document et si le P. Le Floch l'avait recelé. Plus il s'étendrait, plus ce débat nouveau dissiperait, refoulerait bien des surveillances possibles, les plus vigilantes et compétentes, pendant que les badauds innocents répercuteraient à tue-tête les cris de *au voleur* poussés par des voleurs en mal d'être pris.

Si le crime contre la bonne foi de Pie XI a été commis, si le criminel est de ceux que l'on entrevoit, il était essentiel de soustraire l'objet de l'affaire au soupçon lumineux, à la critique aiguë de hauts fonctionnaires pontificaux bien placés pour expertiser le corps du délit, j'entends les anciens conseillers et confidents de Pie X, ceux-ci étant qualifiés pour aller porter (dans les formes qu'on ne peut imaginer que dans une espèce de rêve) ce qu'ils étaient fondés à savoir, ce qu'ils pouvaient attester devant le trône du successeur de Pierre, quelque chose qui aurait équivalu à cette supplique :

— *Très Saint-Père*, *le décret retrouvé est peut-être authentique*, *mais il porte une signature qui ne l'est vraisemblablement pas*. *Très Saint-Père*, *le procès-verbal du Saint-Office a bien été retrouvé grâce à vous*, *à sa place*, *à sa date : Votre Sainteté est-elle sûre que le rédacteur de la pièce n'y a pas attesté tout autre chose que la vérité? Tel indice de son mensonge nous apparaît certain*, *voici comment*, *voici pourquoi...*

Une intervention de ce genre planait, verticale et directe sur les faussaires. Pour la conjurer, le recours était dans l'agression hardie qui parviendrait à placer dans une certaine position délicate, toute défensive, deux ou trois de ces accusateurs éminents.

Sans qu'ils eussent le temps de se reconnaître sous des inventions monstrueuses, ces témoins purs et droits recevraient le choc de turpides accusations : vol, recel, longue dissimulation de documents, refus de les restituer, tous griefs, qui d'abord firent balle, puis furent répartis en un certain nombre de petits paquets de limaille, pesés à la destination d'auditoires divers, mais créant une même atmosphère d'impostures calomnieuses, ce qui arrachait au cardinal Billot, bien avant qu'il rendît sa pourpre, le cri fameux : *Hora et potestas tenebrarum !* Ainsi se formait-il, par là, un barrage; et, par ici, un dérivatif ; ailleurs, une inhibition : l'inhibition de beaux et nobles dépositaires de la vérité; et dont le témoignage, devancé à longs cris, était frappé, noirci et oblitéré d'un soupçon de « complicité *d'Action française* ». Ces justiciers passaient victimes ; on les astreignait à l'obligation de se garder et de se protéger ; en même temps, un obstacle matériel, simple nuage, si l'on veut, nuage assez opaque, était tendu entre eux et ce trône pontifical que nul d'entre eux n'était plus en état d'aborder. Pour un temps au moins, l'offensive était interdite à la vérité offensée et, lorsque ce temps fut passé, il fut aussi trop tard, les positions publiques étant prises, câblées aux bouts du monde, toute retraite était coupée, tout retour rectificatif interdit. Le sale souffle projeté par cette Terreur sèche formait une espèce d'abri et de bouclier mouvant sous lequel la fausse prévention progressa sans encombre ; le plus discutable des documents passait comme lettre à la poste, l'artiste qui l'avait forgé s'en tirait sain et sauf, selon l'art et la règle de tous les milieux savamment troublés.

Tel aura été l'incident ; l'explication que je propose est-elle la bonne ? Sont-ce là les raisons et les causes pour lesquelles une telle Terreur a sévi dans les rues et les salons de tant de villes de France et d'Italie, à travers les *Semaines religieuses*, les feuilles et les volumes de Trochu et de Gay? J'en fais la conjecture : on peut la rejeter. Mais, alors il faut en trouver une autre, cette terreur n'ayant pas moins existé : on ne peut ni la nier, ni contester sa coïncidence très

stricte avec la retrouvaille du fameux document ; je ne l'ai pas rêvée, nous avons vu et touché à quelle date quels outils maniait, je le répète, contre des savants et des saints, une équipe d'intrigants et d'imposteurs masqués. Leurs imprimés sont là. Et, en sens inverse, elle est là aussi, la lettre vengeresse du cardinal Merry del Val : *personne n'a* RIEN CACHÉ**,** PERDU OU RETROUVÉ... Quelle est alors la comédie que l'on a jouée devant le Saint-Père?

Les éclatantes matérialités du mensonge sont toutes devant nous, dans la splendeur de leur boue perfide : cette boue éclatante n'est pas née toute seule ; qui l'a pétrie? Qui l'a lancée? A quelle fin, en un tel moment? Il est absolument impossible de la dissocier de l'ostension soudaine, inopinée, d'une pièce étrange, dans un remous d'idées et d'intérêt si violent que ses bénéficiaires s'en trouvèrent aussi inquiets que favorisés.

*
**

De plus, cette pièce, elle est là, elle aussi. Ou ce qui en a été publié. Son texte se défend mal ou pas du tout. Une de ses pages contient ces mots : « Les Éminentissimes Pères (de l'Index)... » décidèrent de *laisser* la publication du décret à la sagesse de Sa Sainteté. » Diable ! Diable ! Ne lui eût-on pas *laissé* cette liberté, est-ce qu'Elle ne l'aurait point prise, comme le Bienheureux Pie X la prit en effet? Ce bizarre propos est extrait mot à mot du recueil des précieux procès-verbaux officiels. De la même source coule un récit, où le soupçon n'est plus éveillé par la seule infirmité du langage, car le sens en est inadmissible et même intolérable. Lisez ceci : *Le 29 janvier 1914*, « le secrétaire reçu en audience par le Saint-Père a rendu compte de tout ce qui a été fait dans la dernière Congrégation. Le Souverain Pontife *se met* aussitôt (quel langage !) à *parler* de *l'Action française* et des œuvres de M. Maurras, *disant* que, de nombreux côtés, il a reçu des *requêtes lui demandant* de ne pas laisser interdire ses œuvres par la Sacrée Congrégation, affirmant que ces œuvres sont *cependant* prohibées et doivent être considérées comme telles

dès maintenant ; selon la teneur de la prescription faite par la Congrégation, le Souverain pontife, se réservant TOUTEFOIS d'indiquer le moment où le décret devra être publié, s'il se présente une nouvelle occasion de le faire, le décret qui prohibe ce périodique et ces livres sera promulgué à la date d'aujourd'hui. »

Sans perdre de temps à relier tous les détails d'un brouillamini qui sent un peu trop le postiche, faisons un agrandissement qui les éclairera. Rapprochons-les d'un texte voisin qui, sans n'être pas moins authentique, est plus important.

Le papier que l'on vient de lire tend à faire rejeter — par la voix même de Pie X — le poids moral de sa propre décision sur des « requêtes », sur des « démarches » que, bon gré, mal gré, il aurait subies. Mais il aurait subi bien autre chose encore, si l'on en croit le document nouveau auquel nous nous référons sans tarder : la lettre de Pie XI au cardinal Andrieu (5 janvier 1927) parle aussi de *pressions* qui se seraient exercées sur le Bienheureux. *Pressions* est employé là, en toutes lettres, comme l'équivalent et synonyme des *requêtes* et des *démarches* qui sont les termes employés par le procès-verbal; c'en est la traduction un peu libre, mais juste; la bonne foi impétueuse de S. S. Pie XI s'est fait à elle-même cette traduction spontanée des circonlocutions du secrétaire de l'Index : au-delà de leur texte, il en a conçu le sens, il en a exalté l'esprit. Ce que le rapporteur du procès-verbal n'avait pas *osé* écrire, et qu'il s'était contenté d'insinuer, Pie XI l'a jeté tout à trac dans sa lettre à Bordeaux, avec tout le feu de sa véhémence, et sans prendre garde qu'il faisait ainsi la lumière sur la duplicité d'un mauvais rédacteur : car celui-ci n'avait pu évoquer qu'un faux Pie X, en essayant de montrer un Pie X capable de céder à des *requêtes*, à des *démarches* qui fussent des *pressions*, un Pie X dont le caractère était travesti et les réactions caricaturées. Bien que S. S. Pie XI, ne suivant que sa propre pensée, eût accepté, les yeux fermés, une telle image, l'on ne peut ne pas s'exclamer : — Eh ! quoi, le voilà donc, ce grand Pape, ce Sarto, combattant fier et chef lucide ! Pour couvrir un acte de Lui, il aurait invoqué

les responsabilités confuses d'autrui! Il se serait donné la faiblesse complémentaire de les mesurer, de dire que c'étaient de *hautes pressions!* Lui! Lui? Lui! Cet esprit que l'on a toujours et partout vu si net et si clair, il se serait « *mis aussitôt* » à débiter des propos brouillés, « *mis* » à dire une chose, « *mis* » à en affirmer une autre presque contraire, à coup de *cependant*, de *toutefois* et de *si*, mal articulés entre eux? Un autre que Lui, peut-être ! Non Lui ! Un clerc subalterne se flatte de L'avoir vu ainsi biaiser, fléchir, reculer, se cacher, s'échapper en des justifications sans fierté ! Hé ! c'est d'abord ce clerc qu'il faut regarder, juger, jauger. Mauvais peintre, le portrait n'est pas ressemblant !

Nous faisons œuvre pie en en faisant justice. L'être éminent et rare qui, entre tous les dons du Saint Esprit, avait reçu et épanché ceux de la plus miséricordieuse bonté, n'était nullement dénué de la vertu de *force* dont on a parlé avec ferveur dans la cérémonie de Béatification (1). Et cette force sainte aurait donné à un simple membre du Saint-Office le spectacle scandaleux de s'effondrer ou de se renier un certain jour du début de 1914? Ce 29 janvier-là, Pie X aurait oublié tout ce qu'il avait dit, spontanément, au P. Pègues, vers le 17 du même mois ! Ce jour unique, le Bienheureux aurait dépouillé jusqu'aux formes habituelles de son langage? Et pour quel jargon pâteux, fluent, mou, qui n'aurait pas voilé, mais trahi un embarras beaucoup plus étrange? Non. L'on ne fera avaler cela à personne. Le clerc a trompé ses mandants.

Son récit fabuleux contredit tout ce que nous savons, de première main, sur le ton résolu d'une libre parole qui énon-

(1) La vertu de « force » n'a pas une bonne presse chez nos démocrates chrétiens. Une déclaration de cardinaux et archevêques français s'étant donné le tort de parler de « force » en 1925, voilà que M. Canet-Fontaine, reproduisant la pièce, écrivit en note : « *Ainsi parlait Zarathoustra* ». Toute *force* est nietzschéenne par définition selon l'auteur de *Saint-Siège et Action française*, page 160 de son opuscule. C'est une doctrine comme une autre. Qu'est-ce qu'elle vaut? On lira plus loin les magnifiques paroles de S. S. Pie XII sur la vertu de force dans le Bienheureux Pie X.

çait des volontés catégoriques, très précisément dans l'affaire Maurras. *Sono riuniti contra... Ma faranno niente... Dans mon tiroir... Moi vivant... Ils venaient comme des chiens...* Au troisième assaut des secrétaires, une seule réponse : *geste sec* qui ferme un tiroir ! Et je n'ai pas le droit d'omettre la bénédiction supplémentaire que le P. Pègues avait fait descendre sur moi sans difficulté ! Tout cela qui se tient, reste sans ressemblance avec le texte tortueux, qu'on ne relit pas sans pitié.

Or, de qui est ce texte? Nous l'avons dit : d'Esser, de ce fils d'Aix-la-Chapelle qui avait été et qui devait redevenir la cheville ouvrière de tant d'autres manœuvres montées contre nous. L'Allemand Esser n'était pas de ces *renards rouges* que Pie X accusait parfois de *travailler à l'empêcher d'être pape.* Le renard est, de toutes les bêtes de la Bible, la plus rusée après le serpent. Esser faisait sa partie dans une triste meute de *chiens* vulgaires, comme ceux qui avaient été chassés avec perte et fracas en leur donnant les conseils de la charité.

Convenons que cette expulsion sans cérémonie ne pouvait être relatée toute crue aux Éminentissimes Pères de la Congrégation. On aurait donc compris telle ou telle atténuation de la part de leur envoyé. Mais Esser s'en tira à la mode de son pays, *genus mendacio natum* : l'historiette humiliante devait se changer sous sa plume en l'épais mensonge, dont les tares internes et externes répandent une odeur de domesticité dépitée.

*
**

Enfin, observation suprême et qui garde son intérêt, cette date du 29 mérite d'être examinée. La seconde lettre du P. Pègues, toujours rapportant la même audience, environ le 17 janvier, parle déjà d'un *triple* assaut donné par *un* secrétaire de l'Index et du décret jeté dans le tiroir. On se demande alors si, faussement signé, le décret n'aurait pas été faussement daté par surcroît.

La précaution est vraisemblable. Nos fraudeurs n'étaient gens à se rien refuser. Elle est illuminée par un souvenir per-

sonnel, que je produis sous la foi du serment. Longtemps après, dans une des visites qu'il me fit à Martigues *pendant la crise*, le R. P. Pègues me raconta qu'en 1926 ou 1927, au cours de son audience annuelle, toujours motivée par sa traduction de la *Somme*, n'ayant pas renoncé à nous servir auprès de Pie XI, il Lui avait rapporté mot pour mot ce qu'il tenait de la bouche même de Pie X, ce qu'il avait su et entendu en 1914, le *faranno niente*, les trois assauts du secrétaire, le jeu du tiroir, sans en omettre aucun détail. Il avait été écouté avec la patience exemplaire de l'historien le plus objectif. *Mais,* dit le Pape sûr de son fait, *quelle est la date de votre audience?* — Le 17 (ou le 15 ou le 16), répondit le religieux. *Mon document est du* 29, dit Pie XI, *il doit donc faire foi*, ce dont le P. Pègues ne pouvait pas disconvenir et ce qu'aujourd'hui une judicieuse mise en doute de la date permet de contester.

Le faussaire n'avait rien négligé de ce qu'il fallait pour séduire un esprit formé aux bonnes méthodes critiques.

Tout de même, l'on a beau faire, beau dire. Comme Mgr Esser avait eu beau insister. A la fin juillet 1914, le décret ne peut être signé, il est *dans le tiroir*, il n'en pourra sortir tant que Pie X vivra. Les passions politiques ou nationales s'agitent, sa présence énergique les contient, elles doivent dissimuler pour tenir. Il meurt. Alors le double désarroi des débuts de la guerre et des difficiles préparatifs du conclave peut être mis à profit assez librement. De la mort du Pape, 20 août, à l'élection du successeur, 3 septembre, le peu de temps couru au milieu des hostilités fit honneur à la *seule Internationale qui tienne*. Il n'en a pas moins existé un bon petit interrègne autour du lit funèbre : près de la tiare vide et du trône vacant, tous les esprits, les cœurs, les yeux normaux se trouvent tendus dans la direction des champs de bataille où commence le martyre de la chrétienté ; une entreprise louche utilise d'autant mieux les sombres draperies; ses fourbes artisans peuvent s'en donner, l'heure est trouble, l'écume peut monter, les *chiens* appliquent où il faut leurs pattes et leurs gueules. Si le tiroir pontifical fermait à clé,

on n'a pas été embarrassé pour en fabriquer une fausse, ni pour le forcer au besoin, et le décret volé peut être maquillé de la signature manquante, dûment calquée sur l'authentique. Ces possibilités courantes ne comportent aucun grief particulier contre la Curie, contre ses dignes membres et serviteurs. Toutes les cours en ont d'indignes, qui n'ont jamais été arrêtés par la superstition des diplômes ou par la majesté des sceaux.

Qu'est-ce qui a pu et dû se passer alors? Le décret, surchargé et rendu au tiroir original, passa des papiers du feu pape à ceux du nouveau. Celui-ci ne s'en est jamais méfié ni servi, on l'a vu : Benoît XV professait à peu près les mêmes sentiments que Pie X à l'égard de *l'Action française*. Nous l'avions soutenu de notre mieux dans la grave querelle belge que nous avons relatée. Une autre occasion se présenta quand la défense de son pontificat eût été opposée par le P. Le Floch à l'agression d'un employé du Quai d'Orsay, Canet-Fontaine (1). *L'Action française* fut le premier journal parisien à reprendre cette défense contre une fausse accusation de germanisme. Avant *la Croix?* Avant *la Croix.* Nous en eûmes le remerciement public du P. Le Floch. Ce fut vraisemblablement pour la forme que Benoît XV provoqua un nouvel avis des Éminentissimes Pères de la Congrégation et conclut qu'il lui fallait attendre encore pour condamner mes livres.

Aurait-il parlé d'attente s'il eût trouvé le décret tout signé? Ne faudrait-il pas en déduire que, du temps de Benoît XV, la signature manquait encore? Des personnes bien placées en jugent ainsi, mais leur témoignage n'est pas encore public. D'après leur sentiment, la signature apocryphe devrait être reportée jusque vers les années 1926 ou 1927. Cette hypothèse manque de tout appui connu de moi, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit vaine.

Elle est même fortifiée par le fait nouveau assez surprenant tiré d'un témoignage de M. l'abbé Ferdinand Renaud,

(1) M. Canet, dit Nicolas Fontaine, à qui certaines imprudences progermaniques de *l'Osservatore* avaient fait la partie trop belle.

qui n'est pas un ami de *l'Action française*. A la date du 1er septembre 1951, dans *le Fribourgeois*, M. l'abbé Renaud qualifie, comme nous, de « mensonge » la légende suivant laquelle Pie X aurait « condamné *l'Action française* », la légende qui veut que « s'il n'a pas promulgué la condamnation déjà rédigée, c'est uniquement que la déclaration de guerre, et sa mort bientôt après, ne lui en ont pas laissé le temps ».

Plus forte encore et plus générale que cette position de M. Renaud au seuil de son article, voici les paroles qu'il déclare avoir recueillies de la bouche du successeur immédiat de Pie X, et qu'il rapporte spontanément :

« *Tenez, j'ai là une condamnation toute prête. Elle émane* DU SAINT-OFFICE. PIE X N'A PAS VOULU QU'ELLE FÛT PUBLIÉE. Je ne le veux pas davantage. Elle ne le sera pas. »

Il ressort de là que le Saint-Office avait tout fait. S. S. Pie X, rien. *Niente!* Tout était prêt. Il refuse d'y donner le complément de sa signature, qui emportait la publication. « Il ne l'a pas voulu. D'où il suit, à la lumière de ce dernier témoignage, que, lorsque S. S. Benoît XV taquinait le cardinal Billot, Elle ne le menaçait que d'un document non signé, qu'Elle-même, le cas échéant, aurait eu à compléter par l'autorité de Son nom.

Cette version, sans changer grand'chose à notre vue générale, oblige à reculer l'apposition de la fausse signature tout au moins jusqu'à l'interrègne pontifical qui suivit la mort de Benoît XV. Il reste à supposer aussi qu'il ne fut pas besoin d'interrègne et que le faussaire a pu opérer avec une sécurité relative dans les années 1925 ou 26. Mais cela dépend de l'étendue des libertés dont leur clan pouvait jouir. Nous ne l'avons pas mesurée.

Qu'elle eût été manipulée dès 1914, ou plus tard, ce ne fut semble-t-il qu'après 1922 que la pièce fut extraite du « tiroir » pontifical : au décès de Benoît XV, le ou les tripatouilleurs s'étaient vraisemblablement occupés de la mettre en sûreté : une fausse signature dans un dossier est toujours inquiétante, mieux vaut ne pas la laisser traîner. Celle-ci ne traîna pas,

*c'est un fait.* Les bons apôtres qui devaient accuser le cardinal Billot de vol et le P. Le Floch de recel, se comportèrent en voleurs adroits et en receleurs consommés : *Après cinq ans de règne*, *Pie XI ignorait tout de l'arme qui*, *chargée ou non, avait occupé une place connue dans le « tiroir » de ses deux prédécesseurs;* il en ignorait l'existence le jour du consistoire de Noël 1926, 20 décembre ; nous le savons par Lui. C'est même neuf jours après qu'on la Lui fit découvrir où l'on voulut.

L'autorité est un grand don. Pour n'être pas trompée, il lui faut la maîtrise de soi, celle qui dompte la colère au lieu d'en subir les emportements. Les savantes méthodes bibliothécaires qui permettaient de tirer de l'ombre une pièce ignorée avaient été précédées, à coup sûr, de manœuvres plus doctes encore et de pièges plus savamment confectionnés pour capter la bonne foi absolue du Pontife. Il faut tenir compte de cet élément capital pour ne faire aucun tort au caractère entier, sincère et souverainement droit de Pie XI. Tous les tours, les détours, voiles et camouflages, durent être employés, tout fut bon pour donner le change, (car enfin, RIEN N'A ÉTÉ PERDU, a écrit le cardinal Merry del Val). Disons aussi que nulle audace ne manqua. Notre vieux général André louait de son « audace tactile » un de ses collaborateurs frauduleux de l'Affaire (1). Ceux de la secrétairerie d'État n'eurent rien à envier au général Targe. Ils ont peut-être composé l'un des faux les plus volumineux de l'histoire.

(1) Ou plutôt d'un des à-côtés de l'Affaire Dreyfus, « l'affaire des quatre officiers » (Rollin, Dautriche, Mareschal et François) que Jaurès avait fait éclater en 1904.

4° EN admettant le provisoire.

Et maintenant faisons un saut en arrière et comme si nous voulions céder quelque chose de notre solide terrain bien acquis.

Peut-être nous sommes-nous laissé emporter à serrer de trop près la curiosité psychologique, composée par le prodigieux contraste d'un texte équivoque avec tout l'esprit du pontificat bien heureux. Oublions ces problèmes. Négligeons même nos devoirs de Français lésés, nos droits d'homme et de citoyen diffamé. A des textes insoutenables, accordons une minute provisoire de crédit. Disons : soit ! Leur fiction est vraie. La fraude est honnête. Le tortu est droit. Nous pouvons faire toutes ces concessions bénévoles, nous aurons encore le sujet de nous demander ce que peut contre nous le système échafaudé [91] contre nous. Voyons-le d'un oeil clair. Qu'est-ce que cette histoire peut bien nous faire ?

Premier fait, déjà éclatant : ni pour Pie X, ni pour l'Index, il n'avait pu s'agir, en 1914, d'examiner au juste la Cause générale de l'Action française, journal, mouvement, Institut, qui marquait fortement la vie nationale d'alors. Ce qui était en cause, c'étaient mes seuls écrits personnels : 1° pour quelques lignes tirées de notre vieille revue, la revue grise, comme on l'appelait, les plus récentes remontant à 1902 ; 2° pour mes contes philosophiques et impressions de voyages, volumes sans rapport direct avec notre journal, notre action, notre œuvre politique commune. Un membre de l'Action française était cité à Rome : moi, moi seul. On ne peut pas le contester.

Second fait : si l'on consent toujours à résigner tout esprit critique, et que l'on accepte les textes du procès-verbal dont il a été fait justice, la thèse même qui nous accuse doit pourtant avouer que Pie X a fermement voulu différer ma condamnation.

Pourquoi ce bienfait, à moi destiné, car c'en est un? On ne l'a pas dit et c'est ce qu'on va voir.

Il n'y a point à s'arrêter aux contes bleus de « pressions hautes », ni basses, qui se seraient exercées sur le Bienheureux, ces contresens hagiographiques s'éliminent tout seuls.

Il faut qu'une raison sérieuse ait agi sur Pie X pour lui faire retarder la publication d'un décret de l'Index condamnant des ouvrages qu'il disait capables d'être condamnés. Il faut voir ce que j'ai déjà montré : les explications de mon livre étaient apparues ce qu'elles étaient, sérieuses et sincères, à mon auguste lecteur, et le premier examen avait certainement affranchi sa pensée du sentiment qu'il eût le devoir de me condamner. En raison d'équivoque possible, la condamnation Lui paraissait possible également. Il ne l'a pas réalisée. Je répète : Pourquoi?

Ce n'est pas que l'auteur de ces livres eût le nez bien fait, les yeux beaux, ou qu'il eût rédigé une jolie lettre pour sa défense. Maurras en eût été pour sa courte honte s'il eût compté émouvoir de la sorte un Pontife attentif aux seules charges de son état.

Mais Pie X a donné sa raison en clair, et ceux qui parlent d'une « condamnation de *l'Action française* » par Lui, commettent un contresens tiré de cette omission scandaleuse : Pie X n'a épargné l'écrivain Maurras, sa personne, ses livres suspects, que parce que Maurras appartenait à *l'Action française;* c'est en vertu de Sa pontificale et sacerdotale amitié pour *l'Action française,* C'est pour l'amour de *l'Action française* que le Pape de 1914 a épargné Maurras.

Pie X n'a pas voulu causer l'apparence d'une disgrâce à une œuvre dont les services lui étaient connus et chers.

Un manteau de clémence a été étendu sur Maurras, afin que sa condamnation publique ne fût pas utilisée comme argu-

ment contre *l'Action française*, ne servît pas à réhabiliter et à relever de véritables ennemis de l'Église, propagateurs des hérésies internes que les encycliques avaient dénoncées, modernistes et immanentistes, qui étaient tous, mais tous, des Laberthonnière aux Blondel, de furieux ennemis de *l'Action française.*

Le désagrément de me voir au catalogue de l'Index a été épargné à *l'Action française* en raison de l'opinion bienveillante qu'elle avait inspirée au Pape régnant.

Quiconque admet la version de 1927, celle de la condamnation différée, doit voir la chose en face avec sa conséquence. Plus on voudra que la mesure du Saint-Office n'ait été que suspendue, mieux s'en dégagera historiquement cette intention, cette volonté *morale* et *politique* de garder à *l'Action française* toute la liberté et l'efficacité du bien qu'elle faisait.

Ce qu'on s'emporte à appeler sa condamnation est donc tout au contraire une honorable distinction qu'elle a reçue de la main de Pie X, contribuant à différer la condamnation *d'un des siens.*

Par cette espèce de décoration, le Pape désignait et honorait ses soldats des années critiques de 1906-1914, ceux qui avaient bataillé avec Lui et pour Lui, contre la politique maçonnique, le germanisme, l'américanisme, et l'anarcho-démocratisme du *Sillon.*

La fausse rumeur de la « condamnation de *l'Action française* » par Pie X est donc mise à nu. Il faut y substituer l'absolution (provisoire ou non) de Charles Maurras en l'honneur permanent de cette même *Action française* et d'elle seule. Nos calomniateurs battent la campagne en refusant de voir que la bienfaisance de *l'Action française* a contribué à sauver le délinquant Maurras dans l'esprit du bienheureux Pape : en laissant toucher à ce suspect, Pie X n'a pas voulu la discréditer, elle, innocente, elle, militante et bonne servante des causes jumelées de l'Ordre et de l'Église.

## 5° UNE PENSÉE DU CARDINAL DE CABRIÈRES.

Ici doit être enregistrée une considération dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée, et qui éveillait, de longues années plus tard, certaines consonances d'une grave ironie.

Plusieurs personnes qui ont souvent approché le cardinal de Cabrières depuis 1914 jusqu'à sa mort m'ont fait ce rapport émouvant : la raison pour laquelle l'éminent évêque de Montpellier se félicitait le plus du succès de ma cause, qu'il avait prise à cœur, et se louait du bon effet de ses démarches en ma faveur, tenait beaucoup à la pensée du trouble que, disait-il, auraient pu éprouver les jeunes combattants adhérents de *l'Action française* dans le cas où, avant la guerre, un nuage public eût été élevé entre Rome et nous : cette pensée l'obsédait, avouait-il, car l'âme adolescente la plus profondément religieuse est accessible et perméable à des scrupules qui font partie, de sa sensibilité. Que de combats intérieurs voyait et redoutait Mgr de Cabrières ! Que de débats tragiques, pour ou contre le « maître » ami, le « chef » suivi, que la plus haute autorité morale du monde aurait frappé d'une suspicion ! Si délimitée ou circonscrite que l'usage romain l'eût voulue, cette suspicion risquait d'être prise au tragique en pays gaulois. Mais, concluait le saint cardinal, grâce à Dieu et grâce à Pie X, nos héros auront mené leur bataille, en toute paix avec eux-mêmes dans la tranquillité absolue de leur conscience. Ils sont morts dans la joie du devoir, pleins de foi, comme d'espérance...

J'avais placé entre guillemets ces trois dernières lignes, étant presque sûr de leur lettre. Ne pouvant garantir absolument chacun de leurs termes, j'aime mieux m'en tenir au discours indirect : tel en fut le sens très certain.

## CONCLUSION DE NOTRE AVANT-GUERRE

Ainsi le plus religieux des papes religieux, celui qui a tenu au-dessus des Nations et des Partis, avec les positions les plus hautes, les plus droites balances, celui qui a cherché dans les mystères de l'enfance la révélation de l'aptitude spirituelle au plus sublime des sacrements, ce Pape mystique, ce Docteur du *Divin avant tout*, du *Christ à instaurer en tout* fut aussi celui qui ne s'est pas contenté d'arracher la France à la malaria du *Sillon :* il a affermi son bienfait en parant les coups dirigés contre ceux qui travaillaient sur une autre ligne au même sauvetage que Lui. Après avoir frappé dans ses œuvres vives une anti-France sillonniste, jaurésienne et déjà marxiste, Il accabla des prévenances de son cœur ceux qui servaient comme ils le pouvaient, mais de leur mieux, l'Église et la France. Le rapport de notre cause, bonne et belle en soi, avec le Bien et le Beau parfait, n'était pas méconnu de ce grand esprit ; il n'était point des moralistes renchéris, ni des théologiens rabougris, qui effacent le patriotisme du nombre des vertus : le dévouement naturel de l'Homme à sa Patrie et à sa Nation ne lui semblait en désaccord avec aucun service du Surhumain.

Ce que j'en dis n'est pas de mots, mais porte sur des choses, et ces choses historiques appartiennent à un ordre de vérités robustes que personne ne peut traiter inconsidérément ; leur conséquence positive est là : le mémorable élan de patriotisme des années 1912-1913-1914, auquel nous avons entraîné les premiers bataillons et dont nous avons soutenu les derniers rangs, cet élan des têtes, des cœurs et des corps français ne fut jamais ralenti, ni contrarié, ni desservi, par aucune

action qui tirât son origine du monde catholique, la volonté supérieure d'un saint s'y était formellement opposée : Marc Sangnier abattu, L'ACTION FRANÇAISE protégée, cela dit tout, pour qui vécut le premier quart de ce siècle, et ceux qui sont nés plus tard doivent être informés de cette grave incidence d'histoire religieuse avec un grand bienfait politique.

La bienfaisance de l'action de Pie X s'est appelée chez nous la victoire.

Aux noms de Foch, de Joffre, de Pétain, de Clemenceau, le nom de Pie X doit être associé.

Car c'est grâce à Pie X que l'invasion du Barbare intérieur a été repoussée, la *France sauvée.*

*
**

Reste à savoir ce qui se serait passé sans Lui.

Nous le savons. Nous l'avons vu, souffert. C'est une *Histoire parallèle* à celle-ci : il en faut prendre au moins l'idée.

# VI

# HISTOIRE PARALLÈLE

## 1° L'ÉPREUVE : PRODROMES ET A-CÔTÉS.

Des temps où *l'Action française* fut certainement protégée par le Pape, nous arrivons à ceux où le Pape la repoussa.

S'il n'est pas dans mes vues d'énumérer tout le détail des effets que porta ce malheur, il convient d'en voir de près quelques incidents antérieurs ou latéraux.

Un jour entre les jours qui suivirent la fin de la Chambre bleu-horizon, *Monsieur*, m'écrivit un vénérable et fidèle lecteur, curé d'un gros bourg de Gironde, *puisque vous avez traité le Christ de Juif immonde (je le tiens de la plus haute autorité de ce diocèse), voulez-vous me préciser dans lequel de vos livres ou de vos articles je pourrais trouver ce blasphème?*

Il était difficile de me dissimuler que la haute autorité en question ne devait faire qu'un avec le cardinal archevêque de Bordeaux, Mgr Andrieu. Il m'était plus difficile d'oublier que le même éminent métropolitain m'avait, une dizaine d'années auparavant, adressé le plus aimable des témoignages dans une lettre de sa main, qui m'assurait que « ma plume valait une épée ». J'avais donc brusquement noirci dans ses yeux? Comme, d'ailleurs, je le répondis sans tarder, une chose était bien certaine : je n'avais jamais traité le Christ de « Juif immonde ». Quelle invention? Ou quelle bévue? Je citais volontiers le beau vers d'Anatole France : *Courbe ta*

*belle tête aux pieds du Juif immonde.* Ce Juif, même dans l'esprit du poète, ne pouvait être le Christ : l'obsécration s'adressait à une Grecque des Cyclades où le Christ n'est jamais venu ; cette Leuconoé, personnage assez connu de la poésie latine sort d'une odelette d'Horace, et Horace a quitté ce monde huit années pleines avant la naissance du Christ, il n'a pu vouloir l'outrager. Mes explications contentèrent le doyen girondin, il voulut bien m'écrire que je n'avais pas blasphémé. En informa-t-il son supérieur? Mais celui-ci dut refuser de rien entendre, cela lui ressemblait assez.

L'affaire me rajeunissait de vingt ans. Elle faisait revivre les premières années du siècle où, sous couleur de nous citer, des faussaires de profession ou d'aventure, les Pierre (1), les Lugan, les Fidao, les Laberthonnière, répandaient d'insidieuses sollicitations de nos textes ou leur altération matérielle grossière, souvent couvertes par l'anonymat. Cela allait-il recommencer? La même indifférence au vrai et au faux allait-elle se donner cours? Ce fut bien de Bordeaux que repartit l'affreux signal.

Je ne reproduirai pas le « honteux réquisitoire de Bordeaux » *(cardinal Billot).* Certaines erreurs sans excuse ayant été commises par Mgr Andrieu, il fut essayé de l'en faire convenir et de les faire réparer par l'insertion dans *l'Aquitaine,* sa Semaine religieuse, de ses beaux compliments de 1915. Il s'y refusa. La Cour d'appel de sa Métropole jugea que ce refus n'était point juste. Mais, question, simple question : qu'est-ce qui l'avait ainsi retourné contre moi? Qu'avais-je fait pour qu'il changeât à mon égard?

Haut dignitaire ecclésiastique, il ne me devait aucun compte. Mais bientôt tout le monde connut les fortunes de son manifeste, entre une officine bruxelloise qui l'avait fabriqué et la nonciature de Paris qui l'avait fait courir jusqu'au Vatican ; personne n'ignora que l'on avait inutilement

(1) On aura idée de cette étonnante floraison et fructification de mensonges et de faux par le premier chapitre de mon livre *l'Action française et la Religion catholique.* (N. de l'A.).

demandé à d'autres cardinaux français d'apposer leur signature à ce texte inconsidéré.

L'officine bruxelloise s'était inspirée de la brochure venimeuse d'un avocat belge nommé Passelecq. C'est qu'en Belgique notre influence s'était beaucoup étendue. Répondant à une consultation sur leurs préférences littéraires et politiques, les étudiants catholiques m'avaient donné une trop belle majorité. D'après un de leurs maîtres, il existait alors deux phares au monde, l'un pour la religion, à Rome, l'autre à Paris pour la politique (1). Le pauvre phare parisien s'en trouva mal noté par les chefs de divers grands Ordres, ou peut-être leurs frères lais.

Comme le cardinal Andrieu, le cardinal Mercier, archevêque de Malines, avait été rejoint par ce chœur hostile : le primat philosophe voulut connaître la Cause avant de la juger. Nous lui avions été présentés en 1922. Il nous avait marqué une bonté paternelle. Il pria donc l'un de ses prêtres qui traversait Paris, de venir me poser un certain nombre de questions précises relativement au rapport que nous instituions entre les Faits et leurs Lois, la Politique et la Morale, ce qu'était notre critique du Libéralisme et de la Démocratie. Ainsi était touché le cœur de notre enseignement et de notre action. Nous passâmes une soirée entière, mon cher ami Henri Massis et moi, à renseigner, devant témoins, M. l'abbé X..., qui ne cessa de prendre des notes. Nos réponses durent satisfaire le messager. Son rapport fut fidèle ; le maître de Louvain

(1) Voici comment « l'historien » Dansette rapporte l'incident belge : « Un éducateur connu... » affirme « que Maurras » « un géant de la pensée » est « *le phare capable d'éclairer la Jeunesse catholique* ». Il y avait, dans l'affaire primitive, deux phares, on n'en voit plus qu'un. Du phare religieux, du phare romain très correctement proclamé par le catholique belge, pas un mot! Mais qui l'a soufflé et éteint? Tout se passe comme si M. Dansette voulait faire croire que la jeunesse catholique belge m'avait élu au pontificat de l'Église... C'est par des prestidigitations de ce genre que l'on dénature le paysage moral d'un temps et d'un pays. De tels tours ne sont-ils pas misérables? Un jury de patriotes et d'historiens aurait vite fait de condamner M. Dansette, je ne dis pas aux galères : à quelque pilori.

l'avait écouté avec attention; il aurait pu se dispenser de rendre son jugement. Il ne le garda pas pour lui. Le cardinal Mercier articula :

— *La position de M. Maurras est inexpugnable.*

Peu après, en réponse à mon envoi d'une réédition de *l'Avenir de l'intelligence,* son remerciement fut conçu en termes trop obligeants pour inclure une arrière-pensée. On se trompe en rangeant le cardinal Mercier parmi mes persécuteurs (1).

Il ne s'agissait plus de me persécuter, moi, ni ma mécréante personne. Cette fois-ci, le feu était ouvert contre l'Action française en corps, ses maîtres, ses chefs, son œuvre, entreprises et fondations, indistinctement. D'un bout à l'autre du message initial de Bordeaux, il n'est d'accusés qu'au pluriel : « Les dirigeants de l'Action française » sont désignés dès la troisième ligne, avec *leur* « Institut » et *leurs* « diverses publications ». *Ils*, *ils*, *ils*, cinq pages pleines de ces *ils!* Il est question de « *leurs* erreurs sur Dieu » sur le verbe de Dieu (« qu'ils nient, car *ils* sont athées ») sur l'Église, ses dogmes, la divinité de Jésus-Christ, (« *ils* la nient, car ils sont antichrétiens, » « anticatholiques » ou « catholiques par calcul et non par conviction »), *ils* ont dû se réfugier dans « l'amoralisme ». Aussi viennent-*ils* proposer « le rétablissement de l'esclavage »... Tout ce mal et ce pire était indivis entre nous. Rien ne permettait la moindre distinction entre un incroyant mal famé et des catholiques aussi militants que Robert de Boisfleury, Bernard de Vesins, Étienne de Resnes, l'amiral Schwerer ou Maxime Réal del Sarte.

Ceux-ci, dès le 8 septembre, avec Léon Daudet, codirecteur du journal, Larpent, son secrétaire général, Lecoeur, secrétaire de la Ligue, Paul Robain, chef du service des conférences, Marie de Roux, président du comité d'études législatives et sociales, Georges Calzant, secrétaire des étudiants, publiaient une très respectueuse et très digne protestation

(1) C'est pourtant à quoi s'obstine M. Dansette, sans rien mettre en avant que des affirmations contre les faits précis exposés ci-dessus.

qui commençait par un désaveu formel de l'équipe fabuleuse d'individus sans nom que l'on étiquetait dirigeants de l'Action française : « Blessés, ajoutait-il, au point le plus intime de leur conscience, » « gravement atteints dans leur honneur de chrétiens, la pureté et l'intégrité de leur foi, » ils proposaient d'en signer la formule telle qu'elle avait été établie par Pie X ; mais ils ne pouvaient accepter d'être classés publiquement par un évêque français *parmi les ennemis de l'Église, leur mère.* Quant à leur alliance patriotique avec des incroyants, elle avait lieu, ajoutaient-ils, sur le seul terrain politique. Et quels incroyants? Était-ce des francs-maçons ou des anticléricaux, comme ceux auxquels s'alliaient trop souvent « beaucoup de catholiques de notre pays, parmi lesquels se recrutaient les plus perfides ennemis de l'Action française »? Non, les incroyants l'Action française sont des admirateurs de l'Église, ils font profession de la vénérer : quoi qu'on puisse penser, ce que font *ensemble*, à l'Action française, les croyants et les incroyants ne devait pas être recherché dans l'œuvre particulière de l'un de ces derniers, mais dans les actes et les écrits où ils marchaient ensemble.

Les onze catholiques signataires de cette lettre achevaient de remplir leur devoir en indiquant à leur Éminentissime correspondant quelles jalousies virulentes devaient être discernées à la source des calomnies qui l'avaient abusé.

Mais tout devait être inutile. Rien ne fut donné en réponse. Bordeaux ne fit pas même d'accusé de réception. Une magnifique revanche du Spirituel et de sa Primauté allait d'ailleurs être remportée : le 18 septembre honora de cette carte romaine les correspondants malheureux de l'archevêque de Bordeaux :

IL cardinale Billot

*présente à M. Léon Daudet, ainsi qu'à tous les cosignataires de l'adresse à S. Em. le cardinal Andrieu, l'hommage de son profond respect en même temps que ses plus chaudes félicitations pour la superbe réponse si digne et si fortement appuyée par la courageuse profession de foi catholique intégrale, qui nous*

*l'espérons, fera que, avec l'aide de Dieu,* l'Action française *sortira de la crise actuelle plus que jamais admirée des bons et redoutée des méchants*.

Tout s'évanouissait des indignités de la veille. Ce qui en subsistait n'était plus qu'impropriétés de langage ou erreur sur les personnes.

## 2° IMPORTANTE MUTATION ROMAINE.

Sans y mettre (il se peut) le même accent que Pie X, S. S. Benoît XV avait, comme on l'a vu, conservé sa confiance, sa bienveillance, son affection au cardinal Billot. Il n'en fut pas de même de son successeur.

Le 6 février 1922, cette élection de S. S. Pie XI avait amorcé à Rome une mutation importante. Les quatre années qui suivirent n'en laissèrent paraître aucun signe éclatant. En avril 1926, comme nous venions de Palerme saluer la sépulture provisoire de Monseigneur le duc d'Orléans, après avoir passé par Naples où S. M. la reine Amélie avait daigné nous présenter à S. A. R. la duchesse d'Aoste, Sa sœur, et à Son beau-frère Monseigneur le duc de Guise, devenu chef de la Maison de France, nous fîmes, Jacques Bainville, Maurice Pujo et moi, un séjour de quelques heures à Rome. Notre[103] premier devoir avait été de nous inscrire au couvent qu'habitait le cardinal Billot. Celui-ci nous fit l'honneur d'accourir à notre hôtel, où il nous prodigua, avec les réponses précises à beaucoup de questions, les conseils qui en résultaient. Le peu de temps dont nous disposions nous exemptait, dit-il, de solliciter une audience pontificale. Il eut soin d'ajouter : — *Non, sans doute, Sa Sainteté n'est pas* « *Action française* », *Elle ne l'aime guère. Mais je ne crois pas qu'il soit rien préparé contre vous.*

Jadis fort bien en cour, nous avions donc cessé de l'être. D'où venait la disgrâce? La cause n'en était ni à Bordeaux ni à Bruxelles. « L'historien » Dansette retarde de nombreuses années lorsqu'il croit pouvoir nous envelopper dans le déclin de l'intégrisme. Ce déclin avait commencé sous Pie X, qui

avait donné son congé à Mgr Benigni, sans nous comprendre le moins du monde dans sa disgrâce. Le correspondant parisien de Mgr Benigni n'était pas de chez nous : l'universitaire très distingué, professeur et écrivain de talent, l'excellent journaliste Jacques Rocafort n'adhéra jamais à l'Action française. Le pontificat suivant accentua la réprobation de l'intégrisme sans cesser d'honorer les hommes éminents qui avaient entouré et fécondé Pie X : on a vu que le P. Le Floch avait été choisi pour porter au *Correspondant* la défense de Benoit XV, en réponse aux attaques officieuses du nommé Canet-Fontaine dans la *Revue de Paris*. Le successeur de Pie X s'était montré sensible à ce que nous avions dit et redit aux catholiques français et belges de la position spirituelle et morale de la Papauté, supérieure aux nations en guerre, du plan surélevé de sa médiation. De façon générale, l'Église universelle, comme l'Église de France, nous approuvait de nous tenir à distance de discussions intestines. Beaucoup d'évêques français appréciaient notre attitude de respect systématique, fort différente des mœurs de l'ancienne presse d'extrême-droite, toujours un peu déchaînée contre les prélats concordataires, les «préfets violets», comme disaient Cassagnac et Drumont. Nous ne nous mêlions pas des affaires sacrées. Sans nous priver de louer ce qui nous semblait devoir l'être dans les actes ou dans les écrits pastoraux, nous nous interdisions toutes les critiques. Tel était du moins mon principe. J'étais énergiquement soutenu par Robert de Boisfleury et Bernard de Vesins, mais non par un autre de nos collaborateurs catholiques, Louis Dimier. Dimier a voulu faire croire que la faveur ou les indulgences romaines avaient eu raison de ma liberté d'esprit. Sa thèse absurde refusa de tenir compte du motif que j'ai toujours invoqué : une société spirituelle, dont on loue la hiérarchie bienfaisante, ne peut pas être critiquée tant que cette louange dure et que l'on s'y tient. Dimier, en s'y tenant, voulait aussi s'en dégager. La vérité est qu'il ne fallait point d'entraves à la plume effrénée du malheureux garçon. Ni sa présence parmi nous entre 1900 et 1920, ni son départ ne purent rien changer à notre politique. Il

pensa se venger en insinuant plus tard que je faisais nommer les évêques !

Le principal auteur du changement de nos fortunes n'était pas absolument inconnu de nous. J'avais entendu parler de Mgr Ratti avant la tiare. Vers la fin du règne de Benoît XV que l'on savait touché par un mal mortel, mon maître Mgr Penon, rentrant de Rome, s'était arrêté à Turin et, dans une réunion d'évêques, avait entr'aperçu le célèbre bibliothécaire et archevêque de Milan, mais dans une telle auréole d'admiration, d'autorité, de majesté imposée, qu'il avait dit à son secrétaire : — *Voilà le Pape de demain.*

L'évêque de Moulins me communiqua son impression. Elle précéda de peu les pronostics qu'Aventino formula quelques heures avant l'élection dans une lettre romaine adressée à *l'Action française* qui la publia le 4 février 1922. Ce dernier document mérite d'être classé parmi les chefs d'œuvre du genre. Bien des choses latentes y sont surprises ; bien des secrets difficiles à discerner, prévus, prédits. Les premières lignes sont si curieuses qu'on ne peut les omettre :

« LETTRE DE ROME. — TENDANCES OPPOSÉES.

« LES DÉSIRS DES PARTIS. *Rome, 31 janvier.* — « Lorsque vous parviendra cette correspondance, les cardinaux seront en conclave. Sans leur manquer de respect, il est permis de donner sur les prévisions de l'élection, une note plus précise que je ne l'ai fait jusqu'à ce jour. »

« LA FRANCE AVEC SES ENNEMIS**.** — « L'ambassade de France près le Saint-Siège a pris position pour un candidat qui n'est ni le cardinal Gasparri, ni le cardinal Maffi, premier rôle en apparence, mais destiné à couvrir un autre candidat (le cardinal Ratti, archevêque de Milan). *(Je déclare une fois pour toutes, quand il m'arrivera de citer des noms, que je ne prétends pas exposer les idées réelles des personnages désignés, mais les idées qu'on leur prête.)*

« Ce candidat appartient au clan libéral. Il est très tenu par les Italiens, qui, comprenant fort bien l'impossibilité d'obtenir le cardinal Maffi trop compromis, se rabattent sur lui.

« Ce n'est du reste un mystère pour personne que ce candidat a un projet de conciliation déjà tout préparé avec le Quirinal. Homme éminemment politique malgré son passé de savant, il est en outre partisan d'une collaboration entre l'Italie, l'Allemagne et la Russie bolcheviste. Il est persuadé que l'Église pourra retirer de grands avantages de l'influence que la Papauté pourrait exercer en ces pays. Le parti populaire italien, l'Internationale blanche, qui a déjà bien des points de contact avec l'Internationale rouge, marche à fond dans la collaboration italo-germano-bolcheviste pour des raisons qu'il n'est pas très facile de démêler présentement.

« De sorte que nous voyons unis dans le même effort pour obtenir un Pape libéral et politique des éléments très disparates. En premier lieu, tous les journaux de France et d'Italie notoirement anticléricaux et qui, au cours de la guerre, firent de l'anticléricalisme de bas aloi en traitant Benoît XV de boche, quitte à le couvrir d'éloges pompeux aujourd'hui qu'il n'est plus.

« A côté d'eux se placent ces journaux catholiques italiens qui nous furent constamment hostiles, les journaux du parti populaire italien. Enfin à la remorque de tous ces ennemis de l'Église ou de la France... *marche l'ambassade de France.* La raison de cet amalgame n'est pas difficile à trouver. On joue une partie et on la joue irrévérencieusement sur un nom. On voudrait travailler le conclave contre la France pour le roi de Prusse (1), comme on a fait la guerre contre la France, comme on a organisé la paix contre les intérêts français. Et « on », c'est cette bande maçonnique, juive et anticléricale qui veut mener le monde. »

(1) Les directions données à l'ambassadeur au Vatican dataient certainement de Briand, que Léon Daudet n'avait chassé du pouvoir qu'en janvier 1922.

Aventino déclare ici prendre note de ces manœuvres « non pas contre l'élu, *qui, s'il est élu*, ne servira que l'Église, mais contre messieurs les manœuvriers et ceux qui les auront suivis. »

Il ajoute :

« Une personnalité très informée assure que la vieille hostilité doctrinale entre les deux tendances de Cologne et de Berlin ne serait plus assez vivace pour diviser les esprits des électeurs boches. Chez les Boches, l'intérêt national prime actuellement toute autre considération. Les cardinaux allemands sont pour un Pape libéral et politique, tout comme notre ambassade (1), parce que l'intérêt de l'Allemagne le veut ainsi. Cette coalition est très forte. Il serait puéril de le nier. Sans doute ne l'est-elle pas assez pour imposer et enlever du premier coup, par force ou par surprise, l'élection du cardinal Maffi. Mais elle fera l'impossible pour s'assurer, dès les premiers votes, une position d'où il sera impossible de la déloger. Il faudra alors entrer en composition avec elle et se mettre d'accord sur le nom du candidat déjà préparé. »

Quelles que soient les confirmations que les débuts du pontificat durent apporter aux vues d'Aventino (la lettre prorusse à l'archevêque de Gênes, l'intervention progermaine à Trêves, dans la Sarre et dans la Ruhr, puis les accords de Latran), cette peinture de Pie XI en *homme éminemment politique* était à coup sûr controuvée ; opposer au futur Pie XI des candidats « plus religieux » participait de la même erreur.

A ne retenir que l'hostilité à *l'Action française*, cette disposition dans l'esprit de Pie XI ne venait sûrement pas de la politique ni de rien qui la concernât : il le disait, le redisait, ne voulant *servir que l'Église*. Ses sentiments à cet égard étaient de l'ordre religieux et moral, d'après des sources qu'il jugeait sûres. Lesquelles? Nous savons par Mgr Durand que cette prévention datait d'avant 1914. Il y aura lieu de faire ressortir plus loin la probabilité de très anciens contacts entre lui et notre ennemi acharné et diffa-

(1) Mue par Briand, toujours.

mateur chevronné, l'auteur *d'Avec Nietzsche, à l'assaut du Christianisme,* le très extravagant abbé Pierre, curé des Lilas, ou quelqu'un de ses zélateurs dans la plaine lombarde. De son côté, l'abbé Bremond ne ment pas, ne se vante pas, quand il dit avoir travaillé à l'Ambrosienne avec Mgr Ratti : partout où l'abbé Bremond fit un pas, la calomnie en faisait quatre contre nous et contre tout ce qui avait été aimé de Pie X ; les documents publiés par Henri Massis, au tome premier de *Maurras et notre temps*, parlent assez haut, j'en ai d'autres, on les verra plus loin (1). Il était naturel que le futur Pie XI eût gardé excellente impression d'une famille provençale où, sur quatre garçons, trois, Henri, Jean et André s'étaient donnés à la Compagnie de Jésus : l'ancien P. Henri Bremond S. J., qui est le même que notre abbé, était bien trop malin pour aller seriner à Rome ou à Milan des histoires quelconques de notre politique ; son débit de noirceurs porta sur notre tenue religieuse et morale, il répéta l'abbé Pierre, et annonça l'avocat Passelecq. L'historien Dansette ne se gêne pas pour insinuer qu'après 1922 l'on guettait quelque tournant favorable qui permettrait de nous pincer sans risque temporel! Je laisse à M. Dansette la responsabilité de ces imputations malhonnêtes.

(1) Voir Appendice II : *L'Abbé Bremond et Pie X,* pp. 199-200.

### 3° La machination.

Parmi les occasions favorables à un mauvais coup, M. Dansette range mon premier échec à l'Académie française, qui est d'avril 1923, et l'échec de Léon Daudet au Sénat, qui est d'août 1925, mais se garde de dire mot d'un avantage autrement fort et décisif pris par nos ennemis en avril 1925 : le désastreux retour de Briand au Quai d'Orsay.

Peuh ! ose écrire M. Dansette, c'est « la thèse » du *complot briando-romano-germanique*. Il n'est pourtant rien de plus vrai. Sans Briand, sans ses interventions et ses machinations, l'éclat soudain de notre affaire aurait pu tarder encore de longues années ; peu de saisons auraient suffi à l'enliser ou à l'arranger. Ni au Sacré Collège, ni dans le corps épiscopal français, les médiateurs favorables n'auraient manqué. Ils ne manquèrent d'ailleurs pas. Ils furent méthodiquement combattus, tant par notre ambassadeur au Vatican que par notre ministre des Affaires étrangères, intéressé à la division des catholiques français. La querelle fut sans cesse nourrie, avivée, envenimée, conduite aux abords de l'insoluble et de l'implacable par cet élément extérieur et tout politique.

Par la victoire des Gauches en 1924, ce magma de factions qui refusait à la France un gouvernement digne d'elle, avait donc remis à sa tête l'Homme des « partis » par excellence qu'était le plus grand ennemi de l'Action française. Voilà le fait.

On ne pourra plus contester l'importance de l'intrigue du Quai d'Orsay en 1926 pour peu que l'on observe avec quel sentiment de curiosité inquiète le Vatican de 1939 tint à s'assurer des tendances véritables du successeur de Briand.

Les documents que je publie plus loin en font foi : ils montreront comment un membre du gouvernement d'alors fit très exactement, et très servilement, la même besogne que le Briand de 1926 : le P. D. et le futur M. R. P. ont avoué leur honte certaine dans les pièces que l'on verra.

Pour le bien et le mal que nous lui avions fait, Briand nous honorait d'une haine personnelle que doublaient de très justes craintes. Nous étions à peu près les seuls Français qu'il redoutât, se sentant épaulé dans l'ombre par les révolutionnaires, qui le méprisaient, et porté par l'enthousiasme de ses imbéciles d'admirateurs bien pensants.

Lorsqu'en 1928, un ancien président de la République, Millerand, dans une commission sénatoriale, lui jeta l'apostrophe célèbre : *Vous allez à la guerre sous le drapeau de la paix*, j'eus toutes les peines du monde à obtenir qu'un journal conservateur de Marseille insérât ces mots fulgurants : encore essaya-t-on de les atténuer à l'impression, La misérable chose qu'on appelait la politique de Briand était partout traitée, au Centre et fort avant dans la Droite, comme un objet sacré ; ces milieux sclérosés tenaient pour ennemis du genre humain quiconque osait penser que la vocalise briande, au lieu de rogner ses griffes et ses dents au vieux carnassier germanique, tendait à aiguiser ses instincts et ses habitudes de proie. Notre ACTION FRANÇAISE n'arrêtait pas de le redire. Elle ne manquait pas un seul matin à ce devoir. Par la voix de Daudet, de Bainville, la mienne, un nombre croissant de Français aux yeux clairs, à l'esprit lucide, nous faisait un écho de plus en plus vigoureux. Cela ne laissait pas de gêner beaucoup le travail de monsieur le pacifique, de monsieur le partenaire de Stresemann et de Hindenburg, de messieurs ses musicanti et ses politicanti, de messieurs les associés de sa trahison.

Briand nourrissait contre nous des griefs plus anciens. Ne l'avions-nous pas obligé en 1909, selon son propre aveu de 1910, à lancer au pays ses fameuses paroles de *détente et d'apaisement* qui l'avaient contraint à clôturer ainsi le « régime abject » (Paul Doumer), à terminer la « révolution dreyfusienne», (Georges Sorel), ce qui lui avait fait encourir d'amers

reproches de son propre parti? Libres de tout préjugé qui lui fût favorable, nous avions, pendant la guerre, soutenu le gouvernement Briand comme le gouvernement Painlevé, comme le gouvernement Viviani, comme les plus suspects de leurs collègues, puisqu'il tenait le drapeau, nous disions qu'il fallait nous serrer autour de lui de peur des divisions devant l'ennemi. L'hécatombe tragique ne l'avait pas amélioré, et resté l'homme des factions, il gardait sa foi aux idéologies d'une jeunesse ignare. Après la longue série de ses malfaçons de 1914 à 1917 on aperçut même au Parlement son incapacité naturelle, ses faiblesses, ses tractations avec l'ennemi, par entente avec la Cour de Grèce dont témoigne le tome III de la *Correspondance* de Paul Cambon, ou avec la Kommandatur de Bruxelles, donnant l'impression de véritables prodibitions ou de manœuvres qui y ressemblaient. Renversé en mars 1917, il dut laisser remporter la victoire sans lui. C'est pourquoi se mettant à la haïr, il devint l'adversaire personnel de ses maigres fruits. Les rares clauses favorables du Mauvais Traité furent méthodiquement sapées et minées par lui. L'inexpérience de la Chambre bleu-horizon qui lui rouvrit les Affaires, lui permit la même tactique à la conférence de Washington, puis à Londres, puis à Cannes, d'où Léon Daudet le fit rappeler par la motion longtemps fameuse des 249. Briand dut quitter de nouveau le Quai et rendre la place à M. Poincaré. Quand il y fit sa rentrée en avril 1925, celui que Clemenceau nommait le « voyou de passage » cessa de passer. Il s'incrusta pour le scandaleux septennat où mûrirent tous nos désastres ; dindonné par les diplomates auxquels il eût affaire, le relèvement de l'Allemagne n'eut pas de coopérateur plus actif ni plus entêté ; tout fut livré : droits, positions, sûretés, esprit et lettre des traités, avoir matériel des réparations : tout fut échangé contre des pactes de papier.

Le ministre des Affaires étrangères de 1925-30 avait, il faut le redire, pour tout bagage de lectures et de réflexions, les idées reçues, à peu près comme Marc Sangnier, de la bouche sonore et de la cervelle gazeuse de Jean Jaurès. Il avait donc repris les vieilles scies de 1900-1905 comme

s'il ne se fût rien passé en vingt ans et que l'événement ne leur eût pas donné son sanglant démenti : *Plus de guerre! Plus de guerre! Arrière les canons et les mitrailleuses! Si les dossiers révèlent que l'Allemagne réarme*, *rangez*, *classez*, *cachez les dossiers! Vivent les abandons de territoire! Vivent les concessions et les oublis primordiaux!* Les finasseries de Stresemann, les chiffons de Thoiry et de Locamo, les plans Dawes et Young, eurent toute liberté de capter la bonne foi du public et de subtiliser son argent ! Le pacte Kellogg feignit de mettre la guerre hors de fait, quand il se contentait de la mettre hors du droit, comme si elle n'y eût pas été de tout temps ! Ce Jaurès vulgarisé et coagulé était plus portatif que l'autre : la chanson de l'Albigeois se perdait dans les nues, le violoncelle du Nantais traînait sur les trottoirs de guinguettes et faisait remuer dans les tripes politiciennes tout leur contenu d'insouciance, d'imprévision, d'aveugle poltronnerie, bêtise naturelle multipliée par l'intérêt électoral des factions.

Ce briandisme opiniâtre ne supportait ni n'admettait aucun rappel de l'Histoire et de ses raisons. Inutile de montrer, avec Bainville et ses *Conséquences politiques de la paix*, que le mauvais traité avait fait de l'Europe une matière nécessairement inflammable, et que nous étions mis aux meilleures loges de l'univers pour y flamber les beaux premiers. Inutile de redire les graves réflexions d'un disciple et ami de Frédéric Amouretti, le Cannois Joseph Béranger, bon observateur des situations internationales : *On sacrifie la France à un universalisme générateur de guerre.* Le gérant illettré de nos plus importantes affaires, les « Affaires » par excellence, n'était pas en mesure de comprendre ce que voulaient lui faire entendre certains de ses propres collaborateurs saisis d'épouvante : le somnambule au bord du toit marchait à son mauvais destin et nous y traînait avec lui.

Et cependant les bons destins n'étaient pas épuisés encore ! Depuis les faveurs d'une victoire incomplète, ils ne s'évanouissaient que lentement, non sans de vifs retours d'espérance. La France ne manquait pas de soldats, de diplomates, de patriotes pour essayer de protéger la malheureuse commu-

nauté qui venait de sacrifier 1 700 000 des siens à sa volonté de durer.

— *Monsieur Barrès*, avait dit, un jour d'automne de 1923, un vieux chanoine de la cathédrale de Spire au fondateur du Nationalisme français, *Monsieur Barrès*, ici, *nous sommes en train de défaire l'œuvre de Luther et celle de Bismarck...*

« Ici, » donc chez les catholiques de la rive gauche du Rhin, pendant cette occupation française qui fut si mal gouvernée, si vite abrégée ! « Ici, » avant d'abandonner nos amis séparatistes à la vengeance des Prussiens, « ici » et ailleurs, se poursuivait, dans les anciens électorats de la « rue des Prêtres » au Hanovre, en Bavière, un triple effort religieux, légitimiste et particulariste, contre cette Unité qui n'a jamais valu que du sang et des guerres aux Allemands comme aux Français (1). Clemenceau disait ne pas mieux demander que de « disloquer » l'Allemagne. Mais il n'avait pas eu la sage fermeté de maintenir Mangin à Mayence, dès le moment où l'Angleterre voulut en exclure le général français qui y avait trop bien réussi. Poincaré n'avait pas eu le courage de sa bonne fortune et, maître de la Ruhr, il l'avait rendue à Berlin qui

(1) Des politiques d'esprit clair n'auraient pas trouvé difficile de dire aux Allemands de 1946 que leur Unité a toujours été entre leurs mains un sinistre joujou guerrier. Elle est née, comme l'a voulu Bismarck, du *fer et du feu :* elle ne se fût jamais faite sans la guerre des duchés en 1864, sans la guerre à l'Autriche en 1866, sans la première guerre de France en 1870. Cette unité n'a été maintenue et resserrée que par les deux autres campagnes de France en 1914 et 1940. Aux effondrements germaniques de 1918 et 1945, des foules ardentes avaient couru les campagnes rhénanes et bavaroises au cri séparatiste de *los von Berlin.* Il n'y avait qu'à les prendre au mot. Ce fut l'affaire de Moscou. Les Alliés crurent apporter la paix avec leur démocratie, mais la *démocratie centralise* (et en Allemagne, *unifie)* absolument comme l'aimant attire le fer. Seulement cette centralisation démocratique, par les divisions qu'elle sert et fomente, ne donne pas à l'Allemagne une fois unie, la toute-puissance dont elle rêve, et son rêve de force la livre aux aventures impériales et dictatoriales, d'où sont sortis, sortent et sortiront nos malheurs avec les siens. Une politique française aurait dû et pu chercher un autre appui que les partis inféodés au germanisme de Fichte et de Bismack. Les Allemagnes réelles nous attendaient, nous appelaient. Nos gouvernants n'ont pas répondu.

venait de la lui céder formellement. Mais ce n'était encore là que des fautes négatives, de simples manques. L'œuvre de Briand, elle, fut menée positivement, par système, en faveur du grand Reich et contre la France : ses reculs furent calculés ; ses démissions, voulues. La nécessité du salut français exigeait une lutte à fond, par tous les moyens efficaces, en vue de *détourner du sol français une nouvelle et plus cruelle floraison de tombeaux* (1). Briand s'y opposa.

En 1929, le testament de Foch avait achevé de tracer le devoir des Français : nous devions à tout prix tenir sur la rive gauche du Rhin. Or, la même année à La Haye, Briand lâchait diplomatiquement nos positions rhénanes et, à leur tête, Mayence, *la ville la plus importante d'Europe* (2) pour la date convenue du milieu de l'année suivante : le 30 juin 1930, on les évacuait militairement ; *l'Action française* à peu près seule élevant le cri de deuil national : MAYENCE ! MAYENCE !

Les succès de l'hitlérisme sortirent immédiatement de ce recul français. On a voulu prétendre que le réveil allemand était né de la dureté de notre victoire ou des rigueurs de notre occupation : pure fable boche et proboche ! La vérité est que la France officielle, qui laissait massacrer les séparatistes à Pirmasens et à Kaiserslautern, leur avait préféré très haut les pangermanistes-impérialistes de Weimar. C'est avec ceux-ci, et non d'autres, qu'elle se plut à traiter. C'est eux seuls qu'elle ménagea et protégea. Quant aux longues chutes de la monnaie allemande, notre entrée dans la Ruhr, que l'on en accuse, n'en fut nullement la cause. Bien avant cette entrée, il fallait des milliers de marks (7 000) pour faire un petit dollar. Et ce ne fut point du tout à ce moment (janvier 1923) qu'une explosion naziste envoya 107 nouveaux hitlériens au Reichstag, mais bien sept ans plus tard, juste dix semaines après notre départ de Mayence, à la mi-septembre 1930, six ans après le retour de Briand aux Affaires. Le progrès de la renais-

(1) Page 265 de *l'Action française et le Vatican*, par L. Daudet et Charles Maurras.

(2)Napoléon.

sance ennemie était sorti des abandons consentis ; de Noske à Hitler, aucune autre cause n'a sérieusement opéré que les symptômes, indices ou aveux de la déficience morale d'un briandisme opposant ou gouvernant. C'est par l'action ou l'inaction d'une fausse France que le pangermanisme reconquit les populations qui s'en détachaient.

Tous les connaisseurs de l'Allemagne savent d'où provient le nazisme. Sa bible, le *Mein Kampf*, n'est qu'une ressucée populacière des quatorze *Discours à la Nation allemande*. Hitler, c'est Fichte reviviscent, à peine aggravé. Comme l'a écrit fort bien notre ancien ambassadeur à Berlin André-François Poncet : « *Hitler n'est après tout qu'un* PANGERMANISTE FORCENÉ, *les thèmes hitlériens ne sont pas des thèmes nouveaux, ils ont retenti à l'oreille des générations successives*, *depuis les lendemains d'léna; l'Allemand les reconnaît alors qu'il les entend pour* LA PREMIÈRE FOIS ». Sans doute Fichte et ses premiers disciples avaient été de grands docteurs, de beaux universitaires, d'importants ministres du Saint Évangile, tous messieurs extrêmement bien. Avec Poetsch, le maître de Hitler, et Hitler lui-même, si la barbarie germaniste montait de plus bas, elle n'avait pas varié au fond essentiel : matériaux, plan et esprit. Ceux qui se sont vantés de « dénazifier » l'Allemagne sans la « dégermaniser » tentaient de guérir la jaunisse en râclant la peau du patient.

Mais rendons cette justice à Briand : il ignorait autant le germanisme que l'hitlerisme, Hitler et Poëtsch que Fichte et que Hegel, il n'avait de l'Allemagne qu'une teinture d'internationaliste, inférieure encore à celle que l'on commande à nos professeurs en vue de tromper le pays : c'était une superstition très vague attestée par son propos déjà cité de juillet 1914 : *ils raisonnent*, *les Allemands*, *ils ne sont pas fous*, *les Allemands*, *ils ne nous feront pas la guerre.* Quinze ans après avoir fait confiance à leur raison, il jurait la même foi dans leur bon cœur : ayant un pied dans la tombe, dans la dernière année qui lui restait à vivre, le 14 juin 1931, le malheureux renouvelait pour les anciens combattants de Gourdon (Lot) les menteuses promesses tirées du beau nom de la Paix, — et

c'était le jour même des discours d'Hindenburg, de Lœbe et de Tréviranus annonçant aux tribus germaines que leur épée était forgée et serait tirée avant peu.

Avouons-le : cette *paix de mots*, sans force ni lumière, cette paix, qui n'était qu'un pas triomphal de l'impérialisme allemand, devait obtenir un certain crédit dans les cercles parlementaires et mondains d'une France chloroformée et d'une Europe désorganisée. *A Genève,* disait une Européenne importante, *on est fière d'être Française pour applaudir Briand.* Ni l'applaudissement, ni l'acclamation ne manquèrent. Les exercices de musique vocale interalliée devaient plaire à l'Amérique et à l'Angleterre qu'elles déchargeaient du soin de vigilance, auquel les eût contraintes une vue moins irréaliste des intérêts communs, et les airs de Briand accompagnaient ses tours de valse avec leur vaincue, redevenue leur favorite. A ce moment, peut-être Mussolini fut-il le seul chef continental qui se méfiât de Berlin : la méfiance durait encore en juillet 1934 et se prouvait sur le Brenner, où il alignait 60 000 hommes pour chasser de Vienne Hitler. Et celui-ci avait dû reculer (1).

— Alors, le Vatican?

— Le Vatican était une proie. Il y aurait fallu soit un très grand Pape à qui la grâce d'État eût également conféré l'intuition politique au degré où elle avait été portée par le bienheureux Pie X, soit un secrétaire éprouvé. Habile, adroit, subtil, le cardinal Gasparri avait assez vécu à Paris pour voir de très près notre cuisine des partis, pas assez pour que ce mauvais arbre lui laissât découvrir la bonne forêt. Avait-il la hauteur et la liberté de vues? Le désintéressement nécessaire ne lui manquait-il pas? C'était, dit son admirateur « l'historien » Dansette, « un canoniste cordial et roublard qu'on a défini une *conscience noblement déformée.* » Le drôle d'éloge ! Dès février 1920, Mgr Gasparri avait pris soin de dédouaner Marc Sangnier en qui, dit M. Dansette, il saluait

(1) V. *Deux mois chez les nazis d'Autriche*, par la comtesse Joachim de Dreux-Brézé.

*le grand chef catholique promis à la France*. Sans parvenir à effacer la brillante et brûlante cicatrice des condamnations de Pie X, voilà qui les recouvrait ; une libre pratique en était rendue à des tendances révolutionnaires, dont la France ni l'Europe n'eurent à se féliciter. Ce premier ministre principal n'avait rien de bien sûr au moins quant à l'esprit.

Les nonces? Ces ambassadeurs de l'ancien pouvoir temporel se trouvaient quelquefois dans une fausse position : parallèlement à la défense du spirituel et de la doctrine, ils subissaient les tiraillements inévitables du diplomate qui avait à se faire bien voir des maîtres du jour. Le nonce Ceretti n'a tramé au bord de la Seine que de vaines intrigues, dont il a été la première dupe. Son briandisme désastreux, mais discret, quoique fort actif, rendit à Briand le service de diviser un peu plus les Français, de détourner les catholiques des directions de Pie X, d'accréditer à Rome sa blagologie désarmeuse : — *Pourquoi M. Briand ne serait-il pas sincère? Cette sincérité ne serait-elle pas bienfaisante? Les oraisons en faveur de la paix ne feront peut-être pas descendre des Nuées cette fille du Ciel, elles ne feront pas de mal sur la Terre...* Fâcheux mélimélo de sacré et de profane qui avait déjà inspiré au président de l'Action catholique, le général de Castelnau, la boutade fameuse : — *Y aurait-il au Vatican une Congrégation de la tactique et de la stratégie?...* Mais Castelnau, d'ailleurs battu aux élections du 24, n'étant qu'un soldat, avait figure de boutefeu, et, sur le Tibre, on se formait du bavard du Quai d'Orsay l'image ridicule d'un gouvernant pacificateur : ses appels à la conciliation, à la générosité, à la charité entre les nations, ne méritaient-ils pas l'attention du Saint-Père? Quelles raisons sérieuses de le rebuter?

Ces raisons existaient. Et fortes. Il eût suffi d'y réfléchir quand on les formulait, et de ne pas élever d'écran entre elles et le Saint-Père. Nous tirions ces raisons de ce que nous voyions et que tout le monde aurait dû voir très distinctement. Briand n'avait aucune idée de ce qu'il disait ni de ce qu'il faisait ; tout tenait pour lui dans les *bravos* et les *bravissimos* donnés à sa musique. Notre opposition constante, violente, motivée,

inexorable, fut à peine suffisante. Quiconque voit où le briandisme a mené la France a loisir de se demander si l'on a fait tout le nécessaire contre lui. Nous aurions été coupables de moins le harceler. En toute sincérité, notre conscience dûment examinée ne nous reproche rien qui ressemble à un excès ; elle se fût légitimement révoltée si nous avions molli dans ce devoir.

Les briandistes ont aidé leur homme à tout perdre.

Un jour de l'an élyséen, le successeur de Mgr Ceretti, parlant en qualité de doyen du corps diplomatique, commit l'impair dont se fût bien gardé son prudent devancier. Il fit l'éloge nominatif de Briand et de ses exploits qui apportaient, disait-il « aux peuples le rapprochement », la « fraternité spirituelle », « une émulation toute pacifique vers des progrès moraux toujours plus grands » y compris le « désarmement des esprits », particulièrement désiré du Saint-Siège, « réalisation vivante » des paroles de la liturgie : « La justice et la paix se sont embrassées. » Ainsi parla Mgr Maglione.

Nous usâmes de quelques rudesses, regrettables et regrettées, envers cette sortie intempestive. Mais je dois dire à la louange et même à la gloire du futur cardinal que, plus tard, au Vatican, où il était devenu le chef de la Sacrée Secrétairerie d'État, l'ex-nonce parisien n'est jamais intervenu, à notre connaissance, pour faire la moindre opposition (et tout au contraire !) à la paternelle clémence de Pie XI et de Pie XII envers nous. Selon le témoignage du cardinal Billot, il y avait bien dans Mgr Maglione « un homme de Dieu ». Sans doute aussi le politique romain s'était-il rappelé, pour les déplorer, les bénédictions prodiguées à des tendances funestes : la montée rapide d'un hitlérisme criminel, la conclusion de l'axe italo-germain, Rome souillée de la présence du Führer, la fuite indignée du Pontife à Castelgandolfo et l'écœurement de la Chrétienté, étaient des événements illuminateurs. Peut-être enfin Mgr Maglione avait-il constaté que l'évolution s'était déroulée conformément aux vues que nous opposions à l'aveugle optimisme : « *Nul peuple plus que le peuple français, nulle fraction de ce peuple plus que la fraction nationaliste et*

*royaliste n'aspire à la paix... Mais la politique temporelle du Saint-Siège est trompée*, *et le prétendu moyen de paix adopté à Thoiry et à Locarno mène à la guerre tout droit* (1) ». A la guerre par la séparation du Catholicisme et du Nationalisme français. A la guerre par les espoirs prodigués au Pangermanisme hitlérien. Et par la guerre, hélas ! à nos pires calamités.

Le grand catholique autrichien Vogelsang disait que *l'histoire des hommes est le jugement des hommes.* S'il avait pu subsister un problème politique sur ce jugement, la suite de l'histoire entre 1927 et 1940 l'aurait tranché toute seule. Un peuple qui n'aurait pas la mémoire courte, ou le cœur trop débonnaire, aurait déterré les os de Briand pour en jeter au vent la cendre maudite. C'est le pire des malfaiteurs qui ait régné sur notre patrie. L'immense mal qu'il fit à la France rend très honorable pour nous celui qu'il a voulu nous faire.

Ce dernier mal fut sans mesure, il faut l'avouer rondement.

D'une difficulté religieuse déjà grave, Briand tira la puissante machine qui faillit nous broyer et, avec nous, les seuls Français inflexiblement opposés à ses malfaçons.

Cependant le paradoxe n'était pas mince. Un Briand, sur ce terrain-là, ne fait pas figure de Français ordinaire. Ce n'est pas un républicain comme les autres. Ni un franc-maçon du type courant. Ancien saute-ruisseau, même vague grimaud de *la Lanterne*, *(la Lanterne* d'Eugène Mayer, spécialiste de sordides polissonneries anticléricales), il y gagnait sa pauvre vie, au point d'y acquérir une première gloriole. Quand il commençait d'émerger, c'était d'une mare de petits Juifs, métèques et maçons, sans autres répondants moraux que les juges du Tribunal de Redon, qui l'avaient condamné pour un outrage public à la pudeur, et le procureur de Poitiers qui l'avait traité en plein prétoire de vachéador. Un homme ainsi troussé avait bonne mine dans ses nouvelles compagnies de sacristains gourmés et de sacristines méchantes. Il en devint le centre, le pivot moteur, le puissant protecteur. Les affinités

(1) *L'Action française et le Vatican,* par Léon Daudet et Charles Maurras.

ne manquaient pourtant pas entre lui et ce joli monde. Eux, ne demandaient qu'à livrer toute la politique extérieure de la France à qui leur facilitait les accès et les audiences de Rome. Son appui continu allait exempter de tous risques les doctrines borgnes que le Pape Pie X avait réduites à l'impuissance : leur propagande suspendue pour dix ans recommençait à recruter une clientèle.

Ces deux types de trahison religieuse et politique étaient bien faits pour s'attirer et pour s'entendre. Leur échange de bons procédés trouve sa qualification dans Racine, à l'endroit où Josabeth apostrophe le mauvais clerc, ministre d'une usurpatrice :

*Vous, malheureux, assis dans la chaire empestée*
*Où le mensonge règne et répand son poison,*
*Vous, nourri dans la fraude et dans la trahison!*

Admirateurs de l'Allemagne, pour sa philosophie, son exégèse, son apologétique et sa théologie latitudinaires, ces doctrinaires frauduleux n'éprouvaient pas beaucoup de répugnances à convoyer aussi en politique un probochisme qui leur méritait l'amitié d'un ministre et leur procurait l'aliment, les honneurs, le pouvoir. On entendait Sangnier appeler, dans son beau château de Bierville, la fine fleur de la Jeunesse ennemie : — *Jeunesse allemande, oh! Jeunesse allemande, ah!* Ancien clerc, autrefois renvoyé du séminaire pour sillonnisme, le fameux Gay avait monté une librairie où les livres suspects abondaient, mais que la protection du même Briand recouvrait. Gay fut bientôt à même d'acheter du défroqué Dabry le journal intitulé *la Vie catholique.* Un de ses premiers exploits fut sa collusion profitable avec *la Gazette du franc* d'un fameux escroc juif, Marthe Hanau, que, au dire de *la Nation belge*, il aida consciencieusement à pomper les pauvres économies des presbytères français. En même temps qu'il s'agrippait à ce digne partenaire, Gay soutenait le germanomane abbé Demulier qui, au nom de l'Évangile, faisait un cas de conscience aux Français de s'abstenir de toute méfiance envers les Allemands. Gay rendait bien

d'autres services à Briand ! Sa lettre historique écrite à l'intention de la Gestapo occupante au printemps de 1944 exhibe avec détail le zèle et la fidélité de sa *participation obstinée à toutes les campagnes qui ont été menées chez nous pour le rapprochement franco-allemand.* Elle était bien autre chose, écoutez :

« Dès 1920, notre librairie confiait à M. Noblemaire, premier délégué de la France à la Société des Nations, la direction d'un gros ouvrage international qui devait s'intituler FAISONS LA PAIX AVEC L'ALLEMAGNE**,** *et où nous faisions le procès du traité de Versailles* (dans ses clauses favorables à la France, bien entendu).

« Malheureusement, le décès de M. Noblemaire devait faire avorter notre projet. Mais je ne cessai de poursuivre la même tâche. Il n'y a pas un effort en ce sens où je ne me sois trouvé associé... Mais je puis bien rappeler mes voyages en Allemagne, et notamment celui de 1932 où je participai activement aux retentissantes conversations avec les personnalités catholiques allemandes, et notamment avec von Papen » (le même qui avait été chassé, comme espion, d'Amérique) « qui voulut bien signer avec moi une motion dont j'étais l'auteur.

« C'est bien parce que j'ai toujours persévéré dans la même ligne, *même après le triomphe du national-socialisme*, que j'ai subi les plus violentes attaques. Presque seul dans la presse française, j'ai véhémentement préconisé *le plan de désarmement présenté par Hitler;* presque seul, j'ai approuvé le projet de *pacte à quatre;* presque seul, j'ai défendu le concordat signé par Hitler avec le Vatican...

« Au début de la guerre... j'ai plus de vingt fois protesté avec véhémence contre la censure qui *permettait* à M. Maurras de réclamer le retour à la paix de Westphalie et le démembrement de l'Allemagne. Charles Maurras m'intenta alors un procès qui fut remis quinze fois et qui ne fut retiré du rôle qu'en 1943 (1). »

(1) Page 616 du *Procès Maurras-Pujo*. Lettre de Gay à Bloud, d'après *l'Officiel* du 14 mars 1945.

C'est sous l'égide de Briand que, pendant vingt années, s'étaient multipliés les bons offices rendus à l'Allemagne par ce Gay, futur histrion de la résistance patriotique, futur ministre de la fausse Libération, grand bénéficier d'une Épuration sanieuse et sanglante.

Briand avait retrouvé Quai d'Orsay le nommé Louis Canet, dit Nicolas Fontaine, qui avait été son expert en affaires ecclésiastiques, mais dont les conseils n'avaient pas été refusés à de moindres seigneurs. C'est entre Canet et Gay, ou pas très loin d'eux, qu'avaient été combinées les campagnes diffamatoires contre le P. Le Floch. Il est satisfaisant pour l'esprit de retrouver la main des employés de Briand au fond de cette boue. Plus tard, le président du groupe démocrate-chrétien à la Chambre, devenu ministre de quelque chose, Champetier de Ribes, compléta ce trio de bouffons par la mise en scène de Notre-Dame des Victoires, où le chancelier Brüning vint mimer une scène de fraternisation avant de rentrer à Weimar pour préparer, bon gré mal gré, dans sa capitale, ce *triomphe du national-socialisme* qui ne faisait pas peur à Gay, il l'a dit lui-même. Le briandisme devait survivre à Briand et ses potentats continuer l'office de paravent protecteur de l'anarchie religieuse où Briand s'était délecté : quand l'archevêque de Cambrai, l'évêque de Lille, d'autres prélats du Nord s'accordaient pour freiner les honteux défis de l'abbé Demulier à la conscience française, celui-ci n'avait qu'à en appeler au ministère, on courait chez le nonce, on le faisait venir, et le poids du grand nom romain paralysait le patriotisme de notre épiscopat. Quand les évêques de l'Ouest se sentirent inquiets ou même alarmés des directions que l'abbé Trochu imprimait à *l'Ouest-Éclair,* la manœuvre avait recommencé par le même recours, le même détour décisif ; une prétendue volonté pontificale était alléguée comme identique ou favorable à celle du clerc insubordonné : autre paralysie de l'épiscopat. Et, quand la mère Hanau dut tâter de la prison pour ses escroqueries, Gay, qui en avait raflé sa part, n'en retirait pas moins une belle cravate de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. Lorsqu'un ou plusieurs prélats français firent con-

naître leur surprise en voyant reparaître et circuler impunément les formules condamnées par Pie X, telles que *le ferment révolutionnaire de l'Évangile* (1), Mgr Ceretti ou son successeur étaient mobilisés pour couvrir ces gentillesses, pour les bénir, pour leur rouvrir une carrière en assurant qu'il n'y avait plus de quoi fouetter un chat.

L'art de Briand était retors ; le clavier de nos partis intérieurs n'avait pas de secret pour lui. Rien ne lui échappait de leurs intérêts discordants et de leurs passions réunies ; il en jouait en maître. Aussi le jour où sa politique revêtit son exacte couleur de farce tragique qui avait échoué partout, en Amérique, dès Washington en 1921, en Angleterre, dès Cannes en 1922, à Genève, dès 1928, à La Haye en 1929 et surtout en Allemagne en 1930 ; le jour, dis-je, où malgré sa réputation, le « monstre de souplesse » eut été happé et capturé, dans les réseaux de l'Ami et de l'Ennemi, la France y étant chargée de ses propres chaînes, Aristide Briand put toujours se flatter d'avoir remporté sur le plan privilégié de la politique religieuse, contre l'ombre de Pie X, contre nous, *au moins un avantage,* l'unique succès de ses *onze* gouvernements, ce bavard incapable ayant été onze fois président du Conseil...

Ne cachons pas un trait amer. L'instrument politique fraîchement utilisé contre nous la présence d'un nonce à Paris depuis la reprise des relations avec le Vatican — avait été forgé en partie de nos propres mains : notre propagande continue, la plus voyante, nos campagnes anciennes, toujours renouvelées (dont nous ne regrettons aucune) avaient orienté peu à peu l'opinion républicaine vers le rétablissement de l'ambassade auprès du Pape. Avant Monzie, avant Millerand, dès 1915, nous étions peut-être avec Paul Deschanel les seuls du monde politique à reparler de l'ambassade au Vatican. Poincaré en était encore séparé, comme de Charles Benoist, *par toute l'étendue de la question religieuse.* Fin 1917, à la naissance du ministère Clemenceau, c'est de ce côté que

(1) Le mot est généralement attribué à M. Robert Cornilleau.

nous avions essayé de tourner le Tigre en tout premier lieu (1). Sur ce point, comme sur tous les autres, Briand n'avait jamais avancé que porté, remorqué, entraîné par des courants qu'il n'avait pas formés. C'est pourquoi ce pervers dut être particulièrement ravi d'utiliser contre nous ce qui venait de nous. Sa rancune y trouvait un piment, il l'associait au plaisir de payer rubis sur l'ongle les démo-chrétiens devenus les complices de sa trahison étrangère.

La machination briande mérita son succès par l'astuce savante qui y fut dépensée. Fidèle à sa vieille habitude de lancer la pierre en cachant son bras, sans doute s'abstenait-il de trop paraître. Les intermédiaires volontaires ne lui manquaient pas : s'ils s'offraient, il savait les patronner, les accréditer et les recommander. Mais il eut aussi des messagers nominatifs, directs. Leur mission n'était pas de tourner autour du pot. Comme son envoyée personnelle, Mme Daniélou, partait pour Rome, il couronna ses instructions en quatre mots qui ne sont ni dans Choiseul ni dans Bernis ni dans La Ferronnays : — *Hein! Cassez-leur les reins*.

Même, si besoin était, il faisait donner sa police secrète, ce qui arriva au moins une fois.

(1) On lit dans ma *Contre-Révolution spontanée,* parue en 1944 chez Lardanchet à Lyon : « Le soir de novembre 1917 où Clemenceau mit debout son ministère de la Victoire, le Tigre dit au député royaliste Jules Delahaye : *Vos amis, qu'est-ce qu'ils veulent?...* Delahaye répondit : *Je ne sais pas au juste. — Allez le leur demander, vous viendrez me le dire. — A minuit ? — Entendu ...* » Jules Delahaye vint rue de Rome et nos amis lui confièrent illico un programme en trois points qu'il eut la bonté d'aller répéter tout chaud au nouveau président du Conseil.

— *Premièrement*, *le rétablissement de l'ambassade au Vatican.*

— *Non,* dit Clemenceau. *C'est de la politique. Et puis?*

— *La Part du Combattant.*

— *Peut-être. Et encore?*

— *Le châtiment des espions et des traîtres.*

— *Entendu*.

Ce n'est qu'un exemple entre cent. Nous avons été cent fois rebutés ainsi par les chefs républicains. Cent fois nous sommes revenus à l'assaut, et l'air du pays légal finit par se laisser imprégner de la nécessité évidente de n'être pas absents des terrasses du Vatican.

Quand le cardinal Andrieu eut accordé au factum fabriqué contre *l'Action française* la signature que lui avaient refusée les autres princes de l'Église de France, ce haut prélat connut une surprise désagréable : son éminent confrère, le plus élevé en doctrine et en autorité, comme en dignité morale, le cardinal Charost, archevêque de Rennes, se leva pour nous défendre publiquement en des termes aussi vigoureux que nets ; il osa écrire entre autre chose, de l'auteur des *Amants de Venise* : « Nul n'a mieux flagellé la fausse dignité de l'amour romantique qui prétendait valoir par lui seul, quelque indigne que fût l'objet ou pernicieux que fussent ses ravages, thème antisocial qui a présidé à la destruction légale de la famille dont nous sommes les témoins épouvantés. » Dans la même lettre que M. Canet appelle *une apologie pour M. Maurras,* le cardinal disait encore : « L'Église n'oubliera pas la courageuse et méritoire défense que Maurras fit d'elle et de son Chef aux heures les plus troublantes de la conflagration mondiale. Tous, ou bien peu s'en faut, et du côté des catholiques eux-mêmes, blâmaient le Pape sans respect comme sans justice. L'écrivain dont nous parlons, dédaigneux du nombre, et le livre forgé par lui au feu de ces luttes, restent la plus décisive défense de la Papauté pendant la guerre... » Or, à peine *la Semaine religieuse* du diocèse eut-elle publié la première partie de cette lettre pastorale, un visiteur fut annoncé à l'archevêché. Il ne venait pas de Rome. Ni de Bordeaux. Du Quai d'Orsay ! Investi de la confiance de Briand, ce policier de profession osait, menace en bouche, offrir au cardinal le choix entre son silence complet sur l'Affaire d'Action française et l'on ne sait quelle poursuite d'irrégularités fiscales imputées à la bureaucratie de son diocèse. Prêtre, pasteur, apôtre, théologien, critique, orateur et lettré d'une égale distinction, Mgr Charost était-il un comptable consommé ? Les affaires d'argent lui étaient moins familières qu'à Francisque Gay et qu'à la mère Hanau. Sans se laisser imposer aucun pas en arrière, — car la seconde partie de sa Lettre parut fort bien, — Mgr Charost éprouva jusqu'à la nausée le dégoût du terrain sur lequel tentait de l'entraîner l'homme

de Briand. Je ne sais si ce prélat de grand esprit aura assez vécu pour assister au châtiment du policier maître chanteur, dont je n'écrirai pas le nom, et me contenterai de dire que, dès l'Occupation, il était entré au service de l'Allemagne et avait fait fusiller par la Gestapo beaucoup de bons Français. Son exécution fut une des rares opérations de justice incontestable, incontestée, de la Résistance victorieuse. Sa tombe sans honneur porte la marque ineffaçable d'une amitié honteuse et d'une confiance méritée, la confiance du ministre qui lui avait fait faire cette course de Paris à Rennes pour réduire au silence un primat de Bretagne, la digne amitié d'un félon. Sur la première pierre du monument de notre justification, l'on écrira que nous avions eu le cardinal Charost pour associé dans la sale inimitié de Briand.

Après le machinateur et le manœuvrier, voyons les manœuvrés.

*
**

Rien ne peut décharger notre mémorial du devoir de parcourir successivement les belvédères politiques, moraux et religieux, où l'action fut menée par ces temps d'orage et de brume.

Nous y sommes conduits par le souvenir de Pie X et l'idée de sa grandeur d'âme. Nous devons l'invoquer ici. Il avait épanché une pitié divine sur les malheurs des plèbes que trompe la démagogie. Il avait aimé et béni toutes les nations, non sans admonester les peuples de proie. Sa pensée, gardienne farouche de la Doctrine, répudiait les masques et les roueries des sectes, les mensonges des clans. Sa mathématique sacrée devenait esprit de finesse pour juger entre les paroles et leur sens nominal ou réel, les intentions et les idées, les réalités de l'Ordre et des contrefaçons déloyales, les nuées qui flottent dans l'air spirituel et le cours régulier des astres sublimes, la sincérité qui n'a besoin que d'elle-même pour se faire entendre et cette hypocrisie que trahit parfois son odeur... N'oublions pas de mentionner une délicatesse de

cœur qui lisait dans les âmes, l'inflexible droiture de la conscience, la rigueur de l'esprit et du caractère.

Et surtout évoquons la page mémorable écrite par S. S. Pie XII, en ce 3 juin 1951 où il s'agit de rendre un témoignage d'ordre surnaturel au nouveau Bienheureux. Le discours de béatification de Pie X porte un singulier accent historique et humain. L'orateur sacré avoue d'abord la difficulté d'un si grand sujet :

« Un homme, un Pontife, un saint d'une telle élévation trouvera difficilement l'historien capable d'embrasser sa physionomie dans son ensemble et dans chacun de ses aspects multiples. »

Le trait majeur est saisi qui met Pie X tout en haut et à part, quand ses *non possumus* « faisaient trembler et parfois reculer les puissants de la terre, en même temps qu'ils encourageaient les hésitants et galvanisaient les gens timorés. »

Enfin la référence à la vertu de force :

« C'est à cette *force adamantine* de son caractère et de sa conduite, manifestée dès les premières heures de son Pontificat, qu'il faut attribuer la stupeur d'abord, puis l'aversion de ceux qui ont voulu faire de lui un *signe de contradiction,* révélant ainsi le tréfonds obscur de leur âme. »

Et voici le détail vérificateur, par des allusions transparentes à tant de conflits qui demeurent aigus :

« Depuis que l'examen le plus minutieux a scruté à fond *tous* les actes et *toutes* les vicissitudes de son Pontificat, depuis que l'on connaît la suite de ces événements, *aucune* hésitation, *aucune* réserve n'est possible, et l'on doit reconnaître que, même dans les périodes les plus difficiles, les plus dures, les plus lourdes de responsabilités, Pie X, qu'assista la grande âme de son très fidèle secrétaire d'État, le cardinal Merry del Val, donna la preuve de cette puissance éclairée qui ne manque jamais aux saints, même quand elle se trouve, dans la pratique, en douloureux mais inévitable, contraste avec les postulats trompeurs de la prudence humaine purement terrestre. »

Et voici la parole qui fixe et classe le héros de la sainte journée dans la hiérarchie des Êtres supérieurs :

« Défenseur de la Foi, héraut de la vérité éternelle, gardien des traditions les plus saintes, Pie X révèle *un sens aigu des besoins, des aspirations et des énergies de son temps.* Aussi a-t-il pris rang parmi les plus glorieux Pontifes, dépositaires fidèles sur la terre des clefs du Royaume des Cieux, à qui l'humanité reste débitrice de toute véritable marche en avant dans la droite voie du bien et d'un authentique progrès. »

Après cette vérification de notre humble jugement par la plus compétente des autorités, nous pouvons redire sans hésiter que telles furent bien, aux faibles mesures de notre regard, les altitudes de Pie X. On peut être un bon et grand Pape sans posséder, réunies au même degré, cette force de l'âme et ces puissances de l'esprit. Ce n'est donc point calomnier le Pape Pie XI, ce n'est point mettre en cause sa personne morale ou religieuse, ni lui attribuer une volonté hostile à qui que ce soit, que d'exprimer ici la libre opinion qu'on a *dû* le tromper d'une manière affreuse. Redisons-le dans le seul dessein de dire vrai, sa bonne foi était ardente et sa sincérité complète. Il n'est pas impie de mettre en doute son information. Le pieux Dansette a bien pris la liberté de le faire pour l'information, autrement sûre, de Pie X. Jamais certes Pie XI ne se méprit volontairement, ce qui ne sauve point des méprises.

Je ne crois pas qu'on puisse relire sans un malaise qui serre le cœur les phrases où Sa Sainteté déclare avoir pendant six mois et davantage, *lu, la plume à la main*, dans notre quotidien, telles et telles horreurs. Ce que dix-huit ans de lecture ininterrompue n'avaient jamais révélé au cardinal Billot, qui n'a jamais passé pour indulgent et qui ne l'était point pour mes livres, Pie XI avait lu chaque jour, pendant un semestre entier, entre autres offenses à la foi et aux mœurs « les manifestations d'un nouveau système religieux, moral et social, *par exemple au sujet de* DIEU, *de* l'INCARNATION, de L'ÉGLISE et, généralement, du DOGME et de la MORALE *catholique*... »

Or, d'après le Français, le Prêtre, le Docteur, auteur insigne

du *Tractatus de ecclesia Christi*, prince de la doctrine sacrée, il n'y avait pas un mot de reprochable qui fût imprimé dans le journal. D'après la lecture de l'étranger Pie XI, tout y respirait le sectarisme, l'hérésie, les formes de l'erreur et du mal. Un peu plus haut, dans le chapitre de ce livre où nous apprécions ce que le cardinal Billot appelait le *honteux réquisitoire de Bordeaux*, nous n'avons pas eu le cœur d'avouer que ce factum sans nom avait reçu *dans les dix jours suivants*, une félicitation publique de Pie XI. Force nous est de la transcrire ci-dessus. On peut promettre un merle blanc à qui montrerait que le journal *l'Action française* se soit jamais mêlé de parler de l'INCARNATION ! Le libelle belge que l'archevêché de Bordeaux avait reçu tout forgé de Paris avait-il passé par Rome? Le maître du Vatican avait-il eu la primeur de ce démarquage de Passelecq? Les six mois de sa lecture régulière du journal pouvaient-ils l'avoir disposé à croire que nous voulions *rétablir l'esclavage* et que nous professions le *défense à Dieu d'entrer dans nos laboratoires*, alors qu'aucune approximation, forte ou faible, proche ou lointaine, aucune ressemblance de ces abjectes drôleries n'eût jamais réussi à se glisser dans une colonne de *l'Action française?*

Si pourtant la caution du cardinal Billot était jugée insuffisante, on peut consulter un théologien de moindre envergure, mais fameux par son art et son talent de dépister l'immoralité ou l'hétérodoxie : le R. P. Barbier. Il était aumônier de la famille Cassagnac (1); aucune complaisance ne pouvait l'incliner vers nous. Le journal n'eût-il contenu que le millionième d'un millionième d'esprit d'antichristianisme ou d'athéisme, ces infiniment petits n'auraient pu échapper au P. Barbier. Or celui-ci professa de tout temps que le quotidien était sans reproche. Nos ennemis, comme Dimier ou Canet-Fontaine, ont commis la sottise d'enregistrer son témoignage : il est acquis.

... Les paroles écrites de Pie XI n'en sont pas moins ac-

(1) Leur *Autorité* fut l'un des journaux les plus hostiles à *l'Action française;* je me suis battu avec Paul de Cassagnac, l'aîné des fils.

quises. Le Pontife a revendiqué jusqu'à la dernière heure une responsabilité totale dans l'examen et le jugement du journal d'après une lecture directe, personnelle, attentive, consciencieuse (répétons : la plume à la main) pendant au moins une demi-année, et ces déclarations ne peuvent être écartées de l'histoire, ni exemptées d'une grave étude. Leurs affirmations catégoriques sont empreintes d'une conviction farouche ; vers la fin de l'épreuve, en 1937, il nous suffit de paraître contester les résultats de cette étude pour Lui faire répéter les mêmes dires solennels qui engageaient le prêtre, le pasteur, le chrétien, le chef, l'homme de science et de conscience. Il faut donc en conclure que Sa Sainteté *a certainement lu* ce que nous n'avons pas écrit. Ce que les yeux les plus capables de voir et de juger n'ont jamais pu lire chez nous, ses yeux à lui l'ont lu couramment. Nous sommes devant un problème qui ne peut être résolu que d'une façon, par une conjecture déjà ancienne : Pie XI a été amené à lire une *Action française* de fantaisie, fabriquée à grand frais pour l'irriter et l'horrifier.

Brouiller l'Action française et Rome, cela valait tout l'or du monde, pour tel ou tel Puissant à qui les moyens financiers ne faisaient pas défaut ; l'opération a dû coûter cher, mais le succès de cette mystification était un produit très payant qui valait encore plus cher. La Juiverie universelle, la bonne Allemagne, la maçonnerie anglo-saxonne, les maigres fonds secrets du Quai d'Orsay eux-mêmes, ont parfaitement pu être mis simultanément à contribution. Que Pie XI ait tenu à repousser et à moquer cette supposition, rien de plus naturel. La véhémence du démenti dut bien amuser les habiles qui étaient en train de lui composer les fictions qui le bernaient avec cette audacieuse maestria : qu'était-ce que la fausse signature apposée, une fois, au bas d'un décret, auprès de six mois de rédaction abracadabrante d'une inexistante *Action française* à la mode de Passelecq ! L'âpre dénégation pontificale ajoutait à leur sécurité, mais aussi à leur inquiétude ; elle les mettait solennellement à couvert des tentatives de contrôle, mais, au cas d'investigation, multipliait le risque du

pire malheur. Il n'y eut point de malheur. Tout se passa très bien, tout passa.

Le coup de maître ainsi frappé dut s'imposer fortement et pour longtemps dans certaines mémoires. L'année suivante, en France, le directeur de *la Vie catholique* eut une réaction fort curieuse : ce Francisque Gay avait parié un million qu'un hebdomadaire catholique de Suisse n'avait jamais parlé de *volontaires du Pape*, il avait perdu son pari, Pujo lui ayant fait tenir, par ministère d'huissier, l'exemplaire authentique où les mots déniés étaient inscrits en toutes lettres : eh bien ! le premier cri de Gay, son cri du cœur, fut de prétendre que nous avions dû forger un faux numéro ! La spontanéité de cette invention nous fit poser la question de savoir si ce dont Gay nous accusait en 1927 n'était pas ce qu'il avait fait lui-même ou vu faire, en 1926 ou 25, dans quelque sous-sol « romain », chez les adroits Teutons ou les sordides français briandistes qui avaient assumé la charge de cultiver jusqu'au paroxysme les préventions de Pie XI contre nous.

Ces préventions étaient anciennes, on l'a dit. L'évêque d'Oran, Mgr Durand, le même qui a tant diffamé le P. Le Floch, ne paraît pourtant pas indigne de foi quand il écrit que *à Milan*, bien *avant la guerre* de 1914, le futur successeur de Benoît XV *avait été averti du danger que faisait courir à l'Église et à la France l'école sociale et politique de Maurras.* Ces mots de Mgr Durand nous ont déjà conduit à classer le futur Pie XI dans le secteur connu des dupes italiennes d'un certain abbé Pierre, Curé des Lilas, qui avait fait circuler un pot-pourri d'ahurissants coq-à-l'âne contre nous ! Mgr Ratti, alors archevêque de Milan ou bibliothécaire de l'Ambrosienne, n'a-t-il pas eu des relations de voisinage ou d'amitié avec d'innocents cisalpins tourneboulés par le plus aberrant ou le plus fallacieux de nos concitoyens? Page 37 de mon livre de 1913, *l'Action française et la Religion catholique*, on peut lire qu'une petite publication italienne *la Settimane sociale*, étudiant la compilation de M. Pierre, la qualifie *gli studi accuratissimi compiuti con finezza d'intuizione e profondità di dottrina da il nostro carissimo amico, l'abbé Pierre*, *di*

*Parigi*, *cognoscitore perfetto di uomini e di cose*. « Très soigneuses études menées avec la finesse d'intuition et profondeur de savoir, par un bien cher ami à nous, l'abbé Pierre, de Paris, parfait connaisseur des hommes et des choses. » En citant cet éloge énorme que l'on faisait d'un demi-fol, nous demandions pardon au costume que portait ce clerc divagant et au visage humain qui le décorait sans profit et sans vérité.

Si, avant l'autre guerre, quelque bon Milanais avait cru jouer au Parisien en initiant Mgr Ratti aux élucubrations de l'abbé, elles ont pu laisser une trace dans son esprit ; première couche de préventions ! Il en était venu une seconde par l'effet de notre politique extérieure. On traitait couramment de simple chauvinisme nos sages méfiances d'une Allemagne chez laquelle nous étions les premiers à discerner l'hitlerisme et ses linéaments successifs. Nous déplaisions en troisième lieu par notre jugement de certains points de politique française, sur lesquels Sa Sainteté donnait des directions à son nonce. Directions légitimes. Indocilité non moins légitime de la part de Français dans leurs affaires capitales, telles que la sécurité de leur territoire et la défense de leur patrie. Le Vatican croyait bien faire en prescrivant de multiplier les avances électorales aux Gauches, à des Gauches qui ne pouvaient exister que dans son rêve. Nous discutions là où la discussion restait possible. Quand elle ne l'était plus, un silence respectueux ne dissimulait point le doute inexprimé. Ce silence, vexant, était-il sacrilège? Vinrent les tristes élections du dimanche noir, 11 mai 1924. Elles comblaient le programme pontifical, et, comme il était naturel, le dépassaient furieusement :

— *Vos Français ont bien mal voté*, dit Pie XI au cardinal Billot, qui répondit :

— *Très Saint-Père*, *c'est la faute de votre nonce...*

— *Mon nonce,* s'écria le Pape, en frappant la table du poing, *le nonce fait ma politique! Ma politique! Ma politique!*

Et, trois fois la table trembla.

Deux ans plus tard, au premier souffle de nos disgrâces,

un mot de l'ex-nonce Ceretti courut les milieux diplomatiques :

— *C'est bien fait*, l'Action française *ne l'a pas volé!* ELLE N'AVAIT QU'A NE PAS FAIRE ÉCHEC A MA POLITIQUE AUX ÉLECTIONS DE MAI 1924. L'échec eût été plus cruel encore sans l'opposition que nous avions faite à la plus vaine et à la plus ignorante des manœuvres que ses suites jugèrent à Paris, à Genève, et surtout en Alsace.

Mais enfin, quelque déplaisir que cette opposition donnât au cœur de Pie XI, ce n'était que de la politique : lui-même a tenu à spécifier que la politique avait été étrangère à sa décision sur nous : ce qu'il avait admis d'emblée, c'étaient les plus invraisemblables, les plus impossibles tares d'immoralité et d'irréligion collective que Passelecq avait prêtées à notre journal. Il faut donc choisir de deux choses l'une, ou que nous ayons été lus avec des yeux délirants, qui n'auraient cessé de délirer pendant un semestre, ce qui, peu naturel en soi, ne peut avoir été le cas de S. S. Pie XI chez qui, j'y reviens, le scrupule intellectuel, le désir profond et sincère de la vérité, n'a jamais cessé d'animer un cœur passionné et droit. Mais alors l'autre hypothèse s'impose que ce journal qu'il a lu a dû être rédigé et imprimé à son seul usage, par le mécanisme d'une ample et longue imposture, montée sur un très grand pied, moyennant des budgets énormes, par une équipe de drôles, agents habiles et discrets, plus malins, plus hardis que Mgr Esser et sur qui s'étendait une protection de hauts seigneurs trop influents, trop bien placés.

L'un de ceux-ci, qu'il faut montrer du doigt, est l'objet d'un éloge plus que singulier de la part de M. Dansette. On l'a trouvé plus haut. Le personnage ainsi décrit a cumulé quelque temps à Paris l'enseignement du Droit canonique avec une véritable industrie d'annulation de mariages. « C'est, disait une de ses clientes, *l'affaire d'une bonne enveloppe au coin de la table : on était chez Henri-Robert...* »

Un autre de ces hauts patrons responsables s'est plaint de n'avoir pas eu très bonne réputation à Paris, ce dont je répète que nous ne savons rien. Rien de sûr. Mais le voici

dans les *Souvenirs* du P. Le Floch, décrit en des termes qui font rêver :

« Je quittai Rome...

« A l'instant même où je franchissais encore une fois le seuil du Séminaire français, de l'autre côté de l'automobile qui allait me conduire à la gare, passa le cardinal Ceretti respirant l'air du soir, les mains derrière le dos, suivi de son Secrétaire. Ce cardinal avait-il l'habitude de se promener aux abords de Santa Chiara ! Comment s'y trouvait-il ce soir-là, à cet instant? Venait-il, inconsciemment poussé par une inspiration d'En-haut, pour me donner le dernier signe de respect reçu de Rome, car il me salua profondément à la vue d'une dizaine de spectateurs, avant même que je l'eusse aperçu. Je lui rendis ce salut.

« Les hommes meurent, la vérité ne meurt pas. Cette immortelle vérité auréole l'âme jusqu'au dernier soupir et s'envole avec elle au tribunal du souverain Juge... »

Cette évocation de la justice éternelle semble illustrer et souligner le retour de quelque criminel au lieu de son crime. Le P. Le Floch dit ailleurs en termes formels : *J'avais d'abord contre moi le cardinal ancien nonce Ceretti.* Si l'on rapproche ceci de cela et qu'on recherche le sens du singulier filigrane de Santa Chiara, il est difficile de dégager Mgr Ceretti du soupçon d'avoir participé aux immondes manœuvres dont le R. P. Le Floch a été le martyr. Dans cette hypothèse trop vraisemblable qu'il ait été l'instigateur ou le protecteur des diffamations vaporisées à travers le monde chrétien, il n'est pas d'intrigue à laquelle il ne soit sage et prudent d'associer son personnage : il est juste de l'inscrire au premier rang des patrons de la grande machine par laquelle la loyauté de S. S. Pie XI devait être abusée.

Quelque chose, rumeur ou lueur de la même intrigue mystérieuse, a-t-il percé ou suinté sur les hauts lieux gouvernementaux de l'Europe civilisée? Le grave Poincaré en aurait-il eu vent? En tout cas, cette division machiavélique de la France sur Rome et de Rome sur la France ne lui parut pas un travail diplomatique de valeur nationale et morale indis-

cutable. Il l'exprima en termes vifs à Briand qui fut assez penaud. Je tiens le fait de Lucien Romier qui les vit aux prises.

— *Mais,* dis-je, *Poincaré avait pour lui la vérité, l'honneur, la connaissance de l'intérêt français : comment n'imposa-t-il pas son avis?*

— *Il n'était pas ministre des Affaires étrangères,* fut la réponse de Romier.

## 4° NOTRE ERREUR.

Briand n'emporta pas en Paradis l'unique succès diplomatique de sa carrière. Nous le lui avons fait payer, et cher, en organisant l'échec de sa candidature à l'Élysée en 1931. Il en est un peu mort? Nous n'en avons aucun regret. Le regret et même le remords que nous éprouvons porte sur un autre objet que voici : notre erreur. L'heure de l'histoire a sonné. Nous en devons le libre aveu.

Nous avons eu le tort de ne pas limiter notre feu. Nous aurions dû le concentrer sur le seul Briand. Nous eûmes le malheur de nous laisser entraîner au-delà. Je ne puis pas songer sans amère tristesse à ce tort et surtout au mien, à l'égard de la principale victime de Briand, qui était le Pape en personne. Plus encore que des irrévérences violentes qui tournaient à l'injure authentique, je suis contraint de relever des injustices telles que je n'avais pu les commettre sans en souffrir.

Nous ne serions pas consolés en disant que nous en avions évité de pires. Bien des gens du dehors épiaient, escomptaient les effets possibles de la colère et du désespoir de n'être pas entendus : on était à l'affût d'un coup de tête sans lendemain. Quelques-uns songeaient-ils à nous y pousser? Sinon, que voulaient dire les fureurs de l'aberrant Bernanos, telles que les exhume la lampe souterraine d'Henri Massis? « *Et nous catholiques*, *que faisons-nous?* » A moins de se soumettre, ce dont il n'était pas question pour Bernanos, il n'y avait, par-delà nos protestations défensives ou offensives, d'autre parti

pour « ses » catholiques qu'une menace ou (qui sait) un essai de rupture ou de séparation d'avec Rome. Ce qui était ainsi vociféré à la cantonade, et qui était déjà sans portée, ne pouvait signifier rien qu'une vague tendance peut-être inconsciente à l'idée d'un schisme, idée devant laquelle les dirigeants d'Action française, croyants ou incroyants, n'éprouvaient qu'horreur instinctive et dégoût raisonné : leur Romanité et leur Romanisme avaient émergé intacts de l'épreuve. L'idée de quitter Rome n'effleura ni eux ni le peuple innombrable qui endura la privation des sacrements plutôt que de manquer à son devoir envers la Patrie.

Ce peuple, héroïque et fidèle, n'eut pas besoin d'être prémuni contre la tentation, il fallait être bien éloigné de nous pour accorder un regard sérieux à cette chimère. Un des chefs du luthéranisme français, homme consciencieux et droit, M. Armand Lods, disait à son ami Charles Fiessinger, de qui je le tiens, que les premiers moments de notre crise lui avaient fait espérer notre exode en masse hors du papisme. — *Nous comptions,* disait-il, *sur* 25 000 *recrues. Ce sont les dirigeants de l'Action française qui nous les ont fait perdre...*

Les dirigeants de l'Action française n'avaient pas eu à se donner cette peine, il n'y avait à compter ni sur des milliers de recrues, ni sur une seule. La qualité de nos catholiques suffisait à exclure ce compte, et nos incroyants auraient eu honte de manquer, pour le dégrader, à l'ordre très chrétien de Clovis et de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV, à ce qu'avait scellé le sang de Louis XVI, pour des emprunts à la carrière de Luther, d'Henri VIII ou de Lamennais. Les onomatopées sécessionnistes de Bernanos sont sans intérêt, elles ne tiennent à rien. Tels nous étions en 1926, sur les rivages du doute ou sur ceux de la foi, tels nous nous retrouvâmes en 1939, sains d'esprit et de cœur, avec l'âcre souvenir des fautes commises et le vif désir de les réparer.

Quelles fautes au juste? Il me souvient d'un mot cueilli dans *la Gazette de Cologne* de 1927 : le grand journal catholique rhénan avait appelé Pie XI le « Pape le plus allemand de l'histoire » depuis Adrien VI, l'ancien ministre

de Charles-Quint (1). La citation de ce mot, aiguë comme un stylet, ne pouvait avoir en France qu'un effet poignant sur les patriotes français. J'en usai et j'en abusai. Si, chez nous, le mot était propre à imposer silence à des sectaires peu estimables, ma façon de le tourner et de le retourner dans leurs viles plaies, avec le sentiment de leur faire tout le mal qu'ils méritaient, réussissait surtout à me tourmenter moi-même, car je touchais beaucoup plus haut : à une autorité que j'aurais voulu couvrir et servir, tant je continuais à la vénérer ! L'avenir se chargea de me démontrer que Pie XI n'était pas un Pape allemand. J'aurais pu m'en aviser tout seul, et faire la part de l'état de l'Europe et le compte des affreuses impostures employées par la politique de Briand.

A vrai dire, on avait beaucoup misé sur notre vieille opposition au gallicanisme. Plus d'un opportuniste en soutane, plus d'un logicien recru de sophismes avait dit, peut-être redit au Pape en personne, que nos principes allaient terriblement nous *embarrasser* (Canet) ; nous nous étions placés de nous-mêmes, estimaient-ils, entre la soumission sans phrase et la rébellion à nos propres idées. En quoi l'on exagérait un peu. La maxime *Je suis Romain* ne nous avait pas enchaînés, ni démantelés à ce point ! Elle laissait intacte la clarté du jugement et la vigueur du libre arbitre devant les textes monstrueux qui nous étaient prêtés. Beaucoup de catholiques d'Action française étaient d'une certaine nuance « zouave pontifical » tous se faisaient gloire de leur fidélité au concile du Vatican, sans oublier comment ce même concile avait délimité l'infaillibilité. Nos incroyants demeuraient aussi sensibles qu'autrefois à la majestueuse unité morale de Rome, à sa précieuse souveraineté internationale, la seule au monde ; ils n'en étaient pas réduits à convenir que le

(1) Dans une conversation tenue à Rome, à une date que je peux préciser, M. l'ambassadeur Charles-Roux m'a formellement accusé d'avoir inventé ces propos. L'étrange diplomate les retrouvera où je les ai pris. La date précise a été donnée dans mon *Dictionnaire politique et critique*. On parle de la légèreté des journalistes. Celle des hauts fonctionnaires n'a rien à leur envier.

journal avait bafoué la Rédemption ou nié l'être de Dieu. Ils pouvaient demeurer fidèles à la table de Pythagore. Ils voyaient et touchaient quel qui proquo sans mesure était sanctionné par des rigueurs sans précédent. Le malheur, le grand malheur fut que les rigueurs n'avaient été proportionnées qu'au degré de docilité qu'on avait espéré de nous.

Après la lettre *Notre charge apostolique*, le Sillon de 1910 s'était soumis de bouche, matériellement incapable de formuler une objection quelconque aux étincelantes raisons dont l'avait criblé la dialectique pontificale. Si l'Action française n'avait été chargée que de ses erreurs (on en fait toujours) ou de ses faiblesses (qui n'a les siennes?), elle n'aurait pas murmuré. Mais les extravagances de Passelecq n'avaient pas été améliorées par les logomachies de Maritain et les paralogismes de ses compagnons d'écriture. Plus notre voix intérieure nous répétait *je suis Romain*, mieux éclatait la certitude que *Rome était trompée*, et comment ! Le livre, que Pujo donna sous ce titre, ne permettait pas d'en douter. Il m'est assuré que, le jour où le dossier de *l'Action française* lui fut soumis, un très haut personnage romain l'apostilla de ce seul mot : *iniquitas*. Mais, de toute façon, comme l'a judicieusement remarqué M. le chanoine Henri Collin, curé de Saint-Cloud, « la condamnation de l'Action française n'a jamais fait l'objet d'un acte doctrinal explicite, encyclique ou autre, comme ce fut le cas pour le Sillon », — le faux historien M. Dansette en tombe presque d'accord. Cependant, de 1926 à 1927, les condamnations se suivaient, se multipliaient, s'aggravaient, l'heure était venue où le débat se condensa en sommations impérieuses d'avoir à abandonner *l'Action française* — le départ de Léon Daudet et de Charles Maurras était réclamé nommément dans l'heure même où cette ACTION formait le seul rempart valable, sérieux, vivant, organisé, contre les trahisons de Briand. Notre conscience obligeait à reconnaître que nous ne pouvions déserter ce devoir, il fallait dire *non*, Un *non* qui était bien difficile à articuler !

M. Dansette, qui rédige de grandes censures sur le *non pos-*

*sumus* de *l'Action française*, rapporte sans sourciller vers le début de son gros livre, page 160, ces mots du comte d'Haussonville à Léon XIII : « Il n'y a pas de pire douleur pour des fils que de recevoir de leur père des conseils auxquels ils sentent qu'ils ne *pourront* se conformer. » (Montauban, septembre 1892.) Et M. d'Haussonville motivait son refus par les seuls impératifs de l'honneur personnel. Page 490 du même livre, M. Dansette nous présente, avec une admiration sans réserve, le Père dominicain Sertillanges, montant le 10 décembre 1917 dans la chaire de la Madeleine pour crier au Pape : *Nous ne pouvons... non*, *non,* cette fois par patriotisme : c'était la paix blanche que ce *non* rejetait. Nous rejetions, nous, la guerre que Briand précipitait sur nous, et la défaite et l'âpre séquelle de cataclysmes de la nation. Notre passé « romain » nous engageait-il à de plus strictes disciplines que M. d'Haussonville ou le P. Sertillanges? Je le veux bien. Mais la question de conscience ne variait pas : existait-il un moyen de ne pas lâcher pied, de tenir et de continuer à servir sans émettre ce *non* douloureux?

Maintenant que je suis à bonne distance des choses, je me demande, en effet, s'il n'eût pas mieux valu nous borner à énumérer les forfaits de Briand, le péril mortel de la France, le pas de l'ennemi dans les pistes de l'invasion, les bruits d'armes classiques, sortis du Danube et du Rhin : ne pouvions-nous pas éviter le conflit formel avec les autorités spirituelles, et ainsi nous couvrir de toute apparence d'insubordination?

C'est ce qu'il aurait fallu faire à n'importe quel prix. La grande erreur fut là, qui décida de toutes les autres. La prise à partie de Rome, avec ce « non » dit en face, est ce qui compromit et faussa notre position. Une polémique empoisonnée, empoisonneuse, devait s'ensuivre, et pourtant ce que nous étions accusés de déchirer, ce que nous semblions déchirer, nous déchirait nous-mêmes. Le chagrin aiguisé, la colère qu'il enflammait ne servait qu'à nous suggérer en fin de compte des torts réels ou à commettre des injustices véritables dont il est impossible de disconvenir. La querelle, en s'envenimant,

envenimait nos maux. L'Hérautontimorouménos était moins malheureux que nous.

On voudra tenir compte de la verve de la bataille et de ses opaques fumées. Ajoutez les tristes images issues d'une résistance désespérée. Plutôt que de manquer à leur devoir civique, de jeunes couples généreux consentaient à se marier *in nigris;* des vieillards qui avaient milité toute leur vie pour l'Église mouraient sans autres sacrements que ceux qu'on pouvait leur porter en cachette ; ils descendaient dans le caveau béni de leurs parents et grands-parents catholiques comme des renégats, des francs-maçons ou des anabaptistes. Tel, entre cent et mille, ce Roger Lambelin, conseiller municipal de Paris, ou ce baron Tristan Lambert, président du Conseil de fabrique de sa paroisse, doyen des Camelots du roi : quelques-uns durent recevoir la furtive bénédiction de prêtres sans ornements, embusqués à des coins de rue ! Le spectacle emportait notre rage ; celle-ci multipliait nos erreurs sans les excuser. Non : pas même les expliquer...

Je recense des circonstances atténuantes? Il s'en dégageait cependant une émotion communicative qui devait être forte, car enfin, de degré en degré, elle atteignit le trône pontifical : dès 1929, quand S. S. Pie XI implorait les prières du Carmel de Lisieux, le Pontife en venait à se demander qui donc l'avait pu séparer de ses enfants — et de quels enfants !

5° LE CRIME.

L'erreur dont je m'accuse n'efface en rien le crime dont je reste l'accusateur : des tartufes pieux ont provoqué, puis exploité la machination de Briand.

Oui, *l'Action française* était alors le seul centre d'action et le seul organe puissant que cet ennemi public redoutât. Au moment où ils firent éclater sur nous les foudres de Rome, les complices de Briand ont manqué tout ensemble d'honnêteté et de bon sens. L'autorité de l'Action française n'était alors balancée par rien d'honorable ou de respectable ; ses seuls adversaires connus tenaient plus ou moins de l'Anti-France : on l'avait bien vu quand l'Anarchisme républicain de 1924 était rentré victorieusement dans l'État, et que le premier geste des nouveaux venus avait été tourné contre les libertés religieuses et scolaires de l'Alsace et de la Lorraine : l'Action française n'avait eu qu'à paraître à Strasbourg, avec Daudet et Pujo, pour nouer la coalition solide des résistances du pays ; place Kléber, sous la statue du général républicain, toutes les paroisses de l'Alsace avaient défilé, curés en tête, avec l'insigne de l'Action française, lys royal et chêne gaulois, comme le double nœud de la fidélité française et des libertés des provinces. Ce résultat fit trembler les sectaires parisiens, « car l'ancienne Alsace-Lorraine, semblait ainsi crier — *Vous persécutez notre foi*, *nous passons à la monarchie.* Ce chantage de bonne guerre, qui valait toujours mieux que le chantage proallemand des autonomistes, avait mérité le succès qui le couronna : le Cartel dut capituler.

Peu après, en février 1925, à Marseille, un ministre de l'In-

térieur, le Juif Abraham Schrameck, sénateur des Bouches-du-Rhône, s'était entendu avec la police locale pour laisser l'écume du Port international déferler librement contre une réunion du général de Castelnau. Les catholiques désarmés et pris de court, (la Préfecture ayant donné toutes les assurances de l'ordre), furent réduits à lutter à coups de canne contre un assaut à l'arme à feu : l'évêque de Marseille Mgr Champavier, qui avait présidé la réunion, était particulièrement visé à la sortie, mais le président de l'Action française locale, le commandant Dromard et ses amis, une poignée de braves, lui firent un rempart de leurs corps. Cette muraille humaine permit à Son Excellence de rentrer vivante à l'évêché. Il y eut de nombreux blessés et deux morts. Quelques années plus tard, dans son cabinet du Vatican, Pie XI, qui l'avait fait asseoir devant Lui, demandait à l'évêque de Marseille, son avis sur l'Action française. Mgr Champavier se leva et, s'étant prosterné, répondit : — *Ne me le demandez pas, très Saint-Père; sans* l'Action française, *le plus indigne de vos fils serait bien hors d'état de se mettre aux genoux de Votre Sainteté.*

Deux mois après l'émeute de Marseille de février 1925, le même Abraham Schrameck, continuant à tenir la place Beauvau, quatre jeunes Français, membre des Jeunesses patriotes, étaient tombés rue Damrémont sous les coups de la même anarchie policière qui s'annonçait comme une dictature à la russe et à la hongroise. Six cadavres en trois mois parurent excessifs en ces temps pastoraux. Il y en eut un septième au mois de juin suivant : une sœur de Germaine Berton nous tuait le secrétaire général de notre ligue, Ernest Berger, tout jeune père de famille. Il paraît qu'elle l'avait pris pour moi. Une lettre publique avertit Abraham Schrameck qu'il n'avait qu'à continuer, je le ferais *tuer comme un chien.* A partir de ce bon avis, Abraham changea de conduite. Il fut sage. Il se tint. Il retint sa police. Aux sept taches de sang de son premier semestre, il n'en laissa ajouter aucune dans le second, qui fut net et blanc, lisse et pur. L'historien Adrien Dansette estime que ces menaces de mort réitérées font supposer ce qu'aurait

été un gouvernement d'Action française. M. Dansette omet de dire qu'Ernest Berger, comme Plateau, comme Philippe Daudet, comme Jean Guiraud, comme Jules Lecomte n'avaient pas été seulement menacés, mais tués ; il oublie, en outre, quelle économie de cadavres avaient accompli nos menaces, économie non supposée, non rêvée, mais réelle et certaine ; il y a là-dessus une confession explicite de M. Marius Moutet (1). Ainsi contenait-on l'anarchie et la barbarie. Parfois même on la conjurait. Ou bien, comme en 1935-36, ces menaces disaient : *halte-là!* à la guerre étrangère. Une *Action française* intacte en 1939 aurait peut-être réussi à faire reculer, encore une fois le fléau. La sacrifier aux sommations du Vatican eût donc été de notre part un crime contre la France : le résultat partiel obtenu par Briand et sa camarilla avait déjà produit trop de diminutions dans le moral et le mental de notre patrie.

L'Action française ne se mêlait pas d'enseigner le Catholicisme, cela ne la regardait point, mais ses méthodes critiques, sa manière de traiter certains philosophes profanes, (bergsoniens, kantiens, hégéliens, immanentistes, ou évolutionnistes) qui ne trouvèrent pas d'adversaire plus déterminé, fermait la porte des esprits aux tentations de bien des erreurs à la mode. Ces systèmes débiles ne savaient que nous répondre, à moins de s'attirer des répliques indésirées. Le jour, donc, où le cardinal Billot se félicita des bonnes directions pontificales données et observées depuis 1906, soit pendant vingt ans, l'ancien conseiller de Pie X n'oubliait pas d'écrire : *Il y a donc quelque chose de changé : pour être juste*, *pour rendre à chacun ce qui lui est dû, il faut reconnaître que c'est à* l'Action française *que nous sommes*, *pour une bonne part*, *redevables de ce changement.* Ce brevet nous fut délivré le

(1) M. Moutet avait en pleine Chambre fait des menaces de mort à Léon Daudet. Ayant d'autre part encouru et senti la dureté d'une bastonnade que je lui fis administrer, il vint déclarer en plein prétoire que la leçon lui avait servi et l'avait induit en réflexions qui lui faisaient regretter ses menaces du Palais-Bourbon.

26 février 1926, juste six mois avant l'orage qui vint tout subvertir.

Les deux genres de services, l'intellectuel et le politique, causaient une irritation à peu près égale. Les gens qui voulaient notre peau s'en trouvaient à peu près également gênés. Le 19 juillet 1927, moins d'un an après l'ouverture de la crise, le cardinal Billot déplorait *tant de dégâts causés par la tempête déchaînée en septembre dernier!* La plus brillante des carrières avait été r'ouverte à tout ce qui s'était ému, élevé, insurgé, non seulement contre Pie X, mais contre le « républicain » Léon XIII : on nasardait ou l'on vilipendait à l'aise l'encyclique *Æterni Patris,* restauratrice du thomisme, autant qu'on ridiculisait celle sur le *Sillon.* Un prédicateur de Notre-Dame, grand gousier, beau phraseur, tête absolument vide, osait dire : *On a enfin condamné Maurras, mais à quand saint Thomas d'Aquin? ...* Et Canet-Fontaine a su fort bien écrire en 1927 : *Si presque tous ceux qui sont mêlés à cette affaire* (de L'ACTION FRANÇAISE) *se débattent aujourd'hui dans un inextricable embarras, c'est parce qu'il est vraiment impossible, dans cette catastrophe, de renier sincèrement le maurrassianisme, si l'on reste fidèle au thomisme, ou de se sentir infidèle au thomisme parce qu'on aura refusé de renier le maurrassianisme.* Ces rapprochements seraient bien ambitieux pour moi s'ils étaient d'un critique ami. Ils sont de l'ennemi, je les rapporte dans leur lettre. Leur intention montre clairement à qui la disgrâce de *l'Action française* faisait plaisir et portait secours.

Lorsque Jacques Maritain passait encore pour un théologien orthodoxe, son vieil ami Henri Massis le priait de considérer l'étrange compagnie où il se mettrait : — *Voyez qui vous approuve! Qui vous aide! Qui vous applaudit!* Tous les suspects ! Tous les douteux ! Tous ceux dont la doctrine ou la conduite avaient été marquées au fer ! Maritain se flattait de pouvoir les fixer ou les ramener. Ce pouvoir fut nul. Eux, au contraire, lui firent faire du chemin et voir du pays. C'est lui qui fut enveloppé, tiré à hue, à dia, roulé comme un galet de plage et charrié par des Puissances dont il ne savait ni le

nom, ni la force ni la direction. La pensée personnelle d'un petit professeur qui n'avait pas été sans mérite fut perdue sous le nombre et la violence des intérêts coalisés auxquels il n'avait rien compris (1), non plus qu'aux passions dont la plus forte fut peut-être une grande haine : celle du pontificat de Pie X.

Haine n'est pas trop dire. Avant de retomber de tout son poids sur nous, une haine ardente s'était attachée au successeur de Léon XIII. J'en eus déjà la preuve dès les vieilles années de 1909 et 1912, lorsque mon condisciple, l'abbé Henri Bremond, se donnait la peine de m'écrire pour appeler Pie X un « Fallières romain » et *l'encyclique Pascendi* un « mauvais pamphlet », un *miracle d'ignorance du terme (ignoratio elenchi),* écrit par un *cuistre belge* qui ne *savait pas le latin* (2). Fils et petit-fils de notaires royalistes d'Aix, l'abbé n'était pas plus démocrate que moi. Il le devint par modernisme, amitié de Tyrrel et de Loisy, compagnonnage de Laberthonnière et de Blondel, surtout haine du pape vivant. Il faudrait retrouver sa page époustouflante à la gloire de Marc Sangnier pour avoir l'idée de tout ce que Bremond put écrire sans en croire un traître mot ; cependant, il goûtait, il chérissait dans ce rhéteur à fanfreluches l'homme que Pie X n'avait pas manqué. Élu par l'Académie française au fauteuil de Mgr Duchesne en 1923, Bremond laissa tomber, dans son discours de réception, une perle digne de mémoire, dont voici l'orient :

« *… J'ai vécu sous quatre Pontifes, Pie IX, Léon XIII, Benoît XV, Pie XI...* » Et Pie X ? Pas de Pie X ! Plus de Pie X ! Pie X n'avait pas existé. Ou il n'avait jamais régné. Le prestolet papicide se peignait là au vif. Mais, là aussi, pouvait se prévoir quelle brèche large, aisée, longtemps béante, la condamnation de *l'Action française* ouvrait et ouvrirait à tout ce que Pie X avait refoulé. Les passions parisiennes en rejoignaient d'européennes et mêmes de vaticanes. Deux vieux

(1) Voir l'appendice VI, p. 217, sur M. Jacques Maritain.
(2) Appendice II, pp. 201-202 : *L'Abbé Bremond et de Pie X.*

numéros *d'Aux écoutes*, datés du 1er et du 15 octobre 1927 rapportent « *d'après une haute personnalité catholique* » les infamies courantes sur le P. Le Floch, mais en les couronnant de ces belles lignes : « *La politique de Pie XI suit son cours avec une logique inexorable. Autour de lui, les anciens condamnés de Pie X* TRIOMPHENT SANS RETENUE**,** *et l'un d'eux exprimait sa joie en ces termes :* LA CANONISATION DE PIE X EST DANS LE LAC. »

Elle n'était pas dans le lac. Elle n'a pas eu à en sortir, car le pontificat du dernier pape était fort éloigné d'être personnellement hostile à Pie X ; certains mots de Pie XI révèlent une douleur secrète à la pensée d'être mis en opposition avec son saint prédécesseur. Mais c'est un fait d'histoire, établi et indiscutable, que sa politique avait rendu leur liberté à tous les agitateurs, bateleurs et marchands de chimères, dont Pie X avait délivré, pour un temps, la France catholique. Leur liberté redevint promptement de l'autorité. Ils se donnèrent pour seuls mandataires de l'orthodoxie, seuls en règle avec Rome, les seuls dignes de l'audience des esprits religieux. « Je suis pasteur, vous êtes brebis, » disait sans rire Henri Bremond à ses critiques. L'Elite, avertie par bien des signes, n'y fut guère trompée ; mais le Nombre, le pauvre Nombre se remit à écouter les mauvais prêcheurs qui mariaient les faveurs du Quai d'Orsay aux complaisances tibérines. Le Nombre se remit à gober le pacifisme cosmopolite, jaurésien, sangniérien, et à pratiquer l'antimilitarisme, le désarmement unilatéral de Blum et toutes les autres commodités que 1940 devais payer si cher ! L'union des cœurs et des esprits, d'où était sortie la victoire de 1918, en demeura brisée au profit de factions, au centre desquelles ronflait la triste voix des coteries démo-chrétiennes qui se prétendaient catholiques ou flagornaient le marxisme rouge des communistes et le marxisme rose des S. F. I. O. Il en naissait un marxisme noir mené par des bedeaux qui avaient jeté leur robe aux orties.

Dix ans de ce régime ne pouvait pas ne pas produire néanmoins un peu de scandale. Cela filtra. C'est vers 1936-1937

que Rome fit le point et recula d'effroi, à propos de la guerre civile espagnole et de la leçon qui en sortait : nos Rouges-Chrétiens s'alliaient à ce que le général de Castelnau appelait le *Fronte crapular*, et leur degré d'inconscience accusait des régressions voisines de la déliquescence : à la faveur du briandisme, le très grand nombre des esprits faibles avaient laissé *les mensonges qui nous ont fait tant de mal* pénétrer en eux comme un pieu aigu dans un pâté de sable mou.

Sans doute restait-il autour du général de Castelnau et de ses collaborateurs, un Xavier Vallat, un Le Cour Grandmaison, une poignée d'autres, des auditoires catholiques étendus et brillants, sérieux et loyaux. Mais ce n'est pas de leur côté que soufflait le vent de la mode, ni la promesse des succès immédiats. Eux ont maintenu les principes, mais c'est de leurs principes mêmes qu'on avait tiré des épouvantails, tandis que l'on utilisait comme miroirs aux alouettes les faux principes, opposés.

D'autre part, comme cela commence à se voir, comme on le verra encore mieux plus tard, un des sortilèges de l'Action française avait été d'allumer en faveur des principes (de principes vérifiés), outre le jeune enthousiasme d'une mode vivace, les solides passions durables, fondées sur des convictions en faveur des belles lumières intellectuelles dont la flamme, non contente d'éclairer, se fait craindre par ce qu'elle brûle et parce qu'elle mord. Nous ne l'avions pas inventée, on ne l'a pas éteinte. Mais des voix autorisées semblaient en prohiber la fréquentation et les anciens novateurs réprouvés déclaraient leurs punitions levées, périmées ou inexistantes ! L'abbé Bremond allait mourir persuadé que la canonisation de Pie X était *dans le lac* et les bons esprits survivants, s'ils ne perdaient pas l'espérance, ne pouvaient pas fermer leurs yeux à de grandes désolations.

On prendra la mesure des dégénérescences d'un milieu se disant catholique, et de plus en plus vaste et influent, si l'on veut bien se référer à une certaine correspondance d'Allemagne, publiée avec pompe en avril 1935 dans la revue qu'Emmanuel Mounier intitulait, par antiphrase, *Esprit.* Nous

devons à Henri Massis la remise au jour de ce document inestimable qui pourrait s'intituler *Contre la France.* Des Français importants l'avaient reçu avec enthousiasme, patronné avec frénésie.

Cela s'ouvrait par une critique du service de deux ans, que venait de voter la Chambre, et qui était stigmatisé comme un *triste recommencement des folies de 1913*, « mesure en soi inefficace et qui, moralement, *risque de mettre le feu aux poudres européennes!* » Suivait un éloge bien senti de l'Allemagne hitlérienne, à qui son Führer avait rendu le sentiment de son honneur en imposant à l'univers « *les exigences les plus légitimes de sa sécurité et de son égalité juridique* ». C'est ainsi que la revue catholique parlait du bourreau du chancelier Dollfuss : « Hitler, certifiait-elle, *se place résolument sur le plan du droit pur.* » Face à cet irréprochable meneur qui ne réclamait que justice, « la France, *non sans raison*, » « « apparaissait aux Allemands comme l'ennemie traditionnelle de leur honneur. » Nous avions une armée : pourquoi les Allemands n'en auraient-ils pas une? Notre obsession de sécurité nous empêchait de croire à leur « sincérité ». Nous refusions « toujours de croire à la bonne foi humaine ». Brandissant une image de saint Louis, le sacristain *d'Esprit* nous conseillait, « devant le réarmement allemand, *de répondre par la seule arme efficace*, *le désarmement intégral et sans arrière-pensée* ». Blum ne disait pas mieux. Jaurès n'aurait pas mieux dit. Sa formule nous eût-elle voué au martyre, que son rédacteur en prenait gaîment son parti ; le correspondant *d'Esprit* applaudissait à tour de bras. « *Si donc*, concluait-il, *s'il fallait qu'un jour à la suite d'un tel geste* » (qui nous eût fait envahir, n'est-ce pas?) ou par la simple conséquence arithmétique de son malthusianisme, « *la France qui n'a rien d'éternel*, *disparût de la surface de la terre*, *qui donc ne préférerait cette responsabilité même à la plus indirecte complicité dans le crime de droit commun que serait une nouvelle guerre!* » L'invasion impliquée plus haut n'eût donc pas été une nouvelle guerre? Non, du moment que, décidée par les Allemands, elle n'eût rencontré aucune résistance et se fût réduite au simple massacre de l'adversaire,

ou à sa mise en servitude ou à sa conduite en captivité. Voilà ce que de nombreux Français de 1935, se disant catholiques, lisaient avec l'onction et la componction des sillonnistes de 1905 ! Tels étaient, comme dit Massis, *les défaitistes et les faux spirituels* d'ESPRIT**,** *devant les dangers qui nous menaçaient déjà!* Tableau douloureux, véridique, portrait moral que notre ami couronne de ce rapport : « *Ainsi bénite par de dévots adaptateurs*, l'Humanité *avait pénétré dans les Séminaires, dans les cercles d'études*, *chez les intellectuels bien pensants* (1). »

La revue qui organisait cette propagande était protégée, soutenue, par des autorités religieuses puissantes. Toutes les cruelles chimères, auxquelles Pie X avait interdit le ciel de la France, étaient donc revenues et s'y ébattaient de nouveau en plus grand nombre qu'autrefois pour y créer plus de division et d'anarchie, de faiblesse et de trahison ! Les catholiques officiels y « convoyaient » non plus le simple socialisme, mais l'invasion, la révolution, la fin de la France.

(1) *Maurras et notre temps* t. II, pp. 110-113 ; voir aussi *La Grande Peur des gens* d'« *Esprit* » (en réponse à M. Albert Béguin) pp. 31 et 32.

## 6° LA CORRUPTION DE LA JEUNESSE.

Ainsi fut abaissé, parfois réduit à rien, le tonus national d'un certain nombre de Français fort bien nés et bien élevés : là-dessus « l'historien » Adrien Dansette veut faire croire à une évolution quasi spontanée. On vient d'en voir les causes vives, et quel effort d'autorité, d'inhibition, de propagande avait été déployé pour effacer un enseignement plus que salubre, salutaire, que nous avions donné à la voix de Pie X pendant un quart de siècle : rien ne fut épargné en haut, en bas, ni au milieu, pour favoriser cette opération plus que productive, lucrative, car elle a valu de gros portefeuilles et de grasses prébendes à un petit groupe de gens qui n'en auraient jamais rêvé.

*
**

A l'instigation de Briand, il avait été élevé comme un mur de circonvallation entre les catholiques français et les doctrines ou méthodes que le Pape Bienheureux avait patronnées. Les faux docteurs *d'Esprit* avaient rapidement élargi leurs domaines et leurs dommages. Ils fournirent en quelque sorte son enseignement supérieur à la pauvre Elite désemparée. La petite brigade des Six, auteur du livre *Pourquoi Rome a parlé* s'était donné la mission spéciale de contester toute certitude objective aux principes de la Politique. Ils avaient nié plus ou moins formellement qu'il existât de ce côté, ni une vérité ni une science de la conduite des sociétés pour leur bien tem-

porel : l'ordre, tout subjectif, était affaire d'opinion, de libres sentiments publics, de préférences. Pas de lois, de relations fixes, entre l'action des hommes et l'heur ou le malheur des nations. L'idée de cette invariable lumière les choquait comme une concurrente à la morale éternelle. Leur esprit ne supportait pas une double règlementation du réel et de l'idéal. Tout en prenant soin de ne pas trop heurter les traditions de l'École, ces messieurs ratatinaient tant qu'ils pouvaient l'aire des connaissances de politique positive, ou ils l'absorbaient dans l'éthique dont ils s'estimaient les arbitres. La doctrine thomiste, rétablie depuis par notre ami Lagor (1), était déformée et sophistiquée. En échange de cette dégradation, l'on obtenait le beau résultat de diminuer le rôle de l'intelligence, donc celui de la compétence dans la gestion de la chose publique : autant de gagné pour le droit divin de l'électeur-roi et l'irresponsabilité du démagogue sacré. Cela peut encore servir. Et l'on s'en sert toujours.

Le rideau officiel était donc tiré, tant sur les prévisions d'histoire contemporaine, que nous avions fait abonder de 1900 à 1930, que sur les services authentiques rendus à l'Église et à la France. L'autorité en était déniée ou systématiquement dénigrée. Et par qui? Un homme qui faisait sa carrière dans la voie du parjure, de la fraude et des faux, le calomniateur du P. Le Floch, Francisque Gay, s'était spécialisé dans ces impudentes dénégations, nécessaires à l'industrie dont il vivait. *Non*, l'Action française *n'a servi ni l'Église ni la Patrie.* La solennelle affirmation contraire d'un cardinal Charost était étouffée sans pudeur. Le mauvais petit plomb de *la Vie catholique* et de *l'Aube* venait appuyer la grosse artillerie des Six et d'*Esprit* en vue de répandre cette Mystique de la paix qui allait nous tomber du ciel toute cuite, aux chants réunis du violoncelle d'Aristide et de l'orgue de Marc Sangnier par l'accord naturel des Stresemann, des von Papen, des Brüning, des Dawes et des Young. Paix ! Paix ! répétaient-ils. « Ce ne fut point la paix. » Mais il était prescrit de ne plus

(1) Dans son bel opuscule sur *la Philosophie politique de saint Thomas.*

distinguer entre la chose et le mot. Discrédit volontaire, explicite mépris de toute raison ! Pour l'expérience n'en parlons pas.

Dans le sillage de ces maîtres et de leurs principes devaient s'engager des entrepreneurs de dégâts plus discrets, qui ne furent peut-être ni des bandits comme à *l'Aube*, ni des sophistes comme à *Esprit* : fanatiques d'abord. Et puis suiveurs assez naïfs. Car voici devant moi une légère petite brochure des éditions Spes, trente-neuf courtes pages, qui vous prend à la gorge par une odeur de haine, d'envie démocratique et de jalousie pédantocratique mêlées, qui sont dédiées, destinées au plus simple, au plus faible, au moins défendu des publics. Dans cette lâche tentative, tout est mis en œuvre pour *avoir* ce pauvre public, l'enrôler, le faire marcher ; rien ne coûte à l'auteur : fable effrontée, basse imposture, impavide affirmation insane, c'est bien assez bon pour le peuple. Une chose importe seule, on nous l'apprend page 19 : il ne s'agit que d'éveiller chez un lecteur candide un peu de méfiance contre un adversaire abhorré. On n'avait encore trouvé de tels procédés que chez des folliculaires de gauche, employés à la diffamation des chers Frères et des bonnes Sœurs.

Le factum a la forme d'une épître dialoguée.

« Tout de même, » écrit le jeune interlocuteur, baptisé Jean, « prétendre que nous sommes des *païens,* Vesins, de Roux, Havard, Massis, moi, est-ce que ça tient debout, voyons... »

Mais le papelard joint ses mains pieuses et les croise sur son cœur :

« Païen, païen, mon cher Jean, nous sommes tous un peu païens, vous savez ! Ce n'est pas le christianisme, c'est le paganisme que nous avons sucé avec le lait. »

Feuilletons !

L'auteur n'ose pas reprocher à l'Action française d'avoir nationalisé l'Esprit. Il n'ignore pas combien nous avons admiré *la seule Internationale qui tienne*. Il sait quelle défense de la Papauté nous avions conduite dans *le Pape*, *la Guerre et la Paix*. Seulement, il avertit, page 8, son cher Jean que

« l'unité catholique est plus vaste que la tradition française, — et *gallicane* ». Flèche du Parthe ! Mon censeur sous-entend qu'il veut ignorer mes longues campagnes contre « la turlutaine gallicane » que de bons vieillards avaient jugée irrévérentes envers le Grand Siècle.

Mais on voit, page 16, qu'il « est arrivé » que Maurras ait donné l'ordre de s'abstenir de voter, bien que l'évêque en ait *rappelé le devoir.* C'est pourtant ce qui n'est jamais arrivé. A travers toutes ses critiques du régime électif, l'Action française, non contente de faire voter, a toujours combattu les consignes d'abstention électorale. Ce fut de nos instances sur le devoir de vote que surgit la devise *:* « par tous les moyens, même légaux ». Dans toutes les négociations pré-électorales, nulle organisation ne se montra plus désintéressée que la nôtre (1). Il ne suffit pas à l'auteur de la brochure d'écrire ce qui n'est point vrai ; il dit le contraire du vrai.

Page 8, les catholiques de l'Action française reçoivent ce carreau : — « L'Église *semble* parfois pour vous n'être qu'une « simple société de prière en commun, une discipline pour le « Culte » une sorte d'harmonie faite des *vibrations de nos* « *puissances sensibles* ». Personne au monde ne découvrirait dans toute l'œuvre écrite ou parlée de nos amis catholiques une ligne, un mot, une virgule, même un silence, un simple silence, pour autoriser cette caricature de leur foi, tels qu'ils la vécurent de tout temps, sous l'œil de prêtres et d'évêques connus pour la plus haute pureté de doctrine. En frappant une élite de pasteurs et d'ouailles, le vain outrage prend en ce qui me concerne un aspect de stupidité grimaçante, car j'ai toujours opposé au christianisme sentimental décrit ci-dessus mon admiration exaltée des doctrines catholiques romaines, enthousiaste et sans réserve pour sa clarté, sa fermeté, et pour les profondeurs enivrantes de sa Mystique. Insultant sans raison la piété d'un peuple innocent, l'auteur commet à mon égard un grossier contresens.

(1) Ce furent, en partie, nos accords avec le Bloc national en 1919 qui déterminèrent Louis Dimier à nous quitter en 1920.

De telles fantaisies sont agrémentées d'un étalage d'autorité pour mieux esbrouffer l'interlocuteur enfantin que l'on s'est choisi pour victime. On épelle très haut pour la jeune oreille de Jean les syllabes sacrées du mot « *thé-o-lo-gie* ». Le théologien en profite pour soutenir (contre de plus grands que lui) que les luttes de l'Action française n'ont pas été menées pour l'orthodoxie, mais « contre les modernistes, et ce n'est pas tout à fait la même chose », distinction qui va permettre d'ahurir le pauvre Jean en lui rappelant que ces mêmes luttes (y compris sans doute celles de Pie X) *étaient plutôt*, *Jean*, *pour l'intégrisme dans l'Église*. Un soin très délicat est pris pour soustraire ce Jean, qui n'a pas vingt ans, à toute trace de l'ensemble des enseignements contre-révolutionnaires des Papes anciens ou récents. Ces vieux Pontifes ont perdu tous les droits à l'être et à la vie : on ajoute, d'un petit ton gaillard, qu'il n'y a que Pie XI, *pas Pie X ni Léon XIII*, *encore moins Pie IX*. On croyait que le Pape enseignant, le Pape vivant, les résumait tous en Lui. On ne supposait pas qu'il fût louable de s'asseoir sur les prédécesseurs que Lui-même invoque sans cesse. Jean aurait pu faire l'objection. On se garde de la lui prêter.

— Mais le *pas Pie X* est un cri du cœur contre le pasteur magnanime qui bénissait n'importe quel pécheur s'il le voyait travailler à l'ordre et à la paix. Notre auteur ne veut que désordre et ne rêve que bagarre. Non, non, pas de Pie X !

— La précaution fait partie des travaux d'approche destinés à déloger de la cervelle du pauvre Jean tout ce qui s'oppose à la révolution : idées, vertus, prémonitions, défenses que la bonté miséricordieuse du Bienheureux, d'accord avec tous les Papes, avait élevées et bénies autour de la jeunesse de l'univers, pour lui épargner d'incalculables misères. Cela fait (et plutôt bien fait), voici que commence le grand jeu contre nous.

Maurras a voulu faire tuer Schrameck. On ne dit pas à Jean que Schrameck avait fait ou laissé tuer sept jeunes Français, dont l'un à notre porte, et que notre menace (qui n'était nullement volonté de le tuer) eut pour effet direct de

sauver Schrameck de lui-même, le rendit plus sage, moins cruel, de sorte que le second semestre de son ministère s'acheva sans qu'il eût une nouvelle goutte de sang sur les mains.

En parlant au jeune Jean de nos mœurs assassines, on se garde aussi de lui dire combien des nôtres avaient été assassinés chez nous ou près de nous, par les amis du bon chrétien qui l'endoctrinait; on lui cache que Sangnier est venu à la Cour d'assises de la Seine disculper l'assassin d'un héros de la guerre et de la paix, Marius Plateau !

Et l'on omet semblablement de porter à notre crédit les quelques coups de bâton bien appliqués qui inspirèrent, on le sait, à un député socialiste M. Marius Moutet, le regret, le repentir, le désaveu public des menaces de mort qu'il avait adressées en pleine Chambre à un collègue qui ne lui avait rien fait.

Notre auteur se déclare lecteur assidu de *l'Humanité*. On le croit sans peine. Ce n'est pas *l'Humanité* qu'il diffame auprès du petit Jean, mais il eût mieux fait de lire *l'Action française* avant de la noircir. Pour éblouir Jean, il se donne le ridicule de dénoncer, d'un air entendu, *l'averroïsme très discernable* de Maurras. Simple bourde. Maurras est un des écrivains les plus opposés à toutes les formes du panthéisme : françaises, italiennes, allemandes, juives ou arabes. Il n'est au pouvoir de personne de discerner chez lui un averroïsme qui n'y est pas, à moins qu'on ne l'y mette ou que l'on veuille camoufler sous le turban et le burnous les héritages d'Aristote et de saint Thomas.

L'auteur, qui se moque de la France autant que de la vérité, bafoue aimablement ce petit patriote de Jean qui voudrait nous rester fidèle parce que, comme nous, il conçoit sur des observations bien contrôlées les pronostics cruels qui se vérifient... Nous sommes en 1927. Notre diffamateur s'irrite, mais s'égaie. Il bouffonne, il écrit : « Il faudrait vous arracher les yeux pour vous empêcher de voir, de crier que l'Action française a raison, mille fois raison, et qu'il faut l'écouter et qu'il faut la suivre *ou*, *sinon*, LA FRANCE ROULE

DANS L'ANARCHIE, LA FRANCE EST OUVERTE A L'INVASION, LA FRANCE DESCEND FATALEMENT DANS LA RUINE, *Maurras l'a démontré comme un théorème*. » Oui, dès 1927, mon Révérend Père !

Ce théorème est appelé à couronner le ridicule de Jean et de Maurras. Comme on ne les a pas écoutés, comme la France est bien descendue dans la ruine, comme elle s'est ouverte à l'invasion et à l'anarchie, l'on n'a peut-être pas eu tort ! Ces deux pauvres d'esprit firent peut-être bien de croire que le feu brûle, que l'eau mouille, que la glace mord et que la démocratie décompose. Mais ces vérités sont l'ennemi pour notre auteur : il n'est de vérité ni de droit que ce qu'on en fabrique à la majorité des voix dans un corps d'électeurs ou d'élus. Le maître de Jean ne veut pas qu'on élève une voix sacrilège contre ces Majestés régnantes : comment souffrirait-il qu'on leur opposât des menaces formelles de Décadence, d'invasion et d'Anarchie ? Encore un coup, c'était en 1927, nous sommes en 1952. Jean pourrait s'écrier non pas : Maître ! Maître ! pourquoi nous avez-vous abandonnés ! mais bien : Pourquoi nous avez-vous trompés?

Entre ces deux dates se sera développé, pendant un quart de siècle, un immense effort de débauchage de la jeunesse française, au profit des institutions parricides.

Cependant les faux docteurs, amis de l'auteur de la brochure et des maîtres du pouvoir, étaient bien placés pour obliger les faits à nous administrer un démenti éclatant ; ils avaient en mains tous les pouvoirs, tous les moyens de donner au pays des lois sublimes, des administrateurs intègres et habiles, des chefs civils et militaires de premier ordre, et ainsi de faire régner, dans la plus abondante prospérité, une paix profonde. A supposer que nous pussions vouloir troubler ce beau travail, personne chez nous, ni ailleurs, n'était en mesure de les contrarier. Toutes les voies leur étaient libres. Pendant près de ce demi-quart de siècle, eux et les leurs auront régné sans partage. Or, de 1927 à 1939, ils n'ont préparé que le mal et le pire, tels que nous l'avions décrit. Nos prévisions et nos avis pouvaient leur être bienfaisants s'ils en avaient tiré le

souci d'une défense appliquée à nous préserver. Ils n'ont rien conçu de pareil. Tout s'est passé conformément aux craintes de Jean et de Maurras, par un art effronté de relâchement, d'imprudence, d'irréflexion, de négligence, aggravé d'aveuglements volontaires destinés à vérifier nos plus noires prévisions. La république n'est-elle pas « un grand acte de confiance »? Jaurès l'a dit. Mais pensait-il : de précipitation insensée contre toute mémoire et toute confiance, contre tout calcul de bon sens? Les gouvernants, les influents de 1926-1952 traitèrent nos alarmes, comme celles du petit Jean, par la plus béate des ironies !

Bidault, Gay, Champetier, Blum et tous ajoutaient à chacune de leurs malfaçons un geste ou une parole de mépris pour nos avis circonstanciés. Ces airs de bravoure n'ont empêché ni l'invasion, ni l'anarchie, ni la décadence. Qu'est devenu le pauvre Jean? S'il a été tué par la guerre, par l'occupation, par l'épuration ou par un autre des fléaux que ses maîtres ont froidement suscités, pleurons-le ensemble. Peut-être, s'il a survécu, a-t-on réussi à le pervertir en l'associant à la curée des bombances libératives et épuratives. Cette mort morale doit être pleurée aussi, non sans remords, de la part de son corrupteur. Peut-être enfin, resté fidèle, Jean, orphelin, dépouillé ou emprisonné, doit répondre, avec un sourire mêlé de quelque amertume, au souvenir des prêches qu'il a endurés.

Il peut comparer deux doctrines, celle de la Révolution diabolique, mère du mal, fût-elle aspergée d'une eau sainte, et la doctrine que Pie X avait protégée et bénie.

Pour sauver le pays de tant de calamités fort probables et parfaitement évitables, il eût suffi d'un peu de bon sens, opposé aux plus verbeux des sophismes. Mais, quand ces messieurs parlent de la France, on se demande s'ils ne se croient pas quittes de tout devoir, en se figurant à peu près, comme le faux Torquemada de Hugo, que l'on rachèterait les âmes françaises en exposant les corps français à mille tortures. Leur détachement de la Patrie charnelle est inimaginable. Sans doute aspirent-ils à la domination des esprits, sans rien avoir de ce

qu'il faut pour cela. Pour conduire, pour diriger, pour conseiller, il faut savoir. Ils ne savent rien. Leur spiritualité, si elle était vraie, se doublerait de charité et ferait sentir aux plus endurcis des sectaires de l'Antiphysique et de l'Anti-France ce que les conséquences d'une grande défaite, d'une invasion, d'une occupation, d'une révolution sanguinaire, recèlent d'immenses misères humaines, même pour un lecteur de *l'Humanité,* misères physiques, morales, mentales, même religieuses. Ils sentiraient aussi que voilà justement les maux qu'il faut songer à épargner à leurs frères, disciples et pupilles : le simple risque en est terrible, et on l'a couru aux dépens du pauvre Jean et de ses innombrables pareils, grâce à d'effarantes étourderies, qui n'étaient pas moins nuisibles à la cause de la paix qu'à celle de la patrie. Car, enfin, si en 1927 les éducateurs de Jean voulaient imposer la fausse paix briande, ils ont choisi, de 1935 à 1939, la mauvaise guerre, ils en ont été les premiers boutefeux.

Page 13 de la même brochure, on voit l'Action française gravement réprimandée pour son refus d'admettre une autorité et une milice internationale, *comme* (entendez bien ce *comme*), comme elle exclut « les revendications des classes déshéritées », « au nom de la prospérité nationale reconnue comme bien premier et ultime ». Je défie qu'on apporte la moindre syllabe de nous qui permette d'imputer à de fidèles disciples de Le Play, de La Tour du Pin et de Comte, cette analogie incongrue, doublée d'un raisonnement imbécile, et digne de son inventeur. Le coq-à-l'âne ne lui suffit d'ailleurs pas. Page 16, il appelle à son secours toutes les forces de la conscience chrétienne pour réprouver notre hostilité aux confabulations de Genève. Puis, peu à peu, par petites touches, savamment dégradées, de cheminement obscur en cheminement tortueux, la Société des Nations, de degré en degré, est élevée à une dignité morale nouvelle, car, est-il écrit, *elle travaille à détruire la guerre.*

Cette forte tête ne s'est pas dit :

— Hé ! si elle travaillait à la faire arriver nécessairement?

— Hé ! Si son beau travail n'avait pas pour effet d'attiser

éternellement le feu qu'elle tente d'éteindre ? Si la Société des Nations menait droit à la guerre « sous le drapeau de la paix »?

Non content de ne rien penser de pareil, on interdit au jeune Jean, étudiant catholique, d'y conduire sa réflexion. Le franc-maçon Millerand n'était gêné en rien pour contredire Briand, en plein Sénat : la conscience chrétienne de Jean est dépossédée de ce droit. Il lui est défendu de toucher au totem de la Société des Nations !

— Pourtant si, non content d'aboutir à la guerre, le même beau travail parvenait à la rendre plus fréquente, plus cruelle et plus étendue? Bainville disait *Et si l'armée internationale est battue?* (Nous pouvons dire : — C'est ce qui semble arriver en Corée.) — Ce phénomène peut avoir des répercussions incalculables entre le bloc des Barbares et celui des Civilisés en Extrême-Orient et en Extrême-Europe. Or, un incroyant comme Bainville sera libre de former ces conjectures pleines de prudence et de bon sens ; l'auteur de la brochure en prohibera la vue aux yeux et au cerveau de son petit Jean. Cette tête d'éphèbe sera bien protégée. Honneur à ce docteur ! La guerre, l'invasion, l'occupation et la révolution s'abattront sur la nuque de Jean avant qu'il ait eu le temps de dire : ouf !

Les opérations de Briand étant ainsi rendues taboues, tout en sera plus facile contre les dernières défenses de la patrie. On peut, comme l'auteur de la brochure, convoquer contre nous, en sus des bons chrétiens, les « hommes de bon sens » et les « hommes bien élevés » et sans doute les dames de bonne éducation et de bonne tenue dont les assassins de Marius Plateau et d'Ernest Berger sont les types ; comme Germaine Berton m'a appelé « l'ennemi du prolétariat », l'auteur de la brochure applique, détaille, amplifie la belle formule : — Ne suis-je pas opposé à la loi de huit heures (?), au syndicalisme (??), au statut des fonctionnaires (???), et à ces assurances sociales que je demandais dans *le Figaro* de 1901? Il le dit, il l'écrit, bien qu'il n'y ait rien de plus faux.

Certes, à ce degré, une calomnie forcenée acquiert je ne sais quoi de débile et d'inopérant. Mais, au fur et à mesure qu'elle

essaie de descendre vers les « masses profondes », cette propagande populaire, déchaînée de tels centres d'études et d'informations, n'est pas incapable de faire de grands dégâts. En tout cas, une victime auguste et pure aura payé cruellement les frais de ce verbiage haineux : c'est le peuple français. Puis, en sus du martyre de ce peuple, vient la diffamation cynique de l'Église par les plus indignes de ses fidèles ou de ses pasteurs, celui-ci prétendant parler, comme il l'écrit, au nom de la « thé-o-lo-gie ».

*
**

Parvenu à ce point, je m'entends demander le nom du responsable.

L'auteur d'une brochure vieille de vingt-cinq ans, si blâmable, intempestive, et malencontreuse fût-elle, aurait des titres à l'oubli : les circonstances ont changé ; bien que déchaînées encore et dans le même sens, ces mêmes violences paraissent tendre à quelque apaisement. Pour m'épargner toute profanation de vieux os et de vieilles cendres, je ne voudrais nommer ni un mort ni un homme retiré du débat et du combat.

Mais tel n'est point le cas du « R. P. Boulier S. J. de l'Action populaire ».

Nous avons affaire à l'un des heureux triomphateurs du Spirituel contemporain, il en est le Coryphée olympionique. Ayant quitté, dit-on, la Compagnie de Jésus, ses rapports avec l'Action populaire n'ont-ils pas été distendus? Cet hiver encore, on le trouvait au premier rang d'une publication crypto-communiste. On m'assure qu'il avait été l'objet de rigueurs ecclésiastiques.

Soyons fiers d'avoir été machurés d'une telle main. Il est extrêmement honorable pour l'Action française que l'un des premiers efforts pour corrompre la jeunesse française nous ait été appliqué par un artiste que je ne veux pas qualifier ; il me suffit de le déférer au tribunal de ses supérieurs.

## 7° Effets brutaux.

De telles menées dans tous les sens, à toutes les hauteurs de la République, et dont chacun meurtrissait la vérité et la France beaucoup plus que l'Action française elle-même, ne laissèrent pas de bénéficier, après les faveurs briandes ou briandistes, des longues complaisances effectives qui assurèrent, outre les avantages matériels, des courants d'influence ou de prosélytisme, des moyens d'action, des organes de succès artificiel, pour atteindre à tous les genres de domination. L'affaissement social que l'on escomptait ne pouvait manquer, ni tarder.

Il se fit comme un désaveu général des idées d'ordre, sous le prétexte que nous les avions soutenues, de manière à favoriser toutes les atteintes à l'ordre réel.

Vers 1937, un écrivain de haute valeur philosophique, dans une revue qui sert de livre du maître à la Compagnie de Jésus, se plaignit sans ambages que l'on devînt suspect de maurassisme dès que l'on contestait les droits divins de l'anarchie.

La révolution montante imposait un discrédit de l'Ordre qui, d'autre part, coexistait avec le sentiment accru des menaces allemandes et avec les angoisses que redoublait l'évidence du péril révolutionnaire.

Un symptôme alarmait principalement les bons citoyens : il leur manquait, de plus en plus, ce fort appoint des chefs et des notables du catholicisme français, ces bons et gros bataillons de braves gens sérieux et honnêtes, force vive de la nation, prompts à toutes les disciplines de l'unité, comme aux sacrifices de l'héroïsme : il ne s'en faisait plus le rassemblement

coutumier ; tous ne passaient pas au marxisme. Beaucoup se taisaient ou se terraient. Les plus neufs ou les plus malins allaient bêler avec Blum. Quel déficit ! Déjà inquiète de ce qui se passait entre Burgos et Madrid, Rome se demandait jusqu'où irait ce malheureux glissement des Français.

Et, tout d'un coup, dès la fin de 1935 jusqu'à l'heure même où S. S. Pie XII inaugura son règne par les plus admirables tournées européennes en faveur de la Paix, nos gauches pacifistes éclatèrent en hurlements guerriers. Non pour l'amour de la France, non pour la défense de son sol, de sa paix, de sa liberté : le *patriotisme territorial*, honni de Sangnier, était tenu pour *dépassé.* On marchait, on voulait faire marcher la France dans la direction de sa ruine, en l'embauchant, on disait même : en la « croisant », pour une lutte civile européenne, en faveur des consignes de *l'Antifachisme* et de la *Démocratie;* une guerre *religieuse* était ouvertement prêchée à Londres par M. Chamberlain. Partisans de la paix à tout prix lorsque nous étions forts, ils prêchaient la guerre après que nous nous étions affaiblis par quinze ans d'abandons et de reculs européens. Ces forcenés idéalistes, ces spéculateurs juifs ou projuifs se mettaient à distribuer de faux nez de patriotisme sur les modèles girondins de 1792 ; nouveaux Brissot, nouveaux Roland, nouveaux Vergniaud, ils identifiaient l'intérêt de leur pays avec leur faction internationale et, d'un cœur plus léger encore que celui d'Émile Ollivier, plus que léger, joyeux, ils embarquaient le peuple français dans la bataille, sans un regard donné à l'état de ses forces, de son armement, de ses alliances et même de son moral militaire et civil.

Huit jours avant la réoccupation de la rive gauche du Rhin, et ses cocoricos aussi mémorables que vains, Albert Sarraut avait cru faire merveille en dissolvant par principe toutes les ligues patriotiques. En 1913, les Poincaré, les Barthou, les Delcassé, sentant venir la guerre, avaient agi tout autrement. Ils avaient compris qu'il fallait réveiller, rapprocher, réunir la nation pour faire face aux conditions de l'aventure ! Leurs successeurs aimaient mieux envenimer toutes les divisions... Ils

désarmaient en criant bataille ! bataille ! — ils votaient milliard sur milliard de dépenses militaires sans prendre garde à leur emploi.

De nombreux démo-chrétiens s'étaient rués avec M. Champetier de Ribes et M. Bidault au premier rang de ces aveugles boutefeux, en suivant un Paul Reynaud qui se proclamait vainqueur d'avance en nous prétendant *les plus forts*. Cette force n'était que le potentiel lointain de l'Amérique et de la Russie. En l'escomptant au lieu de l'attendre, ils mobilisèrent notre faiblesse, et ils l'achevèrent. La victoire ne vint que beaucoup plus tard, après six longues et douloureuses années, et à quel prix ! Après avoir subi la plus grande défaite de notre histoire, une occupation accablante, la dévastation de nos villes et de nos champs par nos propres alliés coïncida avec une révolution pleine de honte.

Mais ni la guerre civile, ni la guerre étrangère n'auraient été possibles sans l'intoxication préalable des esprits, sans le dissolvant social, le diviseur politique : ces trois funestes fléaux auraient été exclus du milieu catholique français par une action semblable à celle que Pie X avait menée trente ans plus tôt, par la simple opération spontanée de cette église de l'Ordre, collaboratrice séculaire des œuvres de salut public ! Si elle eût été publiée en 1934 ou 1935, une autre Lettre *Notre charge apostolique* nous aurait apporté, avec les mêmes antidotes, le même bonheur. A l'inverse, cette longue réaction contre le Pape réactionnaire, cette haine consciente et organisée de l'œuvre de Pie X aura entraîné le sacrifice de la patrie.

## CONCLUSION DE L'HISTOIRE PARALLÈLE.

Ce récit des années 1926-1944, parallèle à l'histoire des années 1910-1914, fera donc redire :

— Ce qui s'est passé en 1940 se fût passé en 1914-1918 sans le coup de foudre béni dont Pie X a frappé l'anarcho-terrorisme pieux de Marc Sangnier.

— Et 1940 aurait été empêché, ou détourné, si, entre 1925 et 1938, le grand et saint Pie X (ou sa pensée continuée) s'était fait écouter *là* et *là.*

— Là? Où, là? Au trône de Pierre?

— Au trône de Pierre. Et en France. Je n'ai pas l'habitude ni la volonté de mâcher mes mots. Mais je n'ai pas la prétention dantesque de rédiger un *Inferno* contre de nouveaux Nicolas, de nouveaux Célestin, d'autres Boniface. Par l'effet même de ses bonnes intentions, que l'on ne veut pas mettre en doute, Pierre a été gravement trompé quant au temporel, terrain sur lequel il ne s'est jamais dit ni cru infaillible, quelque digne, juste et bienfaisante qu'ait été la politique temporelle de Pierre dans la plupart des cas de l'Histoire.

La preuve de l'excellence des intentions de Pie XI est donnée par son inébranlable constance à déclarer n'avoir jamais voulu mêler la politique à notre procès. La preuve de l'infirmité de sa politique est contenue dans le contraste de ses journées d'efforts qui débutèrent par des avances aux Soviets et des indulgences illimitées pour l'Allemagne, avec leur suite et leur fin marquées par les plus graves, les plus solennels avertissements donnés au communisme et au nazisme (ce comprimé de germanisme) ou par la manifestation d'une

horreur héroïque pour cet Hitler que Fichte, s'il vivait, n'aurait pas manqué d'appeler, comme son Luther, « l'Homme allemand par excellence » : rappelons-nous la noble fuite à Castelgandolfo !

La politique temporelle d'un pontificat aura concouru à notre perte.

La politique temporelle d'un autre pontificat avait fait notre salut et notre victoire.

Cette dernière politique, première dans le temps, conserve la caractéristique, éternelle et universelle, de nous montrer encore le solide chemin des relèvements et des renaissances. « *Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires*, *ni novateurs, mais traditionalistes*. (Lettre *Notre charge apostolique)* : κτῆμα εἰς ἀεί, « vérité pour toujours », que le vieux Thucydide nous enseigne à tirer des plus cruelles épreuves de la Cité.

# VII

# LES CRUELS SECTAIRES

D'après un mouvement de tendresse que l'on peut appeler véritablement maternelle et qui marqua Ses dernières saisons, on peut juger que S. S. Pie XI a vu venir la dernière guerre.

Comme la pensée de Pie X, Elle s'était probablement préoccupée des sévères conditions religieuses que devaient affronter les pauvres combattants de l'Action française. Leur sort menaçait d'être autrement dur que celui que le cardinal de Cabrières avait redouté pour leurs aînés : l'inscription de deux ou trois bouquins de moi au catalogue de l'Index n'aurait entraîné en 1914 aucune pénalité spirituelle pour les soldats de Charleroi et de Verdun ; Ernest Psichari n'aurait pas eu à interrompre son chapelet sur l'affût du canon ; tout au plus si les milliers et les milliers de combattants qui nous touchaient d'un peu plus près auraient eu à subir la légère offuscation d'un nuage de scrupule sur leur passé. Vingt-cinq ans après eux, il en aurait été tout différemment : sans la réconciliation du 13 juillet 1939, tout combattant lecteur de *l'Action française* se fût trouvé bel et bien excommunié, ou la question se serait posée de son accès aux sacrements. Chacun pouvait être livré à l'arbitraire d'un aumônier de régiment : vue rétrospective qui doit faire envisager de profondes inquiétudes et de lourds désespoirs.

Tout ce que nous savons du dernier état d'esprit de Pie XI

induit très fortement à déceler en lui des préoccupations de cet ordre. La correspondance avec les saintes sœurs de Lisieux ce que l'on a pu savoir des recommandations faites à Son légat personnel, le cardinal Pacelli, qui devait être Son glorieux successeur, bien des indices du même genre donnent à penser que cette âme énergique et véhémente, au cours d'un martyre physique très volontairement accepté (et désiré, dit-on), lui soufflait un esprit de miséricorde et de mansuétude, avec un souci croissant de la peine d'autrui : tout ce qui contenait la menace de guerre était propre à retenir et à capter les alarmes de Sa méditation. L'accueil qu'il fit aux démarches médiatrices m'en paraît significatif. Ni le cardinal Villeneuve, primat du Canada, ni Mgr Breynat, archevêque du Mackensie, qui intervinrent les premiers, ne furent rebutés par le feu Pape au cours de ses mois et années d'agonie. De toute évidence, quelque chose en lui l'inclinait sensiblement à s'apitoyer sur nous. Mais le parti de nos persécuteurs français, ou, tout au moins, un clan de ce parti fut inexorable et ne cessa d'intriguer contre la Justice et la Paix — qui ne *s'embrassaient* guère en eux, il s'en faut de beaucoup !

Un document officiel de l'État français, dont j'ai la copie authentique, montre qu'aux tout derniers temps, Pie XI se trouva saisi de deux suppliques en notre faveur, dont l'une avait été transmise par mon futur confrère de l'Académie française, le bon et droit Georges Goyau. Toutes les deux furent arrêtées au passage par des renseignements inexacts importés de France : une dépêche secrète, datée de Rome 19 mai 1939 relate que le Saint-Père avait dit au Maître général des dominicains (lequel l'avait redit) qu'il n'avait pas voulu donner de suite à ces suppliques parce que « les cardinaux et l'épiscopat français étaient *quelque peu divisés* quant à l'attitude qu'il convenait de prendre envers l'Action française ; mieux valait s'abstenir d'un geste pouvant créer une situation délicate ». Nulle « situation délicate » ne fut créée par la décision favorable du pontificat suivant, bien qu'intervenue peu de mois plus tard. La même dépêche « secrète » porte que le R. P. Gillet n'en avait pas moins été chargé de suivre per-

sonnellement l'affaire et de tenir le feu Pape « au courant », tant le souci en restait présent et vivace ! Nous savons par Henri Massis que le R. P. Gillet n'oublia jamais sa mission.

Une crainte, toute naturelle, d'ajouter du mal au mal fut exploitée jusqu'à l'os par les fauteurs de la crise qui en avaient été les profiteurs : en juin 1939, un recteur d'université catholique faisait encore le voyage de Rome pour remettre au nouveau Pape et au Saint-Office un Mémoire circonstancié contre les condamnés de 1926 ! La dépêche suivante, adressée de notre ambassade vaticane au Quai d'Orsay, en fait ce récit complaisant avec des noms propres que nous ôtons :

Dans ce document, Mgr X... s'attachait à montrer combien inopportune serait à l'heure présente et combien illogique en soi *toute* mesure de l'autorité romaine *tendant* à une révision des condamnations portées par elle contre le mouvement que dirige M. Maurras *(sic).*

« Le prélat a exposé au Pape qu'un pareil changement dans l'attitude du Saint-Siège ne manquerait pas de jeter le *désarroi* dans les rangs des catholiques et que l'épiscopat de France qui, *pour obéir aux ordres de Rome (sic),* a pris nettement *(sic)* position contre l'Action française et ses adhérents, serait en *fâcheuse posture* s'il lui *fallait maintenant* tourner le dos à ce qui est, jusqu'ici, tenu pour vérité. » Comme s'il se fût agi d'articles du *Credo!*

Le Souverain Pontife avait répondu, non pas sur la question de fait un peu indiscrète, mais sur les principes et sur les conséquences que pourrait invoquer la remise à l'étude de notre affaire : il n'était point dans sa pensée de pardonner ni d'absoudre « des insoumis qui ne seraient pas venus à « résipiscence ».

Le Recteur magnifique ne fut pas rassuré : ce pèlerin ne pouvait croire à tant de fière prudence de la part de Rome ou de bonne volonté de la nôtre. Il quitta la ville sans se tenir pour battu, bien résolu, dit la dépêche officielle, *à faire tout ce qui serait en son pouvoir pour que les évêques de France soient*

(non, fussent) *alertés et, par lettres ou démarches, fassent* (non fissent) *connaître leurs sentiments au sujet d'une mesure qui viendrait troubler le* statu quo *et rallumer des disputes pour l'instant apaisées.*

La mesure, que l'on étiquetait perturbatrice, ne tendait, au contraire, qu'à effacer les traces d'un trouble violent. Quant à l'apaisement partiel des disputes, qui était survenu en fait, c'était notre ouvrage. C'était à notre libre et patriotique sagesse que le mérite en remontait. La plupart des évêques le savaient bien, et notre supplique ne manquait pas de s'en prévaloir en toute simplicité. Ce que l'esprit de secte voulait ignorer. Malgré Mgr le recteur X... et ses correspondants, notre affaire suivit son cours naturel et nécessaire. Elle se termina à notre satisfaction quand le Saint-Siège eut pris ses informations auprès d'autorités réelles et non d'ardélions de partis et d'écoles.

Comme de juste, les pouvoirs publics ne furent pas oubliés : du moment que les deux pouvoirs étaient en rapports normaux, il le fallait bien ! Mais l'on est frappé du degré et du genre de l'insistance déployée par Rome à cette occasion. Encore un coup, si l'on pouvait douter de l'insidieuse énergie continue avec laquelle l'inimitié de Briand avait agi sur la Nonciature et sur l'Ambassade, on serait édifié par la multiplicité et l'intensité des démarches prescrites à Mgr Valerio Valeri et qui furent accomplies par lui à notre Quai d'Orsay. Visiblement, le nouveau nonce s'étonne de ne pas y retrouver l'atmosphère connue de ses devanciers. Le Vatican n'en paraît pas moins surpris. Eh ! quoi il n'y avait donc eu là-dessous que Briand? Briand et non toute la France officielle? Briand disparu, et l'esprit de Briand, tout s'était donc aplani et pacifié ? Un étranger le croyait difficilement.

Voici bien autre chose ! Ce successeur de Briand aurait pu être un fanatique et un coquin. Il n'est ni l'un ni l'autre. A peu près au même moment de juin 1939 où Mgr le recteur X... avait fait au Vatican son pèlerinage passionné, le mandataire du Vatican recevait au Quai des réponses d'un tour aussi inattendu que neuf.

Le ministre des Affaires étrangères d'alors, M. Georges Bonnet, n'est point du tout de ceux avec qui notre politique internationale aurait lié partie. Non qu'il eût, à ma connaissance, beaucoup persévéré dans les illusions briandines ; non qu'il eût pris une part directe à la génération des principales misères du pays ; il avait dû accepter un héritage grevé des lourdes fautes qu'il ne pouvait plus rattraper. Ses efforts en faveur du seul bien alors nécessaire : la Paix, efforts conjugués à ceux du nouveau règne pontifical, furent certains, nombreux, méritoires : nous l'en avons loué. Ils ne furent pas absolument ceux que nous aurions souhaités et, ma foi, tentés, et qui auraient consisté, sans la moindre complaisance hitlérienne, à renverser vitesses et directions, pour nous fixer dans une abstention provisoire mais radicale, analogue à celle de Roosevelt : l'Angleterre pouvait se battre seule, puisqu'elle en avait envie, aucun pacte ne nous enchaînait à elle, nous lui aurions rendu service en refusant de lui emboîter le pas d'ici que nous fussions en état de la soutenir. M. Georges Bonnet n'a pas voulu aller jusque-là. C'est un premier différend, et grave, entre lui et nous. Il en est un second qui tient à son interprétation du vote des crédits par nos Chambres : ce vote, qu'il identifie à une déclaration de guerre, ne pouvait pas avoir ce sens. La France était unanime pour les crédits de l'armement, que nous aurions tous votés, elle était hostile à la guerre. La France ne fut pas consultée, il y eut pure et simple déférence à la volonté des Communes anglaises. Enfin la décision guerrière *Poloniæ causa* ne peut être justifiée, la situation présente de la malheureuse Pologne nous en est la preuve. Nos devoirs d'alors envers le monde non français tenaient dans le *France d'abord*. C'est en nous sauvant que nous aurions pu sauver les autres. D'immenses malheurs ont suivi. Mieux aurait valu pour M. Georges Bonnet (et pour ceux qui l'estiment) qu'il n'eût aucune part de responsabilité dans la catastrophe. Cela dit en toute clarté, j'ai le devoir de constater que dans l'affaire de l'Action française M. Georges Bonnet s'est conduit en bon Français et en homme de cœur.

— *Le gouvernement français*, lui demandait le Nonce apostolique, *était-il opposé à ce que le Pape levât les sanctions portées contre* l'Action française?

La réponse de M. Georges Bonnet était prête depuis longtemps.

Comme Français et comme catholique, il s'était parfois étonné, nous le savons de source sure, « que des compatriotes sincèrement pratiquants et croyants fussent privés des sacrements de l'Église à leur mort parce qu'ils étaient lecteurs de *l'Action française.* »

Plusieurs visites de notre ami Maxime Réal del Sarte lui avaient permis de mesurer à quelles profondeurs de tristesse en venaient parfois ces croyants, blessés et tourmentés au vif de leur foi. S. Ex. Valerio Valeri ne contestait point ces tristesses, mais, c'était son devoir, il tenait compte de certaines conversations qui lui étaient rapportées par des personnalités considérables. Il demandait en conséquence :

— *Était-il vrai que le pardon de l'Action française par le Saint-Père produirait en France la plus vive émotion? Était-il vrai que le gouvernement était pour ce motif opposé à ce que le Pape levât les sanctions?*

M. Georges Bonnet, ne dissimulant ni scepticisme, ni désintéressement, prit la liberté d'être net.

— *Comme ministre des Affaires étrangères,* dit-il, j'*estime qu'il s'agit, d'une question qui devrait être placée uniquement sur le terrain religieux et non politique. Le Saint-Siège a pris jadis contre l'Action française certaines sanctions. L'Action française demande qu'elles soient levées. Le Pape exige certaines garanties. Cette affaire ne doit, en aucun cas, être examinée sous un jour politique.*

— *Mais*, dit le nonce, qui voulait et devait saisir tous les éléments de la vérité, *la mesure de grâce produirait-elle des remous dans l'opinion française, ainsi qu'on me l'a assuré?*

— *Il n'en est rien*, répondit catégoriquement M. Georges Bonnet. *Si le Pape croit devoir prendre des mesures de bienveillance envers l'Action française, la mesure sera acceptée sans aucun mouvement de désapprobation par l'ensemble de l'opi-*

*nion française. Encore une fois, cette opinion comprendra très bien qu'il s'agit d'une mesure d'ordre religieux.*

Peu de jours plus tard, au Conseil des ministres, une opinion contraire fut émise par le ministre des Pensions, le naïf ami de Brüning, Champetier de Ribes, président du parti démocrate populaire. Comme il était alors au tout premier rang des « antifachistes » qui lançaient le pays dans la bagarre sans l'avoir armé, cet insensé rêvait aussi que la guerre étrangère surprît les Français en flagrant délit de guerre religieuse et sectaire. Il jugeait que les combattants d'Action française devaient être privés sur le champ de bataille des secours de la religion. Il voulait que leur fidélité politique fût poursuivie et leur liberté civique réprimée jusque dans l'Au-delà : ce crétin fit savoir à ses collègues que, selon lui et ses pareils, la levée des sanctions contre l'Action française n'était pas opportune et devait être ajournée. Il venait de voir notre ambassadeur au Vatican, M. Charles-Roux, qui avait paru partager son avis. M. Georges Bonnet ne se laissa pas démonter. Il répondit à Champetier qu'il estimait que cette affaire *appartenait au Pape*, que celui-ci *devait juger en toute indépendance* et *qu'il ne fallait pas exercer de pression politique sur ce terrain religieux.*

L'espérance des opposants barbares se tourna alors vers le président du Conseil Daladier. Alerté par divers membres du Cabinet (Reynaud? Mandel? l'éternel Champetier?) cet Émile Ollivier de la III^e^ République téléphona au Quai d'Orsay, par le fil secret ; *Je viens d'être prévenu*, dit-il, *que vous vous occupez de faire obtenir à l'Action française le pardon du Pape. On m'affirme que vous auriez donné des instructions écrites en ce sens à M. Charles-Roux, ambassadeur au Vatican, qui y serait favorable parce qu'il voudrait avoir à l'Académie française, où il sera candidat, la voix de Charles Maurras.*

Le pauvre Daladier était trois ou quatre fois mal informé, car notre ambassadeur, avec qui je n'avais jamais eu de rapports, bien qu'il fût Provençal et le fils d'un ancien conseiller général de Martigues, où il possède un beau château, M. Charles-

Roux, propre beau-frère de mon confrère et ami le marquis du Tillet, était formellement opposé à notre grâce, on a pu s'en douter au ton de ses dépêches ; on le verra et on le touchera, plus loin. M. Georges Bonnet en prévint Daladier, ajoutant qu'il n'avait donné aucune instruction particulière. — *En conclusion, comme ministre des Affaires étrangères, responsable des affaires de la France, il estimait qu'aucune pression ne devait être faite à Rome, pour empêcher le Pape de lever les sanctions infligées à l'Action française.*

« J'entends me tenir sur ce terrain. Il s'agit de religion et non de politique, » dit encore le ministre.

La raison gardait le dessus.

Mais, aux journées suivantes, des démarches semblables furent renouvelées par des personnes étrangères au Quai d'Orsay. Elles sollicitaient le ministre d'intervenir, de donner des instructions à M. Charles-Roux, « d'empêcher l'Action française d'obtenir son pardon. » C'est ce qu'il continua de refuser. Il fit même venir le secrétaire général du ministère, un mulâtre, poétereau très boursouflé, héritier du concussionnaire Philippe Berthelot, camarade et complice de tous les boutefeu anglicans-juifs de l'époque, pour lui indiquer quelle était sa position personnelle sur cette question importante et le prier de s'y conformer. Il n'est pas difficile de deviner ce que put faire ce négroïde, flanqué de Massigli et de grandes Juives du type Louise Weiss : les mêmes rumeurs recommencèrent de courir Paris.

Vers la fin du mois de juin, dans une rencontre fortuite, le nonce, entretenant le ministre de la situation générale de l'Europe, parle de nouveau de l'Action française. M. Georges Bonnet répète ses déclarations sans y changer un mot :

— *Ma position ne varie pas. Si le Pape en décide ainsi sur le terrain religieux, je ne vois de mon côté aucun inconvénient à ce que les sanctions soient levées.*

L'assurance nouvelle parut satisfaire l'éminent interlocuteur.

Peu après, en effet (soit, redisons-le, le 13 juillet 1939) comme les justes mesures avaient été prises, de part et

d'autre (1), pour éviter le moindre « remous » d'opinion, les sanctions furent levées sans qu'il y eût l'ombre d'un incident. Ni « désarroi » de fidèles, ni « fausse position » de l'épiscopat. Le magnifique Recteur Mgr X... en fut pour ses frais de correspondance et ses combinaisons d'émeute sacrée. Le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Verdier, fit un communiqué déclarant que l'issue de l'affaire honorait *à la fois l'Église dont l'autorité était hautement reconnue* et les signataires de la supplique, réintégrés dans le sein *de la grande famille catholique*. Le grand chef de l'Action catholique, général de Castelnau, manifesta la joie que lui causait le retour de loyaux collaborateurs. M. Champetier de Ribes et son parti en furent pour leur courte honte. Rien ne tenait des faux bruits qu'ils avaient mis en avant. Le supplice moral de l'Action française trouvait sa fin dans la joie de tous.

Il y eut une suite assez gaie. D'après les documents que je possède, signés de l'ambassadeur ou du chargé d'affaires, le 19 mai, le 22 mai, le 2 juin, les dépêches romaines avaient signalé avec un déplaisir et un dépit croissants les symptômes d'une miséricorde pontificale prochaine. On rend justice à M. Charles-Roux en disant que, peu après cette affaire, il se montra diplomate averti, intelligent et d'esprit national : d'où vint, à ce moment, son aberration? Pur effet de vitesse acquise et d'habitude invétérée? D'un point de vue d'Européen, la succession des événements germano-russes aurait dû éclairer M. Charles-Roux sur l'évolution qui s'était faite au Vatican au profit de nos positions. La Rome de 1937-1939 s'était modifiée depuis 1922-1927. Pie XI mourant n'aurait pas récrit Sa Lettre à l'archevêque de Gênes, donnée aux premier mois du pontificat, et si favorable à Moscou ! Il n'eût pas repris toutes ses interventions auprès de l'archevêque de Trêves contre l'action des Français en Sarre et dans le reste de la Rhénanie. Nos vieux pronostics sur le communisme

(1) Voir à l'Appendice V, p. 213, d'après *l'Action française* du 16 juillet 1939, la lettre de soumission adressée le 19 juin précédent à S. S. Pie XII par les Comités directeurs de l'Action française.

russe et le germanisme prussien étaient donc propres à nous faire rendre quelque chose de l'estime, sinon de la faveur perdue; tout au moins était-il ainsi attesté que nos yeux n'avaient pas été brouillés par des passions de parti. Ce retour de justice était dans l'air, selon le cours direct des affaires de l'Occident. Nul intérêt français ne s'y opposait : au contraire, on a vu que Pierre Laval s'en était douté dès 1935 : il avait regretté, comme plus tard Georges Bonnet, que la France catholique fût divisée et affaiblie par notre affaire. A l'approche des jours les plus noirs, quel plaisir M. Charles-Roux éprouvait-il donc à se laisser tomber au-dessous de Laval ?

On se perdrait en conjectures. Deux choses sont certaines : en septembre 1926, le cardinal Billot ne s'était pas trop étonné d'apprendre par *l'Osservatore* la déclaration de guerre à l'Action française ; en apprenant par la même voie que notre paix était scellée, M. Charles-Roux se fâcha tout rouge ; il monta au Vatican, ou plutôt il y courut faire des scènes, c'est le mot. Deux ou trois scènes en une seule conversation avec Mgr Montini.

Première scène : — Eh quoi, vendredi dernier, le secrétaire d'État, Mgr Maglione, m'a reçu, il ne m'a rien dit ! Rien ! Pas un mot de la publication officielle qui se préparait pour le lendemain ! N'aurait-il pas pu m'en accorder la primeur? D'autant que la nouvelle va donner lieu à bien des commentaires et des interprétations dans notre pays !...

Frustré de sa primeur, le diplomate en déplorait en outre la datation. Seconde scène au pauvre prélat : — Le Saint-Siège n'aurait-il pu choisir un autre moment que la veille de la fête « nationale » de la République ?

... C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Ayant ouï parler d'un tel paquet ainsi porté au Vatican, j'avais longtemps jugé qu'un subalterne obscur en avait pris la charge. Pas du tout.

Les documents ne permettent plus de douter : ce ne fut pas un comparse, ce fut l'ambassadeur en personne ! Ils montrent même qu'il s'était donné la peine de spécifier qu'il parlait en son propre nom « et sans instructions » ; c'est

de lui-même qu'un Français cultivé, lettré, patriote, est allé reprocher au Vatican de n'avoir pas suffisamment observé le cent cinquantième anniversaire de l'assassinat de M. de Launay, gouverneur de la Bastille, et de ses invalides ! Ce jour de stupre et de sang aurait dû être respecté, que dis-je, honoré et même férié par le successeur du prisonnier de Savone, martyr de la Révolution dite française, le Pape Pie VI ! M. Charles-Roux ne se possédait plus. — Le secrétaire d'État aurait de ses nouvelles, dit-il à Mgr Montini.

Les idées nationales finirent pourtant par prévaloir dans l'esprit du représentant de la République. Dans la troisième scène, son grief se réduisit à prétendre que, le Pape ayant condamné l'Action française lorsqu'elle soufflait sur la France le nationalisme intégral, *il la graciait* depuis qu*'elle avait teinté ce nationalisme d'indulgence aux régimes dictatoriaux*, *et quand les journaux italiens s'alimentaient de ses citations*. La bile n'est jamais très bonne conseillère. Celle-ci induisait M. Charles-Roux à mal citer et à juger de travers. Pas un seul jour, l'Action française n'avait cessé de « souffler un nationalisme intégral » qu'elle n'avait jamais teinté d'indulgence pour *les* dictateurs, si l'on veut impliquer dans ce mot l'hitlerisme ou le stalinisme, sous-produits germanistes de Fichte et de Marx ; *toujours* et y compris les jours de notre exode à Poitiers en juin 1940, nous avons traité l'Allemagne hitlerienne de « chien enragé de l'Europe ». Si, au contraire, M. Charles-Roux entendait par ses « dictateurs » Franco ou Mussolini, nous avions *toujours*, mais *toujours*, fait honte à la III^e^ Marianne de la manœuvre ridicule qui réussit à jeter dans les bras de l'Allemagne ce « fachisme » italien qui avait, en juillet 1934, aligné 60 000 hommes sur le Brenner pour chasser les nazis de la capitale autrichienne et qui l'en avaient délivrée, en effet : les quelques divisions vaillantes qu'il fallut poster sur nos Alpes en 1940 auraient été mieux placées sur la Meuse pour couvrir Sedan. Quant aux journaux italiens, ils pouvaient citer ce qui leur plaisait de *l'Action française,* mais non en tirer ce que nous n'y mettions pas. L'idéologie uniformément anti-fachiste des patrons de M. Charles-Roux (qui aurait dû s'en douter)

avait failli établir sous nos Pyrénées une bonne petite République soviétique dont on serait assez gêné aujourd'hui, si l'Action française n'était intervenue en faveur de l'Espagne vraie et de ses dignes chefs, contre l'avis de MM. Lebrun, Mandel, Blum, Auriol et Reynaud. Un ambassadeur de France, enfant de la Carrière, aurait dû épargner ces rectifications élémentaires à l'honneur de son grade et de sa dignité. Il lui eût suffi de mieux s'informer de nos actions, ou plus facilement encore, d'écouter son ministre. Pour une fois, de bons conseils lui parvenaient du Quai d'Orsay.

On nous excusera de mêler les petites choses aux grandes ; le mélange n'est pas de moi, je l'ai trouvé tout fait.

*
**

Hélas ! les grandes se précipitèrent. Le fléau guerrier s'abattit plus vite qu'il n'aurait fallu sur les misérables agitations intestines qui pourrissaient les peuples de l'Occident ; il était trop tard pour y remédier.

Si, grâce à Pie XII, l'Action française rentrait en ligne, contre le gâchis intellectuel et moral de la démocratie chrétienne ou païenne, quelques années lui auraient été nécessaires, (environ le sursis de 1910 à 1914), pour développer et pour rétablir une situation enfin délivrée du difficile et délicat obstacle spirituel causé par notre désaccord avec la Papauté : moyennant un peu de temps, les ignobles semences répandues contre le devoir civique et le patriotisme territorial auraient été chassées comme un mauvais air; les faux docteurs reconnus, démasqués, n'auraient plus invoqué des certificats que Rome n'était plus disposée à renouveler. Le pays légal lui-même aurait été touché et ému par le sursaut vigoureux du pays réel que nous aurions eu toute liberté d'émouvoir et d'organiser : comme en 1912-1913, toujours ! Nous aurions fait entendre raison à bien des syndicats, le réarmement eût été obtenu à son heure ; les alliances régulières auraient été conclues ou (qui sait?) retrouvées à Bruxelles et

à Rome. Ce même laps de temps aurait également pu servir à insurger, sous l'horreur de leur maître, certains peuples vassalisés par Hitler ; le nouveau partage de la Pologne aurait rendu son copartageant de Moscou moins inaccessible aux avances de l'Occident ; de l'autre côté de l'Atlantique, le grand allié anglo-saxon eût achevé ses préparatifs. C'est alors qu'une guerre eût été soutenable pour nous, la défaite évitée, et l'histoire du monde rajustée sans trop de dégâts. Honte et malheur aux coquins et crétins du Front populaire : ils ne voulurent rien entendre pour tout précipiter.

Hélas ! cent fois hélas ! du 13 juillet 1939, date de la rémission romaine, à la déclaration de guerre du 3 septembre, il n'aura pas couru deux mois. Ce court délai de paix ne put produire que deux biens.

Le premier, tout en dehors, mais brillant, mais puissant, fut de rappeler à beaucoup de Français que notre politique voyait clair : la démocratie chrétienne se couvrait de ridicule par les palinodies de son journal, aujourd'hui enregistré au Dictionnaire des Girouettes; *l'Aube* criait *qu'après Munich* la guerre devenait *moralement et matériellement* impossible ; moins d'un an après, on la trouvait au premier rang des *va-t'en guerre* et *boutefeu.* Nous avions été les seuls, dans la presse parisienne, à sentir que le « trait d'union » polonais rivait la Russie à l'Allemagne de Rapallo (1) et à prévoir que les négociations anglo-françaises de Moscou seraient vaines, ce que le traité du 23 août vint tragiquement confirmer. Les catholiques nombreux qui avaient recommencé à nous lire se rendirent compte que nous n'avions pas démérité de leur confiance (2). Notre opposition à la guerre immédiate achevait

(1) C'est le « terrible mariage » russe et prussien dont parle Michelet. Mais les gens de *l'Aube* ne savent rien, pas même les Pères et les Docteurs de leur démocratie.

(2) Quant à l'adversaire, il ne nous a jamais opposé là-dessus que deux fortes bêtises. L'une était que le succès de nos prévisions sinistres nous remplissait d'une joie impie. A supposer que la vue ou la prévision facile du jeu russo-prussien nous causât le mouvement d'une satisfaction inhumaine, comment n'eût-elle pas cédé à l'affreuse épou-

de renouer d'eux à nous les liens d'autrefois. Encore un coup, il ne manqua à notre succès que le Temps : la coalition anglo-judéo-démo-chrétienne (1) voulant tout brusquer, perdit tout. Notre second avantage, d'ordre interne, était plus effectif. Ce précieux avantage était celui-là même qu'avaient tendu à nous arracher l'idiot mais féroce Champetier de Ribes et l'écervelé Recteur magnifique du pèlerinage romain : *leur intrigue de cannibales échouait*, *elle ne réussissait plus à* DÉNUER NOS COMBATTANTS DU SECOURS DE LA RELIGION SUR LE CHAMP DE BATAILLE. Comme l'avait voulu en 1914 Mgr de Cabrières, la jeunesse d'Action française conservait en 1939 et 1940, avec le droit aux sacrements, tous ses titres à l'espérance

vante de l'union de ces deux colosses déferlant sur notre patrie? Il faut avoir été ivre ou fou d'imaginations absurdes et barbares pour nous en supposer une telle dose ! Seconde bêtise : pour faire aboutir nos pronostics, croyaient-ils, nous *devions* avoir faussé l'expérience en donnant des coups de pouce dans le sens du malheur. Mais pour provoquer le malheur, que nous *savions* déterminé par la démocratie, il aurait suffi de favoriser celle-ci ou de ne pas la combattre, alors que, depuis cinquante ans et jusqu'aux tout derniers jours, nous avions été les censeurs implacables de ses principes et de ses effets, désarmement, antimilitarisme, antipatriotisme, relâchement de la discipline civique. Cette bêtise numéro deux a la vertu de montrer ce dont se seraient rendus coupables ceux qui les répandent, s'ils avaient été à notre place ! Les républicains sérieux, comme Poincaré, Delcassé, Maginot, avaient porté témoignage de notre loyauté. Elle se prouve seule et se voit de loin.

(1) La triple responsabilité de la déclaration de guerre impromptue ne peut être valablement contestée : 1° Les articles de *l'Aube* et les discours de M. Champetier de Ribes sont là ; 2° de façon bien malencontreuse pour lui et sa cause, M. Paul Reynaud a publié dans les deux gros volumes de son impossible Défense, le rapport de notre ambassadeur à Londres, M. Corbin, où s'accuse, avec la pression des Communes anglaises, un véritable chantage de M. Churchill ; enfin 3° un petit Juif de la tribu prospère, le nommé Roger Stéphane-Worms a consigné dans son livre *l'Homme est lié au monde* qui est son journal (p. 71), les plus probants des aveux sur la priorité de l'intérêt juif et de la volonté juive dans la décision belliqueuse de la troisième Marianne. Tout cela est écrit et ne peut s'effacer. Reste à fermer les yeux. Reste à oublier. On le fait. C'est ce dont il faut nous garder et garder le peuple français. Nous le faisons.

supraterrestre ; quand l'espérance d'une patrie terrestre leur était ravie pour longtemps, les Français catholiques ne furent pas menacés de perdre leur autre patrie, ils bravèrent la mort ou la subirent, dans la paix de leur conscience, comme leurs aînés des grands jours.

# VIII

# CONFESSION TERMINALE

Les causes visibles de ce dernier bonheur viennent d'être comptées et analysées : comment y mettrais-je le point final sans les illuminer par ce que je sais de causes invisibles, dont la série évoque quelque chose qui ressemble à une intervention surhumaine?

A ma manière, aussi ferme que je le puis, je la confesse et je la crois : si la présence, puis l'absence du Bienheureux Pie X sont des causes contraires qui eurent en 1914 et en 1939 de contraires effets, et si ces causes sont visibles et tangibles, il m'est pareillement impossible d'exclure le même Bienheureux du sublime circuit des événements que voici.

Le détour que je fais par de telles hauteurs ne m'ôte pas la liberté de tout dire. Ce qui me reste à raconter n'offense aucune discrétion, ayant été écrit et même imprimé déjà par d'autres que moi.

Au cours de l'autre guerre, fin 1917, peut-être début de 1918 où il faut remonter, je reçus une lettre fort émouvante d'une commune de la banlieue parisienne. Ma correspondante inconnue avait deux êtres chers sur le front de bataille, son mari, colonel, son fils aîné, jeune officier. Seule et malade, elle élevait une nombreuse famille. *Votre journal*, écrivait-elle, *est le seul que je puisse lire. Il soutient le moral parce qu'il dit le pourquoi de nos sacrifices. Répondrez-vous à une question que je voudrais vous poser?*

Je résume lourdement : les termes de la requête étaient si aigus, et leur ton si grave, avec une vie des mots si poignants, que je suivis mon démon ou plutôt mon bon ange en griffon-

nant une réponse, dont je fus aussitôt récompensé par l'intérêt du dialogue épistolaire qui s'engagea pour plusieurs saisons. Deux à trois visites (je ne crois pas qu'il y en eût quatre) précisèrent encore l'admiration que m'inspirait une pensée si vive, égale à toutes les idées.

La question avait porté sur le sens du fléau guerrier. Catholique ardente, Mme P... ne pouvait incliner à aucune forme de l'anarchisme déiste (ou chrétien), si commun dans les confessions séparées. Mais la transe quotidienne du double sacrifice la découvrait tragiquement à des incertitudes circonvoisines. Elle s'était posé avec une roideur de jeune fille de quinze ans, le problème des droits de la patrie : — *La patrie*, *qu'est-ce que c'est*, *après tout?* Il ne s'agissait pas de répondre à l'allemande, par le service d'un « peuple-Dieu », ni, à la juive, d'un « peuple de Dieu » : la philosophie naturelle suffit à établir les dettes du premier venu envers sa patrie et, spécialement, à légitimer celles, très supérieures, de nos Français envers la France : *nobilissima Gallorum gens,* avait déjà dit à peu près, comme Léon XIII, un pape du VI^e^ siècle. Mes réponses de rudiment furent reçues, saisies, commentées, bientôt colorées et vivifiées de tout ce qui faisait défaut à ma morne logique. Les rôles furent intervertis. J'avais affaire à un confrère de haute qualité et de rare valeur ; elle signait « Victor Favet » (1) de petits romans d'une langue superbe, d'un sens élevé et pur : comment une place plus large ne leur était-elle point faite dans l'éducation contemporaine par les autorités scolaires et religieuses de qui cela dépendait? Je n'eus pas le loisir de l'admirer longtemps. Peu après le coûteux triomphe de la France, Victor Favet s'éteignit brusquement, épuisée de labeur, d'efforts, de souffrance. Quelques modestes lignes de *l'Action française* publièrent le murmure de notre deuil, et le voile sembla tiré pour toujours sur la lumière de cet esprit.

(1) Un opuscule paru au *Cadran* en 1944 sous le titre *le Pain et le Vin* contient un chapitre *des Mères*, où sont rapportés avec d'autres, quelques-uns des détails notés ci-dessus. Or, dans cet opuscule, ligne 1 de la page 34, un mot doit être corrigé : on a imprimé *séduisait* qui n'a point de sens, au lieu de *médusait* qui dit ce qu'il dit.

Il n'en fut rien. De très longues années plus tard, au fin fond de l'Algérie, comme on se mettait à table pour le banquet d'Action française que j'étais venu présider, un grand gaillard surgit auprès de moi et me mit sous les yeux la vieille notice nécrologique de Victor Favet : — *Vous connaissiez Mme P...? — C'était ma mère*, répondit-il. Un de ses frères était jésuite. Deux sœurs, carmélites... Encore un peu de temps passa. Nouvelle retrouvaille : les carmélites étaient à Lisieux, dans la maison de la grande petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. L'une vient de mourir, elle a offert sa vie, elle l'a donnée dans un dernier souffle, pour que fût apaisée l'affaire encore virulente, de l'Action française et c'est ce que la survivante me fait savoir dans une lettre digne de sa mère. Elle a hérité la science exacte et le grand art de la vie du verbe. Il s'y ajoute le mystère de l'air et de la paix du cloître, communiqué avec une étonnante clarté d'esprit. Mais à cet acte de martyre que répondre en dehors du *Domina*, *non sum dignus?* Je fis ce que je pus pour exprimer ma gratitude qui était sans mesure. Les choses n'en restèrent point là.

Nos bons amis démocrates-chrétiens ont fait grossoyer une loi tout exprès pour me traduire en correctionnelle dans un cas où j'avais droit au jury (1). La correctionnelle me sale, et j'attrape deux cent cinquante jours de prison pour le crime d'avoir rendu impossible une guerre fratricide avec nos anciens compagnons d'armes italiens, qui viennent de chasser Hitler de l'Autriche. Je suis fier de ma prison. Elle est claire et gaie. Elle sert. De nouvelles lettres de carmélites orientent mes réflexions dans une direction parfaitement juste : à quoi bon avoir éloigné la guerre extérieure si le pays continue d'être déchiré par une abominable dissension religieuse ! J'ignore absolument ce qui se passe à Rome. Lisieux le sait, ou le devine ; de l'enceinte bénie, me sont soufflées, à demi-voix, bien des leçons que j'utilise. Je sais, j'ai su depuis, de science certaine, que nulle de ces lettres n'est partie qu'à la demande

(1) C'est la « loi Maurras » des répertoires de Droit. V. Albert GILLES, *la Presse devant le jury,* pp. 130 et 318 chez Pedone Lauriel.

de la prieure, l'aînée des trois sœurs de la petite sainte. La Révérende Mère Agnès a *voulu* cette correspondance, les deux sœurs cadettes de Thérèse sont dans le secret, et je ne sais trop jusqu'où s'étendait le plus pieux et le plus vertueux des complots ou quelle frontière put l'arrêter. Des confidences qui me sont venues plus tard sur ce beau mystère, j'ai pu déduire ce qui est aujourd'hui public : leurs prières avaient été précédemment demandées par S. S. Pie XI pour une *grande pitié*, et cela huit longues années auparavant, dès 1928. On n'avait pas le droit de me le faire savoir. J'ignorais bien d'autres secrets ! J'y fus initié par l'effet de mon apprivoisement graduel, chaque terme qui m'en était proposé étant adopté de bon cœur ; j'étais sur la voie sûre où les maux de l'Action française devaient chercher leur fin.

Un beau jour, les conseils arrivés du pays des roses divines me décidèrent à un coup peu ordinaire : écrire, moi, à S. S. Pie XI, dans le dessein de la féliciter des luttes de héros qu'Elle soutenait depuis longtemps contre la maladie, et aussi contre les deux causes de convulsions européennes, nées à Berlin et à Moscou. Tout bien pensé, je ne parlai que de cette dernière. Voici ma lettre :

6 Janvier 1937, prison de la Santé.

« Très Saint-Père,

« Par un honneur immérité et dont je me sens bien indigne — mais tout est grâce dans la vie — les pieuses, et saintes Sœurs du Carmel de Lisieux ont daigné me faire savoir dans ma prison quelques traits de l'héroïque lutte que Votre Sainteté soutient contre la douleur et le mal ; et le sentiment que j'en éprouve est si vif qu'il ne me paraît pas impossible de venir en confier l'expression émue à Votre Sainteté et lui dire quelle respectueuse admiration inspire une telle vaillance.

« L'occasion que j'ose saisir me permet de remercier Votre Sainteté des termes dans lesquels, en janvier 1935, s'adressant au Chef du gouvernement français, M. Pierre Laval, Elle a parlé de ma pauvre sainte mère chérie.

« Peut-être enfin ai-je, à ce propos, le devoir d'exprimer

au Saint-Père combien tous les Français qui ont la passion de l'ordre lui ont été reconnaissants de la belle croisade qu'Elle a prêchée contre les menaces de la révolution communiste qui pèsent sur notre Occident ; ces interventions si hautes ont ranimé dans beaucoup d'esprits l'espoir dans l'avenir de la paix civile et internationale; car, en vérité, quelles que soient les croyances personnelles, nulle intelligence sincère ne peut se dérober à l'évidente nécessité, à la nécessité unique du concours de la catholicité pour le maintien de toutes les vertus de l'humanité et de la civilisation. Rien au monde ne la remplacera. Et plus, en ce qui me concerne, j'avance dans la vie, plus s'affermit en moi l'invariable, ardent et respectueux enthousiasme de la pieuse gratitude que m'a toujours inspirée le bienfait du catholicisme. Si de tels sentiments avaient le moindre prix, je serais heureux de déposer cet hommage renouvelé à la *maternité de l'Église* sur le lit de douleur de Votre Sainteté.

« Emprisonné pour avoir eu l'honneur et la chance d'empêcher une guerre impie entre l'Italie et la France, me voici, je pense, obligé de supplier Votre Sainteté d'être absolument sûre que je n'ai pas à me plaindre de la situation qui m'est faite. Ses incommodités, petites ou nulles, ne sont rien au prix de la paix de l'ordre français et humain à laquelle Votre Sainteté vient de donner des signes si précieux de Sa protection, de Son dévouement et de Son amour.

« Au seuil de 1937, en m'agenouillant devant Votre Sainteté, je La prie de me permettre de Lui offrir les vœux que doit former toute âme pour Sa guérison rapide, en même temps que de solliciter la modeste part que peut avoir tout homme à Son Universelle bénédiction.

« Charles Maurras. »

Cinq ou six semaines plus tard, mon étonnement fut extrême lorsque, après un bref crochet par Lisieux, m'arrivèrent trois belles pages autographes de mon auguste correspondant. Mon ambition n'avait jamais prétendu à pareil honneur. Voici la reproduction photographique de la réponse pontificale :

Vatican 6 Fév. 37

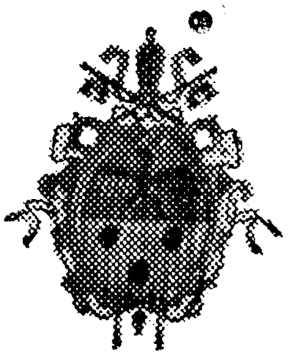

Cher Monsieur

C'est avec la plus profonde et la plus vieillante émotion que j'ai lu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire au lieu de votre souffrance le 6 Janvier pp., encore au commencement des douleurs, avec lesquelles le bon Dieu a daigné me visiter. Et c'est précisément cette circonstance qui m'a empêché de vous répondre plutôt, et plutôt aussi répondre à la filiale sollicitude des bonnes sœurs du Carmel de Lisieux pour me faire parvenir le plutôt possible votre si aimable et si chère missive.

En vous disant cela je ne prétend point de vous répondre", tellement nombreux et profonds sont les sentiments et

Les réflexions que votre lettre réveille dans mon
esprit et dans mon cœur.
Je veux seulement vous dire ma profonde reconnaissance pour la consolation que vos lignes
m'ont apportée; vous dire aussi, que comme je l'ai
fait jusqu'ici, je continuerai plus intensivement
et plus paternellement ce qu'uniquement hélas!
je peux faire pour vous, c'est à dire, prier et faire
prier pour vous, pour votre bonheur, heureux de
pouvoir depuis quelque temps unir à mes pauvres
prières mes non moins pauvres douleurs, et de pou-
voir ainsi imiter le divin Sauveur et Maître
qui a bien voulu unir à ses Divines prières ses

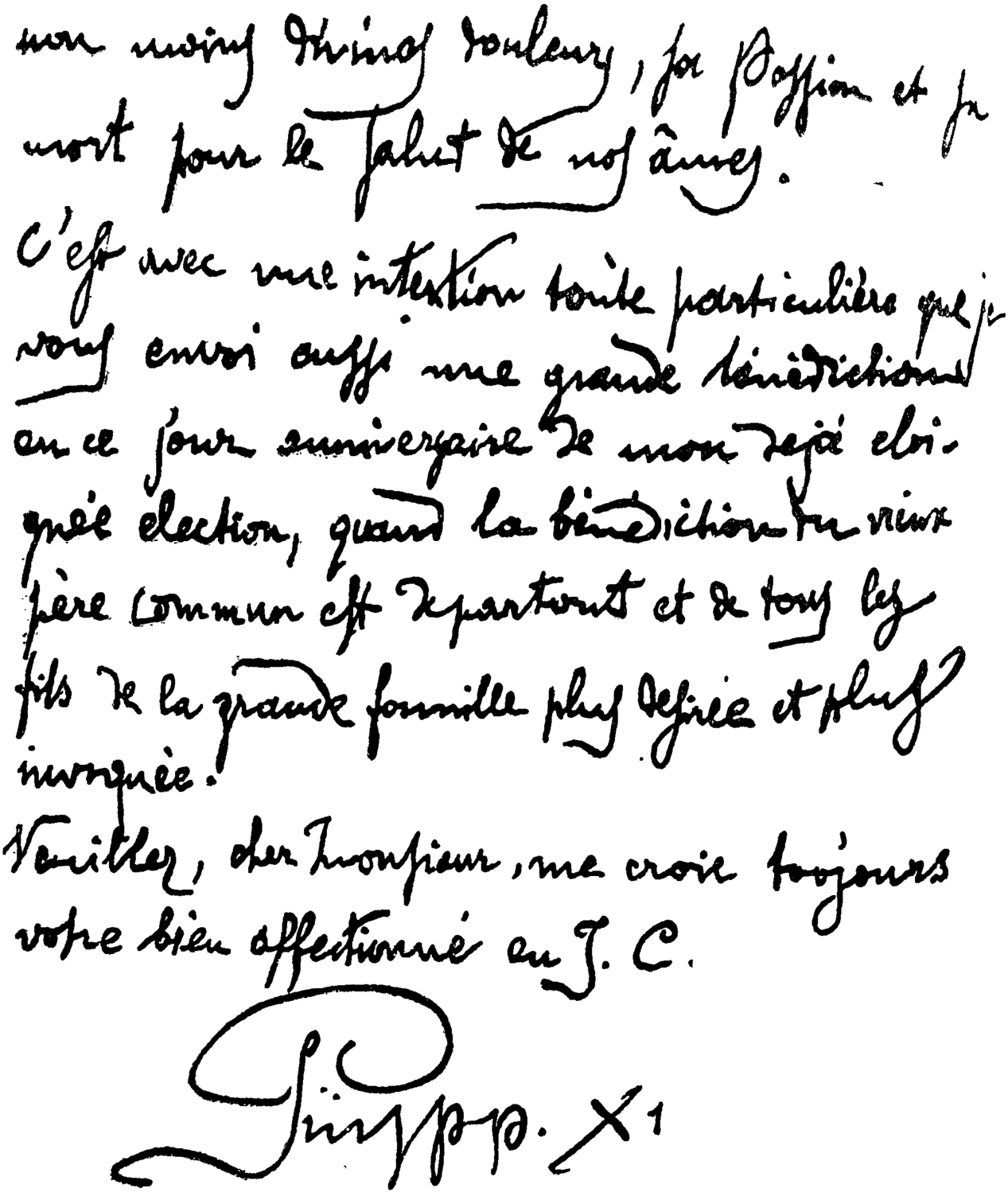

Vatican, 6 février 1937.

« Cher Monsieur,

« C'est avec la plus profonde et plus bienveillante émotion que j'ai lu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire du milieu de votre souf-France, le 6 janvier pp., encore au commencement des douleurs avec les-

quelles le bon Dieu a daigné me visiter. Et c'est précisément cette circonstance qui m'a empêché de vous répondre plus tôt, et plus tôt aussi répondre à la filiale sollicitude des bonnes Sœurs du Carmel de Lisieux pour me faire parvenir le plus tôt possible votre si aimable et si chère missive.

« En vous disant cela je ne prétend point de vous « répondre », tellement nombreux et profonds sont les sentiments et les réflexions que votre lettre réveille dans mon esprit et dans mon cœur.

« Je veux seulement vous dire ma profonde reconnaissance pour la consolation que vos lignes m'ont apportée ; vous dire aussi, que comme je l'ai fait jusqu'ici, je continuerai plus intensivement et plus paternellement ce qu'uniquement hélas ! je peux faire pour vous, c'est-à-dire, prier et faire prier pour vous, pour votre bonheur, heureux de pouvoir depuis quelque temps unir à mes pauvres prières mes non moins pauvres douleurs, et de pouvoir ainsi imiter le divin Sauveur et Maître, qui a bien voulu unir à ses divines prières ses non moins divines douleurs, sa Passion et sa mort pour le salut de nos âmes.

« C'est avec une intention toute particulière que je vous envoi aussi une grande bénédiction, en ce jour anniversaire de mon déjà éloignée élection, quand la bénédiction du vieux père commun est de partout et de tous les fils de la grande famille plus désirée et plus invoquée.

« Veuillez, cher Monsieur, me croire toujours votre bien affectionné en J-C.

« PIUS PP. XI. »

Modèle de bonté, chef-d'œuvre de ce tact latin si naturel à beaucoup de nos voisins d'Italie, cette lettre semblait ouvrir des perspectives toute proches à l'idée d'une rentrée en grâce. Il nous semblait la toucher de la main. Il y fallut encore plus de deux ans d'explications et de négociations. *Tantæ molis erat romanas pandere portas!*

Cependant, la Mère Agnès ne perdait pas un instant. Sa correspondance continue avec le Vatican renouvelait partout où il le fallait, sa prière, son appel aux compassions sublimes, ses tables des matières les plus terrestres, clairement définies, ses portraits, si vivants et si indulgents, de ceux qu'elle aimait ! Cette femme supérieure avait préparé et organisé une audience pontificale directe, suivie de conférences à la Secrétairie d'État, en faveur de notre ami Robert de Boisfleury. Représentant qualifié des catholiques d'Action française, homme de vieux sang vendéen, ayant brisé son épée en 1906 pour ne pas enfoncer une porte de sanctuaire, Boisfleury était admi-

nistrateur du journal, il avait compté parmi ses fondateurs, il ne l'avait jamais quittée que pour se battre entre 1914 et 1918 ! Mais, à Rome, le malentendu et la confusion furent immédiats parce que, dès le premier mot, Boisfleury dut affronter le gros écueil de l'objet et du sujet de son pèlerinage ; pour définir les *dirigeants* de l'action française, les *ils*, *ils*, *ils,* mis dans le même sac, pêle-mêle avec Maurras, par l'archevêque de Bordeaux, Boisfleury avait été contraint de faire entrevoir la possibilité d'une ancienne erreur commise aux dépens de nos catholiques. Cette vue était jugée inadmissible par l'auguste interlocuteur. Je dus bien le vérifier, quand, pour ma part, j'eus à effleurer la même conviction dans une lettre postérieure, adressée au Saint-Père ; sans y être obligé comme l'était Boisfleury, j'avais cédé à la seule logique, grave erreur, que j'aurais pu éviter. En expédiant à Rome mon propos téméraire, la Mère et les Sœurs de Lisieux avaient eu conscience du risque ainsi couru. Elles me faisaient écrire : *Nous jouons le tout pour le tout.* C'était, en effet, m'exposer à recevoir une réponse qui aurait été sans réplique, et qui nous eût fermé au nez tous les guichets. Il n'y eut rien de tel : simple communiqué romain, Pie XI nous fit dire par Mgr Matucci que « Sa Sainteté rejette *catégoriquement* cette appréciation et dit que, dans cette affaire, il a lui-même, seulement *Lui et Lui seul*, décidé, étant informé, connaissant bien et personnellement les écrits de M. Maurras... »

Avec tout le respect filial dû à de telles paroles, il faut d'abord se demander si le sentiment d'une information personnelle parfaite ne ressemblait pas à un violon d'Ingres pontifical. L'ancienne anecdote que voici pourrait illustrer la question.

Dans les premiers mois de la « tempête » (cardinal Billot), un prélat du Centre de la France, archevêque de XXX, partit pour Rome dans la pensée très ferme d'y présenter notre défense. Ce qu'il fit... — *Mais quoi!* se récria le Saint-Père, *vous ne connaissez donc pas les écrits de M. Maurras? Prenez*, *voyez*, *lisez!* Et, saisissant sur la table un volume qui s'ouvrit tout seul : *Voyez cette page de* l'Avenir de l'Intelli-

gence, *M. Maurras enseigne textuellement qu'il faut « manquer de Dieu* ». Mgr XXX, ayant écouté plus que lu, revint consterné. Il assembla ses prêtres : — « Messieurs, leur dit-il, le Pape connaît, mieux que nous, les écrits de M. Maurras. Il m'a montré un livre de lui où il est enseigné qu'il faut manquer de Dieu. » La mauvaise nouvelle courut vite le diocèse. Je ne tardai pas à recevoir une lettre de la très intelligente et très fine présidente des jeunes filles royalistes du pays, Mlle X... qui demandait en quel endroit de mon livre j'avais enseigné qu'il fallait manquer de Dieu ». Courrier par courrier, je lui envoyai *l'Avenir de l'Intelligence,* avec un signet à la page 104, où, à propos d'un jeune catholique polonais Charles Jundzill, qui avait perdu la foi, on lit :

*Etait-ce la philosophie, était-ce la science qui l'avait réduit à celle impossibilité de croire? Quelle que fût l'influence subie par le jeune homme, tel était le fait, il ne croyait plus, et de là venait son souci. On emploierait un langage bien inexact en disant que Dieu lui manquait. Non seulement Dieu ne manquait pas à son esprit, mais son esprit sentait, si l'on peut s'exprimer ainsi, un besoin rigoureux de manquer de Dieu; aucune interprétation théologique du monde et de l'homme ne lui était supportable. Je n'examine pas s'il avait tort ou raison, ni s'il avançait ni s'il reculait. Il en était là. Seulement Dieu éliminé, subsistaient tous les besoins intellectuels moraux, et politiques qui sont naturels à un homme civilisé et auxquels l'idée catholique de Dieu avait correspondu avec plénitude.*

Telle est la page où le Saint-Père avait lu et fait lire la leçon ou le conseil de manquer de Dieu : la description très appliquée et, si l'on veut, trop complaisante d'un état d'esprit, était comprise comme une prédication et un enseignement ! On n'avait même pas pris garde qu'il s'agissait de l'état d'esprit d'un tiers, Polonais, qui avait été jeune au milieu du siècle écoulé. Mlle X..., ayant lu et bien lu, mit le volume sous son bras et monta d'un pied léger à l'archevêché. L'archevêque la reçut paternellement, comme il avait coutume ; elle montra

la page et le passage suspect, Mgr X... lut, relut, soupira et dit en rendant le livre :

— Je croyais que le Pape savait lire.

Laissons une épigramme dont la pointe est d'Église, la précipitation du lecteur, son insensibilité ou son indifférence aux nuances de notre langue ; laissons la véhémence et l'impétuosité de la faculté judiciaire. Retenons une vieille et solide prévention de défiance contre l'auteur. C'en est presque assez pour expliquer le malentendu littéraire auquel Boisfleury devait se heurter dans sa course romaine. Les préventions foncières n'en étaient pas restées là. Comme on l'a vu, il avait dû y avoir autre chose ! N'avait-on pas fait lire au Pape de prétendus exemplaires de notre journal traitant de « Dieu », de l' « Incarnation » et de matières que *l'Action française* authentique n'avait jamais effleurées? Comment le souvenir des lectures de 1925 ou 1926 ne se serait-il pas prolongé en 1937 ou 1938? La résistance de Pie XI ne reposait-elle pas sur une effroyable tromperie matérielle dont il était parfaitement innocent?

Conséquence : le Vatican entier paraissait résolu à ne voir qu'une question là où il en existait deux, à savoir la pensée des catholiques d'Action française et ma pensée à moi. Ni Boisfleury, ni aucun de nos amis croyants ne se dissimulait combien *M. Maurras était distant de la pensée catholique.* Mais Boisfleury n'était pas M. Maurras ; il était M. de Boisfleury (1). On le prenait donc pour M. Maurras, ou on le confondait délibérément avec lui ; et cependant, comme des dizaines de milliers d'adhérents catholiques, dont chacun avait sa personnalité de croyant, son âme de fidèle, ni Boisfleury, ni aucun d'eux n'aurait pu dire sans mensonge qu'il eût jamais été poursuivi ni tenté dans sa foi par une propagande du mécréant Maurras, alors que, tout au contraire, des mécréants nombreux

(1) Cette phase critique de la cruelle affaire est particulièrement éclairée par un livre auquel je m'excuse de renvoyer, le *Maurras et notre temps* d'Henri Massis, t. II, pp. 97 à 106. Documents de première main auxquels je n'ai pu me référer, mais dont j'ai le devoir de confirmer l'authenticité absolue en tout ce qui me concerne.

avaient été ramenés à la foi par l'Institut ou par le journal. Le fait était étrange? paradoxal? Si on le voulait : c'était ainsi. On en pouvait donner les preuves. Il était préféré de les voiler ou de s'attacher à les fuir. Par ce voile ou cette fuite, le voyage de Boisfleury avait été un véritable calvaire. *Je n'ai jamais tant souffert depuis dix ans*, confiait-il au Carmel dès son retour, en racontant les confusions indébrouillables, mais éblouissantes, auxquelles il avait eu affaire ; *je ne me suis jamais senti aussi malheureux*, et il demandait les prières de toute la communauté *pour que le Bon Dieu lui conservât le courage et l'espérance, et qu'il continuât de lui épargner la tentation de révolte dont Il l'avait jusqu'ici préservé.* Belle et sombre lettre que termine un sursaut *d'espoir en dépit de tout*, que l'événement confirma.

Pendant deux années encore, l'épouvantable situation morale et sociale de la France catholique put se développer et s'aggraver sans le contre-poids de l'Action française. Mais à Rome, nous perdions moins que l'on n'avait craint : au rebours des vraisemblances, en dépit de fâcheux pronostics, les liens subtils, tressés de Lisieux entre le Vatican et nous, ne rompirent pas ; grâces en soit rendues à nos saintes médiatrices !

Il leur plut, un jour, de me demander d'inscrire au verso d'une carte destinée à la chapelle de la petite sainte Thérèse une devise, un mot, qui résumât le stade présent de mes réflexions. Je choisis un verset sacré, que je crus tirer du *Benedictus*, ce psaume dont la poésie et la musique m'ont toujours ému par le flottement délicieux de leur plainte anxieuse : *Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis jacent.* Or, cette ligne d'écriture passa les montagnes, arriva sur le Tibre, où elle eut l'honneur d'être lue. — Mais, s'écria S. S. Pie XI, à qui elle arriva en dernier ressort, *ce n'est pas* JACENT *que dit le psaume*, *c'est* SEDENT, *M. Maurras l'a-t-il changé exprès?* La question repassa les monts, je répliquai par la même voie : — *Non*, *je ne l'ai pas fait exprès*, *c'est une simple erreur de mémoire*, *mais elle coïncide avec mon état d'esprit : ma façon de me tenir dans les ténèbres et dans l'ombre de*

*la mort n'est pas celle des personnes qui y sont assises confortablement*, SEDENT ; *je suis de ceux qui littéralement y gisent* JACENT, *parce que le flot vital qui les roulait les y a déposés comme des cadavres.* Ces explications, qui devaient être répétées, durent avoir leur utilité par la suite. La délivrance approchait!

Dès ma sortie de la Santé, en juillet 1937, eut lieu mon premier pèlerinage à l'Église des Roses. Ma surdité me fit accorder par l'ordinaire du diocèse le rare privilège de contempler à ciel ouvert les visages qu'aurait voilés le rideau de la clôture perpétuelle : la Mère Agnès, la Mère Marie du Sacré-Cœur, et, seule survivante d'aujourd'hui, la sœur Geneviève de la Sainte-Face, ainsi que ma sainte correspondante la sœur Madeleine de Saint-Joseph. Robert de Boisfleury, qui avait tenu à m'accompagner, leur redit les angoisses et les peines de sa mission au Vatican, dont il croyait l'effet perdu. Erreur, grave erreur. Par la vertu et la clarté de ses instances, des jalons sérieux avaient été si bien plantés que la sacrée Secrétairerie d'État avait demandé de nouvelles notes, de nouveaux rapports, et se montrait disposée à les examiner. Les refus n'avaient rien de définitif. Notre ami Maxime Réal del Sarte, qui traversa Rome au même moment, s'était heurté aux mêmes difficultés et, sans rien obtenir d'immédiat, aida au grand progrès obscur. Ces actions communes qui s'épaulaient, faisaient, jointes à celle de Lisieux, un bien incomparable. Il était difficile de définir en quoi l'on avançait, mais nous sentions que quelque chose se desserrait en notre faveur. Enfin, le marquis de Roux, qui avait été dès le début le plus savant et le plus perspicace des assistants juridiques, eut une véritable idée de génie. — *En laissant la requête à l'état de Bloc ou de Somme, nous nous exposons*, nous dit-il, *à la confusion dont nous nous plaignons. Sa généralité même pourrait laisser supposer que nous demandons, par exemple, votre radiation de l'Index, cet Index auquel, en 1912, vous vous inscriviez de vous-même! Procédons par ordre; commençons par nous en prendre aux sanctions dont le journal a été frappé, c'est l'essentiel; la réussite aura un effet moral qui retentira sur le reste.*

La distinction était aussi simple que juste, c'est par elle

que nous avons abouti. Mais cela ne changea rien au rythme des causalités en jeu. Le point de départ de notre effort, comme le point de passage de nos tâtonnements, fut toujours au sanctuaire de la petite sainte, dans les chants alternés de ses nobles sœurs. Leurs mains bénies, qui transmettaient nos propositions et qui recevaient les réponses, firent le même office pour le nouveau projet, jusqu'à la fin, jusqu'au succès, jusqu'à la paix, cette paix que le public croyait bien éloignée, tandis que nous en signions le protocole dans un coin caché de la profonde et mystérieuse cité de Paris entre les mains de Mgr X... Mais, de Paris à Rome, n'arrêtait pas de scintiller cette lumière de Lisieux dont la splendeur silencieuse réfléchissait quelque bienfaisance éternelle.

De tous les dogmes du catholicisme, celui qui m'a toujours paru le plus humainement beau est celui qui affirme la Communion des Saints et qui promet, avec le partage de leurs mérites, la survivance des corps glorieux. Nous n'avions pas été des premiers pèlerins de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; notre culte secret de Pie X était fort ancien, au contraire. Je ne peux me défendre d'imaginer et de rechercher, par delà les espaces convenables, sur de hauts lieux inaccessibles et innommables, ce qu'avaient pu être la rencontre et le dialogue de la petite sainte qui voulait *passer son ciel à faire du bien sur la Terre*, avec le Pontife qui voulait que *son peuple priât sur de la beauté.* Mais le couple émouvant de la jeune fille pleine de grâce et du grand vieillard couronné avait d'abord tenté en silence notre pensée, puis il plana sur elle, au point de l'obséder un peu : C'est pourquoi, bien souvent, avant et après l'acte miséricordieux de S. S. Pie XII, je me sentis ému, tantôt par la curiosité d'un désir impatient, tantôt par le sentiment d'une gratitude que je ne savais comment exprimer, et, dans les deux cas, je reprenais le chemin de Lisieux et demandais la sainte audience ; mais je n'y disais rien de ce qui me pressait, la conversation portait non sur l'un ou l'autre de ces thèmes supérieurs, mais plutôt sur les grandes difficultés nationales et sociales dont nous étions assaillis alors et de plus en plus alarmés. Mon instinct cher-

chait un conseil. J'en recueillais toujours, et de la plus haute sagesse. La lumière en était si forte que j'osai déclarer un jour, en les quittant, qu'il me semblait sortir d'un conseil d'État tenu par les Anges.

Je ne savais qu'admirer le plus de l'extraordinaire étendue de leur information, car ces recluses savaient tout, ou de la sûreté du jugement qui la diadémait. L'habitude que j'en avais m'épargnait de montrer la moindre surprise. Un jour néanmoins qu'il m'arriva de donner un léger signe en ce sens, je vis tomber des lèvres sereines et des beaux yeux limpides, des mots que mon compagnon me répéta de la part de la Révérende Mère :

— MONSIEUR, IL EN A TOUJOURS ÉTÉ AINSI.

L'histoire universelle m'était ainsi remémorée, avec l'image des grands reclus et des grandes recluses que le Désert avait si bien instruits du Monde que plusieurs d'entre eux furent les directeurs et les conducteurs de la conscience du siècle. Comment avais-je pu oublier le cas de saint Bernard ou de sainte Catherine ! C'est en conformité à une loi constante que le Carmel de Lisieux nous avait donné ses directions, sa lumière, ses bénédictions continues. Faut-il rappeler que son signe, sa prière, *étaient venus nous chercher?* Nous avons été conduits par la main à travers les méandres d'une longue et difficile carrière. Mais plus je me répète cette histoire bénie, avec les nombreux amis, aujourd'hui morts, qui en ont connu les arrêts, éprouvé les retours et les nouveaux départs, moins je réussis à détacher et même à distinguer les bénédictions de Lisieux d'avec celles, plus anciennes, qui m'étaient venues de Pie X, par Camille Bellaigue, ou sur ma pauvre mère chérie.

Ni Pie X, ni Thérèse, ne nous abandonnèrent au péril de la mer. Les deux courbes de leur commune protection s'unissent, s'entrelacent et se prolongent dans une identité céleste qui éveille le sentiment d'un avenir qui ne s'est pas fermé. Non ce n'est pas fini. Que les deux protecteurs ne nous quittent pas ! Le jour de la pleine justice finira bien par se lever, le salut national en sera la suite, non la fin. Ainsi soit-il.

# APPENDICE I

## UN AUTRE BIENFAIT DE PIE X.

Outre les encycliques antimodernistes, le sauvetage des pièges du Sillon, la protection de l'Action française, la France doit à Pie X une gratitude particulière et considérable pour nous avoir rappris la prononciation décente du latin.

Il existe un préjugé contraire. On s'arrête toujours à ce dont on a trop parlé, l'*ou* discutable de *dominus* ou de *dominum,* qui ont été introduits dans les bagages d'une réforme supérieure excellente.

Personne ne peut dire ce que durera chez nos Gaulois la prononciation des voyelles à l'italienne. Vraisemblablement, le jeu simultané des yeux et du larynx qui fait dire *rose* au Parisien, *roso*, au Provençal, *rosa* au Catalan, au Portugais, à l'Italien, au Gascon, au Niçard, pourrait bien organiser, peu à peu, même dans l'Église de France le retour à l'*us* et l'*om.* Cela n'a aucune importance.

Ce qui en a, ce qui importe, si l'on veut s'entendre entre Latins, c'est la place où est mis l'accent. Le Catalan peut écrire *Ibitza*, le Français dira *Ivice*, ils se comprennent si l'accent est au bon endroit : le mal ne commence qu'au point où l'on accentue la finale au lieu de la pénultième, en disant *Ibitzà*, ce qui détruit la physionomie, la structure, la vie du mot. Cela est arrivé à notre *dominus*, quand on a donné la même hauteur aux trois syllabes inégales dont il est fait et en pour-

voyant la dernière du *ton* préférentiel qui déshonore ce que nous osons bien appeler une prononciation « traditionnelle ». Cette tradition n'est qu'une sottise.

Quand le voyageur Hippolyte Taine disait au professeur anglais : *Non, monsieur*, *Jules César n'a jamais dit : Vaïnaï, vaïdaï, vaïçaï*, lui-même oubliait que César, ni aucun Romain, n'a jamais prononcé non plus *do-mi-nùs*. Ce nivellement sauvage des sons d'une langue qui chante ne peut avoir d'autre effet sur nous que de mettre en oubli la génération de notre propre langue en y escamotant le rôle majeur de l'accent et du ton.

Lorsqu'il a commandé de rétablir, entre catholiques parlant latin, le moyen élémentaire et nécessaire de se comprendre, en dépit de minuscules variations vocales et locales — c'est-à-dire quand il rendit sa juste place au bon accent, — Pie X n'a pas seulement favorisé l'entente générale de ses suffragants dans la Ville éternelle, il a effacé de nos habitudes françaises une tache qui nous faisait prendre en tout lieu pour des Barbares ignorants : les Français en doivent rendre une grâce nouvelle au sauveur de leur pays et promoteur de leur victoire.

# APPENDICE II

L'ABBÉ BREMOND ET PIE X.

Il me semble impossible de négliger les textes décisifs publiés par Henri Massis (1). Plusieurs ont été cités dans la trame de ce récit, mais leur propre trame n'est pas non plus sans valeur probante ; il faut connaître des contextes comme ceux-ci : « ... Votre odieux... (non, aucun mot ne suffirait) « votre enthousiasme pour l'encyclique (Pascendi), vrai miracle « d'*ignoratio elenchi!* Comment pouvez-vous, ayant célébré « ce mauvais pamphlet, dormir tranquille? Vous m'en rendrez « raison... » (Lettre de 1907.) Et ceci de 1912 : « Carissime » (d'abord une charge contre Bourget, une autre contre le pauvre Jules Lemaître « pauvre et sans noblesse »), une ruade à mes « enfants de chœur ». Puis : « Hâtez-vous pour le livre « annoncé : *Politique religieuse.* — Belle occasion pour res- « taurer la hiérarchie épiscopale ! Vous devez sentir vous-même « que le présent pontificat achève de ruiner ce bel organisme ! « De Lamennais à Veuillot, de Veuilllot à Drumont, il y a de la « démagogie, du désordre et pas mal de bassesse — dans « cette exaltation du bas clergé et de son Fallières romain... « *Vuestro di core, Henri Bremond.* » Il est à peine utile de citer les termes, véritablement bas, par lesquels il m'adjurait de

(1) Henri MASSIS, *Maurras et notre temps,* t. I pp. 103-107.

revoir son *Barrés :* « Sabrez sans pitié ce qui vous paraîtra « trop inexact... Votre cordialement, *Henri Bremond.* » Ces cordialités, ces *à vous de cœur*, n'obtinrent pas que, réimprimant la pièce quinze ans plus tard, Bremond ne fît disparaître toutes les grâces de fausse affection que m'avait faites son premier jet. Cela n'est rien. L'intérêt de ces variations est de conduire à ce point où Massis nous montre cet *ami* calomnieux s'ingéniant à troubler la haute amitié établie depuis un tiers de siècle entre Barrés et moi. On douterait de cette appréciation monstrueuse s'il n'y avait pis encore et dont je possède la preuve écrite : la même semence de zizanie avait été tentée auprès de notre commun maître Mgr Penon : au temps du « *Carissime* » dont m'obsédaient ses lettres, le malheureux garçon demandait au noble évêque de Moulins s'il était bien sûr que *l'agnosticisme de Maurras fût bien désintéressé.* Le bienheureux Pie X avait les ennemis que sa grande âme lui avait mérités.

# APPENDICE III

## COMMENT JE N'AI PAS TUÉ JAURÈS.

Cette fable tient bon. Trente-huit ans après l'assassinat de Jean Jaurès, il s'est encore trouvé un député socialiste, M. Minjoz, et divers représentants communistes assez dénués de scrupules, pour m'appeler l' « assassin moral de Jaurès ». L'accusation qui ne me gêne pas, puisqu'elle est fausse, compose un bon fond de tiroir pour les intérêts du Parti unifié.

C'est que, en 1908, au lendemain de la sinistre échauffourée de Draveil-Vigneux où nous avions avec vigueur pris parti pour la malheureuse foule ouvrière ensanglantée, la généreuse étendue de notre programme social avait vivement frappé beaucoup de travailleurs, et les choses étaient allées si loin en ce sens que des syndicalistes de la C. G. T. avaient pendu le buste de Marianne III sur la façade de la Bourse du Travail. Cette influence de l'Action française donnait bien du souci aux chefs socialistes : leurs troupes allaient-elles passer de notre côté. Comme le quartier Latin? Comme les grandes Écoles? Comme un grand secteur du monde intellectuel? Ils exploitèrent donc comme une rare et unique aubaine la calomnie inventée six ans plus tard et qui tentait de me rendre responsable de l'assassinat de Jean Jaurès. Ils l'ont dit et redit avec une inlassable fidélité à leur imposture. Ce cadavre d'un orateur aimé, applaudi, adulé, était de nature à former une barrière entre nous et ce fameux prolétariat

que ces messieurs tenaient pour leur chasse gardée. Ils n'ont jamais laissé de creuser cet imaginaire fossé de sang.

L'assassin de Jean Jaurès était un adversaire de nos idées, disciple de Marc Sangnier, un nommé Villain, silloniste. Il nous était totalement inconnu de figure et de nom. Son crime contredisait à toutes les instructions et consignes que nous avions données à nos troupes, appels au calme justifiés par l'état de l'Europe et les menaces de guerre déjà très sensibles en ces derniers jours de juillet. Les survivants du jauressisme n'y regardaient pas de si près ! Ils tenaient l'engin contre nous. Ils usaient, comme d'une pierre ou d'un bâton, de cette fiction manifeste.

Si, à coup sûr, j'avais été au premier rang des adversaires de Jaurès et de ses critiques, si j'avais énergiquement, infatigablement combattu ses idées et son influence, si j'avais, un jour, publiquement refusé d'être présenté à lui, si je m'étais montré sévère pour sa démagogie sociale et sa religion de l'Allemagne, je n'avais rien dit de plus que Stephen Pichon, le ministre des Affaires étrangères de Clemenceau, qui, en pleine Chambre, l'avait appelé *l'orateur de l'Allemagne au Parlement français*, rien de plus que le plus grand journal de la République, *le Temps*, qui écrivait : *Voilà dix ans qu'en toute affaire il est contre l'intérêt national l'avocat de l'étranger.* Je ne disais rien de plus que Péguy, étiquetant Jaurès *l'homme qui représente la politique impériale allemande.* Je n'ai même jamais autant dit que Téry, que Gohier ou même que Jules Guesde : celui-ci dans la séance d'un congrès socialiste, le 16 juillet 1914, déclarait que la motion que Jaurès présentait constituait un acte de *haute trahison contre la nation la plus socialiste, la France. « Il n'avait que tendresse pour l'Allemagne* », disait le ministricule radical-socialiste François-Albert, et Déroulède le qualifiait dans un télégramme « *le plus odieux pervertisseur des consciences qui ait jamais fait en France le jeu de l'étranger* ».

On trouverait difficilement un tel déluge d'épithètes dans nos reproches habituels au même orateur. Nous voyions en Jaurès le type de ces esprits légers qui engagent un peuple

sur le chemin des charniers, ou encore sur le modèle de ces rhéteurs latins qui ressassent les lieux communs de la rêverie germanique. Mais, outre qu'ils se fussent moqués de ces distinctions, les socialistes n'en avaient, pour la plupart, que des idées extrêmement vagues. L'ignorance et la contusion de leur esprit furent attestées, autant que leur mauvaise foi, dans la manière dont ils exploitèrent un curieux épisode du procès de Germaine Berton. Voici la prompte réponse que je leur opposai, le soir où un rédacteur du *Journal des Débats* leur avait fait un écho sans doute involontaire, réponse très courtoisement publiée dans l'organe libéral le 22 décembre 1923.

*A Monsieur le Directeur du* « *Journal des Débats* ».

Paris, le 21 décembre 1923.

« Monsieur le Directeur,

« Permettez-moi de vous exprimer mon étonnement. Alors, j'ai invité Jaurès à trembler? Je l'ai menacé du sort de Calmette? Les *Débats* d'hier l'affirment froidement page 2, colonne 4. A l'endroit de ma déposition où j'affirmais que je n'avais ni commis d'assassinat, ni provoqué à l'assassinat, votre collaborateur écrit :

« Alors, riposte M. Torrès, que veulent dire ces mots : *Que « M. Jaurès soit pris de tremblement?* — ou ceux-ci, écrits le « 23 juillet 1914 : *Le sort de Calmette sera subi par M. Jaurès»?*

« Cédant à la logique de sa conscience, votre collaborateur décerne à M. Torrès le qualificatif d'*implacable*. Il n'y a d'implacable ici que sa propre distraction ou sa mauvaise volonté. Quelque liberté que M. Torrès ait prise avec le sens de mes écrits, je ne crois pas qu'il ait poussé si loin l'erreur calomnieuse. Ce qu'il me semble lui avoir entendu dire était un peu moins incomplet *: il avait à la main un texte complet*.

« Tout d'abord, l'avocat de l'assassin ne m'a pas mis en cause à propos du texte auquel font allusion *les Débats*. C'est moi qui en ai pris la responsabilité.

« — Pouvez-vous me dire qui signait Critias à *l'Action française* en juillet 1914? a demandé l'avocat.

« Je n'avais aucune raison pour ne pas répondre. J'ai répondu :

« — Un brave : mon secrétaire et ami Henry Cellerier, tombé au champ d'honneur.

« Alors sans rien expliquer ni situer, M. Torrès a donné lecture de dix lignes qui ont des analogies de mots avec celles des *Débats*, mais dont les sens très différents ne menaçaient nullement M. Jaurès.

« Voici les circonstances qu'il est indispensable de connaître d'abord. Le mercredi 22 juillet 1914, dans *l'Humanité*, M. Jaurès s'était livré à un de ces accès de mysticisme fataliste qui lui étaient familiers. Il avait soutenu que Calmette, assassiné en mars par Mme Caillaux, n'avait mené sa polémique contre Caillaux que pour empêcher le vote de l'impôt sur le revenu, et que, cet impôt venant d'être voté, la mort de Calmette n'aurait donc servi à rien. Oui, déclarait Jaurès « tout le venin qui a coulé, tout le sang qui a coulé, toutes les larmes qui ont coulé ne changeront rien à *l'ordre invincible des choses* ». Le sophisme était flagrant. Un coup de revolver était intervenu pour balayer Calmette et débarrasser « l'ordre invincible des choses » d'une opposition gênante, semer une terreur confuse, permettre des élections triomphales conduites par les amis de Caillaux.

« C'est ce que fit remarquer, le lendemain 23, mon collaborateur Critias : il fit également remarquer que les amis de M. Jaurès s'étaient bien rendu compte que des élections si heureuses pour eux n'avaient rien eu de fatal. Un étincelant article de M. Marcel Sembat, dans la *Renaissance* du 28 mai, avait montré tout ce que le succès des gauches avait dû au ministère Doumergue : sans lui, disait Sembat, les socialistes et radicaux-socialistes « étaient fricassés » (avec leur impôt).

« Fricassés », malgré *l'ordre invincible des choses*... Fricassés malgré le fatalisme de M. Jaurès... Mis en verve par l'opposition flagrante entre l'astrologie de Jaurès et cette page « digne du Boutroux de *la Contingence* », si vivement brossée

par le gai bon sens de Sembat, le jeune Critias termina son article par ces mots étonnants :

« *Nous ne voudrions déterminer personne à l'assassinat politique.* (Entre parenthèses, ceci montre que nos principes ne sont pas d'hier.) *Mais,* ajoutait Critias, *mais que M. Jaurès soit pris de tremblement! Son article est capable de suggérer à quelque énergumène le désir de résoudre par la méthode expérimentale la question de savoir si rien ne serait changé* à l'ordre invincible des choses *dans le cas où le sort de Gaston Calmette serait subi par Jean Jaurès.*

« Un rédacteur du *Journal des Débats* est assez lettré pour goûter ce que cette macabre leçon contient de substantiel, mais aussi de formel, dans sa logique audacieuse. Elle signifie tout autre chose que l'intention de tuer, de faire tuer ou de menacer Jaurès. Il s'était approché imprudemment du corps de Calmette. On lui criait : Malheureux ! Prenez garde ! Il avait noué des raisonnements faux autour d'un assassinat. On lui opposait ce raisonnement juste comme forme et propre à le saisir au point vif : le cours des choses serait-il ou non changé si Jaurès avait le sort de Calmette ? A qui prosternait tout devant l'invincible fatalité, à qui mettait en doute la valeur, l'importance, la fonction même du « sang », des « larmes », du « venin », en un mot du bien et du mal que peuvent faire les hommes, Critias répondait par un avertissement qui n'était pas dénué d'une bienveillance secrète. Il mettait l'écrivain en garde contre lui-même. Il l'obligeait à réfléchir sur lui-même, à se faire l'application des folles paroles dont le sang de Calmette avait été l'objet. Nier l'effort de l'homme, l'œuvre de l'homme, alors qu'on n'est soi-même que parole tendue à l'œuvre et à l'action, ce n'est pas seulement contredire les faits et l'esprit de la loi du monde, c'est défier le diable et c'est tenter Dieu.

« Dira-t-on que l'énergumène prévu par Critias s'est rencontré pour relever le défi de Jaurès au sens et à la raison? Non seulement Villain n'appartenait pas à nos organisations, mais, s'il y eût appartenu, son acte eût constitué une désobéissance formelle aux ordres que nous venions de donner,

Pujo et moi, le soir de l'acquittement de Mme Caillaux, ce dont Joseph Caillaux bénéficia. Cent bras généreux se levaient pour châtier le mari de la Tueuse impunie. Nous déclarâmes que, dans l'état du trouble européen, sous le nuage de guerre que tous voyaient monter, cela devait être évité à tout prix, et absolument. Quiconque eût contrevenu à cette consigne devait être rayé de nos groupements. Nos jeunes gens obéirent en frémissant : l'action vérifiait la doctrine, une doctrine née d'un dévouement complet aux intérêts de la patrie, mais soumise au contrôle de tous les principes du juste et du vrai.

« En vous priant, Monsieur le Directeur, d'éclairer et de dissiper les fâcheuses erreurs commises, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Charles Maurras. »

# APPENDICE IV

PIE X, HÉBRARD ET JEAN CARRÈRE.

Il ne faudrait pas croire que les attaques dont la mémoire de Pie X a été victime en France, l'année même de sa béatification, lui aient été mesurées de son vivant. Il ne s'agissait pas de la seule intrigue d'un clerc indiscipliné comme Henri Bremond. Une page de Jean Carrère, parue en tête de l'ouvrage de Carlo Prati, *Papes et Cardinaux* (1925), donne l'idée exacte de ce que fut cette opposition académico-catholique et de la façon dont elle fut jugée par le ferme bon sens du directeur du *Temps*, Adrien Hébrard.

Jean Carrère, envoyé du *Temps* à Rome, était un des hommes de ma génération et de mon amitié. Dans notre lointaine jeunesse, passant à Agen en août 1890, j'avais disputé et arraché Carrère aux manœuvres des ennemis de Mistral dont il devint alors le disciple fidèle. Il avait voué la même fidélité à Pie X. Carrère écrivait :

« Le modernisme avait été mis à la mode, et soutenir « le Curé de campagne » (Pie X) passait pour vieux jeu. Chaque fois donc que j'envoyais de Rome au *Temps* une dépêche exposant fidèlement la pensée de Pie X, le bon Hébrard, directeur du journal, était assailli incontinent par des phalanges de penseurs effarés, d'ecclésiastiques même, qui faisaient appel au vieil esprit libéral de la maison et manifestaient leur surprise de ce qu'on y laissait parler sans réserves « les disciples

de « Torquemada »... Lors de mon premier voyage annuel, dans l'hiver de 1907-1908, mon cher directeur me pria de Venir le voir et me garda une heure et demie. Il ne me dissimula pas que notre attitude lui avait valu de nombreuses réclamations, dont les plus sévères émanaient d'*ecclésiastiques devenus illustres*, et que je ne désignerai pas davantage. »

— Selon eux, me dit Hébrard, les doctrines modernistes seront inévitablement celles de demain. Elles ont, paraît-il, pour elles, l'élite du clergé dans le monde entier... Or s'il en est ainsi, nous risquons de passer pour ridicules, et il ne le faut pas.

— Je reconnais à chacun, déclarai-je, le droit de penser et de dire librement ce qu'il veut. Que l'on soit Renan, que l'on soit Loyson, que l'on soit Voltaire, que l'on soit Calvin, Luther, tout ce qu'on voudra, mais au moins que l'on quitte l'Eglise et que l'on ne garde pas la soutane sur son épaule pour ronger indirectement le culte qu'on a mission d'enseigner !

Le bon Hébrard me regarda un moment en silence et me dit :

— Vous pouvez me prouver que ces gens sont contre l'Église même?

— Immédiatement !

Et sortant de ma poche des documents irréfutables, je lui montrai jusqu'à quel degré de négation subtile et raffinée arrivaient les chefs modernistes, ceux-là qui s'obstinaient à rester dans l'Église, tout en niant même la divinité de Jésus-Christ. Adrien Hébrard prit les documents et en relut quelques-uns particulièrement typiques, et soudain il s'écria dans sa pittoresque vivacité :

— Mais parbleu, vous avez b…….ment raison. C'est épatant *(sic)!* Ils sont encore moins catholiques que Renan. Mais alors qu'est-ce qu'ils f... dans l'Église?

— C'est évidemment, murmurai-je, la seule question que nous nous permettions de leur poser.

— Mais c'est très juste, mon cher. Et désormais, je suis avec vous. Ou ces types-là *(sic)* savent qu'ils sont les ennemis de l'Église, et alors, quelle hypocrisie ! Ou ils ne le savent pas

et, alors, quel gâtisme...! Qu'ils sortent donc de l'Église, comme Renan et le père Combes. Et alors, je les estimerai. Et, s'il le faut, je leur ouvrirai les colonnes du *Temps* pour exposer leur thèse. Mais tant qu'il voudront à la fois renier le dogme et dire la messe, je les tiendrai pour des mufles et des crétins.

Ainsi parlait-il en 1907, et pas une seule fois Adrien Hébrard ne se démentit quand les velléitaires d'hérésie venaient se plaindre.

— Pardon, répondait-il, qu'êtes-vous? Protestant, athée ou catholique ?

— Catholique, mon cher directeur.

— Alors, en matière de dogme, c'est le Pape qui a raison !...

# APPENDICE V

On lisait dans *l'Action française* du 16 juillet 1939 :

« Voici le texte de la lettre que les Comités directeurs de l'Action française avaient adressée le 19 juin 1939 à S. S. le Pape Pie XII :

« Très Saint-Père,

« Nous, soussignés, membres des Comités directeurs du « journal *l'Action française*, unis dans les sentiments de « la plus profonde vénération pour Votre Sainteté,

« Mettons à Ses pieds, au début de Son Pontificat, marqué « déjà des signes universellement reconnus de la justice et « de la paix, la sincère et loyale déclaration de nos intentions « et des assurances par lesquelles nous voulons renouveler « l'expression des sentiments que nous avons déjà soumis « au très regretté et vénéré Pontife Pie XI de sainte mémoire, « dans notre lettre du 20 novembre 1938 pour obtenir le « retrait de la mise à l'index prononcé par la Suprême Sacrée « Congrégation du Saint-Office contre le journal *l'Action « française*.

« 1° Pour ce qui concerne le passé, nous exprimons la plus « sincère tristesse de ce qui, dans les polémiques et contro- « verses antérieures et postérieures au décret de condamna- « tion du Saint-Office, le 29 décembre 1926, a paru et été de « notre part irrespectueux, injurieux et même injuste envers

« la personne du Pape, envers le Saint-Siège et la hiérarchie « ecclésiastique, et contraire au respect que tous doivent pour « toute autorité dans l'Église.

« 2° Pour tout ce qui concerne, en particulier, la doctrine, « tous ceux d'entre nous qui sont catholiques, en réprouvant « tout ce qu'ils ont pu écrire d'erroné, rejettent complètement « tout principe et toute théorie qui soient contraires aux « enseignements de l'Église catholique, enseignements pour « lesquels nous professons unanimement le plus profond res- « pect.

« 3° Nous déclarons et assurons de nouveau que nous vou- « lons être attentifs à rédiger le journal de telle manière que « ni les collaborateurs, ni les lecteurs n'y trouvent rien, direc- « tement ou indirectement, qui trouble leur conscience et qui « s'oppose à l'adhésion due aux enseignements et aux directives « d'ordre religieux et moral de l'Église.

« Nous affirmons formellement notre volonté unanime de « développer notre activité de journalistes, même dans le « domaine social et politique, de façon à ne jamais manquer, « pour ce qui est des catholiques, à la soumission, et, pour « tous, au respect dû aux directives de l'autorité ecclésias- « tique dans les problèmes qui, en ce domaine social et poli- « tique, intéressent l'Église par leurs rapports avec sa fin « surnaturelle.

« Depuis longtemps, Très Saint-Père, les violences et toutes « autres attitudes du journal qui ont motivé la condamnation « de 1926 ont cessé et sont désavouées.

« C'est pourquoi nous osons demander au Père qui tient les « clefs de la miséricorde et de la justice, de daigner considérer, « en poursuivant l'examen déjà commencé par S. S. Pie XI, « si, selon Son jugement souverain, les justes motifs de prohi- « bition ayant, ce nous semble, cessé d'exister, celle-ci ne « pourrait légitimement tomber à son tour.

« Et nous mettons aux pieds de Votre Sainteté, avec l'hom- « mage de notre profonde vénération, celui de notre dévoue- « ment inaltérable, en sollicitant de tout cœur les bénédic- « tions du Père commun sur chacune de nos personnes et

« par-delà, sur toute notre France, Fille aînée de l'Église à « laquelle nous avons dévoué notre vie. »

Paris, le 19 juin 1939.

Suivent les signatures de :

MM. Léon Daudet, Charles Maurras, Maurice Pujo, Paul Robain, Jacques Delebecque, F. de Lassus, Robert de Boisfleury, général de Partounaux et M. de Roux, avocat, leur défenseur et conseil.

# APPENDICE VI

SUR M. JACQUES MARITAIN.

Ceci n'est point pour contester les qualités professionnelles de M. Jacques Maritain : selon le bon juge Jacques Bainville, il avait, il doit posséder encore tous ces talents d'un excellent professeur de philosophie qui ne suffisent pas à faire un philosophe, Schopenhauer l'a fort bien dit.

Né huguenot, petit-fils du désarmeur et pleureur Jules Favre, Maritain a passé par trois états.

En voici les deux extrêmes :

Le *premier* fut le bergsonisme, quitté d'assez bonne heure et qui n'avait rien valu de solide au jeune esprit qui s'en nourrissait. Il en garda des traces assez notables, qui sont autant de vices à la base de sa pensée.

Le *troisième état* lui valut un beau costume d'ambassadeur, plus beau que celui de Claudel, et même que celui de Franciscque Gay. C'est un état que l'on peut définir ou qualifier d'*emmerpète.*

L'*état intermédiaire,* état numéro deux, est celui qui avait fixé le jeune professeur assez près de nous et l'y avait retenu quelques années avant l'autre guerre et après elle. Converti par le P. Clérissac, il mettait à profit la splendeur doctrinale des encycliques romaines et les mouvements d'esprit qu'elles déterminaient dans le monde français ; il utilisa surtout cette

vive curiosité intellectuelle, qui, de 1908 à 1914, orienta vers la Somme de saint Thomas d'Aquin un grand nombre de pensées mouvantes : la Sorbonne elle-même soulevait le rideau qu'elle avait fait tomber à grands pans sur l'effort des pionniers du néo-thomisme, les Gardair, les Domet de Vorges, les Piat. De ce thomisme triomphant, il semblait que Maritain fût devenu l'oracle. Il était donné couramment pour le théologien de cette heure d'histoire religieuse, s'il est des heures pour une doctrine qui ne doit pas varier.

A ce titre, dans la fameuse succession de Pierre Villard et selon les propres paroles du testateur, le royaliste Maritain, le Maritain d'Action française devint mon cohéritier; lui et moi, recueillîmes chacun à peu près un million de francs germinal, ce qui ferait cent ou deux cents millions d'aujourd'hui. Comme, tout de suite, j'avais donné ma part à l'Action française, sauf cinquante mille francs pour la *Revue universelle,* notre philosophe avait souscrit de même à la *Revue,* mais gardé pour lui tout le reste, comme c'était son droit. Il avait acheté une petite maison de banlieue parisienne, ce qui n'exorbitait pas ce droit. Notre commune chaîne d'or, ou son souvenir argenté, purent contribuer à retenir pour un temps Maritain dans les justes liens de la politique sacrée de Pie IX, de Léon XIII, de Pie X, du *Syllabus,* du cardinal Billot et disons aussi du bon sens, où nous étions nous-mêmes. Quand je fus appelé en justice pour avoir publié ma menace de faire « tuer comme un chien » un ministre de l'Intérieur juif, coupable d'avoir assassiné par sa police jusqu'à sept nationalistes français, Maritain, mari d'une Juive, vint jurer au tribunal, la Somme en bouche, qu'un *præclarus civis* comme moi, était qualifié pour faire trembler un tyran.

Je ne fus le *præclarus civis* de Maritain que jusqu'à la fin de l'année suivante : il suffit de quelques grondements dans un ciel incertain pour le mettre en fuite. Au milieu de tant de nobles fidélités dont fut honorée notre cause, les orientations personnelles, méthodes et routines, propres à Maritain, furent à peu près instantanément retournées. Les spectateurs du dehors purent compter des étapes dans le reniement : une brochure

maritaine *pour nous*, devint vite un livre *contre nous*, après avoir été, moitié contre moitié, pour nous.

Mais, en neigeant l'une sur l'autre, les années maritaines ont fini par produire avant la fin d'un quart de siècle, les deux étonnants opuscules intitulés *Christianisme et Démocratie* et *les Droits de l'homme et la loi naturelle*, où ce professeur, aussi médiocre naturaliste que jurisconsulte vaseux, démocratise à jet continu et n'arrête pas de se déchaîner contre l'Esclavage (pas l'esclavage de Mammon), conçu comme l'archétype du Mal, et en faveur de la Liberté conçue comme l'archétype du Bien en soi. La liberté de quoi? La liberté de qui? Celle, sans doute, des patrons de Maritain, les assassins sordides, les filous massacreurs de 1944, qui l'envoyèrent les représenter au Vatican. La liberté des tartuferies sanguinaires de François de Menthon. Celle des parjures et faux témoignages de Francisque Gay. La liberté des délations de ce cynique? Ou celle du petit phraseur sous-Briand, l'intrigant sans conscience ni intelligence, Georges Bidault? Ou bien sa liberté à lui, Maritain? Ses deux vagues libelles oublient totalement de répondre à ce questionnaire préalable. Ils oublient bien d'autres questions.

Car ces esquisses de prétendue politique religieuse et naturelle ne font pas la moindre mention, elles ne disent pas un mot, pas un, de ce qui fait le point de départ de cette science, son *principium et fons :* le *Service social* que l'ordre des êtres humains sous-entend.

Le principal caractère de ce SERVICE est d'être rendu et échangé suivant des conditions prodigieusement inégales dans toute cité humaine, entre l'enfant et les parents, le maître et l'élève, le chef et le soldat. La mère qui allaite l'enfant, continue le don de sa vie. L'enfant qui la tette la délivre de son lait. Ce ne sont pas des choses égales, ni choses libres, mais forcées. Le cœur s'en mêle assurément ; avant le cœur, le corps. La loi morale aussi. Avant elle, la loi physique. Précédant toute préoccupation éthique, même toute vertu vivante, le jeu des sentiments spontanés, des intérêts élémentaires qui se composent et se complètent, institue des entraides

automatiques et fondamentales, qui, au premier degré de la vie sociale, se révèlent être les substrats de la Vie tout court, et moyennant lesquels le composé humain peut grandir et mûrir. Non autrement. Sans cette immense réciprocité de SERVICES, il se serait volatilisé dans l'éther. *J'ai voulu,* a dit le Christ à sainte Catherine de Sienne, *qu'ils aient besoin les uns des autres*.

Mais tel n'est plus le Christ de Jacques Maritain.

Le bienfait tutélaire de ces *servitudes* et de *l'enchaînement* de nos conditions s'est tout à fait oblitéré en lui, depuis qu'il a eu la révélation des Droits de l'Homme et de *la Case de l'oncle Tom :* l'abbé Grégoire et Miss Beecher Stowe, il n'y a que ça ! Devant ces deux nouveaux maîtres de sa sociologie sacrée, les lois de l'ordre de ce monde ne comptent plus. Ont-elles compté ? Y a-t-il un plan providentiel des sociétés, *qualem Deus auctor indidit*, d'après l'encyclique *Graves de communi?* Non ; au seul flambeau de la Liberté tenue pour un principe, on fait du chemin ! Beaucoup de chemin hors de l'Humain, loin du Romain, dans la métaphysique judéo-protestante, et, tant que l'Emmerpèterie alimentaire ou doctrinaire jouera dans la bouche de Maritain à la manière d'un mors et d'un frein, peut-être (mais, je le dis, peut-être) connaîtra-t-il un certain embarras, non économique, mais philosophique, et cette gêne obscure le rendra-t-elle capable de se rappeler la belle apostrophe du cardinal Billot : *Sophistes insensés*, *qui donc vous a tourneboulés au point que*, *en appelant sans cesse à la Nature*, *vous commettez contre elle tant de péchés!...* Le jour où les arrangements seront faits avec l'extérieur, la vie pratique assurée, le ménage à l'abri de l'étroitesse ou du tracas, il ne sera point malaisé à la doctrine de Maritain de se baigner et de se mouvoir dans une ANTIPHYSIE accentuée, intégrale même, où tous les liens pourront se briser : sa plume et sa langue bien libérées, l'heureux époux de la Juive saura secouer l'emprise d'un respect humain qui lui vient du premier thomisme nourricier ; il aura retrouvé l'indifférence allègre qui sied au simoniaque de caractère et de vocation.

# TABLE DES MATIERES


Pages.

AVANT-PROPOS ..... I
INTRODUCTION GÉNÉRALE ..... III
Personnes et principes ..... III
I. — «EPPURE E VERO »..... 1
II. — LES ENCYCLIQUES..... 13
III. — LA LETTRE «NOTRE CHARGE APOSTOLIQUE »..... 23
IV. — LES BÉNÉDICTIONS ..... 49
V. — NOTRE AVANT-GUERRE A PARIS ET A ROME 1912-1914. .... 61
1° Agression, riposte ..... 61
2° Voyage circulaire ..... 68
3° Provisoire ou définitif ? ..... 74
4° En admettant le provisoire ..... 91
5° Une pensée du cardinal de Cabrières ..... 94
Conclusion de notre avant-guerre ..... 95
VI. — HISTOIRE PARALLÈLE ..... 97
1° L'épreuve : prodromes et à-côtés ..... 97
2° L'importante mutation romaine ..... 103
3° La machination ..... 109
4° Notre erreur ..... 136
5° Le crime ..... 142
6° La corruption de la jeunesse ..... 151
7° Effets brutaux ..... 162
Conclusion de l'histoire parallèle ..... 165
VII. — LES CRUELS SECTAIRES ..... 167
VIII. — CONFESSION TERMINALE ..... 183
Appendice I : Un autre bienfait de Pie XII ..... 199
Appendice II : L'abbé Bremond et Pie X ..... 201

Pages.
Appendice III : Comment je n'ai pas tué Jaurès…….. 202
Appendice IV : Pie X, Hébrard et Jean Carrère …….. 209
Appendice V : Lettre des Comités directeurs de *l'Action française* au Pape Pie XII …… 213
Appendice VI : Sur M. Jacques Maritain ..... 217

Cet ouvrage

a été achevé d'imprimer sur les presses
de la

LIBRAIRIE PLON

le 5 janvier 1953.

Dépôt légal : 1er trimestre 1953
Mise en vente : Janvier 1953
Numéro de publication : 7427.
Numéro d'impression : 5965.